HAL
open science

De la revue au collectif : la conversation comme dispositif d'éditorialisation des communautés savantes en lettres et sciences humaines

Nicolas Sauret

▶ **To cite this version:**

Nicolas Sauret. De la revue au collectif : la conversation comme dispositif d'éditorialisation des communautés savantes en lettres et sciences humaines. Sciences de l'information et de la communication. Université de Nanterre - Paris X; Université de Montréal (1978-..), 2020. Français. NNT : 2020PA100146 . tel-03267857

HAL Id: tel-03267857

https://theses.hal.science/tel-03267857

Submitted on 22 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Nanterre
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

Université de Montréal
Université de Montréal

Membre de l'université Paris Lumières
École doctorale 138 : Lettres, langues, spectacles
Dicen-IDF

Nicolas Sauret

De la revue au collectif

La conversation comme dispositif d'éditorialisation des communautés savantes en lettres et sciences humaines

Thèse présentée et soutenue publiquement le 20/11/2020
en vue de l'obtention du doctorat de Sciences de l'information et de la communication de l'Université Paris Nanterre, et du doctorat en Littérature, option Études littéraires et intermédiales, de l'Université de Montréal,
sous la direction de M. Manuel Zacklad (Université Paris Nanterre)
et de M. Marcello Vitali-Rosati (Université de Montréal)

Président du jury :	Mr. Michael E. Sinatra	Professeur, Université de Montréal
Rapporteure :	Mme Joëlle Le Marec	Professeure, Université Paris Sorbonne
Rapporteur :	Mr Serge Bouchardon	Professeur, Université de Technologie de Compiègne
Membre du jury :	Mme Marta Severo	Professeure, Université Paris Nanterre

De la revue au collectif : la conversation comme dispositif d'éditorialisation des communautés savantes en lettres et sciences humaines

Nicolas Sauret

Septembre 2020 | these.nicolassauret.net

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur :

en *Sciences de l'information et de la communication*	en *Littérature comparée* – option *Études littéraires et intermédiales*
de l'Université Paris Nanterre	de l'Université de Montréal
sous la direction de *Manuel Zacklad* (CNAM)	sous la direction de Marcello Vitali-Rosati (Université de Montréal)
École doctorale 138	Département de littératures et de langues du monde
	Faculté des Arts et des Sciences
Université Paris Nanterre	Université de Montréal

Composition du jury

Président du jury	**Michael E. Sinatra**	Université de Montréal
Directeur	**Marcello Vitali-Rosati**	Université de Montréal
Directeur	**Manuel Zacklad**	CNAM, Université Paris Nanterre
Membre	**Marta Severo**	Université Paris Nanterre
Examinateur externe 1	**Joëlle Le Marec**	Université Paris Sorbonne
Examinateur externe 2	**Serge Bouchardon**	Université de Technologie de Compiègne

Résumé

Si l'on s'accorde à dire que les outils numériques ont modifié en profondeur nos pratiques d'écriture et de lecture, l'influence que ces nouvelles pratiques exercent sur les contenus d'une part, et sur la structuration de notre pensée d'autre part, reste encore à déterminer.

C'est dans ce champ d'investigation que s'inscrit cette thèse, qui questionne la production des connaissances à l'époque numérique : le savoir scientifique aurait-il changé en même temps que ses modalités de production et de diffusion ? Je traiterai ce sujet à travers le prisme de la revue savante en lettres et sciences humaines, dont le modèle épistémologique, encore attaché au support papier, se voit profondément questionné par le numérique dans sa dimension technique aussi bien que culturelle. Je fais l'hypothèse que les modalités d'écriture en environnement numérique sont une opportunité pour renouer avec les idéaux de conversation scientifique qui présidaient l'invention des revues au 17eme siècle. La thèse propose une réflexion en trois temps, articulée autour de trois conceptions de la revue : la revue comme format, comme espace et, tel que je le propose et le conceptualise, comme collectif.

La revue comme format, d'abord, émerge directement de la forme épistolaire au 17eme, favorisant alors la conversation au sein d'une communauté savante dispersée. Mais les limites conceptuelles du format nous invite à considérer la revue davantage comme un *media*. Pour penser alors sa remédiation, je montrerai que cette conversation trouve son incarnation contemporaine dans le concept d'éditorialisation. La revue comme espace, ensuite, où s'incarnait jusque-là l'autorité scientifique, fait émerger de nouvelles possibilités conversationnelles, en raison des glissements de la fonction éditoriale des revues et de leurs éditeurs dans l'espace numérique. Enfin, la revue comme collectif émerge d'une écriture processuelle, en mouvement, propre à l'environnement numérique. Un des enjeux de cette thèse réside dans la mise en évidence des dynamiques collectives d'appropriation et de légitimation. En ce sens, la finalité de la revue est peut-être moins la production de documents que l'éditorialisation d'une conversation faisant advenir le collectif.

Au plan méthodologique, cette thèse a la particularité de s'appuyer sur une recherche-action ancrée dans une série de cas d'étude et d'expérimentations éditoriales que j'ai pu mener en tant que chercheur d'une part, et éditeur-praticien d'autre part. La présentation des résultats de cette recherche-action, ainsi que leur analyse critique, fournissent la matière des concepts travaillés dans la thèse.

Mots-clés : conversation, édition scientifique, collectif, éditorialisation, écriture, communs, revue scientifique, *media*, remédiation, lettres et sciences humaines.

Abstract

Digital tools have profoundly modified our writing and reading practices. Yet the influence that these new practices exert on content and on the structuring of our thinking has to be determined.

This thesis falls within this field of investigation and questions the production of knowledge in the digital age: has scientific knowledge changed along the transformation of its production and distribution means? I will deal with this subject through the prism of the scholarly journal in the humanities, whose epistemological model, still attached to the paper medium, is profoundly questioned by the digital age in its technical as well as cultural dimension.
I hypothesize that the modalities of writing in a digital environment are an opportunity to revive the ideals of scientific conversation that presided over the invention of journals in the 17th century. The thesis proposes a reflection in three stages, articulated around three conceptions of the journal : the journal as a format, as a space and, as I propose and conceptualize it, as a collective.

The journal as a format, first of all, emerges directly from the epistolary form in the 17th century, thus favouring conversation within a dispersed scholarly community. But the conceptual limits of the format invite us to consider the journal more as a *media*. In order to grasp its remediation, I will show that this conversation finds its contemporary incarnation in the concept of editorialisation. Then the journal as a space, where scientific authority was previously embodied, brings out new conversational possibilities due to the shifts in the editorial function of journals and their publishers in the digital space. Finally, the journal as a collective emerges from a processual and writing, in movement, peculiar to the digital environment. One of the challenges of this thesis is to highlight the collective dynamics of appropriation and legitimation. In this sense, the purpose of the journal is perhaps less the production of documents than the editorialisation of a conversation that brings the collective to life.

From a methodological point of view, this thesis is the result of a practice-based research anchored in a series of case studies and editorial experiments that I have been able to carry out as a researcher on the one hand, and as an editor-practitioner on the other.

Keywords: conversation, scholarly publishing, collective, editorialisation, writing, common, scholarly journal, *media*, remediation, humanities.

Avertissement

La présente thèse a été co-dirigée par Marcello Vitali-Rosati, professeur au département des littératures de langue française de l'Université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques et par Manuel Zacklad, professeur de Sciences de l'information et de la communication au CNAM et directeur du laboratoire Dicen-IDF. Louise Merzeau, anciennement professeure de Sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris Nanterre et co-directrice du laboratoire Dicen-IDF, a initié la co-direction en 2015 avant de nous quitter en juillet 2017.

La thèse a été réalisée dans le cadre du labex *Les passés dans le présent* et a donc bénéficié de l'aide de l'Etat gérée par l'ANR au titre du programme *Investissements d'avenir* portant la référence ANR-11-LABX-0026-01. Elle a également bénéficié du soutien de la *Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques*, du FRQSC (Programme international) et du CRIHN.

Elle a été déposée le 1er septembre 2020 et est diffusée depuis en libre accès sur le site https://these.nicolassauret.net.

Conversation

Dans la mesure du possible, les citations ont été référencées en utilisant *Hypothesis*. Vous pouvez accédez aux textes cités en suivant les liens « sur Hypothesis ». Auparavant, il vous faudra vous créer un compte sur *Hypothesis* et vous inscrire sur le groupe d'annotation dédié en cliquant sur Thèse N.Sauret.

Au plaisir d'y poursuivre la conversation.

(cc) BY-SA La thèse est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. https://these.nicolassauret.net/

Table des matières

0. 0. 1. Résumé ..... p. 2
0. 0. 2. Abstract ..... p. 3
0. 0. 3. Avertissement ..... p. 4
0. 0. 4. Remerciements ..... p. 10

Introduction ..... p. 13

0. 1. Écrire : le tournant numérique de l'inscription ..... p. 16

0. 2. Éditer : les défis d'un régime d'autorité renouvelé ..... p. 19

0. 3. Converser : une herméneutique du savoir ..... p. 22

0. 4. Penser le numérique : une approche transversale ..... p. 24

0. 5. Faire : l'expérimentation comme méthodologie ..... p. 29

0. 6. Éditorialiser : l'édition de la thèse comme processus de pensée ..... p. 31

0. 7. La revue : un format, un espace et un collectif ..... p. 35

0. 8. Bibliographie ..... p. 38

1. La revue format : enjeux et perspectives médiatiques ..... p. 43

1. 1. Introduction ..... p. 44

1. 1. 1. La revue *media* ..... p. 44
1. 1. 2. Prendre soin de la chaine de production de l'écrit ..... p. 46

1. 2. Au 17ème siècle, la naissance d'un format éditorial ..... p. 50

1. 2. 1. le *Journal des Savants* : les fondements de la communication savante périodique ... p. 51
1. 2. 2. La fabrique de l'autorité ..... p. 54
1. 2. 3. De la correspondance à l'article : première formalisation ..... p. 56
1. 2. 4. L'art de la contrefaçon : l'éternel enjeu de la diffusion ..... p. 57
1. 2. 5. Les appropriations du périodique par la communauté savante ..... p. 59
1. 2. 6. Bilan et perspective du format ..... p. 61

1. 3. Le *moment numérique* des revues : enjeux, défis et déphasages ..... p. 63

1. 3. 1. Écritures, techniques, savoirs : le malentendu numérique des LSH ..... p. 65
1. 3. 2. Les artefacts académiques contemporains : du déphasage institutionnel au déphasage

éditorial ..... p. 75

1. 4. La revue à l'heure de sa remédiation : pour une théorie médiatique de l'écriture savan p. 92

1. 4. 1. Penser la remédiation des revues : l'approche de l'intermédialité ..... p. 93
1. 4. 2. Les matérialités de l'écriture numérique ..... p. 99
1. 4. 3. Du fragment au cristal : la nouvelle granularité de la connaissance ..... p. 105
1. 4. 4. Performativité de l'écriture : l'apport de la théorie de l'éditorialisation ..... p. 109

1. 5. Vers une herméneutique collective ..... p. 115

1. 5. 1. Régime documentaire en environnement numérique ..... p. 116
1. 5. 2. L'hypothèse d'une herméneutique collective ..... p. 120
1. 5. 3. Design de la conversation : les défis du *format* conversationnel ..... p. 126

1. 6. Conclusion ..... p. 137

1. 7. Bibliographie ..... p. 140

2. La revue espace : conversation avec les éditeurs de revue ..... p. 147

2. 1. Introduction ..... p. 148

2. 2. Le projet *Revue 2.0* : une enquête auprès des éditeurs ..... p. 151

2. 3. Problématiques adressées ..... p. 158

2. 3. 1. Éditorialisation et production de l'autorité : de l'ouverture du texte à l'ouverture de la conversation p. 158
2. 3. 2. Ruptures dans la chaîne de production de l'édition scientifique : de la perte de l'énonciation éditoriale p. 161
2. 3. 3. De nouveaux modèles éditoriaux : la conversation comme modèle heuristique ... p. 167

2. 4. De l'inscription à la conversation : méthodologie dialectique d'observation ..... p. 170

2. 4. 1. Inscriptions ..... p. 175
2. 4. 2. Conversation/Entretiens ..... p. 179

2. 5. Résultats d'observation : le paradoxe des revues savantes ..... p. 181

2. 5. 1. Les inscriptions du modèle idéal ..... p. 181
2. 5. 2. Paroles d'éditeurs : négociations avec la réalité éditoriale ..... p. 195

2. 6. Conclusion ..... p. 237

2. 7. Bibliographie ..... p. 239

La revue collectif : écologie du savoir ..... p. 241

3. 1. Introduction ..... p. 242

3. 1. 1. La conversation est une connaissance ..... p. 243
3. 1. 2. Une réflexion située ..... p. 246
3. 1. 3. Panorama des cas d'études ..... p. 248

3. 2. Vers un protocole conversationnel ? Le cas de l'ouvrage *version 0* ..... p. 251

3. 2. 1. L'idéal de co-conception ..... p. 252
3. 2. 2. Le formalisme du protocole éditorial ..... p. 256
3. 2. 3. La conversation au défi de la littératie numérique ..... p. 262

3. 3. Quel milieu pour la conversation ? Les « écritures dispositives » du collectif littéraire *Général Instin* p. 265

3. 3. 1. L'écriture dispositive ..... p. 265
3. 3. 2. De l'écriture au milieu ..... p. 268
3. 3. 3. Heuristique de l'appropriation ..... p. 271
3. 3. 4. Du collectif au « faire collectif » ..... p. 274

3. 4. Faire advenir le collectif : L'événement *Publishing Sphere* ..... p. 279

3. 4. 1. La *Publishing Sphere*, une énonciation performative ..... p. 279
3. 4. 2. Produire une sphère de publication : l'invention de *Pink my pad* ..... p. 283
3. 4. 3. Les limites du projet « Institutions fictionnelles » ..... p. 289
3. 4. 4. Entretenir les lisières : le collectif au défi des singularités ..... p. 293
3. 4. 5. Le collectif conjugué : invoquer le *nous* ..... p. 297
3. 4. 6. Le renouveau de la fonction éditoriale ..... p. 301

3. 5. Ouvrir la gourvernance de la publication savante : « Écrire les communs » dans la revue *Sens public* p. 304

3. 5. 1. Ouvrir le protocole ..... p. 306
3. 5. 2. Autoriser et s'autoriser : la réciprocité dans la fonction éditoriale ..... p. 311
3. 5. 3. La conversation vertueuse au service du *devenir texte* ..... p. 314
3. 5. 4. Écrire sur l'écrit ..... p. 318
3. 5. 5. La légitimité : une affaire collective ..... p. 321
3. 5. 6. *Faire science* autrement ..... p. 324

3. 6. Conclusion ..... p. 327

3. 7. Bibliographie ..... p. 330

p. 335

Conclusion ..... **p. 335**

3. 8. Faut-il en finir avec les revues ? ..... **p. 336**

3. 8. 1. Adopter de nouvelles perspectives (ch1) ..... p. 337
3. 8. 2. L'édition avec les éditeurs (ch2) ..... p. 339
3. 8. 3. Expérimenter et hybrider les revues (ch3) ..... p. 340

3. 9. Concepts ..... **p. 342**

3. 9. 1. Conversation ..... p. 342
3. 9. 2. Fonction éditoriale ..... p. 343
3. 9. 3. Savoir·s ..... p. 345

3. 10. Bibliographie ..... **p. 349**

Bibliographie générale ..... **p. 351**

Annexes ..... **p. 375**

à Louise Merzeau.

Remerciements

Je pourrais résumer cette thèse à l'année de rédaction qui s'achève, mais ce serait alors sans compter les multiples rencontres et soutiens qui l'ont portée jusque-là.

C'est à Louise Merzeau que je dédie cette étude, profondément imprégnée de sa pensée et de son optimisme. Avec sa disparition l'été 2017, nous avons perdu une collègue et une amie. Si pour ma part j'ai perdu aussi une première lectrice, ses écrits n'ont jamais cessé de me diriger. Je leur dois d'ailleurs de m'avoir fait réaliser, au tournant de l'année 2014, que *ce que je faisais* alors méritait peut-être *que j'y pense* le temps d'un doctorat.

Je dois aussi cette impulsion vers le doctorat à Joëlle Le Marec, avec qui nous avons étroitement collaboré sur un projet ANR. Nos conversations m'ont largement ouvert à l'hypothèse d'une thèse. Je l'en remercie aujourd'hui très chaleureusement. Merci aussi à l'ami Samuel Huron pour la voie qu'il a ouverte avec tant de plaisir, me confirmant que l'aventure en valait la peine.

J'étais alors ingénieur à l'Institut de recherche et d'innovation, dirigé par Bernard Stiegler et Vincent Puig. Les projets et les réflexions qui s'y développent ont marqué ma pensée. Cette aventure intellectuelle commence en fait à Compiègne en 1998 lorsque Bernard Stiegler crée à l'Université de Technologie de Compiègne la filière *Ingénierie des industries culturelles* que j'intègre avec passion. Il va sans dire que je suis encore aujourd'hui extrêmement redevable de cette ouverture critique et théorique offerte alors à des ingénieurs.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes deux directeurs Marcello Vitali-Rosati et Manuel Zacklad pour leur confiance et leur soutien. Il n'était sans doute pas facile de reprendre la direction à la suite de Louise Merzeau, mais Manuel l'a fait avec enthousiasme et finesse. Je dois rendre hommage également à la force de volonté de Marta Severo qui a su reprendre au pied levé les charges de Louise à Nanterre et au Dicen-IDF, et maintenir pour moi le lien avec l'Université.

Les quatre années de recherche, d'expérimentations et de bricolage à la *Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques* ont été aussi riches qu'intenses, tant sur le plan humain que sur le plan intellectuel. En capitaine de corvette, Marcello mène son laboratoire avec une générosité sans égale. Notre collaboration de longue date, marquée par dix années de codirection de séminaire, a désormais établi une complicité et une amitié qui se sont révélées essentielles pour la thèse. Ces années québécoises doivent beaucoup à son engagement et à celui de tous les membres de son équipe avec

qui j'ai pu travailler et échanger. Je remercie plus particulièrement Margot Mellet pour son écoute et sa finesse, ainsi qu'Eugénie Matthey-Jonais, Enrico Agostini Marchese, Antoine Fauchié, Lena Krause, Marie-Christine Corbeil, et les autres qui ont embarqué et tenu le cap. Nos réalisations essaimeront j'en suis sûr davantage que ces milliers de signes encore à lire.

Parmi elles, je dois citer ici tous les participants aux expérimentations dont la thèse s'est nourrie.

Je pense à la communauté qui s'est rassemblée autour du dossier « Écrire les communs », et en particulier à Xavier Coadic, à Romain Lalande et à Muriel Amar.
Je pense à l'équipe organisatrice de la *Publishing Sphere*, en particulier à Lionel Ruffel et à Michael Nardone, ainsi que tous les participants évoqués ou non dans cette thèse, et plus chaleureusement Patrick Chatelier.
Je pense à la formidable équipe de l'ouvrage « version 0. Notes sur le livre numérique », et en particulier Julie Blanc pour son transfert technologique dont la thèse a grandement profité.
Je pense enfin à tous les éditrices et éditeurs de *Sens public* qui ont vaillamment bêta-testé nos rêves les plus fous, et auprès desquel·le·s j'ai tant appris. Tout comme auprès des développeurs et designeuse qui, de l'autre côté du miroir, se démenaient pour les réaliser. Je saluerai en particulier Arthur Juchereau pour sa créativité. *Sens public* ne serait pas devenu ce réseau d'intelligences sans la vision de Gérard Wormser, que je remercie très chaleureusement.

Dans le cadre de cette recherche et du projet *Revue 2.0*, j'ai mené plusieurs entretiens auxquels se sont prêtés des chercheurs, des éditeurs et des éditrices. Je les remercie sincèrement pour leur témoignage et pour la confiance qu'ils m'accordent au moment où je partage cette matière, en particulier Stéphane Pouyllau pour son décryptage de l'histoire récente de l'édition française.

Je remercie le support du CRIHN et de tous ses membres pour la diversité de leurs contributions, et plus spécialement Emmanuel Château-Dutier pour son érudition de la technique. Je remercie très chaleureusement Michael E. Sinatra pour son amitié et son appui, toujours attentif à rendre disponible le réseau de pairs qu'il constitue si bien.

Je remercie tous les membres du Dicen-IDF pour leur soutien en 2017 et leur retours avisés à chaque fois que l'occasion s'est présentée, et en particulier Gérald Kembellec, ainsi que les membres du Labex *Les passés dans le présent* que je vais mieux découvrir maintenant. Je remercie particulièrement Ghislaine Glasson-Deschaumes pour son intérêt et son soutien.

L’exercice de la thèse oblige à signer seul un travail pourtant éminemment collectif. Dans le monde à venir où l’institution encouragera enfin les écritures collectives, Servanne Monjour aurait sans aucun doute co-signé cette thèse. Je ne serais pas arrivé si haut dans cette ascension sans ses talents et son engagement de lectrice et d’interlocutrice. Ces derniers laissent présager de très belles choses pour l’enseignante-chercheuse et l’éditrice qu’elle est devenue.

Sylvia Fredriksson cosignerait aussi, pour nos multiples collaborations qui m’enrichissent depuis 2012, dont celle qui amena Louise Merzeau à écrire et à entrevoir le sentier que j’ai suivi ensuite. Dont celles aussi qui pendant la thèse m’ont rouvert à d’autres communautés, d’autres pratiques et d’autres savoirs. Je remercie sa confiance, sa générosité et son inspiration.

Un grand merci enfin à ma famille et à mes amis pour leur soutien et leur présence transatlantique, et à mes enfants pour les couleurs dont ils ont barbouillé mes années de doctorat. On y a grandit ensemble. Je reste ébahi aujourd’hui de la joie de vivre avec laquelle ils tournent cette page avec moi et s’apprêtent à accueillir leur nouvelle vie.

Introduction

Qu'est-ce qui ne tourne pas rond avec l'édition scientifique ? Comment en est-on arrivés là ? La publication savante est montrée du doigt de manière récurrente par les chercheur·e·s et leurs institutions. Ces derniers n'en sont-ils pas pourtant les fournisseurs ?

Olivier Ertzscheid publie sur son blog *Affordance.info* en 2016 un billet au titre éloquent « Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques » (2016), et s'en explique effectivement dans un texte aussi convaincant qu'indigné [1].

On retrouvait déjà certains de ses arguments dans la « catilinaire » de Marcello Vitali-Rosati intitulée « Éditeurs, arrêtez de prendre en otage la connaissance ! » (2015b), et publiée sur le site *TheConversation.com*.

> Mon cri est un cri de désespoir : depuis des années, ma pratique de chercheur et d'enseignant est sabotée par les éditeurs ! (Vitali-Rosati 2015b, sur Hypothesis)

« Immobilisme », « désespoir », « prise d'otage », « sabotage », « extorsion de fond », ou encore « guerilla »… Les mots semblent forts. Décalés ? La violence de la polémique a en effet de quoi étonner si l'on considère les bonnes pratiques langagières en cours dans le champ académique, ou encore la posture souvent dépolitisée propre à l'objectivité scientifique, de mise dans les cercles initiés. Qui plus est, ne s'agit-il pas simplement de livres ? de revues ? de feuillets imprimés ? Cette virulence doit-elle alors être comprise au second degré ? Ces « coups de gueule » relèvent-ils de l'anecdote ?

Il se trouve que les diverses problématiques de l'édition scientifique ne sont pas nouvelles et traversent le champ des sciences humaines comme un gage de réflexivité raisonnable. De fait, plusieurs champs disciplinaires scrutent effectivement les modalités de la communication scientifique. Malgré ces travaux, dont je ferai ci-dessous un bref passage en revue, la « crise » semble toujours bien présente, comme si les institutions et les acteurs de l'édition scientifique n'avaient pas pris toute la mesure de leur époque. Et en effet, ces deux exemples témoignent de la tension grandissante entre l'édition et ses fournisseurs-usagers, comme de la nécessité de dépasser la réflexion pour engager concrètement l'édition scientifique dans la révolution qui

1. *« Notre p●●●●● de métier c'est d'enseigner, de produire des connaissances scientifiques permettant de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons ET DE PARTAGER CES P●●●●● DE CONNAISSANCES AVEC LES GENS. Pas JUSTE avec nos gentils étudiants ou JUSTE avec nos charmants collègues, AVEC LES GENS. Notre p●●●●● de métier ce n'est pas d'attendre deux p●●●●● d'années que d'improbables pairs qui auraient par ailleurs bien mieux à faire - de la recherche ou des cours - aient bien constaté que nous n'écrivions pas n'importe quoi pour nous donner, au bout de deux ans, la permission de voir nos écrits diffusés avec un niveau de confidentialité qui rendrait jaloux les banques suisses et avec un coût d'accès qui … rendrait aussi jaloux les banques suisses. »* (Ertzscheid 2016, sur Hypothesis)

s'impose. Déjà en 2007, dans un article interrogeant l'avenir des revues savantes (2007), Michel Pierssens affirme que le virage numérique marquera l'édition scientifique bien plus profondément qu'une simple « dématérialisation » de ses contenus. « Un tournant historique irréversible a été pris et rien ne sera jamais comme avant », déclare-t-il (2007, sur Hypothesis).

Mais est-il vraiment possible, selon les termes de Michel Pierssens, de « tout repenser autrement » ? C'est le chantier que j'ouvre ici humblement, à l'issue de cinq années de recherche, d'enquête et d'expérimentation, porté par des enjeux, des discours et des visions dépassant largement le champ de l'édition scientifique.

Écrire : le tournant numérique de l'inscription

Lors de la phase préliminaire de mon travail de thèse, j'élaborai avec ma directrice de thèse Louise Merzeau un premier titre :

> Dispositifs d'éditorialisation en environnement numérique : vers un renouvellement des pratiques d'écriture et de lecture en lettres et sciences humaines ?

Ce titre posait un objet d'étude – les dispositifs d'éditorialisation, un contexte d'étude – l'environnement numérique, et une direction – ce « vers », encore hypothétique, suggérant la transformation des pratiques d'écriture et de lecture au sein du champ scientifique des lettres et sciences humaines. Même si la thèse que je présente aujourd'hui s'intitule autrement, cette première ébauche est finalement restée pertinente tout au long de mes recherches, jalonnées de redéfinitions et de revirements, jusqu'au rétrécissement du champ d'étude sur l'édition scientifique et plus spécifiquement sur la revue scientifique.

Des « pratiques d'écriture » à l'édition, le chemin parcouru épouse en fait une idée forte, celle d'une écriture indissociable de sa matérialité. Cette idée consiste à dire que les gestes d'écriture, ses pratiques et ses « techniques intellectuelles » sont intimement liés aux supports d'inscription et aux formes éditoriales qui les transmettent, voire aux canaux de diffusion qui les font circuler. L'édition, en tant qu'intermédiaire où se joue justement la matérialité des écrits, constitue ainsi le nœud central de la production et de la diffusion des idées et des connaissances. Elle est à la fois ce vers quoi tend l'écriture, et ce qui structure la connaissance.

Ce premier principe suppose que la pensée elle-même est soumise aux conditions de matérialité de l'écriture, suggérant alors que toute altération de cette matérialité entrainerait la transformation ou l'évolution des techniques intellectuelles par lesquelles se réalise le processus de la pensée. La « raison graphique », introduite par l'anthropologue Jack Goody (1979) articule parfaitement l'inscription visuelle et matérielle avec *ce qui se passe* dans le cortex cérébral, et qui reste d'ailleurs encore largement un mystère. Cette relation entre pensée et écriture constitue également un point d'entrée

dans les travaux actuels se situant à la croisée de l'anthropologie de l'écriture et des sciences cognitives, étudiant par exemple l'évolution des connexions cérébrales dans les cerveaux de jeunes apprenants et leur comparaison d'un système d'écriture à un autre. Maryan Wolf, neurologue spécialiste du cerveau des enfants, n'hésite pas ainsi à faire le parallèle sur un plan neurologique entre l'acquisition du langage et de la littératie par l'enfant et la longue acquisition du langage et de l'écriture par les différentes civilisations humaines. L'histoire va notamment dans le sens d'une abstraction progressive des signes et de leur détachement symbolique avec les choses du réel. L'alphabet constitue de ce point de vue un aboutissement redoutablement efficace, concentrant en une vingtaine de signes seulement tout ce qu'il fallait pour inscrire les langues – et la pensée – dans toute leur complexité. Sa proximité au langage, qui se manifeste dans la reconstruction des phonèmes notamment, a établi des connexions neuronales inédites dans le cerveau de ses usagers. En particulier, il apparait que le moment précis où l'enfant apprend à combiner les lettres en phonèmes et les phonèmes en mots, puis en phrases, dans un sens (l'écriture) et dans l'autre (la lecture), correspond à une intense production de connexions cérébrales inter-hémisphère, caractéristique de la littératie alphabétique. Or cette *génération* neuronale nécessite l'apprentissage du geste d'écriture, lorsque la main apprend à tracer patiemment lettre après lettre une ligne-mot, démontrant le lien très particulier entre la graphie et l'élaboration du sens. Selon le niveau d'abstraction des systèmes d'écriture, ce lien n'est pas le même et les cultures écrites ne mobilisent pas de la même façon les deux hémisphères du cerveau.

Que se passe-t-il quand le système d'écriture s'abstrait encore davantage ? Le numérique, décomposant encore le signe alphabétique en une ultime abstraction faite de *0* et de *1*, n'engage-t-il pas une nouvelle révolution de l'écrit, et avec elle de la pensée ?

Pour la neurologue, l'introduction du numérique comme support – ou environnement – d'écriture et de lecture constitue un changement majeur sur le plan neuronal, modifiant potentiellement le mécanisme cérébral qui articule la parole, le langage, l'écrit et la pensée. La présente thèse ne cherchera pas à élucider cette question, passionnante par ailleurs. Je prendrai plutôt pour acquis que le numérique constitue une énième

(r)évolution des systèmes d'écriture et de lecture, avec ses éléments de continuité et ses éléments de rupture, déplaçant d'emblée mon attention sur la nature du « renouvellement ».

Ce renouvellement des pratiques s'observe en effet presque partout, quel que soit le corps de métier, la tranche sociale ou générationnelle. L'université, lieu par excellence de l'écrit, n'est pas épargnée par l'introduction de nouvelles pratiques d'écriture et de lecture dans les activités du chercheur, de l'enseignant ou de l'étudiant. Ce sont ces changements qui ont suscité la présente thèse, dans la tension qui s'est installée entre les pratiques émergentes et les pratiques institutionnalisées. L'édition scientifique, à travers ses tentatives pour *passer au numérique*, cristallise en effet un certain nombre de tiraillements exacerbés par le basculement de l'imprimé dans le numérique.

Éditer : les défis d'un régime d'autorité renouvelé

Parmi les différents artefacts éditoriaux caractéristiques de l'édition scientifique, la revue scientifique tient une place particulière, tant sur le plan symbolique de la légitimation des écrits et des individus, que sur le plan scientifique de la production et de la circulation des connaissances. Les revues se sont en effet établies comme un rouage central de la communication scientifique au sein de la communauté savante. Comme Vittu l'a montré dans ses travaux sur les premiers périodiques savants, la revue est rapidement devenue un outil de travail au cœur de l'activité du chercheur.

Au cours de son processus de formalisation éditoriale, la revue a également *institué* des modalités d'écriture, d'évaluation et de validation qui définissent finalement les critères de la scientificité. Ces modalités s'incarnent dans le protocole éditorial de chaque revue, matérialisant en quelque sorte les mécanismes de l'autorité et de la légitimité scientifique.

Intimement liée à la reconnaissance institutionnelle des protocoles, la légitimation est l'une des fonctions éditoriales qu'assurent les revues scientifiques. Or nous verrons que ces protocoles sont également liés à la matérialité des supports d'écriture et d'édition. Le processus éditorial est en effet largement dédié à la production de l'artefact dans lequel se projette l'ensemble des fonctions éditoriales. Aussi, la profonde mutation de sa matérialité nous incite à questionner les fondements du processus éditorial, des protocoles qui le structurent, et par conséquent des fonctions éditoriales elles-mêmes. Que devient alors la revue scientifique ? Comment doit-elle elle-même se *renouveler* ? Que deviennent ses fonctions éditoriales traditionnelles ? Ou encore, qu'est-ce qu'éditer dans l'environnement numérique ?

On associe souvent l'environnement numérique avec une plus grande accessibilité de l'information et des contenus. Sur le plan structurel, celle-ci résulte directement de l'infrastructure protocolaire de l'Internet et du Web, implémentant l'adressage universel respectivement des machines (protocole IP) et des documents (protocole HTTP). Mais c'est également sur le plan

culturel, à travers les écritures hypertextuelles et le partage social des adresses, que se joue cette accessibilité. L'espace numérique a ainsi favorisé une nouvelle dynamique de circulation des documents, des informations et des connaissances. C'est bien l'un des enjeux que poursuit de fait la communication scientifique et, en son sein, l'édition scientifique.

L'écosystème informationnel s'appuie par ailleurs sur les données associées à chaque ressource circulante. Ce qu'on appelle les *métadonnées* ne sont pas chose nouvelle. Elles constituaient déjà dans le monde imprimé les points d'entrée dans la masse d'informations, listant, classant, triant, cartographiant les contenus selon les auteurs, les thématiques, les dates, les entités nommées, ou tout autre élément d'information renseignant un contenu. Mais l'informatique a entièrement automatisé la manipulation de ces données *sur* les données, par le développement de technologies logicielles et algorithmiques de plus en plus sophistiquées. Comme la boussole et le sextant à leur époque, les moteurs de recherche sont devenus les nouvelles technologies de repérage et d'orientation. Et comme eux, ils ont prodigué à leurs créateurs un pouvoir colossal sur l'espace numérique.

C'est dans cet écosystème informationnel que les éditeurs doivent désormais exercer leurs fonctions, largement affectées par ce nouveau régime de l'autorité. Quelle est la nature de ce régime ? Quels en sont les tenants et les aboutissants et comment peut s'y positionner l'éditeur ? Quelle maîtrise conserve-t-il encore, c'est-à-dire aussi quelle autorité peut-il revendiquer – et prodiguer – alors même qu'il n'est plus qu'un acteur parmi d'autres, des processus de légitimation qu'il garantissait ? À titre d'exemple, l'édition, notamment scientifique, agissait comme un intermédiaire essentiel auprès d'un public pour discriminer les contenus jugés inopportuns des contenus pertinents, et rendre ces derniers accessibles. Or cette fonction de sélection se voit aujourd'hui court-circuitée par les moteurs de recherche capables de *recommander* de manière efficace et personnalisée des contenus parmi la multitude déjà publiée et accessible sur les réseaux.

L'éditeur doit ainsi reprendre la main sur les circuits de circulation des contenus dont il s'engage à garantir la qualité et la pertinence. Le dispositif d'éditorialisation constitue peut-être une piste dans le sens de la « maîtrise de la déprise ». Cette formule est empruntée à Louise Merzeau qui l'employait pour parler des stratégies de dérivation développées par les

utilisateurs des grandes plateformes du Web afin de pallier la perte de contrôle de leurs usages, restreints et conditionnés par les algorithmes et par des interfaces de plus en plus normalisées. L'éditeur lui aussi semble devoir élaborer des stratégies nouvelles d'occupation de l'espace numérique, et reprendre ainsi un certain contrôle de ses propres actions, en réinventant au besoin les fonctions éditoriales qui lui incombent. Mon hypothèse s'appuyait ainsi premièrement sur la notion d'éditorialisation, que l'on peut concevoir à ce stade en tant que processus de production, de circulation et de légitimation des contenus dans l'espace numérique. Elle s'appuyait deuxièmement sur la notion plus opérationnelle de dispositif. Cette dernière suggère par exemple l'idée d'un agencement à composer, d'un appareil à opérer, ou encore d'acteurs et de ressources à *disposer*. Autant d'opérations qui supposent un savoir-faire, des pratiques et une *maîtrise* de l'environnement dans lequel l'éditeur peut agir.

De quel·s dispositif·s d'éditorialisation parlons-nous en ce qui concerne l'édition scientifique périodique ? Et si l'on déplace le regard sur ce qu'il produit, de quelle circulation et de quelle légitimation relèveraient ce·s dispositif·s d'éditorialisation ? En considérant que la pensée et le savoir épousent les dispositifs de lecture et d'écriture qui les supportent, les rendent possibles et les diffusent, vers quoi devraient tendre alors les processus d'éditorialisation *scientifiques* ? Et comment les voir adoptés et légitimés par l'institution académique ?

Converser : une herméneutique du savoir

Les sciences humaines se distinguent des sciences naturelles par la nature *sémiotique* des entités qu'elles étudient. Pour reprendre les termes de Jean-Guy Meunier, « leur qualité première n'est pas d'être dénombrable, énumérable mais avant d'avoir un sens ou une signification » (Meunier 2014). Si des systèmes de pensée se sont mis en place dans certaines disciplines ou autour de certain.e.s penseurs et penseuses, il n'en demeure pas moins que ces systèmes sont des constructions discursives proposant un prisme particulier d'observation et d'analyse du fait culturel ou sociétal. Contrairement aux sciences dures qui traitent d'*objets* parfaitement modélisables et mathématiquement formalisés, les sciences dites "molles" traitent de *sujets* qui échappent à toute abstraction mathématique et se réfugient dans des abstractions conceptuelles subjectives. Chaque énoncé se conçoit donc comme l'interprétation d'un autre énoncé. Pour construire son interprétation, le registre scientifique impose de s'appuyer sur d'autres énoncés. D'énoncé en énoncé et d'interprétation en interprétation, la *vérité* s'érige tel un château de cartes, fragile et précaire. Elle n'a de *scientifique* que ses normes éditoriales et ses protocoles de communication qui constituent finalement ses critères de *scientificité*. Ces normes établissent notamment un système de références permettant de vérifier l'origine des énoncés invoqués, et d'attribuer au nouvel énoncé sa propre *citabilité*. Si la chaîne de citations et de références est effectivement *vérifiable*, les interprétations demeurent de fait subjectives. Et donc discutables. C'est en fait le propre de l'énoncé discursif que d'être discuté et de susciter une conversation. La précarité du château de cartes n'est donc pas une faiblesse, elle est sa raison d'être. On peut ainsi concevoir l'énoncé en sciences humaines comme une mise en conversation d'autres énoncés et, pour reprendre la formule de Jean-Claude Guédon, concevoir les sciences humaines comme une « Grande Conversation scientifique »[2]. C'est dans la controverse que l'on peut présumer d'une production inédite de connaissances.

2. Je développerai plus longuement cette notion de « Grande Conversation » dans le premier chapitre.

L'une des fonctions de la communication scientifique en LSH revient alors à établir les conditions de la conversation : sa forme, sa temporalité, ses critères de scientificité, etc. Celles-ci dépendent en grande partie du milieu de communication, dont on a vu que les modalités et la matérialité subissaient une profonde mutation en versant dans le milieu numérique.

Milieu d'écriture par excellence, le numérique désigne avant tout une culture, comme l'a théorisé Milad Doueihi. Jenkins, pour sa part, introduit la notion de *culture participative* dont il associe le développement à la « transmédialité » du milieu numérique. Cette culture se caractérise effectivement par de nouvelles sociabilités se manifestant dans des formes d'écritures notamment conversationnelles. L'hypothèse que je souhaite alors explorer consiste à envisager des formes d'écritures conversationnelles propres à la culture numérique et susceptibles de produire des connaissances. Y a-t-il dans ces pratiques d'écritures un horizon possible pour la communication scientifique ? Un tel horizon suggère de reconceptualiser la conversation pour penser un régime d'autorité scientifique propre au numérique. L'édition scientifique peut-elle s'en emparer pour formaliser ces pratiques et institutionnaliser de nouvelles modalités de conversation scientifique ? Finalement, la revue est-elle encore un lieu d'innovation éditoriale à même d'accueillir et de normaliser ces écritures ?

Penser le numérique : une approche transversale

Ma problématique se situe au croisement de nombreux travaux aux approches disciplinaires variées, des sciences de l'information et de la communication à l'histoire et à l'épistémologie des sciences, ou encore à la philosophie du numérique. L'un de mes défis était donc de porter une réflexion large adressant autant l'évolution de la communication scientifique que celle de l'écriture, de ses formes et de ses modalités dans l'environnement numérique, ou encore la production de l'autorité et d'une économie – ou écologie – de la pensée collective. Mon approche, aussi bien théorique que méthodologique, est de fait redevable de tout un ensemble de courants et de systèmes théoriques que je listerai ici de manière brève et schématique, mais que j'aurai l'occasion de détailler dans le corps de la thèse.

Pour aborder l'édition savante, plusieurs auteurs et projets en *sciences de la communication* se sont intéressés spécifiquement à l'édition savante (Defays 2003; Jacobi 1999; Beaudry 2011; Schöpfel 2009), adoptant un angle communicationnel sur les modalités de la transmission des connaissances, sur les nouveaux usages et la mesure de ces usages dans la sphère académique. De son côté, les *sciences de l'information* poursuivent les efforts entamés dès les premiers systèmes d'information pour outiller et analyser les documents et les connaissances, par exemple sur le plan de leur indexation ou de leur circulation (Lariviere, Lozano, et Gingras 2013; Larivière, Haustein, et Mongeon 2015). À la croisée de ces disciplines, l'approche info-communicationnelle a été à l'origine d'une réflexion collective d'envergure sur *le document numérique* (Pédauque et Melot 2006; Pédauque 2011; Salaün 2012) se concentrant plus spécifiquement sur la transformation du document lorsque celui-ci devenait numérique, au travers de sa triple dimension : 1) le document comme forme, s'approchant des études sur le support comme l'histoire du livre par exemple, 2) le document comme signe, se concentrant sur un document porteur de sens et doté d'une intentionnalité, et 3) le document comme medium, questionnant le statut du document sur le plan social, dans le faisceau de relations qui le sous-tendent. Cette réflexion hérite des travaux de Manuel Zacklad qui élabore une pensée systémique sur le document numérique, ayant introduit

les notions de « documentarisation » (Zacklad 2005) ou encore de « documents pour l'action » (2012, 2019), que j'articulerai en lien avec la notion d'éditorialisation.

Mais ma problématique se penche plus largement sur les pratiques des chercheurs dans le contexte du tournant numérique. Il s'agit de saisir la relation entre les « lieux de savoir » et les techniques intellectuelles liées à l'écriture et à son inscription, relation pour laquelle les travaux concernant l'*histoire du livre et de l'imprimé* ont été d'une aide précieuse. Je citerai en particulier les travaux de Moureau et Darnton (2006); Jacob (2007); Jacob (2011); Chartier (2009); Chartier (2016) qui se sont penchés sur l'écosystème matériel, économique, juridique et technique de l'imprimé, en cherchant à réinscrire sa production et sa circulation dans un faisceau d'enjeux déterminants pour les conditions de possibilité du savoir et des connaissances. Ces travaux ont su mettre en évidence à la fois les effets de continuité et de rupture de l'édition lors des innovations ou des mutations des supports et de ses techniques. Plus spécifiquement, l'*histoire de la revue scientifique*, à travers plusieurs travaux ancrés dans l'histoire de l'imprimé (Vittu 1998, 2001; Guédon 2001), s'est intéressée à l'émergence des périodiques savants, décrivant en particulier le double processus de formalisation et d'institutionnalisation d'un modèle éditorial alors inédit. Cet apport historique que je développerai dans le premier chapitre est une contribution essentielle pour concevoir les revues comme des lieux d'innovation éditoriale. Les revues sont-elles encore susceptibles d'innover et de se réinventer ? Pour répondre à cette question, la vision engagée de Jean-Claude Guédon m'aura été précieuse, s'efforçant de toujours articuler l'histoire longue ou récente du périodique avec les enjeux très politiques (Fyfe et al. 2017) d'une communication scientifique numérique.

Par ailleurs, l'écriture, dont je cherche à tracer l'évolution, s'inscrit elle aussi dans une temporalité longue au-delà de l'imprimé et du numérique, nos deux écosystèmes matériels en transition. Ainsi, l'*histoire de l'écriture* (Ong, s. d.; Christin 2012), lorsqu'elle est abordée notamment comme un fait anthropologique (Goody 1979), demeure un apport fondamental pour penser ce qui est à l'œuvre aujourd'hui à l'ère numérique. Cette approche anthropologique, ou encore ethnologique (Leroi-Gourhan 1964), considère

la naissance et l'évolution de l'écriture comme indissociable de celles de la technique, justifiant une nécessaire remise en perspective de l'écriture à l'ère numérique.

Plusieurs travaux en *philosophie du numérique* ont repris cette réflexion particulière sur la technique (Stiegler 1994) ou encore, dans la perspective éditoriale, se sont intéressés aux structures de l'autorité dans l'environnement numérique (Vitali-Rosati 2018a), offrant des pistes de recherche et d'expérimentation pour envisager une *épistémé numérique* (Morandi et Carayol 2016), ou plus modestement des modèles épistémologiques appropriés au numérique pour les humanités (Doueihi 2011; Meunier 2014). La théorie de l'éditorialisation formalisée par Marcello Vitali-Rosati à partir de 2015 (Vitali-Rosati 2015a, 2016, 2018a), a particulièrement irrigué ma réflexion depuis 2009 lorsque j'ai rejoint l'équipe de l'IRI[3] en tant qu'ingénieur. Cette théorie, qui a pris forme lors du séminaire *Écritures numériques et éditorialisation* (2008-2019), s'est fondée sur plus de dix années d'échanges avec des chercheurs et des praticiens *du numérique*, pour tenter de saisir dans un concept encore en mouvement, l'éditorialisation, les processus de production et de circulation des connaissances à l'œuvre dans l'environnement numérique. Le concept m'accompagnera tout au long de la thèse et sera discuté à plusieurs reprises, soit pour en développer un aspect, soit pour en préciser ma conception personnelle.

3. L'Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou, fondé par Bernard Stiegler et dirigé par Vincent Puig.

En lien direct avec la théorie de l'éditorialisation[4], la compréhension des mécanismes de circulation suppose de saisir la relation entre la connaissance et son support d'inscription ; cette relation a d'abord été modélisée par le champ de recherche développé en France autour de Bruno Bachimont, à qui on attribue la *théorie du support* portant une attention particulière aux effets de l'évolution des supports de lecture et d'écriture sur ce qu'ils véhiculent (Bachimont 1996). Rejoignant les approches de l'archéologie des médias ou de l'intermédialité dont je parlerai dans un instant, ces recherches se focalisent sur la matérialité informatique des écritures et ses propriétés de calculabilité et de manipulabilité, permettant de comprendre, dans la lignée de Jack Goody[5], les effets cognitifs d'une telle transformation et l'évolution de nos modèles mentaux des connaissances. Ces travaux trouvent un écho particulier avec la pensée développée par (Rockwell et Sinclair 2016, 2018) autour d'une nouvelle herméneutique du

4. En lien de parenté tout du moins, puisque la paternité du terme dans le champ numérique est souvent attribuée à Bruno Bachimont (2007) qui l'emploie selon une définition plus restreinte mais cohérente avec la théorie de Marcello Vitali-Rosati.

5. Bruno Bachimont a en effet introduit le concept de « raison computationnelle » en écho à la « raison graphique » de Goody.

texte, lorsque les corpus sont outillés par un dispositif d'analyse – *distant reading* – permettant d'interroger le texte en même temps que la rédaction de l'analyse. Ces nouvelles écritures programmatiques (Crozat 2015) restent à interroger dans le cadre de l'édition scientifique et des revues, en particulier dans les humanités travaillées de plus en plus par des méthodes analytiques s'appuyant sur la modélisation algorithmique (Meunier 2014, 2019).

Ainsi, une large part théorique de la thèse s'intéressera spécifiquement à la question de l'écriture et à sa transformation dans un environnement numérique (Vitali-Rosati 2018b; Petit et Bouchardon 2017), questionnant de fait l'écrit scientifique et ses techniques intellectuelles institutionnalisées.

Les *humanités numériques*, de ce point de vue ont largement exploré l'impact de l'écosystème numérique sur leurs disciplines respectives, par exemple en histoire (Bertrand 2011), ou sur la recherche en sciences humaines en général (Berra 2012; Schreibman, Siemens, et Unsworth 2004, 2016; Brown 2011). Pour ce champ de recherche encore en développement, les débats sont avant tout d'ordre institutionnel (Berra 2015) ou épistémologique (Crompton, Lane, et Siemens 2016; Gold 2012; Gold et Klein 2019). Ces questions rejoignent d'ailleurs celles qu'ont pu poser les différents travaux en *théorie de l'édition*, cherchant à proposer un cadre de réflexion pour l'édition numérique (Dacos et Mounier 2010; Vitali-Rosati et E. Sinatra 2014), une analyse de l'écosystème de l'édition scientifique (Chartron 2006, 2010), notamment dans les nouvelles modalités d'accès (Willinsky 2009), de nouvelles pratiques d'évaluation (Fitzpatrick et Rowe 2010), ou encore pressentant le renouvellement de la critique et de ses modalités grâce à un modèle d'édition inédit mettant à jour l'interrelation des discours (Gabler 2010, 2011), qu'ils proviennent d'un auteur, d'un éditeur ou d'un lecteur.

À la suite de l'archéologie des savoirs proposée par Michel Foucault, l'*archéologie des médias*, telle qu'elle se développe notamment dans l'école finlandaise (Huhtamo et Parikka 2011; Parikka 2013), s'intéresse moins aux sociabilités qu'à la matérialité des médias en en retraçant les constructions profondes (Kittler 2015). Elle entend ainsi « revenir aux conditions de possibilité sous la forme des conditions de médialité, c'est-à-dire aux

conditions qui permettent aux discours de prendre forme, elles-mêmes formellement déterminées par les conditions techniques des supports » (Bardini 2016).

Plus largement j'ancrerai une partie de mes réflexions dans les *théories des médias*. En poursuivant – modestement – les travaux de Louise Merzeau, ma thèse hérite nécessairement de la pensée médiologique et de la notion de *milieu* que je reprends pour figurer l'écologie médiatique du numérique. Je solliciterai également l'approche médiatique à partir de la *théorie de l'intermédialité*, telle qu'elle s'est développée au sein de ce qu'on appelle désormais « l'école de Montréal » (Mariniello 2003; Besson 2014; Larrue 2015; Routhier 2017), notamment autour du CRIalt[6]. Ces travaux prétendent retracer la matrice des relations historiques, institutionnelles et matérielles entre les *media* qui, ensemble, établissent leurs modalités d'émergence. C'est sous cet angle spécifique que je mobiliserai la notion de « remédiation », attribuée initialement à Bolter et Grusin (2000), pour considérer la revue au-delà du format éditorial qui la définit et l'envisager pleinement comme *media*.

6. Centre de recherche intermédiales sur les arts, les lettres et les techniques

Cette démarche théorique n'est pas sans lien avec les travaux de Lionel Ruffel sur les pratiques littéraires contemporaines qui se sont affranchies du *media* livre et des canaux traditionnels de la publication. Ancrées dans des courants de pensée contre-hégémoniques (Ruffel 2016), féministes ou post-coloniaux, ces communautés littéraires réinvestissent la marge que leur offre le milieu numérique, dans lequel a pu s'établir une « écriture en mouvement » (Rongier 2017), caractéristique de ce milieu. Sur la base de ces analyses, je serai tenté de rapprocher ces pratiques et cette écriture à celles de communautés alternatives de savoir, m'incitant à élargir le champ des possibles de la communication scientifique.

Faire : l'expérimentation comme méthodologie

Ces apports théoriques n'auraient pu s'articuler ensemble dans mon étude sans le volet pratique qui caractérise la présente thèse. C'est en effet par la pratique que je suis venu à la recherche et au doctorat, et c'est par la pratique que j'ai pu construire mon raisonnement. En tant qu'ingénieur impliqué dans des projets intégrant conception, développement et réalisation d'outils et de dispositifs, j'ai ainsi été confronté à la recherche au travers de chercheuses et de chercheurs, et amené à développer auprès d'elles·eux une réflexivité sur ce que je *faisais*. En particulier, ma rencontre avec Louise Merzeau a fait suite à une expérimentation que j'ai menée à l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou (IRI) avec d'autres *praticiens*. En tant qu'observatrice participante, Louise Merzeau a entamé un travail d'analyse du dispositif d'éditorialisation que nous avions mis en place pour cette expérimentation. Publiée sous forme d'articles, la théorisation de notre dispositif a été pour la suite de mon parcours une révélation quant à l'intérêt potentiel des travaux d'ingénierie et de conception que je menais à l'époque au sein de l'IRI. Nourri également par le séminaire *Écritures numériques et éditorialisation* que j'ai co-organisé avec Marcello Vitali-Rosati entre 2009 et 2019, ma pratique puis plus tard mes travaux de recherche se sont enrichis du dialogue entre discours théoriques de chercheurs et témoignages de praticiens qui a fait la particularité du séminaire toutes ces années.

Ce dialogue et cet aller-retour permanent entre théorie et pratique a structuré l'ensemble de mon doctorat, comme en témoigne d'ailleurs la présente thèse, jusque dans ses modalités de rédaction et d'édition[7]. Le dispositif réalisé en 2012 et analysé par Louise Merzeau en 2013 constitue d'ailleurs un point de départ que j'ai réintégré dans le premier chapitre pour fournir une assise théorique à l'hypothèse d'un dispositif conversationnel de communication scientifique. Le projet de recherche *Revue 2.0*, qui constitue mon terrain pour le second chapitre, articule également approche d'enquête et approche expérimentale, chacune s'échafaudant au regard de l'autre.

7. Je développe cet aspect dans la partie suivante *Éditorialiser : l'édition de la thèse comme processus de pensée*.

Enfin, la réflexion élaborée dans le dernier chapitre s'effectue au prisme de diverses expérimentations éditoriales menées pendant le doctorat, éclairant chacune un aspect de la thèse.

Par cette démarche dialogique, je m'inscris pleinement dans l'« épistémologie du faire » telle que le champ des Humanités numériques (HN) a pu l'ériger comme horizon de recherche. Il ne s'agit pas dans ma démarche de faire prévaloir l'empirie à la théorie. J'intègre ici les critiques qui ont pu être apportées par exemple par Granjon et Magis (2016), dénonçant le positionnement éthique des HN, certes porteur de valeurs[8], mais détachées de toute critique sociale ou politique dont se réclament par exemple les *media studies* ou l'approche anglosaxone de la littérature comparée. Je ne peux adhérer complètement à cette critique puisqu'il ne me semble pas possible de vider la *praxis* de sa performativité politique et théorique. À titre d'exemple, les travaux théoriques sur la pratique du *hack*, à la base de cette épistémologie du faire, ont déjà mis en avant l'idéologie performative de ses communautés et leur engagement politique dépassant leur champ d'activité. Par ailleurs, je considère que le projet porté par les HN de *hacker* l'institution académique pour la rapprocher des problématiques de la société est d'ores et déjà un projet hautement politique et sociétal. Il est intéressant malgré tout de retenir de ces objections adressées aux HN l'avertissement de ne pas délaisser l'approche critique au profit d'une seule *praxis*. Les auteurs appellent ainsi les HN à s'engager dans une critique matérialiste susceptible de s'emparer des problématiques du réel. C'est précisément ce que je tente de faire dans cette thèse en agençant différentes pensées théoriques, dont les approches critiques des *media studies*, avec une démarche réflexive sur mes expérimentations. Je retrouve d'ailleurs cet assemblage vertueux lorsqu'il m'est donné de croiser compétences critiques et littératie numérique, que ce soit lors de mes expérimentations, lors de la rédaction et de l'édition numérique de la thèse, ou encore lors des formations et des enseignements que j'ai eu la chance de donner.

8. Les auteurs reconnaissent l'engagement des HN pour les « valeurs » suivantes : « l'ouverture, la collaboration, la participation, la collégialité, la solidarité, l'horizontalité, la diversité, l'humilité ou encore l'expérimentation » (2016, sur Hypothesis), mais ils en dénoncent un peu facilement le déterminisme technologique.

Éditorialiser : l'édition de la thèse comme processus de pensée

Toujours soucieux de combiner théorie et pratique, je ne pouvais décemment pas écrire et éditer la présente thèse sous *Word*. *LateX* constitue généralement l'alternative pour les doctorant·e·s ou les auteur·e·s scientifiques attentifs·ves à une édition de qualité. J'ai adopté pour ma part les principes de la chaîne de production éditoriale conçue et développée depuis 2016 à la CRC-EN, à la base notamment de l'éditeur scientifique *Stylo*. Cette chaîne s'appuie sur deux composants principaux, le protocole *git* pour la gestion de fichiers et le suivi de versions, et le convertisseur de formats *Pandoc* pour la conversion des sources vers les différents formats de diffusion. Pour les sources, trois formats standards de fichiers sont employés, selon un principe de séparation des différentes données nécessaires à la production des documents. Le texte est ainsi rédigé au format *markdown*, les métadonnées et les références bibliographiques sont respectivement produites au format *yaml* et au format *bibtex*.

À partir de ces éléments de base, j'ai élaboré un protocole, une chaîne de traitement et un environnement de travail spécifiques à l'exercice de la thèse, considérant un processus d'écriture au long court faisant intervenir plusieurs lecteurs et lectrices. J'ai notamment considéré que la stratification des versions constituait un aspect essentiel du travail de thèse, qu'il était nécessaire de rendre visible et accessible. Au versionnage détaillé des sources fourni par le protocole git, correspondant aux différentes sessions de travail, s'ajoute ainsi un versionnage éditorial correspondant à la soumission à mes premiers lecteurs d'un état notable satisfaisant du texte. Chacune de ces livraisons faisait l'objet d'une publication HTML, considérant que l'environnement web constituait désormais le milieu par excellence d'écriture, de diffusion et de circulation des connaissances. Vous lisez peut-être cette thèse au format PDF, peut-être a-t-elle même été imprimée sur papier, mais sa forme de diffusion de référence a été le HTML, éditorialisée et diffusée depuis le répertoire *git* de mon compte personnel sur framagit[9]. Ma première action quant à la rédaction de la thèse a en fait consisté à établir ses modalités d'éditorialisation. Modalités qui n'ont cessé d'évoluer et de s'enrichir au fur et à mesure de la rédaction. Il ne faut pas s'y

9. Voir à ce propos l'explication donnée au chapitre 3 dans la partie « Produire une sphère de publication : l'invention de Pink my pad »

tromper, l'écriture et l'éditorialisation de la thèse sont absolument indissociables et constituent en fait les deux faces d'un même processus de pensée. L'entreprise de la thèse ne se résume pas à la production d'un texte. Elle se conçoit aussi comme la mise en forme d'une pensée, concrètement réalisée dans ses multiples marques éditoriales. Ce qui était vrai déjà pour l'édition imprimée d'une thèse, aussi institutionnelle soit-elle, l'est d'autant plus dans l'environnement numérique du Web, où j'ai trouvé davantage de liberté et d'espace pour expérimenter des formes et des processus.

J'ai emprunté ainsi au chercheur et designer d'information Edward Tufte sa disposition de la page sur deux colonnes, l'une consacrée au texte principal, la seconde aux notes et aux illustrations. J'ai tenté de conserver cette disposition pour la version PDF de la thèse en expérimentant le framework *Paged.js*. Encore dans une version bêta au moment de la soumission de la thèse, *Paged.js* vient incarner le maillon manquant entre l'édition numérique HTML et la diffusion paginée (au format PDF ou imprimé)[10]. Si je mentionne cette brique logicielle, ce n'est pas tant pour les efforts supplémentaires et les tâtonnements que m'a demandé la mise en page PDF sur une technologie encore trébuchante, mais pour souligner l'implication de la communauté des développeurs et des utilisateurs de *Paged.js* qui ont pu directement ou indirectement m'orienter dans l'utilisation du framework. Cette imbrication des forces n'est pas qu'une vue de l'esprit. Elle est une expérience que tout à chacun peut faire en gravissant de nouvelles marches de littératie numérique. Elle reflète finalement l'écosystème numérique *tel qu'on le souhaite* – "the Web we want"[11] – avec ses principes de partage de connaissances, d'ouverture des sources et de transparence des processus.

10. *Paged.js* est décrit par ses auteurs·rices comme "an open-source library to display paginated content in the browser and to generate print books using web technology".

11. *The Web we want* est une initiative de Tim Berners-Lee, inventeur du protocole HTTP et du langage HTML en 1992, et qui avec d'autres précurseurs s'inquiètent de certaines dérives du Web et de l'Internet vis-à-vis de leurs valeurs fondatrices.

Bien entendu, ce processus d'écriture et d'éditorialisation interroge directement mon sujet, celui de formes potentielles pour l'édition scientifique en contexte numérique. Comme tout doctorant, j'ai eu la chance d'engager sur différents aspects de la thèse de nombreuses conversations avec plusieurs interlocuteurs. Il est indéniable que ces échanges ont été chacun à leur manière déterminants pour faire progresser l'écriture. Peut-on rêver alors d'une institution académique reconnaissant et valorisant le caractère collectif de toute thèse ? Ne serait-il pas plus intègre et « plus scientifique » d'identifier dans le texte les contributions de chaque interlocuteur ? On pourrait aussi aller plus loin et imaginer une thèse

orchestrant une série de conversations collectives, tissant entre elles des associations inédites, que seule une pensée collective serait susceptible de faire émerger. Grâce à la publication HTML des versions successives de chaque chapitre, j'ai pu ouvrir un espace d'annotation sur lequel j'ai reçu des retours, des suggestions, des références nouvelles, propulsant l'écriture de la version suivante. Ce n'est pas le principe de relecture qui est ici intéressant en soi, mais son caractère public. Similaire au dispositif employé pour le dossier « Écrire les communs »[12], adopter une certaine transparence sur la fabrique – collective – de la thèse et des idées me semble être un pas en avant supplémentaire. Cette pratique n'est pas nouvelle et plusieurs thèses ont déjà pu se doter soit d'un espace d'annotation, soit d'un répertoire *git* rendant public le processus de la thèse. Reste à espérer que les institutions s'emparent de la pratique et instaurent sa reconnaissance.

12. Voir Ouvrir la gourvernance de la publication savante : « Écrire les communs » dans la revue *Sens public*.

Lorsque j'ai présenté un sujet encore balbutiant à un professeur de littérature comparée de l'Université de Montréal, celui-ci m'a suggéré d'orienter mon programme de doctorat sur l'option « recherche-création ». Avec sa récente reconnaissance institutionnelle auprès des universités et des instances de financement, la recherche-création reste au sein des SHS un champ aux multiples acceptations. Une première compréhension du terme suppose l'association d'une démarche artistique avec une activité de recherche, par exemple l'écriture littéraire et son étude littéraire. Mais on peut aussi élargir la recherche-création à toute démarche de recherche se confrontant à l'exercice d'une pratique. La dialectique vertueuse entre pratique et théorie est susceptible de produire alors une réflexivité réciproque permettant à chacune de progresser. Ma réflexion s'est effectivement nourrie de la pratique éditoriale exercée lors des projets présentés au chapitre 3, ou en tant qu'éditeur pour la revue *Sens public* ou pour la maison d'édition *Les ateliers de sens public*.

Mais plutôt qu'une recherche-création, je préfère envisager ce travail comme une recherche-action, au sens où ma pratique s'est également exercée au sein de la communauté de chercheurs, d'éditeurs et d'étudiants. Cet engagement s'est concrétisé par plusieurs actions, que ce soit les conversations engagées avec les éditeurs et éditrices de revues, les formations auprès des étudiant·e·s et des éditeurs·trices à l'outil *Stylo* et plus largement à des chaînes éditoriales alternatives, ou encore l'enseignement théorique délivré en classe inversée sur les enjeux de

l'édition numérique[13]. Au-delà du cercle académique, je pense aussi à l'expérimentation menée pour le dossier « Écrire les communs » pour la revue *Sens public*, ou encore à l'usage de l'outil *Pink my pad* par des communautés non-académiques. Il y a dans cette démarche, qui est aussi la démarche de la CRC-EN, une volonté d'*intervenir* auprès de la communauté scientifique ou d'autres communautés de savoir, localement mais aussi plus globalement[14].

13. Voir les notices du wiki rédigées et éditées par les étudiants, et consacrées au cours « Théorie de l'édition numérique » que j'ai donné au semestre d'automne 2017 à l'Université de Montréal.

14. Par exemple, l'éditeur *Stylo* est désormais déployé sur les serveurs d'*Huma-Num* et proposé comme outil d'édition parmi la panoplie de ses services. Voir stylo.huma-num.fr.

La revue : un format, un espace et un collectif

Trois chapitres composent la thèse, chacun relevant d'un registre spécifique. Plutôt qu'un parcours linéaire, je propose trois perspectives différentes traitant de la revue en tant que *format*, en tant qu'*espace* et finalement en tant que *collectif*.

Dans le premier chapitre, la revue se conçoit d'abord comme *format* (c'est-à-dire par son modèle éditorial) puis comme *media* en considérant le milieu communicationnel dans lequel elle s'inscrit. Une première perspective historique sur l'émergence des périodiques savants au 17ème siècle permet de saisir l'innovation éditoriale qu'ont constitué la revue et l'article selon une double dynamique de formalisation et d'institutionnalisation de la forme épistolaire caractéristique de la République des lettres. Dans la partie « le *moment numérique* des revues », je dresse le paysage actuel de l'édition scientifique et montre le déphasage éditorial et institutionnel des revues au regard des nouvelles pratiques d'écriture. Ce constat révèle en fait les limites d'une conception de la revue comme seul format éditorial. Dans la partie « La revue à l'heure de sa remédiation », l'ouverture théorique des études médiatiques et plus particulièrement de l'intermédialité m'engage à désessentialiser la revue et à considérer son passage au numérique comme une « remédiation » intégrant pleinement les « conjonctures médiatrices » du milieu numérique. Je m'appuie pour cela sur les travaux de Louise Merzeau qui pose quelques pistes théoriques à partir de l'analyse du « dispositif d'éditorialisation », que je reprends à mon compte pour envisager une herméneutique collective et un modèle éditorial conversationnel pour la revue.

Le second chapitre abordera la revue comme espace collégial et conversationnel, où se structurent l'autorité et la légitimité scientifique. J'y rends compte des observations de terrain menées lors du projet *Revue 2.0*, dont un objectif consistait à modéliser le travail éditorial et la fabrique de l'autorité dans les périodiques de LSH. Les entretiens menés pendant l'enquête mettent notamment à jour la négociation constante établie entre les éditeurs et éditrices et leur propre protocole éditorial, négociation dont on peut tirer plusieurs conclusions. La diversité des modèles éditoriaux et

des modalités de la construction de l'autorité bat en brèche le format idéalisé de la revue institutionnelle et son modèle épistémologique. Par ailleurs, la fabrique éditoriale de la revue établit un espace de négociation au sein duquel se joue déjà une conversation scientifique. Les aménagements réalisés pour négocier la réalité de la discursivité des sciences humaines avec les protocoles éditoriaux censés garantir la scientificité des revues participent d'une structuration de l'espace et de l'autorité propre à chaque revue. Ces aménagements m'incitent à penser que la revue gagnerait à ouvrir et rendre transparents ces aménagements, c'est-à-dire à ouvrir à ses lecteurs un espace nouveau, conversationnel. Il y a ici une opportunité pour les revues de repenser leur mission en considérant que la production de connaissances peut s'inscrire dans un processus collectif.

Enfin, le dernier chapitre s'affranchira temporairement de la revue pour considérer la conversation là où j'ai pu l'observer lors de diverses expérimentations éditoriales. Je présenterai ainsi plusieurs initiatives et projets explorant la forme conversationnelle comme principe de production et de circulation des connaissances. Chaque initiative s'appuie sur des espaces, des dispositifs ou des formats spécifiques, dont je m'attacherai à extraire quelques constantes en vue d'une éventuelle abstraction. Il sera temps alors de revenir à la revue scientifique et de s'inspirer de ces constantes pour projeter sa remédiation. Dans la fabrique de l'ouvrage collectif *Version 0. Notes sur le livre numérique*, le protocole éditorial a engendré des conversations de différentes natures, parmi lesquelles s'esquisse un collectif d'éditeurs et d'éditrices soudé·e·s par une même littératie et opérant dans un même espace d'écriture. L'exploration du collectif d'écriture se poursuit dans la partie suivante introduisant le *Général Instin*, projet littéraire au long cours, dont je mets en évidence l'écriture en mouvement faisant écho aux « écritures dispositives » déjà observées pour le dispositif d'éditorialisation analysé dans le premier chapitre. De ces modalités d'écriture, je tirerai en particulier une conclusion radicale sur la finalité de la conversation, qui consiste moins à produire de la connaissance qu'à *faire collectif*. Ces écritures conversationnelles incitent en effet à déplacer le regard des artefacts produits, de leur forme (conversation) ou même de leur espace (dispositif), pour s'intéresser à une autre finalité : le collectif lui-même. La partie suivante rend compte de l'événement scientifique *Publishing Sphere*, laboratoire d'espace public, où se sont réalisés des collectifs éphémères d'écriture et d'édition. L'analyse de cette

expérience en présentiel et les détours rhétoriques qu'elle inspire engagent à réinscrire le collectif dans un *nous* et ainsi à reconjuguer au pluriel la formule *faire collectif*. De toutes ces expérimentations, de leur diversité de pratiques, de terrains et de discours, transparait de fait une convergence d'action. Celle-ci se matérialise dans un processus d'écriture continu par lequel les individus et les énoncés sont mis en conversation pour produire des collectifs en mouvement. Ces expérimentations me permettront finalement, dans le dernier chapitre de la thèse, de réinvestir mon objet, la revue scientifique, à travers la fabrique d'un dossier sur les communs que j'ai conçu pour la revue *Sens public*, en collaboration avec Sylvia Fredriksson. Pour ce dossier, l'expérimentation éditoriale nous a amenés à embrasser la dynamique collective en mettant en place un protocole éditorial spécifique, ouvert et inclusif vis-à-vis de la communauté de savoir mobilisée. Le récit et l'analyse de cette expérience me permettront de proposer des pistes pour *faire science* autrement en réalisant une véritable écologie politique.

Bibliographie

Bachimont, Bruno. 1996. « Intelligence Artificielle et Écriture Dynamique: De La Raison Graphique à La Raison Computationnelle ». *Au nom du sens*, 290-319.

———. 2007. « Nouvelles Tendances Applicatives : De l'indexation à l'éditorialisation ». In *L'indexation Multimédia : Description et Recherche Automatiques*, Hermès Science.

Bardini, Thierry. 2016. « Entre archéologie et écologie. Une perspective sur la théorie médiatique. » *Multitudes*, n° 62 (avril): 159-68.

Beaudry, Guylaine. 2011. *La communication scientifique et le numérique*. Collection Traitement de l'information. Paris: Hermès science publications : Lavoisier.

Berra, Aurélien. 2012. « Faire Des Humanités Numériques ». In *Read/Write Book 2. Une Introduction Aux Humanités Numériques*, édité par Pierre Mounier, 25-43. Read/Write Book. OpenEdition Press.

———. 2015. « Pour Une Histoire Des Humanités Numériques ». *Critique*, Des Chiffres et Des Lettres : Les Humanités Numériques, 819-820 (août): 613-26.

Bertrand, Paul. 2011. « Digital Humanities et critique historique documentaire : Digital ou Critical turn ? »

Besson, Rémy. 2014. « Prolégomènes pour une définition de l'intermédialité ». *Cinémadoc*. http://culturevisuelle.org/cinemadoc/2014/04/29/prolegomenes/.

Bolter, Jay David, et Richard Grusin. 2000. *Remediation: Understanding New Media*. MIT Press.

Brown, Susan. 2011. « Don't Mind the Gap: Evolving Digital Modes of Scholarly Production across the Digital-Humanities Divide ». In *Retooling the Humanities: The Culture of Research in Canadian Universities*, édité par Daniel Coleman et Smaro Kamboureli, 203-31. Edmonton: University of Alberta Press. https://doi.org/10.7939/R3W08WH5V.

Chartier, Roger. 2009. « La mort du livre ? » *Communication langages* N 159 (1): 57-65.

———. 2016. « L'imprimé et Ses Pouvoirs (XVe-XVIIIe Siècles) ». In *L'imprimé et Ses Pouvoirs Dans Les Langues Romanes*, édité par Ricardo Saez, 21-37. Interférences. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Chartron, Ghislaine. 2006. « Une économie renouvelée de la publication scientifique », septembre.

———. 2010. « Scénarios prospectifs pour l'édition scientifique ». *Hermès, La Revue*, n° 57: 123-29. https://doi.org/10.4267/2042/38649.

Christin, Anne-Marie. 2012. *Histoire de l'écriture : De l'idéogramme Au Multimédia*. Flammarion.

Crompton, Constance, Richard J Lane, et Raymond George Siemens. 2016. *Doing Digital Humanities: Practice, Training, Research*.

Crozat, Stéphane. 2015. « Écrire Autrement [As We May…] ». http://aswemay.fr/co/010020.html.

Dacos, Marin, et Pierre Mounier. 2010. *L'édition électronique*. Paris, France: la Découverte.

Defays, Jean-Marc. 2003. *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*. 1re éd.. Méthodes en sciences humaines. Bruxelles: De Boeck.

Doueihi, Milad. 2011. *Pour un humanisme numérique*. Paris, France: Éditions du Seuil.

Ertzscheid, Olivier. 2016. « Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques ». *affordance.info*.

Fitzpatrick, Kathleen, et Katherine Rowe. 2010. « Keywords for Open Peer Review ». *Logos* 21 (3-4): 133-41.

Fyfe, Aileen, Kelly Coate, Stephen Curry, Stuart Lawson, Noah Moxham, et Camilla Mørk Røstvik. 2017. « Untangling Academic Publishing: A History of the Relationship between Commercial Interests, Academic Prestige and the Circulation of Research ». Zenodo. https://doi.org/10.5281/zenodo.546100.

Gabler, Hans Walter. 2010. « Theorizing the Digital Scholarly Edition ». *Literature Compass* 7 (2): 43-56.

———. 2011. « Thoughts on Scholarly Editing [Paul Eggert, Securing the Past. Conservation in Art, 2009.] ». *JLTonline Reviews* 0 (0).

Gold, Matthew K. 2012. *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Gold, Matthew K., et Lauren F. Klein. 2019. *Debates in the Digital Humanities 2019*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Goody, Jack. 1979. *La Raison Graphique. La Domestication de La Pensée Sauvage*. Le Sens Commun. Les Editions de Minuit.

Granjon, Fabien, et Christophe Magis. 2016. « Critique et humanités numériques ». *Variations. Revue internationale de théorie critique*, n° 19 (avril). https://doi.org/10.4000/variations.748.

Guédon, Jean-Claude. 2001. *In Oldenburg's Long Shadow: Librarians, Research Scientists, Publishers, and the Control of Scientific Publishing*. Washington, D.C: Association of Research Libraries.

Huhtamo, Erkki, et Jussi Parikka. 2011. *Media Archaeology: Approaches, Applications, and Implications*. Univ of California Press.

Jacob, Christian. 2007. *Lieux de Savoir - Tome 1*. Albin Michel.

———. 2011. *Lieux de Savoir - Tome 2*. Albin Michel.

Jacobi, Daniel. 1999. *La communication scientifique: discours, figures, modèles*. Communication, médias et sociétés. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

Kittler, Friedrich. 2015. *Mode Protégé*. Les presses du réel. Labex.

Lariviere, Vincent, George A. Lozano, et Yves Gingras. 2013. « Are Elite Journals Declining? » *arXiv:1304.6460 [cs]*, avril. http://arxiv.org/abs/1304.6460.

Larivière, Vincent, Stefanie Haustein, et Philippe Mongeon. 2015. « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era ». *PLOS ONE* 10 (6): e0127502. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502.

Larrue, Jean-Marc. 2015. « Du média à la médiation : les trente ans de la pensée intermédiale et la résistance théâtrale ». In *Théâtre et intermédialité*, édité par Jean-Marc Larrue, 27-56. Presses universitaires du Septentrion. https://doi.org/10.4000/books.septentrion.8158.

Leroi-Gourhan, André. 1964. *Le Geste et La Parole*. Albin-Michel. Vol. 2.

Mariniello, Silvestra. 2003. « Commencements ». *Intermédialités*, n° 1: 47-62. https://doi.org/10.7202/1005444ar.

Meunier, Jean-Guy. 2014. « Humanités numériques ou computationnelles : Enjeux herméneutiques ». *Sens Public*, décembre.

———. 2019. « Le paradoxe des humanités numériques ». *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 98 (février): 19-31. https://doi.org/10.4000/quaderni.1407.

Morandi, Franc, et Valérie Carayol. 2016. *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales*. Première édition. Médias. Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Moureau, François, et Robert Darnton. 2006. *La Plume et Le Plomb: Espaces de l'imprimé et Du Manuscrit Au Siècle Des Lumières*. Presses Paris Sorbonne.

Ong, Walter J. s. d. « Orality and Literacy: The Technologizing of the Word ». *London and New York: Routledge* 45.

Parikka, Jussi. 2013. *What Is Media Archaeology?* John Wiley & Sons.

Petit, Victor, et Serge Bouchardon. 2017. « L'écriture numérique ou l'écriture selon les machines. Enjeux philosophiques et pédagogiques ». *Communication & langages*, n° 191 (décembre): 129-48. https://doi.org/10.4074/S0336150017011097.

Pédauque, Roger T. 2011. *Le Document à La Lumière Du Numérique : Forme, Texte, Médium : Comprendre Le Rôle Du Document Numérique Dans l'émergence d'une Nouvelle Modernité*.

Pédauque, Roger T., et Michel Melot. 2006. *Le document à la lumière du numérique*. Édité par Jean-Michel Salaün. Caen, France: C&F éditions.

Pierssens, Michel. 2007. « Revues savantes : quel avenir ? » *Le Debat* n 145 (3): 127-40.

Rockwell, Geoffrey, et Stefan Sinclair. 2016. *Hermeneutica. Computer-Assisted Interpretation in the Humanities*. MIT Press Book.

Rockwell, Geoffrey, et Stéfan Sinclair. 2018. « Too Much Information and the KWIC ». *Fudan Journal of the Humanities and Social Sciences* 11 (4): 443-52.

Rongier, Sébastien. 2017. « Le Général Instin, les vies multiples du littéraire ». *Fabula Colloques*, février.

Routhier, Élisabeth. 2017. « Perspective intermédiale sur le motif de la disparition : enjeux d'une poétique de la remédiation chez Perec, Modiano et Nolan ». Thèse de doctorat, Montréal: Université de Montréal.

Ruffel, Lionel. 2016. *Brouhaha. Les mondes du contemporain*. EPUB. Lagrasse: Verdier.

Salaün, Jean-Michel. 2012. *Vu, Lu, Su. Les Architectes de l'information Face à l'oligopole Du Web*. Cahiers Libres. La Découverte.

Schöpfel, Joachim. 2009. « Introduction : Enjeux actuels de la communication scientifique ». *Les Cahiers du numerique* Vol. 5 (2): 9-14.

Schreibman, Susan, Raymond Georges Siemens, et John Unsworth, éd. 2004. *A Companion to Digital Humanities*. Malden, MA, Etats-Unis d'Amérique: Blackwell Publishing.

Schreibman, Susan, Ray Siemens, et John Unsworth. 2016. *A New Companion to Digital Humanities*. John Wiley & Sons.

Stiegler, Bernard. 1994. *La technique et le temps*. Paris, France: Galilée/Cité des sciences et de l'industrie.

Vitali-Rosati, Marcello. 2015a. « Éditorialisation : état de la recherche ». BlogPost. *Culture numérique*.

———. 2015b. « Éditeurs, arrêtez de prendre en otage la connaissance ! (1e catilinaire) ». *The Conversation*, octobre.

———. 2016. « Qu'est-ce que l'éditorialisation? » *Sens public*, mars.

———. 2018a. *On Editorialization: Structuring Space and Authority in the Digital Age*. Institute of Network Cultures. Theory on Demand 26.

———. 2018b. « Qu'est-ce que l'écriture numérique ? » *Sens public*, novembre.

Vitali-Rosati, Marcello, et E. SinatraMichael. 2014. *Pratiques de l'édition Numérique*. Parcours Numériques. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Vittu, Jean-Pierre. 1998. « Le Journal Des Savants et La République Des Lettres, 1665-1714 ». Thèse de doctorat, Paris 1.

———. 2001. « Qu'est-ce qu'un article au Journal des Savants de 1665 à 1714 ? » *in Revue Française d'Histoire du Livre*, n°s 112-113: p.129-148.

Willinsky, John. 2009. *The Access Principle: The Case for Open Access to Research and Scholarship*. The MIT Press.

Zacklad, Manuel. 2005. « Processus de Documentarisation Dans Les Documents Pour l'Action (DopA) : Statut Des Annotations et Technologies de La Coopération Associées (Nouvelle Version Corrigée) », mai.

———. 2012. « Organisation et architecture des connaissances dans un contexte de transmédia documentaire : les enjeux de la pervasivité ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 39 (décembre): 41-63. https://doi.org/10.4000/edc.4017.

———. 2019. « Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation ». *Communication langages* N 199 (1): 37-64.

Chapitre I

La revue format : enjeux et perspectives médiatiques

Chapitre I

Introduction

Qu'est-ce qu'une revue scientifique ? D'où vient ce format et comment a-t-il émergé ? Comment se positionne aujourd'hui la revue dans un écosystème du savoir bouleversé par la mutation des supports de connaissance ? Son histoire et sa mission originale peuvent-elles nous guider pour mieux opérer cette transformation numérique ? Peut-on, enfin, considérer que cette dernière procède d'une « remédiation » ainsi que l'on qualifie, dans la théorie des *media*, le processus de transformation, de mutation et d'adaptation d'un *media* face à l'émergence d'un nouvel environnement technique ?

La revue *media*

Un premier élément de réponse à ces questions consiste en effet à considérer que la revue est un *media*, défini d'abord comme un artefact éditorial de transmission du savoir parmi d'autres artefacts tels que la monographie, la thèse, la conférence, ou encore la notice encyclopédique. Mon champ d'étude, la revue scientifique en lettres et sciences humaines, est donc celui d'un *media* tel qu'il est travaillé par l'avènement de l'environnement et de la culture numériques. Or, à travers la revue comme *media* et artefact communicationnel, ma réflexion s'élargit de manière à penser la façon ou les façons dont le numérique remodèle la communication scientifique, et plus largement l'épistémologie sous-jacente.

En préambule d'un article de synthèse redessinant les passerelles théoriques entre les différentes études médiatiques[15] (Bardini 2016), Thierry Bardini insiste pour distinguer le *medium* et son pluriel *media*, des « médias » ou encore du « médium ». Le *medium/media* désigne pour l'auteur « les milieux, intermédiaires ou moyens de la communication, les opérateurs de médiation » (2016, sur Hypothesis), tandis que les « médias » se rapportent « aux "moyens de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores ou visuels" destinés à un public de masse » (2016, sur Hypothesis). Le « médium » quant à lui communique avec les esprits. Je reprends cette terminologie à mon compte, en apportant peut-être une nuance supplémentaire entre *medium* et *media*. Dans un

15. *« Cet article propose une perspective sur la théorie des media à la croisée des approches de l'écologie médiatique – inspirée des travaux fondateurs d'Harold Innis, Marshall McLuhan et Neil Postman, mais aussi de la médiologie française de Régis Debray et Daniel Bougnoux – et de l'archéologie médiatique – inspirée de Friedrich Kittler, Jussi Parrika et Erkki Huhtamo. »* (2016, sur Hypothesis)

contexte médiatique, j'associe le *medium* au support d'inscription, qu'il soit papier, pellicule argentique, bande magnétique. Le *media* constitue alors l'opérateur de médiation, c'est-à-dire encore l'instance qui assure la·les fonction·s de médiation. Pour mieux comprendre cette nuance, appliquons-la à mon sujet, la revue scientifique en lettres et sciences humaines : la revue scientifique est une instance éditoriale assurant à ce titre plusieurs fonctions dont la sélection, la validation, la production et la diffusion d'articles scientifiques. Actrice du secteur de la communication scientifique, la revue est un *media* en cela qu'elle assure l'enregistrement et la transmission de connaissances scientifiques auprès d'une communauté, dans une forme et une temporalité particulière. Depuis l'apparition des premières revues « électroniques » désormais qualifiées de « numériques », le *medium* des revues scientifiques peut être soit le papier, soit un support numérique décliné en différents formats. Si certaines revues se révèlent spirituelles, aucune n'est médium, et aucune ne s'est distinguée comme média de masse. Ce qui me semble essentiel avec la notion de *media* réside dans la relation du *media* à son milieu. Je reviendrai sur la notion de milieu dans le troisième chapitre de la thèse, en lien avec une approche écologique de l'écriture.

Comme tout *media*, la revue a tendance à s'ignorer en tant que tel : le *media* se fait transparent en focalisant l'attention sur un élément qui lui est propre. En l'occurrence, dans le cas de la revue, cette réduction s'opère au profit du format. C'est donc par le biais de la notion de *format* que j'aborderai la revue dans ce premier chapitre, dans une perspective résolument info-communicationnelle où seront discutées les dimensions historique, technique et matérielle, sociologique et épistémologique de la *revue media*.

Comme je le montrerai, le format de la revue périodique, indissociable de son unité éditoriale, l'article, est né de pratiques d'écriture spécifiques à une époque : l'écriture épistolaire. Celle-ci constituait la forme de production et d'échange de connaissances la plus efficace lors de la République des lettres. Or l'innovation éditoriale qu'a été la création des périodiques a donné lieu à une double dynamique, d'une part de formalisation des modes d'écriture et de lecture, et d'autre part d'institutionnalisation des formats *article* et *revue* comme formes essentielles de la communication scientifique. Cette dynamique a été jusqu'à aujourd'hui constitutive de la production de l'autorité et de la légitimation dans la publication scientifique. Je montrerai

en quoi cette dynamique s'est désormais grippée, aussi bien sur le plan scientifique (en raison, notamment, des travers de l'économie de la publication scientifique) que sur le plan de l'innovation et de la pluralité éditoriale, comme en témoignent par exemple les modèles éditoriaux très contraignants des plateformes de diffusion.

En effet, la marchandisation qui était déjà à l'œuvre dès les premiers périodiques savants s'est brusquement intensifiée dans la seconde moitié du siècle dernier. Elle a conduit à la concentration éditoriale et a introduit dans la vie académique une injonction croissante à la publication, modifiant les enjeux et la nature même de la publication. Or l'avènement du numérique a fait émerger de nouvelles pratiques de lecture et d'écriture, notamment dans le monde académique, mettant à jour le déphasage croissant du format de la revue avec ces pratiques émergentes. Je montrerai que ce déphasage est autant éditorial qu'institutionnel, et constitutif d'un biais épistémologique dans le champ des lettres et sciences humaines.

De fait, n'y a-t-il pas là matière à poser l'hypothèse d'un *moment* similaire à celui qui a vu l'apparition des périodiques savants ? Comment repenser alors la revue à la lumière de son histoire médiatique ? Comment la revue se *remédiatise*-t-elle dans ce *moment* caractérisé par l'environnement et la culture numérique ? Enfin, comment cette remédiation vient finalement questionner une certaine conception récente de la revue, engluée dans son format ?

Prendre soin de la chaine de production de l'écrit

Au moment où le support d'écriture et de lecture est si radicalement transformé, je soutiens qu'il relève de la responsabilité de l'institution de « prendre soin » de la chaine de production de l'écrit. Les institutions en général existent par et pour les inscriptions qu'elles sont censées garantir : registres, rapports, mémoires, archives, catalogues, index, inventaires, nomenclatures, formulaires, etc. L'écrit est au cœur du fonctionnement de l'institution, c'est à la fois *ce sur quoi elle repose* (sa condition d'existence), et *ce qu'elle certifie* (sa raison d'être). À cela s'ajoute, pour l'institution scientifique, *ce qu'elle étudie*.

Là où certaines institutions trouvent leur stabilité et leur pérennité dans une nécessaire inertie vis-à-vis de ses écrits et de ses inscriptions, l'institution académique a cette particularité de devoir adopter une position réflexive sur ses écrits, mais aussi sur la chaîne de production de l'écrit, dont les processus contribuent à la légitimation. On retrouve ce projet scientifique dans les approches de certaines disciplines dont l'épistémologie des sciences, l'archéologie des savoirs, ou encore l'histoire du livre. Mais pourquoi reléguer à certaines spécialités un aspect aussi primordial de la légitimité des savoirs ?

Assumer cette réflexivité participe à la consolidation de la légitimité des écrits, et par conséquent de l'institution qui les produit. Au contraire, abandonner cette dernière préoccupation équivaut en quelque sorte à couper son cordon d'alimentation. En tant que garante des écrits et de l'écrit, l'institution ne peut légitimement exister que si elle accompagne les pratiques et les techniques d'écritures, les analyse et en prescrit de nouvelles.

Plus que pour toute autre institution, la recherche sur la chaîne de production de l'écrit scientifique constitue ensemble sa mission, sa raison d'être et la condition de sa survie.

C'est ainsi, en tout cas, que nous considérerons l'institution, dans cette vision idéale et paradoxale d'une institution garante des écrits qu'elle assure en les stabilisant, en les analysant et en les interprétant, mais qui dans le même temps ne peut exister que dans la dynamique d'une remise en question de l'écrit, de sa chaîne de production et des techniques intellectuelles qui lui sont associées. C'est la condition pour ne pas confondre la conservation *des* écrits avec la conservation *de l'*écrit.

> Certes, notre outillage intellectuel se nourrit des interrogations que l'on porte à son sujet : l'analyse, explicite ou non, de la façon dont l'écriture agit sur elle-même accroît de façon surprenante nos capacités à comparer, imaginer, synthétiser. Mais, étudier cette réflexivité, profiter de sa dynamique, c'est évidemment aussi s'y engager soi-même: adopter une posture de recul face à l'instrument

> essentiel à la construction de notre pensée transforme notre représentation du monde, l'organisation de nos raisonnements. (Guichard 2002, Introduction)

La réflexivité intrinsèque de cette démarche est nécessairement une mise en danger de l'institution, dans la mesure où elle se doit de constamment réévaluer ce qui la structure. Cela nécessite la cohabitation complexe de deux approches antagonistes, une approche *conservatrice* de protection[16], et une vision basée sur le soin (« prendre soin »), le doute, la remise en cause. Cette vision tend nécessairement à l'évolution et à l'innovation de l'écrit, de son milieu et de ses techniques.

16. Conservation qui tend parfois à l'*enclosure* des écrits et de leurs techniques intellectuelles, comme le montre Guichard en conclusion de la seconde partie de sa thèse (2002, sur Hypothesis).

Cela constitue donc pour l'institution un projet continu, autrement dit un champ de recherche, qui ne peut se réaliser que dans l'expérimentation et la conception de nouveaux processus de production. Confronté à l'introduction de l'informatique au prestigieux département de Lettres de l'ENS[17], Éric Guichard considère l'expérimentation – dans son cas d'étude, la conception et l'édition d'un site web scientifique – comme le moyen de « rapprocher le document [l'écrit] des outils et méthodes qui en ont permis la conception ». Pénétrant péniblement l'ENS en 1998, Internet, en tant que milieu technique numérique, venait en effet « réhabilite[r] les aspects obscurs, non-dits, de la production scientifique que sont les outils et méthodes ». (Guichard 2002)

17. l'École Normale Supérieure.

Finalement, c'est dans cet effort de réflexion et de conception d'une « chaine de production de l'écrit » que pourra s'esquisser l'élaboration d'un modèle épistémologique articulant l'édition, la publication, la recommandation (légitimation, certification), l'évaluation, l'écriture et la consultation. Il conviendrait ainsi d'accompagner des innovations éditoriales susceptibles de faire émerger de nouveaux formats de communication scientifique, plutôt que de consolider des formats anciens dans des schémas contraints qui ne souffrent que des évolutions à la marge. De même que la pratique épistolaire au 17ème siècle a été le terreau de l'émergence d'un format éditorial de communication scientifique entièrement nouveau, peut-on envisager l'hypothèse d'un format conversationnel se basant sur les pratiques conversationnelles émergentes dans l'espace numérique ? Les revues ont-elles la latitude nécessaire pour renouer avec l'innovation éditoriale qui les caractérisait et pour réinventer les formes de la communication savante ?

Pour aborder ces problématiques, ce premier chapitre propose un premier parcours en quatre parties. La première décrit la naissance historique de la revue et établit comment l'article et la revue se sont formalisés tout en instituant les bases de la légitimation propres à l'édition scientifique moderne. La seconde partie confronte l'édition scientifique au *moment numérique*, pour en examiner les déphasages et pour poser les enjeux et les défis qu'elle doit relever. Je proposerai ensuite le cadre théorique dans lequel je m'inscris, invoquant notamment la pensée intermédiale pour envisager le renouvellement de la revue comme une « remédiation ». La dernière partie s'appuiera sur le cas d'un dispositif d'éditorialisation utilisé dans le cadre d'une conférence scientifique, dont l'analyse laisse entrevoir une forme nouvelle de communication scientifique. Sur la base des réflexions proposées par Louise Merzeau à l'aune de la théorie de l'éditorialisation de Marcello Vitali-Rosati, je poserai les premiers éléments d'un format conversationnel pour l'édition scientifique.

Chapitre I

Au 17ème siècle, la naissance d'un format éditorial

S'imposant en quelques dizaines d'années comme un pilier essentiel de la communication scientifique, l'émergence du périodique savant constitue un tournant épistémologique majeur pour la science moderne (Peiffer et Vittu 2008, 281). J'appuie mon analyse sur les travaux approfondis que Jean-Pierre Vittu a réalisés à propos du *Journal des savants*, à partir desquels il met en évidence l'impact épistémologique du périodique[18], en tant que forme éditoriale innovante.

18. *« Notre problématique envisage le Journal des savants comme une forme éditoriale dont les conditions de production et la matérialité même suscitèrent des positions stratégiques nouvelles dans les champs du savoir et induisirent des recompositions de leur configuration. »* (Vittu 2002a, 181)

Cette étude nous éclaire sur ce moment de l'histoire, crucial pour la science moderne, où la communauté savante se dote d'un nouveau mode de communication. En tant que *media*, c'est-à-dire en tant qu'« opérateur de médiation » (Bardini 2016, sur Hypothesis) et de communication – ici scientifique – la revue se définit d'abord par son format éditorial : une compilation de textes courts rassemblés en un *feuillet*, diffusée de manière périodique selon une temporalité plus ou moins rapprochée. Cette forme, expérimentale en premier lieu, va progressivement se normaliser et adopter des pratiques communes d'un éditeur à l'autre. Quels ont été les enjeux notamment épistémologiques de ce processus de formalisation qui a façonné la revue et son corollaire, l'article ? Comment ces deux formats ont-ils servi les fonctions originales que s'étaient données les fondateurs, et quelles en ont été les implications en matière de diffusion des connaissances, mais aussi du point de vue de leur production ?

Dans cette partie, je chercherai à mettre en évidence la conjonction entre les processus de formalisation éditoriale, de légitimation et d'institutionnalisation. Partant de la *forme* originale du premier périodique savant, la *revue media* subsiste et s'impose par un *format*, c'est-à-dire par la formalisation des formes périodiques qui émergent de manière concomitante à la fin du 17ème siècle. Ce processus, relativement rapide dans le contexte technique et matériel pré-industriel, est habité de tensions systématiques entre la dimension formaliste de la revue, de ses contenus et finalement des savoirs qu'elle véhicule, et la dimension expérimentale et

créative, dont l'un des premiers enjeux fut de favoriser et d'élargir la « grande conversation scientifique »[19] assurée jusqu'alors par la République des lettres.

Cette histoire essentielle nous permet de mieux comprendre les protocoles éditoriaux actuels et les modalités de l'autorité et de la légitimation scientifique. Mais ce moment particulier du 17ème siècle laisse également transparaître une certaine similitude avec notre moment contemporain. En effet, l'explosion des pratiques d'écriture et des formes de communication actuelle se traduit, comme à l'époque, par une innovation éditoriale mettant en tension à la fois la diversification des formes et leur institutionnalisation. Or, on peut observer cette innovation éditoriale dans les différents formats nés sur le web depuis une vingtaine d'années, mais finalement assez peu dans les revues savantes. Quelque 350 ans après la naissance du *Journal des Savants*, la revue reste-t-elle un lieu de prédilection pour l'innovation éditoriale ? À l'heure de l'*édition en réseau*, existe-t-il d'autres espaces et instances susceptibles d'accueillir et de formaliser les pratiques communicationnelles émergentes ?

19. Jean-Claude Guédon s'appuie sur ce terme à plusieurs reprises pour parler de la science « globalement et mondialement » comme d'une « Grande Conversation » (Kauffmann 2010). Je reprends à mon compte cette idée de la grande conversation comme image de la « communication scientifique [...] qui, à travers le temps et l'espace, noue et structure le territoire mondial de la recherche » (Guédon 2014, sur Hypothesis).

le *Journal des Savants* : les fondements de la communication savante périodique

En 1665 naît le premier périodique scientifique, le *Journal des Savants*, lancé par Denis de Sallo (1626-1669). L'entreprise voit le jour dans le contexte intellectuel hérité de la République des lettres dont la communauté de savants et de lettrés s'attachait à cultiver le savoir, mais aussi à le communiquer, le transmettre et le diffuser (Volpe et Schopfel 2013). Jusqu'à la seconde moitié du 17ème, la *République* perdure en Europe grâce à une intense correspondance personnelle entre les membres des cercles savants. Dans l'esprit de partage et d'ouverture caractéristique de cette communauté, l'information scientifique transitait alors essentiellement par voie postale, au travers des frontières linguistiques et géographiques, transgressant ainsi les frontières sociales, politiques et religieuses[20].

L'initiative de Denis de Sallo est d'abord l'entreprise privée d'un magistrat et homme d'affaires évoluant « à la confluence des cercles administratifs, mondains et savants » (Vittu 2002a, 181-82). L'initiative personnelle va rapidement s'émanciper de son créateur et adopter un fonctionnement plus

20. Cette transgression n'est pas sans rappeler une certaine *contamination* des disciplines et des communautés de savoir entre elles, y compris hors du monde académique, contamination favorisée également par une plus grande circulation des connaissances à l'ère numérique. J'y reviendrai d'ailleurs dans le dernier chapitre.

collégial, à partir duquel le format périodique savant pourra progressivement s'institutionnaliser au fil des années, parallèlement à l'essor de la légitimité du *Journal*.

Le pendant anglophone du *Journal des Savants* est lancé quelques mois plus tard au sein de la *Royal Society* de Londres par Henry Oldenburg (1619-1677), diplomate et homme de sciences d'origine allemande. Le *Philosophical Transactions* institue dès sa création, dans le prologue du premier numéro[21], quatre missions dont les modalités évolueront avec le temps, mais qui resteront jusqu'à aujourd'hui les principales fonctions éditoriales des revues scientifiques dans l'élaboration des connaissances : l'enregistrement, la certification, la diffusion et l'archivage (Volpe et Schopfel 2013). Ces fonctions médiatrices de l'instance revue sont-elles encore d'actualité ? Que deviennent-elles une fois la revue devenue numérique ? Comment le changement de *medium* bouleverse-t-il les fonctions du *media* ?

Vittu souligne l'émergence progressive, « par touches successives », de la forme éditoriale du périodique, et la caractérise « par une publication régulière d'éléments, les articles, destinés à constituer un recueil enrichi de diverses annexes qui en facilitaient l'utilisation »[22] (Vittu 2002a, 189).

À ses débuts, c'est-à-dire avant que sa forme éditoriale ne soit établie et ne s'institutionnalise, le périodique apparait dans un premier temps à la communauté de la *République* comme le moyen d'élargir ses correspondances privées à de très nombreux lecteurs. Mais la fonction du périodique ne s'arrête pas à la seule communication des travaux récents, elle devient un *instrument* de savoir au cœur des pratiques d'écriture et de lecture.

> L'organisation du Journal comme chambre d'écho des lettrés et des savants, la multiplication des périodiques inspirés de son modèle, enfin la création d'outils facilitant sa consultation, témoignent de la construction d'un instrument nouveau dont l'utilisation bouleversa sensiblement les usages de la République des Lettres. (Vittu 2002b, 349)

21.

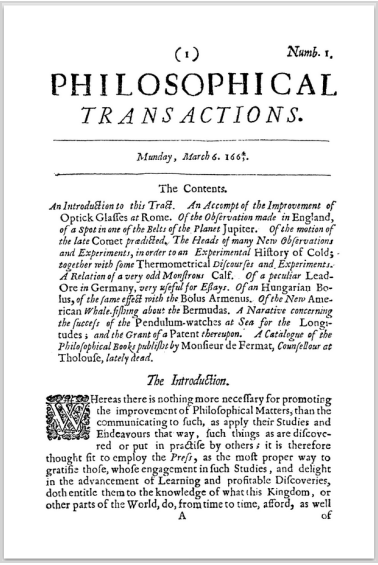

(1) Numb. 1.

PHILOSOPHICAL
TRANSACTIONS.

Munday, March 6. 166⅝.

The Contents.

An Introduction to this Treat. An Accompt of the Improvement of Optick Glasses at Rome. *Of the Observation made in* England, *of a Spot in one of the Belts of the Planet* Jupiter. *Of the motion of the late* Comet *predicted, The Heads of many New Observations and Experiments, in order to an Experimental* History of Cold; *together with some* Thermometrical *Discourses and Experiments. A Relation of a very odd Monstrous* Calf. *Of a peculiar* Lead-Ore *in* Germany, *very useful for Essays. Of an* Hungarian Bolus, *of the same effect with the* Bolus Armenus. *Of the New* American *Whale fishing about the* Bermudas. *A Narative concerning the success of the* Pendulum-watches *at Sea for the* Longitudes; *and the Grant of a* Patent *thereupon. A Catalogue of the Philosophical Books published by* Monsieur de Fermat, *Counsellour at* Tholouse, *lately dead.*

The Introduction.

Whereas there is nothing more necessary for promoting the improvement of Philosophical Matters, than the communicating to such, as apply their Studies and Endeavours that way, such things as are discovered or put in practise by others; it is therefore thought fit to employ the *Press*, as the most proper way to gratifie those, whose engagement in such Studies, and delight in the advancement of Learning and profitable Discoveries, doth entitle them to the knowledge of what this Kingdom, or other parts of the World, do, from time to time, afford, as well

A of

Aperçu de l'introduction au premier numéro du Philosophical Transactions (« The Introduction » 1665)

22. *« Les rédacteurs qui se succédèrent à la tête du Journal des savants de 1665 jusqu'à la retraite de Jean-Paul Bignon, mirent en place par touches successives une nouvelle forme éditoriale, celle du journal savant qui se caractérise par une publication régulière d'éléments, les articles, destinés à constituer un recueil enrichi de diverses annexes qui en facilitaient l'utilisation. »* (Vittu 2002a, 189)

Conformément aux objectifs des fondateurs, la revue devient aussi le moyen de s'assurer et de protéger la primeur d'une découverte ou d'une invention, et ce bien plus efficacement que les actes des académies, dont la temporalité ne peut rivaliser avec la fréquence de publication des périodiques.

Il y a alors un double mouvement à l'œuvre dans les missions que se sont données les revues scientifiques. En effet, que ce soit l'élargissement du lectorat ou l'enregistrement et la certification des contenus, la revue devient une instance de légitimation des connaissances au sein de la communauté des savants.

> Au-delà de ces activités de cabinet, le développement des journaux savants suscita de nouveaux usages au sein de la République des Lettres. Nouveaux instruments de divulgation des découvertes les périodiques devinrent bientôt l'un des moyens d'acquérir une position dans la communauté savante, ce que les académies constituées envisagèrent avec une certaine réserve. Productions éphémères, volantes, au contenu mélangé, ils se transformèrent en instruments privilégiés du travail savant grâce à des prolongements, qui eux-mêmes induisirent des réorganisations des bibliothèques et de recompositions du savoir. (Vittu 2002b, 367)

Le rôle de la revue n'est pas celui d'un simple intermédiaire. Elle est le vecteur matériel d'un contenu certes, mais plus important, elle en est le vecteur symbolique, car elle y adjoint la légitimité nécessaire à sa réception. En ce sens, la revue scientifique acquiert bien le statut *media*. Comme on le verra, cette légitimité s'est construite de concert avec le format de l'article de revue, et plus largement avec le format de la revue. En formalisant un modèle éditorial de communication scientifique, les revues se sont dotées d'une matérialité concrétisant le processus d'institutionnalisation, tant des contenus qu'elle est chargée de véhiculer que de la revue comme modèle éditorial. On le voit notamment avec l'adoption du terme *article* désignant une forme éditoriale de plus en plus normalisée comme en témoigne l'étude menée encore une fois par Vittu (2001, 137) sur l'évolution des titres des articles. L'institutionnalisation se manifeste également dans la

reconfiguration des disciplines[23] telle qu'elle s'est exercée corrélativement à la spécialisation des périodiques, pendant laquelle ceux-ci se sont dotés d'index et d'éléments de repérage pour permettre au lecteur de s'orienter.

23. *« [E]n soulignant la démarche d'un groupe de savants, en créant des liens entre divers problèmes résolus par les mêmes méthodes et en nommant ses membres, les journaux font aussi émerger de nouvelles disciplines — l'analyse dans les Acta eruditorum de la fin du 17eme siècle — dont la reconfiguration, tel qu'on peut la suivre dans les index annuels, change sans cesse. »* (Peiffer et Vittu 2008, 299)

La fabrique de l'autorité

Facilement attaquable (et donc régulièrement attaqué) pour ses positions critiques jugées trop personnelles, le rédacteur du *Journal* se voit *épaulé* en 1687 suite à la décision du Chancelier par un « bureau de rédacteurs », composé de lettrés et de savants, pour répondre aux critiques de partialité dont faisait l'objet le *Journal*. Ce *bureau* tente alors d'attribuer au périodique d'un côté une position plus neutre et moins controversée que celle du rédacteur unique et, de l'autre, une responsabilité éditoriale plus engagée et moins diffuse que celle de la « compagnie des gens de lettres » qui venait cautionner les contributions par l'intermédiaire d'un membre reconnu de la République des lettres. Neutralité et responsabilité : les ingrédients de la fonction éditoriale scientifique se mettent en place et s'*inscrivent* dans le dispositif de la revue (Vittu 2002b).

Avec la formalisation de l'article comme objet éditorial à travers la normalisation de la référence bibliographique, mais aussi à travers l'engagement de la responsabilité éditoriale, on assiste à une évolution de l'autorité. Viendra d'abord la légitimation du travail de rédacteur et du journal lui-même puis, une fois cette légitimité reconnue, celle des auteurs et enfin des articles eux-mêmes. On le voit, le processus de normalisation va de pair avec celui de l'institutionnalisation. Cette imbrication très fine des processus permet aux marqueurs éditoriaux de *faire dispositif*. L'édition devient alors le lieu de fabrique d'une autorité, incarnée par les normes éditoriales et figurée par la fonction éditoriale. Grâce à son dispositif éditorial, le *Journal des savants* acquiert un statut d'autorité, en tant qu'acteur central dans le paysage savant de l'époque. Cette autorité est celle d'un format et d'une inscription normalisée, ayant démontré l'efficacité et la légitimité du périodique comme nouvel objet éditorial. Elle peut alors s'appliquer par extension à toute revue adoptant les mêmes principes éditoriaux.

À la fin du 17ème siècle, le nombre de revues scientifiques explose. En 1684, vingt ans seulement après les premiers numéros du *Journal des Savants*, Pierre Bayle écrit dans la préface de la première édition du périodique *les Nouvelles de la république des lettres*[24] :

> « On a trouvé si commode & si agréable le dessein de faire sçavoir au Public, par une espèce de Journal, ce qui se passe de curieux dans la République des Lettres, qu'aussitôt que Monsieur Sallo, Conseiller au Parlement de Paris, eut fait paroître les premiers essais de ce Projet au commencement de l'année 1665, plusieurs Nations en témoignèrent leur joye, soit en traduisant le Journal qu'il faisoit imprimer tous les huit jours, soit en publiant quelque chose de semblable. Cette émulation s'est augmentée de plus en plus depuis ce temps-là ; de sorte qu'elle s'est étendue non seulement d'une Nation à une autre, mais aussi d'une science à une autre science. Les Physiciens, & les Chymistes ont publié leurs Relations particulières ; la Jurisprudence, & la Médecine ont eu leur Journal ; la Musique aussi a eu le sien ; les Nouvelles Galantes diversifiées par celles de Religion, de Guerre, & de Politique ont eu leur Mercure. Enfin on a vu le premier dessein de Monsieur Sallo executé presque par tout en une infinité de manières. » (Pierre Bayle, Nouvelles de la République des Lettres. Préface. mars 1684) (Vittu 2002a)

Le succès des premières initiatives éditoriales, bien que poursuivant des ambitions parfois personnelles, atteste du vide qu'il y avait alors à combler au sein de la communauté des lettrés. Car en densifiant les échanges et en les structurant en un format éditorial, les périodiques n'ont pas seulement prescrit de nouvelles pratiques d'écriture, ils ont aménagé un nouvel espace dont la communauté s'est emparée pour s'organiser. Parce qu'ils répondaient parfaitement à l'économie et aux pratiques de communication de l'époque, les formats du périodique et de l'article ont fourni une structure spatiale viable et opérante au service d'un collectif.

24. Pierre Bayle (1647-1704) est philosophe et écrivain. Il crée *les Nouvelles de la république des lettres* en 1684.

De la correspondance à l'article : première formalisation

L'apparition du terme *article* pour identifier les parties de texte de périodique date du milieu des années 1680, lorsque Pierre Bayle intitula « article » chacun des segments numérotés de ses *Nouvelles de la République des Lettres*. Les libraires d'Amsterdam l'imitèrent rapidement pour parfaire leur contrefaçon du *Journal des savants*. Les rédacteurs du *Journal* vont progressivement adopter une formalisation de l'article, mais sans en adopter le terme. Il faut cependant attendre 1711 pour que l'« article » rentre dans le langage courant et désigne une partie de périodique scientifique (Vittu 2001, 148).

Dans un premier temps, les contributions aux périodiques sont définies par leur structure et leur composition, que ce soit un *extrait*[25] ou un *mémoire*, et sont adossées à une « autorité » venant cautionner la contribution de l'auteur. Les éléments éditoriaux qui accompagnent les contributions sont minimaux. Le périodique est alors une simple suite continue de textes, de segments simplement séparés par un titre lui-même non normalisé.

25. L'*extrait* désigne un résumé ou une recension d'un ouvrage.

L'étude des titres de segments dans le *Journal des savants* est éloquente sur la progression vers un formalisme et une professionnalisation de la référence, intégrant par étapes tout ce qui constitue aujourd'hui une notice bibliographique : auteur de l'*extrait*, mention du lieu et de la date d'édition, indication du nombre de pages de l'ouvrage recensé, son format et le nom de son éditeur. D'un titre souvent accrocheur imprimé sur trois lignes en 1665 et reflétant les pratiques épistolaires entre lettrés, il passe à huit lignes en moyenne en 1714. Une première explication est d'ordre commercial, le rédacteur essayant de s'attirer les faveurs des libraires pour obtenir les derniers ouvrages. Une autre explication est d'ordre éditorial tant la formalisation des titres participe à la construction sur le temps long d'une matière scientifique mieux référencée et donc plus exploitable.

Le format « article » s'accompagne par ailleurs d'éléments éditoriaux outillant la lecture[26]. Les index, les tables des matières – dont les Tables annuelles – ou les références bibliographiques, constituant l'*appareil critique* propre à l'édition scientifique, se normalisent dans leurs formes et sont progressivement adoptés par l'ensemble de l'édition savante de

26. *« Du point de vue éditorial, un tel article se caractérise comme un segment d'un imprimé rapidement produit, soumis à la loi de la nouveauté et qui accède au marché de long terme par l'adjonction de plusieurs appareils d'indexation, grâce auxquels cet ouvrage clos se transforme alors en un magasin de matériaux ouvert au choix du lecteur. »* (Vittu 2001, 148)

l'époque. Ces marques de repérage et de navigation deviennent « les moyens d'une quête parmi les savoirs et les observations accumulées au fil des semaines, puis des mois » (Vittu 2002b, 377).

L'art de la contrefaçon : l'éternel enjeu de la diffusion

Témoin du succès des tout premiers titres, la contrefaçon, en particulier hollandaise[27], permit notamment au *Journal des savants* d'élargir considérablement sa diffusion en Europe centrale et en Europe de l'Est, dès la première année de parution. L'histoire de cette contrefaçon est intéressante à plus d'un titre.

27. Par Daniel Elzevier (1626-1680), de la célèbre famille de typographes et d'imprimeurs néerlandais.

Premièrement sur le plan juridique, où l'on comprend que le privilège royal accordé au rédacteur et au libraire ne pouvait protéger ces derniers que sur un territoire limité, puisque des contrefaçons apparaissent également en Aquitaine. Hors de la juridiction du Roi, à Amsterdam par exemple, tout contrefacteur était considéré dans son bon droit lorsqu'il entreprenait la réimpression et la vente de nouveaux textes. À tel point que le premier contrefacteur s'emparant d'une œuvre ou d'un périodique s'en assurait l'exclusivité, absolument respectée par ses confrères.

> Une édition hollandaise copiant une édition parisienne avec privilège peut ainsi, selon l'extension que l'on donne au concept de contrefaçon, être réputée soit contrefaite soit seulement réédition, puisque le droit de copie français n'est pas opposable aux autorités des Pays-Bas. Une convention signée en 1710 par cinquante-quatre libraires hollandais accordait même au premier contrefacteur d'un ouvrage étranger une espèce de droit de copie moral reconnu par ses confrères ! (Moureau et Darnton 2006, 141-42)

Deuxièmement sur le plan économique, les limites matérielles et financières de l'imprimeur[28] empêchent une plus large circulation, alors limitée aux grands centres universitaires d'Europe de l'Ouest et du Sud et aux canaux diplomatiques. Ainsi, l'impression contrefaite du *Journal* dans une ville marchande comme Amsterdam entraîne sa circulation sur des réseaux marchands bien plus vastes, moins érudits et à moindre coût. Cet aspect

28. L'imprimeur Cusson du *Journal des Savants* ne possède alors qu'un petit nombre de presses.

économique reflète en passant les enjeux de pouvoir et d'occupation qui émergent en même temps qu'un nouveau territoire symbolique se met en place.

Sur le plan éditorial, le monopole (limité matériellement) de l'impression fait également obstacle à la diversification des formes éditoriales telle que la pratiquait l'imprimeur hollandais. C'est ainsi que le format adopté pour la contrefaçon consistait en des recueils annuels, dans une édition plus petite (*in-douze* habituellement au lieu des coûteuses éditions parisiennes *in-quarto*), transformant l'instrument d'information éphémère qu'était le périodique dans le Royaume en un ouvrage de référence à l'extérieur (Vittu 2002a).

Cependant, la conversion éditoriale du format périodique en recueil annuel n'est pas le simple fait d'une contrefaçon différée. Elle vient s'inscrire dans le projet initial des fondateurs des revues pour une véritable construction de connaissances. Les travaux de Vittu montrent ainsi comment le *Journal des savants* avait dès le début adopté une pagination continue d'un numéro à l'autre, préfigurant la constitution de recueils de numéros. Vittu décrit également l'instauration progressive d'instruments éditoriaux entièrement tournés vers la structuration des connaissances facilitant la recherche et la découverte : index, différentes tables des matières, sommaires, formalisation des références. À ce propos, les méthodes d'indexation utilisées par l'éditeur parisien et les contrefacteurs hollandais divergent, le premier élaborant des tables analytiques reflétant une vision davantage encyclopédique d'accès aux savoirs, les seconds adoptant une approche bibliographique (Vittu 2001, 148). Vittu va d'ailleurs montrer que la réception du *Journal* et des périodiques en général s'accompagne d'un renouvellement des pratiques savantes, de la lecture à l'écriture, outillées par ces nouveaux instruments (Vittu 2001, 142), et d'un élargissement à de nouveaux publics (Peiffer et Vittu 2008, 299).

À ce stade, une citation de Vittu fait ressortir des éléments de continuité entre la naissance au 17ème d'un nouveau format de communication scientifique, et l'émergence aujourd'hui de nouvelles formes d'écriture et d'édition :

> « D'un point de vue éditorial, l'article est un segment d'un imprimé. Il est produit rapidement, soumis à la loi de la nouveauté, accède au marché de long terme par l'adjonction de plusieurs appareils d'indexation. L'ouvrage clos se transforme alors en un magasin de matériaux ouvert au choix du lecteur. Par ses origines juridiques, le mot article rend bien compte de cette articulation d'une rhétorique acceptée par la communauté savante et d'un appareil offrant la possibilité d'une lecture aléatoire du journal savant en plus de sa lecture séquentielle. » (Vittu 2001, 148)

On a dans cette formulation tous les éléments d'une maîtrise des flux informationnels par l'indexation et le traitement de l'information : la fragmentation, les métadonnées, la diversification des parcours de lecture jusqu'à l'intégration de la longue traîne. L'analogie avec les pratiques éditoriales actuelles est frappante et l'on pourrait rapprocher l'émergence de ces nouveaux objets éditoriaux que sont l'article et la revue au 17ème siècle comme une réponse à la saturation attentionnelle consécutive de l'imprimerie. Alors qu'émergent aujourd'hui de nouvelles pratiques et de nouveaux formats éditoriaux, dans le sens notamment d'une fragmentation des artefacts institués, on peut raisonnablement envisager une institutionnalisation de ces formats, de la même manière que le périodique s'est imposé, a légitimé et institutionnalisé le format épistolaire caractéristique de la République des lettres.

Les appropriations du périodique par la communauté savante

Comment l'article et le périodique ont-ils transformé le travail des savants, et notamment l'écriture ? L'étude de Peiffer et Vittu (2008) décrit la façon dont les savants et les lettrés se sont approprié les revues savantes de multiples manières, pour leur travail de recherche, pour résoudre des controverses ou pour construire leur légitimité[29]. Que les journaux soient considérés « comme des moyens d'information, des sites de production des savoirs ou des instruments stratégiques », la communauté savante se les ait appropriés au point de modifier ses pratiques d'écriture, voire les modalités de la preuve[30].

29. *« Du côté des savants, ils sont nombreux à se saisir de la nouvelle forme de communication qui s'est mise en place à la fin du 17eme siècle. Ils ont recours aux journaux savants pour y puiser des informations, pour faire connaître les résultats de leurs recherches, ou pour commenter, étendre et critiquer ceux de leurs collègues. »* (Peiffer et Vittu 2008, 289)

30. C'est le cas par exemple en mathématiques où, progressivement, les éléments de démonstration sont systématiquement intégrés pour « énoncer explicitement la solution d'un problème » (2008, 298).

Sur le plan communicationnel, les périodiques savants se sont imposés comme un élément central dans la constitution des communautés scientifiques. En effet, les périodiques ne publient pas seulement des productions scientifiques telles que « des observations, des récits d'expérience scientifique, des réflexions théoriques », mais aussi « des débats et nouvelles du monde savant, comme de ses institutions ». Les auteur·e·s de l'étude affirment ainsi que, au-delà du travail de recherche lui-même, les périodiques constituent « une forme de communication qui prospéra au point de devenir, dès le 19ème siècle, dominante pour les sciences » (2008, 281).

Sur le plan intellectuel, l'étude montre que les revues sont devenues un véritable outil de travail, aux nombreux usages[31]. Les témoignages de fébrilité de certains savants pour se procurer les dernières livraisons démontrent à quel point les périodiques sont devenus indispensables – « un véritable enjeu scientifique » – à l'activité du lettré. L'étude pointe par exemple la « pratique assez courante de collecte plus ou moins systématique d'une information spécialisée dans des journaux savants comme en témoignent les recueils réalisés à la fin du 17ème siècle » (2008, 291). Ces recueils d'extraits sont utilisés pour l'étude privée, mais dépassent aussi la table du chercheur en s'invitant dans les cours d'université sous forme de compilations[32].

Les périodiques sont également appréciés pour leur fonction de sélection, remède à l'abondance des publications qui caractérise (déjà) l'époque. C'est d'ailleurs sur cette fonction éditoriale nouvelle que s'établira bientôt une partie de la légitimation des savants.

La périodicité rapide des publications confère enfin aux savants la capacité nouvelle de se répondre publiquement les uns les autres, de s'appuyer sur les précédents, de réinterpréter un texte à la lecture d'un autre, etc. Peiffer et Vittu identifient là « le cœur du travail que la forme périodique permet » (2008, 294). On le voit par exemple avec les recueils d'extraits, véritable « matériau » pour la recherche, quand, recopiés à la main et annotés, ils font l'objet d'une nouvelle publication[33].

31. *« Qu'ils les utilisent pour publier leur recherche, pour s'informer ou pour des raisons stratégiques, dès la fin du 17eme siècle, les savants, même si certains prétendent honnir les journaux, s'approprient pleinement ce nouvel outil de communication scientifique — bien qu'il en fassent des usages différents. Ainsi, la richesse des multiples manières dont les savants se sont approprié les possibilités offertes par la forme périodique est considérable. »* (2008, 290)

32. *« Comme le suggère le témoignage de Bodenhausen qui apprenait l'analyse leibnizienne pour son propre plaisir, [les compilations] nourrissaient l'étude privée des savants. Ou leur enseignement, comme c'est le cas pour Antonio Vallisnieri qui utilisait systématiquement des extraits tirés de plusieurs journaux savants (qui pourtant ne se trouvaient pas à la bibliothèque universitaire), pour enrichir ses cours de médecine à l'université de Padoue. »* (2008, 291)

33.

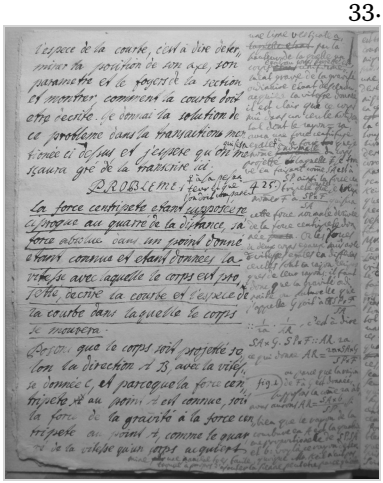

Annotations par Johann Bernoulli d'une copie manuscrite de l'article de John Keill, « Défense du Chevalier Newton » paru dans le Journal littéraire 8 (1716), p. 418-433. [Bibliothèque universitaire de Bâle, LI a 14, fol. 5 V o] (Peiffer et Vittu 2008, 293).

> Ainsi, une méthode est élaborée et publiée dans un journal, le mémoire est repris et critiqué, cette critique elle-même étant soumise à une nouvelle critique à laquelle d'ailleurs il y aura réplique. (2008, 295)

Or le périodique, en tant que format, n'est pas neutre. Les auteur·e·s relèvent ainsi à propos de la relation entre la conversation scientifique et les modalités éditoriales de la production scientifique, que « la publicité des débats, lorsqu'il y a désaccord, voire controverse, change les termes de ces débats » (2008, 298). Cela vient suggérer une certaine performativité de la revue scientifique et de sa fonction de médiation sur les connaissances et les controverses qu'elle véhicule. Le périodique semble produire une unité, une consistance et un contexte favorables pour établir la conversation scientifique dans le temps long.

Bilan et perspective du format

L'histoire de la naissance de la revue savante nous montre ainsi que les innovations de support s'accompagnent d'innovations éditoriales, non sans effets sur les modes production et de circulation des connaissances. Ainsi, la démocratisation de l'imprimé à la fin du 17ème siècle a permis la refonte de la pratique épistolaire dans un format éditorial inédit dans le champ scientifique. Intimement liés, l'article et la revue sont nés en effet de la mécanisation et de la commercialisation du dispositif épistolaire. Leur institutionnalisation rapide a favorisé l'instauration d'un modèle épistémologique propre qui n'a cessé de se préciser au cours des siècles.

On peut voir l'article et le périodique au prisme du format en cela que ce dernier matérialise les règles communes, normalise les pratiques et permet au texte court et éphémère de s'ancrer dans le temps long en le structurant. Il participe enfin à la légitimité du texte en lui adossant finalement une énonciation éditoriale. La formidable innovation éditoriale qu'a été le périodique savant initie une nouvelle économie du savoir, élargissant la communauté de savoir et favorisant les échanges et la circulation.

Cela étant, en raison même du processus de normalisation qu'il suppose, le format s'accompagne d'une moindre diversité dans les pratiques, qu'elles soient éditoriales ou scripturales. À l'aube la science moderne, cette

normalisation s'est sans conteste révélée vertueuse, établissant une communication scientifique bien plus fluide et efficace que la monographie académique, et dans le même temps échafaudant les règles d'autorité permettant de s'orienter dans le foisonnement d'écrits scientifiques.

Cette histoire est importante, car elle montre que la revue n'est pas seulement un artefact éditorial. Elle s'est également révélée le lieu d'une innovation institutionnelle et épistémologique. En effet, elle constitue d'un côté un dispositif institutionnel, au sens où elle focalise les formes de légitimation et de certification reconnues par les institutions académiques. D'un autre côté, sa fonction de médiation joue un rôle primordial dans la constitution des communautés scientifiques.

Ainsi, l'émergence de la *revue format* suggère d'élargir notre perspective sur la revue et de considérer en particulier sa fonction communicationnelle consistant à favoriser la conversation scientifique afin d'établir de nouvelles passerelles entre savants, lettrés, curieux et amateurs.

Après ce *moment* particulier qui a vu l'émergence des périodiques savants, je propose maintenant d'aborder le *moment numérique – digital turn* – que connait la revue scientifique. Ce tournant globalisé confronte tout *media*, quel qu'il soit, à une profonde remise en question de son modèle, de son économie et de ses acteurs. Caractérisé notamment par cette tension entre explosion des formes d'écritures et leur intense normalisation liée aux outils et langages informatiques, le moment numérique impose aux revues une profonde mutation. Dans quelle mesure la revue scientifique peut-elle encore constituer un lieu d'innovation éditoriale, institutionnelle et épistémologique ?

Chapitre I

Le *moment numérique* des revues : enjeux, défis et déphasages

L'émergence de la culture numérique depuis une trentaine d'années est sans conteste un tournant historique. Considérant l'impact de l'écriture et de ses supports matériels d'inscription sur les civilisations, on peut considérer que ce tournant est également un tournant anthropologique[34]. Dans le champ scientifique, cette révolution numérique de l'écrit s'est manifestée de multiples manières. Dans la lignée de la mathématisation du monde déjà à l'œuvre depuis le 19ème siècle, l'informatique a entraîné un irrépressible mouvement de modélisation du réel, débordant logiquement sur le langage et le symbolique. En lien avec la modélisation du texte et du métatexte propre à l'édition, le numérique a entraîné une normalisation sans précédent des artefacts et des formats éditoriaux. Les conventions éditoriales notamment se sont uniformisées pour répondre aux exigences de la diffusion numérique. Cette normalisation est d'ailleurs allée de pair avec une institutionnalisation de la diffusion. L'apparition de nouveaux intermédiaires, coïncidant avec l'avènement de la diffusion numérique à la fin des années 1990, s'est traduite par une intense concentration de l'édition et de la diffusion dans les mains d'une poignée de plateformes et d'acteurs (Larivière, Haustein, et Mongeon 2015), avec pour conséquence la prescription de conventions éditoriales de plus en plus strictes et uniformisées. Il est intéressant de comprendre le paradoxe liant l'uniformisation des contenus et leur accessibilité, tant la première travaille à rendre les contenus plus accessibles, car mieux adaptés aux algorithmes régissant leurs accès. Ce paradoxe est éloquent quant à la problématique que je vais développer.

34. La « raison graphique » de Jack Goody rend compte du tournant anthropologique qu'a été l'écriture (Goody 1979). C'est en tant que *techniques* qu'il faut d'ailleurs considérer le caractère anthropologique des supports (stèle, parchemin, bande magnétique), des systèmes d'inscription (stylet, plume, caractère mobile) et des systèmes d'écriture eux-mêmes (alphabet, glyphes), ainsi que nous le rappelle Pierre Steiner dans son article de synthèse (Steiner 2010).

Mais cette institutionnalisation de la revue et de l'article touche également à leur fonction symbolique dans le champ scientifique. Le numérique a ainsi favorisé un mouvement plus ancien de professionnalisation du chercheur, dont la carrière se mesure désormais au nombre de publications et au prestige des revues les publiant[35]. De ce point de vue, la représentation ou l'imaginaire de l'article et de la revue ont subi un glissement qu'il conviendra

35. Je développe cet aspect lié directement à l'introduction du *Citation index*, en abordant le déphasage institutionnel de l'édition scientifique.

d'analyser. En creux, ce glissement explique en partie le mouvement d'émancipation des pratiques d'écritures vers des formats émergents comme le blogue, le micro-blogging, ou même les listes de diffusion.

Les tensions sont grandes au sein de la communauté savante, tiraillée entre d'une part une édition de plus en plus institutionnalisée sur le plan éditorial et marchandisée sur le plan économique, et d'autre part des pratiques d'écriture et de lecture ancrées dans la culture numérique, mais inadaptées aux contraintes institutionnelles. Car les formes nouvelles témoignent d'une certaine dissidence par rapport aux formats de l'article et de la revue, qui ne répondent plus nécessairement aux enjeux de recherche : la temporalité de publication, l'*accès à l'accès* – formule caricaturant à peine la résistance de certains éditeurs à l'*accès ouvert* et l'incohérence du principe de la barrière mobile dans l'environnement numérique –, ou encore les règles strictes de publication, tant au plan du format que des protocoles. Manifestement, le formalisme de l'édition scientifique, exacerbé par les modèles et les systèmes d'information numériques, est venu congestionner autant la diffusion des connaissances que leur production. Le succès des formats plus courts, émancipés des contraintes institutionnelles, ne peut que questionner le modèle institué de la communication scientifique.

Je voudrais ainsi dresser dans cette partie un premier constat au sujet de ce *moment numérique* de l'édition scientifique, en défendant l'idée d'un double déphasage, institutionnel et éditorial, entre d'une part les formes institutionnalisées de communication scientifique et d'autre part la diversification des pratiques d'écriture dans la communauté scientifique, notamment en LSH. Il me semble en effet que l'on retrouve parmi les formes d'écriture émergentes un certain idéal conversationnel que l'édition scientifique a quelque peu perdu de vue. Alors que le périodique savant imprimé avait permis à la conversation épistolaire de s'élargir et se fluidifier, je soutiens que la remédiation de la revue passera par sa capacité à recréer de la conversation au sein de la communauté savante, en s'inspirant des écritures *culturellement numériques* et de leurs modalités de médiation.

Écritures, techniques, savoirs : le malentendu numérique des LSH

En quelques dizaines d'années, les pratiques de lecture et d'écriture des chercheurs se sont progressivement installées dans l'environnement numérique, au point que ce nouvel environnement de travail s'est largement substitué au support papier dans le quotidien des chercheurs. Les écrans, que ce soient l'ordinateur, la tablette ou encore le smartphone, sont en effet devenus les supports majoritaires pour rechercher, lire ou étudier, référencer, collectionner ou archiver, écrire ou éditer, communiquer et échanger. Un exemple emblématique de cette mutation des usages est celui du logiciel *Word*, utilisé à l'université comme outil d'écriture, de note de lecture et finalement pour toute création de document, amalgamant la rédaction et l'édition des articles, des thèses et des mémoires, tout aussi bien que celles des documents pédagogiques, des exercices d'étudiants, des appels à communication, des programmes de colloque, ou encore des formulaires administratifs. Les investissements parfois colossaux des institutions académiques dans la suite *Office* de *Microsoft* illustrent bien quant à eux l'étendue de ses usages à tous les secteurs d'activité de l'Université.

L'université, en tant qu'institution du savoir par excellence où l'écriture constitue la principale activité et l'écrit le principal produit, n'aurait-elle pas intérêt à davantage contrôler son outil de travail ? N'est-il pas problématique, au regard de la relation étroite qu'entretiennent support et pensée, que les *experts* de la connaissance aient pu ainsi abandonner à une poignée d'entreprises privées l'*expertise* de leurs supports ?

Car au-delà de la suite *Office*, emblématique de ce paradoxe, c'est une grande part de l'écosystème d'écriture, de partage et de communication qui est ainsi laissée aux bons *soins* de dispositifs propriétaires, certes parfois efficaces et performants, mais dont le fonctionnement est délibérément opaque et inaccessible. Cette fermeture – ou *enclosure* – sur les logiciels de travail entretiennent une dynamique d'incapacitation des usagers, au moment même où les enjeux de littératie numérique appellent à la dynamique inverse. D'autant qu'à la culture de l'incompétence s'ajoute, à

l'heure du *cloud* et du *big data*, une captation systématique des données elles-mêmes dans la plus grande opacité de contrats que seuls quelques administrateurs et juristes de l'institution ont le loisir de consulter.

L'enjeu de la littératie : résistances et illettrisme

Il est vrai, malgré tout, que le numérique a finalement modifié les usages et les pratiques au sein de l'université. Dans les lettres et sciences humaines, cette lente mutation est relativement récente. La thèse d'Éric Guichard (2002) nous rappelle que l'introduction du numérique chez les chercheurs et les étudiants ne s'est pas faite sans difficultés. Dans cette thèse consacrée à l'adoption – plus exactement sur la non-adoption – de l'Internet dans les rangs de l'ENS au tournant du millénaire, Guichard s'intéresse aux chercheurs et étudiants en lettres, car « ils ont cette particularité de valoriser et de commenter abondamment les effets secondaires de l'écriture (culture, histoire, patrimoine, identités, etc.) tout en affichant souvent un mépris pour la technique et un faible intérêt pour l'explicitation des relations entre écriture, outil et pensée » (Guichard 2002, Introduction). Son constat est éloquent :

> L'acquisition d'un ordinateur, souvent pensé comme une machine à écrire, signifie une perte de standing, puisque qu'il [sic] témoigne de l'absence d'un ou d'une secrétaire. Et même une fois dépassée cette première attitude de rejet, il est difficile d'admettre qu'une machine puisse s'intégrer dans une quelconque panoplie de techniques intellectuelles.

Outre une ignorance frisant à son sens l'« illettrisme »[36], Guichard analyse cette attitude vis-à-vis de l'outil informatique comme un acte de résistance, citant à ce propos le rapport de Christine Ducourtieux :

> [Q]ue l'ordinateur soit une machine à écrire performante, cela est parfait. Qu'il permette l'accès à d'autres sources de savoir, cela ne peut être toléré. Il ne s'agit pas de 'blocage' mais bien plus d'une volonté de résistance. (Ducourtieux 1998)

Si les sciences dures, ou certaines humanités à l'ENS comme la géographie, la sociologie ou la philosophie, avaient d'ores et déjà largement adopté l'informatique pour la recherche ou l'édition, l'usage du numérique pour les

36. *« [L]a très grande majorité des personnes qui découvraient [sic] les ordinateurs [en 1996] et en acceptaient [sic] l'image commune de machine à écrire améliorée ne pouvaient concevoir que ces machines à produire du signe avec du signe puissent transformer un tant soit peu leurs pratiques. Elles s'inféodaient à des codages abscons, ne connaissaient pas l'internet, disposaient d'une très faible culture informatique, restaient — souvent isolées — dans leurs laboratoires traditionnels, et prenaient le risque de devenir rapidement illettrées. »* (Guichard 2002, Situation en 1996)

départements d'histoire, de littérature et des langages ne s'est véritablement répandu qu'avec la démocratisation au grand public de l'ordinateur personnel et du web dans la seconde moitié des années 2000.

Une telle méfiance, souvent mal réfléchie, voire réactionnaire, a pu quelques années plus tard se voir confortée par des critiques plus documentées comme celle de Nicholas Carr qui pointe un profond changement dans les modes de lectures :

> Depuis toujours, nous survolons plus les journaux que nous ne les lisons, et nous parcourons les livres et les magazines pour en saisir l'essentiel et décider s'ils méritent d'être lus plus avant. Il est tout aussi important d'être capable de lire en diagonale que de lire en profondeur. Mais ce qui est différent, et qui dérange, c'est que le survol est en train de devenir notre principal mode de lecture. C'était naguère un moyen pour arriver à une fin, une façon d'identifier les informations à lire en profondeur ; maintenant, cela devient une fin en soi –, c'est notre méthode préférée pour recueillir et comprendre les informations de toutes sortes. (Carr 2011)

Pourtant, depuis la diffusion très médiatique des idées de Nicholas Carr, le point de vue de ce dernier a été relativisé par des conceptions moins déterministes de la technique[37]. Alain Giffard remarque notamment que Carr « n'envisage pas la possibilité que le lecteur, par un régime d'exercices appropriés, puisse conquérir son autonomie par rapport au dispositif technique, voire le détourner » (Giffard 2011). Il affine la thèse de Carr en proposant la notion de « lectures industrielles » (Giffard et al. 2009), dont l'élément déterministe sur la cognition ne réside pas dans la technique elle-même, à savoir l'environnement numérique qu'est Internet comme le prétend Carr, mais dans un (et plusieurs en fait) projet industriel « qui cantonne la lecture à une activité de communication, et nuit à l'association de la lecture et de la réflexion ». Il appelle d'ailleurs à un nouveau projet industriel de la lecture, que nous pourrions étendre à toute technique intellectuelle.

37. Notons tout de même la réception très médiatisée de l'ouvrage de Michel Desmurget *La Fabrique du crétin digital : les dangers des écrans pour nos enfants* (2019), qui dénonce les conséquences de la consommation excessive des écrans chez les enfants. Une telle réception démontre l'inquiétude latente de la société face à un univers numérique mal maîtrisé.

Finalement, ce que pointent ensemble ces auteurs confirme un changement profond des modalités de production des connaissances dont l'enjeu réside bien dans l'acquisition d'une nouvelle littératie. Ce qu'on appelle la *littératie*

numérique ne concerne pas seulement les usages experts des logiciels, des formats d'indexation, des modélisations ou des algorithmes. La littératie numérique relève en fait bien plus de la culture numérique telle qu'elle s'est répandue dans les usages et la vie quotidienne de tout à chacun. Le tronc commun institutionnel de l'éducation divulguant le savoir-lire-et-écrire s'étend désormais à un *savoir-lire-et-écrire dans le numérique* qui intègre une connaissance générale de l'écosystème numérique, dans laquelle peuvent prétendre s'inscrire les pratiques expertes des chercheurs, y compris celles de l'édition scientifique. Ainsi, au-delà de projets industriels particuliers façonnant il est vrai l'écosystème numérique, la question est de saisir la nature de ce changement et de préfigurer les modalités nouvelles de production et de diffusion de la connaissance dans l'environnement numérique.

L'enjeu de l'accessibilité : les politiques du libre accès

L'histoire longue de l'écriture, qui est aussi celle de ses supports, nous montre que tout changement de propriété du support d'inscription induit un changement des modalités d'écriture, de lecture et finalement une évolution dans les modes de pensée (Goody 1979; Jacob 2014) et de formation des savoirs.

Les institutions directement impliquées dans la formation des savoirs, leur pérennisation ou leur transmission, ont toujours été des lieux d'innovation quant aux modalités de la production des connaissances. Que l'on pense, du côté des bibliothèques, aux différents systèmes de classement et de catégorisation, ou du côté des académies, à l'établissement de normes d'évaluation des connaissances, les institutions ont en effet joué un rôle important dans l'élaboration des modèles épistémologiques qui régissent les sciences aujourd'hui. C'est ce qu'a permis de montrer l'approche anthropologique de Christian Jacob (2014) lorsque celui-ci *situe* le développement de pratiques et de gestes caractéristiques de l'activité savante, au sein des institutions académiques (mais pas seulement). En tant que « lieu de savoir », l'université s'est naturellement confrontée aux effets induits par l'évolution des supports d'écriture et de lecture. Mais en a-t-elle été l'instigatrice ou le moteur ?

Face au nouvel environnement numérique, certaines institutions du savoir ont amorcé des adaptations conséquentes. Du côté des institutions para-académiques d'édition et de diffusion de la production scientifique, les éditeurs scientifiques, les librairies et les bibliothèques universitaires ont mis en route plusieurs chantiers dans le sens d'une plus grande accessibilité aux connaissances. Dans la continuité de l'informatisation des catalogues de bibliothèque, de la numérisation des imprimés ou encore de l'adoption de formats numériques standardisés, le mouvement de l'*Open Access* a pu se développer et gagner progressivement un terrain technologiquement plus favorable (Guédon 2014). Plus précisément, le terrain technologique s'est développé conjointement avec des pratiques juridiques plus propices à *l'ouverture* des contenus, selon les principes du *copyleft* déjà en cours dans d'autres communautés d'écriture. Les mouvements *Open source* ou *Free Software*, nés peu avant l'explosion de l'Internet, se sont rassemblés autour du principe de partage des codes sources informatiques. Afin de se prémunir des effets de clôture[38] de la propriété intellectuelle et de ses restrictions d'accès et de partage de ces *écritures* programmatiques, ces communautés de développeurs ont su inverser le principe du *copyright* en associant aux sources une licence d'utilisation particulière, imposant à la fois le partage et la viralité de la licence. Ainsi, en jouant du droit de la propriété intellectuelle, ces licences en inversent le sens et la nature, transformant le *copyright*, c'est-à-dire le droit de reproduction, en un *copyleft*, c'est-à-dire la cession de ce droit de copie à tout à chacun à la seule condition de propager cette cession aux nouvelles copies. Les licences *Creative Commons* ont appliqué ce principe du *copyleft* aux contenus culturels, libérant ainsi tout un pan de la production culturelle à partir des années 2000. Il est important de noter ainsi que l'émergence du Libre Accès dans la communauté scientifique hérite d'un ensemble de valeurs culturelles apparues avec le développement de l'Internet et du Web. Il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas fondamentalement le numérique qui a permis l'apparition de ces valeurs, mais bien des communautés de pratiques engagées dans le développement informatique, puis dans l'établissement des normes et des standards du web et de l'internet, et finalement dans la libre circulation des contenus culturels. Si la technique n'est pas déterministe ici, il faut noter l'aspect récursif de ces valeurs, d'abord appliquées aux logiciels informatiques et à leurs infrastructures, puis aux contenus culturels qui y

38. La langue anglaise propose le terme d'*enclosure* pour désigner l'établissement de barrières autour d'un bien, matériel ou informationnel. Utilisé notamment dans le contexte des *communs*, je reviendrai à cette notion dans le dernier chapitre.

circulent. L'application de l'ouverture et du partage à la production académique n'en est que la suite logique, dans une communauté scientifique traversée, on le verra, par des courants et des pratiques souvent antagonistes.

En France, la plateforme HAL, lancée par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CNRS, a pour objectif le dépôt et la diffusion d'articles, de thèses et plus largement de documents liés à la recherche. Ce type de plateformes, destinées au partage des connaissances et associées aux injonctions émises par les organismes subventionnaires pour contraindre ou encourager – selon les points de vue – les chercheurs dont les projets sont subventionnés à publier leurs résultats et leurs données en libre accès, ont certainement amélioré l'accès et la diffusion. Cependant, de telles mesures à l'initiative d'institutions publiques restent de l'ordre de l'ajustement au regard des potentialités réelles de l'environnement numérique d'une part, et des pratiques émergentes de la communauté académique d'autre part. C'est le constat que faisaient également Pierre Mounier et Marin Dacos en décrivant le secteur de l'« édition numérique » : « Dans l'édition numérique, le réseau n'intervient qu'en fin de chaîne, au niveau de la diffusion des contenus. Il n'y est utilisé que marginalement et dans un seul sens : afin de les faire parvenir à ses lecteurs. » (Mounier et Dacos 2011, sur Hypothesis)

Ce constat est partagé dans des termes similaires par Joanna Drucker, citée par Janneke Adema[39] :

> In spite of the networked condition of textual production, the design of digital platforms for daily use has hardly begun to accommodate the imaginative possibilities of constellationary composition, graphic interpretation, and diagrammatic writing… Very few acts of composition are diagrammatic, constellationary, or associative. Fewer still are visual or spatial. The predominant modes of composition in digital displays have remained quite linear, even when they have combinatoric or modular underpinnings (Drucker 2014, 183).

La vision de Drucker anticipant les « possibilités imaginatives » pour des « compositions diagrammatiques, constellationnaires ou associatives » n'est pas sans lien avec les principes du *Knowledge Design* de Jeffrey Schnapp grâce auxquels il envisage des dispositifs de représentation des

39. Précédant la citation de Drucker, Janneke Adema commente ainsi la persistance des pratiques de l'imprimé dans l'édition scientifique : *"One of the ongoing issues in this respect is how the design of online scholarship continues to mirror and reproduce print-based forms of communication instead of experimenting with the possibilities that the digital medium offers us."* Cet extrait est tiré d'une *conversation* sur Hypothesis en marge du texte introductif à une édition numérique particulièrement inspirante d'un ouvrage collectif expérimental. (voir sur Hypothesis)

connaissances susceptibles de « tisser ensemble des données[40] visuelles et verbales (et – pourquoi pas – acoustiques, tactiles, et olfactives) » (Schnapp 2013, 5-6). Ces intuitions font désormais l'objet de multiples expérimentations éditoriales et théorisations (Zacklad 2019), mais l'institution n'a pas encore été en mesure d'absorber les formes les plus innovantes d'édition numérique.

40. Schnapp utilise le terme "forms of evidence", associant à la *donnée* la notion de preuve ou d'unité de preuve.

Finalement, les acteurs de l'édition et de la diffusion ont en quelque sorte mécanisé et automatisé des services qui existaient déjà. La normalisation des contenus, l'indexation de document, et par conséquent la recherche d'information, se sont améliorées, conjointement à leur accès et leur ouverture. Les acteurs se sont ainsi ajustés au nouvel espace de diffusion qu'est le web, assurant la mission qui leur incombait déjà, mais sans investir le numérique comme une véritable révolution de l'écriture. Outre les expérimentations éditoriales de certains milieux académiques, les années 2000 et 2010 ont pourtant témoigné d'une extraordinaire explosion des formes d'écriture et de communication, dont on a vu l'impact sur le plan social, politique, économique, et ce tant sur un plan horizontal – touchant le monde entier – que sur un plan vertical – touchant toute la société.

Désintermédiation des institutions et nouveaux acteurs

De nouveaux acteurs se sont ainsi progressivement *institués* dans le champ de la production, de la légitimation et de la diffusion de contenus, en proposant des outils et appareils numériques d'écriture, d'édition et de publication susceptibles de supplanter les canaux institutionnels. Ces acteurs viennent directement du secteur privé et plus particulièrement de la Silicon Valley, dominante sur le marché des OS[41], des logiciels et des algorithmes (Mounier et Dacos 2011; Vitali-Rosati 2016). Or, si les GAFAM[42] ont pu fournir au monde un écosystème d'écriture, d'édition, de publication et de communication, c'est qu'elles ont pleinement exploité les potentialités du numérique, c'est-à-dire tout à la fois celles du *processeur* comme technologie de calcul, celles du *réseau* comme technologie de communication, et celles du *web* comme technologie de publication.

41. *Operating System*, ou système d'exploitation « qui dirige l'utilisation des ressources d'un ordinateur par des logiciels applicatifs » (Wikipédia.fr).

42. Du nom des cinq principales entreprises Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

À titre d'exemple, un service comme *Google Documents* témoigne de l'extrême agilité de ces sociétés pour continuellement améliorer leurs logiciels au plan ergonomique comme au plan systémique, avec une intégration extrêmement poussée techniquement dans l'écosystème numérique, qu'ils ont par ailleurs largement contribué à façonner. *Google Documents* a ainsi été un des premiers éditeurs de texte à fonctionner en édition collaborative synchrone, à proposer le partage de documents, à intégrer un moteur de recherche permettant de récupérer du contenu issu du web, à proposer un service de suivi de modifications et de commentaires avec notifications par courriel en temps réel, ou encore la publication continue vers des urls pérennes. La technicité qui entoure le document exploite tout à la fois le calcul, la communication et la publication, et l'implante dans un écosystème d'« édition en réseau ». Elle concrétise finalement ce qu'anticipaient Mounier et Dacos (2011) avec « des formes d'écriture, de coopération et de construction du savoir qui sont susceptibles de dépasser certaines des apories auxquelles mènent les formes traditionnelles de rapport au savoir ».

Hybridation des pratiques et rhétorique « barbare »

Or le monde académique a largement adopté cet écosystème dans ses pratiques scientifiques, que ce soit pour la recherche d'information et de contenus savants (*Google Search*, *Google Scholar*), la consultation de ces contenus (tablettes sous *IOS*, *Android*, *Windows*, navigateurs *Chrome*, *Safari*), mais aussi pour la publication et la diffusion des travaux (réseaux sociaux spécialisés *ResearchGate*, *Academia*), ainsi que pour la communication (*Gmail*, *Facebook*) et la collaboration (*Google Drive*, *Microsoft Office 360*).

Les réseaux sociaux sont ainsi utilisés par les chercheurs pour communiquer sur leurs travaux, partager leur veille scientifique, commenter et annoter les travaux de pairs, voire pour nourrir quelques controverses. C'est aussi un moyen d'élargir son cercle d'échange et de s'ouvrir à des communautés non-académiques[43]. Les blogues de chercheurs se sont également multipliés dans une démarche de publication continue des travaux et des réflexions d'un chercheur ou d'une équipe. Cette mise en circulation génère des cercles particulièrement vertueux tant pour la communication, la visibilité que pour

43. Comme l'initiative de @EnDirectDuLabo sur Twitter.

la recherche elle-même (Blanchard 2010). Cette pratique s'est d'ailleurs institutionnalisée en sciences humaines avec la plateforme Hypothèses[44] qui accueille essentiellement des carnets de recherche, des carnets de projets, des blogues de laboratoire, de chercheurs, de séminaire, et auxquels la BNF attribue un numéro ISBN[45]. La correspondance par courriel et sur les listes de diffusions est un autre exemple d'écrits parfaitement intégrés au travail de recherche, mais relevant malgré tout d'une hybridation des pratiques des chercheurs, dont une large production échappe ainsi à l'institution. En effet, ces écrits ne constituent pas aux yeux de l'institution des connaissances certifiées, c'est-à-dire issues d'un processus de production soumis au jugement des pairs. Parce que ces écrits ne relèvent pas d'un format éditorial institutionnalisé, comme l'article scientifique ou la monographie, l'institution n'est pas en mesure de les intégrer dans ses protocoles d'évaluation.

44. Basée sur le moteur de blogues *Wordpress*, Hypothèses.org est lancée en 2009 par OpenEditions.

45. En tant que numéro d'identification unique, l'ISBN est un marqueur important de l'institutionnalisation d'un document, dans la mesure où il est délivré par une institution dont l'autorité vient légitimer l'entrée du document dans l'écosystème professionnel des publications

On pourrait penser que la première victime de ce système est la conversation scientifique. Pourtant c'est bien l'institution qui en pâtit le plus puisque la conversation, elle, se porte bien, mais hors de la sphère institutionnelle. Qu'une partie de la communication existe de façon plus informelle est en soi bénéfique. Le problème survient lorsque d'un côté les pratiques alternatives se généralisent et que de l'autre la pratique institutionnelle perd en légitimité (Ertzscheid 2016; Vitali-Rosati 2015). Finalement, les lieux et les formes de la controverse et du consensus échappent de plus en plus à cette institution.

On peut relever un exemple relativement emblématique de ces conversations dans la discussion intitulée « Projet "carrière" »[46] qui s'est tenue sur la « Liste francophone de discussion autour des Digital Humanities (DH) », rapidement relayée et développée sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, et qui donna lieu, dans le temps de la discussion, à plusieurs posts de blogues. La conversation est partie d'une requête anodine d'un étudiant à la recherche d'un emploi, s'interrogeant sur la pertinence de son profil auprès de la communauté des humanités numériques. Sa question a mobilisé trente-six intervenants et un échange de soixante-huit messages autour d'une problématique bien plus large que la question initiale. La vigueur des discussions témoigne du contexte de questionnement que traverse le champ des humanités numériques, champ encore en gestation sur le plan institutionnel, et qui ne cesse de travailler

46. Voir en annexe les données de la discussion (CSV).

son autocritique, comme le montrent plusieurs auteurs d'articles (Citton 2015; Granjon et Magis 2016) et de blogues (Ruiz 2019; Bertrand 2019a, 2019b).

Pour certains, ces écrits relèvent d'un registre de discours qui ne peut être considéré comme de la connaissance scientifique. Comme nous le verrons dans la prochaine partie, les éditeurs et éditrices de revues insistent pour distinguer les textes dits scientifiques des débats pourtant parfois très spécialisés qui discutent ces textes lors du processus éditorial. En quoi ces discussions ne sont-elles pas également *scientifiques* ?

Je propose une autre façon d'aborder cette question : les écrits conversationnels, dont le registre de discours est en effet différent, peuvent-ils participer d'une *autre science* ? N'y aurait-il pas ici un paradigme à changer ?

La question du registre peut être rapprochée de la question de la vulgarisation, mode de communication scientifique tout à fait essentiel dans la relation sciences & sociétés. Le Web, du fait de son extrême accessibilité, avant que les portails, les *pay-walls* ou les DRM[47] ne prolifèrent, a d'ailleurs pu être considéré dans ses premières années comme un espace de publication pour une édition amateur et de vulgarisation. La remarque n'est peut-être pas tout à fait fausse, tant les années pionnières du Web ont certainement renoué avec l'esprit des curieux et la figure de l'amateur. Pour autant, ce que ses détracteurs n'avaient pas encore compris, c'est que ces amateurs fourbissaient alors leurs armes pour devenir bientôt les nouveaux acteurs de l'édition (ou du commerce). Contrairement au lieu commun du début des années 2000, le Web n'était pas une machine de désintermédiation des éditeurs traditionnels, quel que soit le champ culturel. Au contraire, un formidable mouvement de réintermédiation était déjà en cours, court-circuitant il est vrai les acteurs de l'analogique, mais redistribuant en fait les cartes de l'économie, de la recommandation et de l'autorité. Avec toute la fascination et la sidération qu'ont laissées derrière eux les Huns dans la mémoire collective, Alessandro Baricco consacrait en 2006 une chronique dans *La Repubblica*, publiée dans un ouvrage intitulé *Les barbares. Essai sur la mutation* – traduit en 2014, où il tentait, en observateur impuissant, de saisir le basculement de l'ancien monde auquel il appartenait (Baricco 2014).

47. Les DRM (Digital Rights Management) ou la gestion des droits numériques sont un ensemble de dispositifs de contrôle et de restriction des accès à des contenus numériques.

Car ces nouveaux acteurs ont su en effet s'emparer plus vite que les autres de l'espace numérique. En en maîtrisant le code, le protocole et les langages, ils ont su installer de nouveaux paradigmes qui définissent encore aujourd'hui certaines bases de l'écosystème numérique de publication dans lequel on vit. Que ces bases soient actuellement bousculées par des forces économiques et industrielles telles que les GAFAM, qui ont pu d'ailleurs un temps œuvrer à la montée du Web dans ses débuts, il n'en demeure pas moins que l'écosystème du savoir et des connaissances a radicalement changé de nature, y compris dans ses langages et ses protocoles. Aussi, si le registre de la conversation peut heurter les tenants de la scientificité liée au registre de l'article par exemple, il est peut-être nécessaire d'envisager que c'est la langue même du savoir qui s'est déplacée, jusqu'à s'installer pourquoi pas dans la pratique conversationnelle. L'hypothèse est radicale, bien entendu, mais la fin des thèses écrites en latin au 19ème siècle n'avait-elle pas suscité également la confrontation classique entre conservatisme et réformisme ? La pensée théorique en avait-elle pâti, ou s'était-elle au contraire libérée ?

J'aborderai la question de la pensée et de son support par la notion de *milieu*, qui définit sans doute le mieux l'écosystème numérique, notamment des connaissances. Des registres de discours qui ont émergé avec ce milieu, certains ont pu parler d'« écrits d'écran » (Souchier 1996), d'« écrits de réseaux » (Davallon et al., s. d.; Cotte 2004), d'autres de « rhétorique dispositive » (Merzeau 2016). Si le milieu numérique est capable de *supporter* l'ancien paradigme régissant l'édition scientifique traditionnelle, il est aussi plausible que ce même milieu soit susceptible de *porter* de nouvelles formes éditoriales reprenant l'énonciation de ses propres registres et rhétoriques, et inspirant finalement une communication scientifique inédite.

Les artefacts académiques contemporains : du déphasage institutionnel au déphasage éditorial

La transformation radicale du support d'écriture et de lecture a bouleversé tant les processus que les artefacts (Jacob 2014), au cœur d'un modèle épistémologique ancien remontant aux fondements de la science moderne qui se met en place au 17ème et au 18ème siècle.

Roger Chartier rappelle comment les préceptes du paradigme de cette « science moderne » s'ancrent dans la culture naissante de l'imprimé à travers une série de conventions collectivement partagées, constitutives d'un modèle éditorial.

> « En établissant, non sans conflits ni divergences, des règles partagées, mobilisables pour repérer les textes corrompus et les faux savoirs, les gens du livre tentent de répondre au discrédit durablement attaché tant aux livres imprimés qu'à ceux qui les publient.
>
> L'attention portée aux pratiques collectives qui donnent autorité à l'imprimé inscrit l'histoire de la « print culture » dans le paradigme qui a régi la nouvelle histoire des sciences. Celle-ci, comme on le sait, privilégie trois objets : les négociations qui fixent les conditions de réplication des expériences, permettant ainsi de comparer ou cumuler leurs résultats ; les conventions qui définissent le crédit que l'on peut attribuer, ou refuser, à la certification des découvertes en fonction de la condition des témoins et de leur compétence à dire le vrai ; les controverses qui font s'affronter non seulement des théories antagonistes, mais plus encore des conceptions opposées quant aux conditions sociales et épistémologiques qui doivent gouverner la production des énoncés scientifiques sur le monde naturel. Ce modèle d'intelligibilité rend compte avec pertinence des multiples transactions qui donnent, ou tentent de donner autorité à tous les textes et à tous les livres qui proposent des discours inscrits dans le régime du vrai et du faux. » (Chartier 2016)

Le tournant numérique a favorisé dans le même temps l'émergence et la diversification de pratiques d'écriture et de publication. Il y a donc un déphasage grandissant entre les artefacts de communication académique et la réalité des pratiques de communication. Ce déphasage se manifeste sur deux plans simultanés, l'un institutionnel, l'autre éditorial.

Un déphasage institutionnel

Des échanges épistolaires aux premiers périodiques, la mécanisation de la communication scientifique a été contingente de sa marchandisation (Guédon et Loute 2017). Les modalités juridiques et

économiques de la publication savante ont ainsi toujours négocié entre les idéaux de transmission et de partage qui caractérisaient la communauté savante de la République des lettres, et une nécessaire rémunération des métiers de l'édition et de l'imprimé.

Accompagnant une marchandisation croissante du monde au cours du 20ème siècle, l'édition scientifique prend véritablement un tournant avec l'adoption par les institutions universitaires du *Science Citation Index* d'Eugene Garfield (1955, 2007). En rapportant l'essentiel de l'évaluation de la recherche à une évaluation quantitative des revues, Jean-Claude Guédon (2017) associe ce tournant à une dérive institutionnelle de la communication scientifique, progressivement soumise à des contraintes et à des motivations de natures diverses, mais surtout de plus en plus éloignées de sa mission première, l'élévation des connaissances.

D'un côté, les grands éditeurs qui détiennent notamment les *core journals* ont rapidement saisi l'enjeu économique d'une telle hiérarchisation des revues, surtout lorsque celle-ci est légitimée par les institutions. Les éditeurs vont alors redoubler d'efforts pour propriétariser les connaissances. Paradoxalement, alors même que l'essor de l'Internet et du web s'accompagne d'un vent nouveau, porteur des valeurs d'ouverture et de partage, le numérique va permettre d'accentuer cette mainmise des éditeurs sur les connaissances, à travers « une révolution silencieuse du cadre légal » associé aux revues (Guédon et Loute 2017). Les éditeurs font définitivement entrer les publications scientifiques dans l'âge de l'accès (Rifkin et Saint-Upéry 2000) en introduisant la licence comme principale modalité juridique et économique de transaction avec les bibliothèques universitaires. Les *Big Deals* qui lient contractuellement les éditeurs aux bibliothèques ont véritablement privé celles-ci de leur catalogue, n'en maîtrisant plus ni le contenu ni les conditions d'usage.

Cette situation est aujourd'hui largement décriée, comme en témoignent les désengagements souvent médiatisés de bibliothèques universitaires emblématiques pour dénoncer les accords passés. On peut citer à titre d'exemple les annulations d'abonnements de périodiques *Springer* et *Taylor and Francis* par l'Université de Montréal à l'été 2019 (Veillette-Péclet 2019b, 2019c, 2019a), ou les initiatives en faveur de l'*Open Access*, comme celle de l'Université de Liège qui a décidé en 2015 de tenir compte

uniquement des publications diffusées en libre accès pour les évaluations de ses professeurs (Dumont 2015), ou encore simplement les pratiques des chercheurs pour *libérer* certaines publications.

De l'autre côté, c'est l'évaluation de la recherche elle-même qui a été bouleversée avec la marchandisation de l'édition scientifique. Avec l'injonction faite aux chercheurs et aux laboratoires de publier dans les *core journals*, identifiés par Garfield sur des bases aujourd'hui critiquées[48], l'institution a directement indexé les carrières personnelles et les financements de recherche sur le rang des revues dans lesquelles ces recherches sont publiées, et non sur la qualité des recherches. À ce propos, je présenterai dans le second chapitre le résultat des entretiens menés auprès d'éditeurs et éditrices de revues. Ces entretiens illustrent notamment le fait que l'évaluation par les pairs est un concept très relatif d'une revue à une autre. Cela suggère qu'une bonne part de la fonction de légitimation scientifique se joue ailleurs que dans l'évaluation pourtant censée garantir une certaine rigueur et scientificité.

48. L'universalisme scientifique, sur lequel Garfield légitime la hiérarchisation des revues, repose sur « une sorte de convergence tacite universelle entre scientifiques où s'exprimerait l'ensemble des questions importantes en science à un moment de son histoire » (Guédon et Loute 2017), principe séduisant mais qui ne résiste pas à l'épreuve de l'influence des plus puissants.

C'est bien l'institution qui est en cause, puisqu'elle continue de légitimer et de soutenir un modèle pervers basé sur un leitmotiv : *"publish or perish"* et sur une métrique : l'*impact factor*, devenu de fait l'alpha et l'oméga de tout chercheur. Dans ce système, la fonction des revues revient à un simple *vecteur de capital symbolique* (Larivière, Haustein, et Mongeon 2015) au service d'une évaluation quantitative de la recherche.

Au-delà du régime d'autorité institutionnalisé, le déphasage institutionnel s'illustre également dans sa démission vis-à-vis de la chaîne de production de l'écrit.

Les travaux scientifiques sur le document numérique (Pédauque 2011; Broudoux et al. 2007), sur la communication scientifique (Beaudry 2010, 2011; Oswald 2015) et ses évolutions (Bourassa, Haute, et Rouffineau 2018), ou encore sur les nouvelles chaines de publications (Fauchié et Parisot 2018; Kembellec 2017; Mourat 2018) – TEI, markdown, R-notebook, python-notebook – ne manquent pas, et se sont encore intensifiés avec le champ des humanités numériques.

Pourtant, malgré la diversité des initiatives et la multiplicité des outils à disposition, force est de constater que l'éditeur de texte *Microsoft Word* demeure l'outil majoritaire dans les pratiques d'écriture des chercheurs et des étudiants, en particulier dans les sciences humaines (Kembellec 2013). De surcroît, de l'administration à l'enseignement, en passant par la prise de note des étudiants ou à l'évaluation de la recherche, tous les aspects de la vie universitaire sont concernés par cette situation de quasi-monopole.

On ne peut que s'étonner d'un tel paradoxe où une institution publique, experte dans l'écrit, a pour principal support d'écriture un outil grand public, dont la conception, la réalisation et la maintenance sont l'œuvre d'une entreprise commerciale, qui plus est un des cinq GAFAM.

Ce paradoxe nous révèle en fait qu'en abandonnant (aux GAFAM) la réflexion sur les supports et les techniques de l'écriture et de la lecture, au moment même où les pratiques des chercheurs se transforment et s'adaptent au nouvel écosystème, l'institution s'est écartée de sa mission première, à savoir prendre autant soin de l'écrit que de la chaîne de production de l'écrit.

Pour autant, l'institution académique n'est pas complètement démissionnaire, et plusieurs initiatives sont engagées dans l'évolution de l'édition scientifique, ou plus largement dans la construction de l'écosystème numérique qui héberge les savoirs et leur circulation. Des chercheurs ou des laboratoires sont souvent parties prenantes, aux côtés de l'industrie, des instances décisionnaires sur l'innovation et l'évolution des protocoles et des formats qui régissent Internet et le web[49]. Il n'est pas inintéressant de noter à ce stade que la nature des échanges et des décisions dépasse la simple question technique et s'engage en fait sur les terrains politique, éthique, sociétal parfois, confirmant la dimension écologique du milieu numérique qu'ils travaillent à structurer.

49. En premier lieu le W3C qui définit les standards du web, véritable entreprise de normalisation de l'écrit, de ses formats et de ses langages.

Cependant, malgré ces initiatives, qu'elles soient expérimentales ou en voie d'institutionnalisation, les retards accumulés en matière de production et d'édition laissent penser que dans cette phase de transition où les modèles papier et numérique cohabitent et s'hybrident, l'inertie institutionnelle empêche les différents acteurs de prendre la mesure du changement de paradigme déjà à l'œuvre dans l'édition. Par méconnaissance, méfiance ou

résistance active, les processus de légitimation demeurent les mêmes, ne permettant de faire évoluer les processus et les formats traditionnels de communication scientifique, quand bien même ceux-là ralentissent la production et la circulation des idées. Plus problématique encore qu'un simple ralentissement, en délaissant des pratiques d'écriture relevant de la communication scientifique, l'Université accentue une crise d'autorité déjà bien réelle. La théorie de l'éditorialisation de Marcello Vitali-Rosati (2018a) nous est précieuse pour comprendre la nature de l'autorité dans un monde façonné par le numérique. Les structures spatiales se sont transformées, et avec elles les structures de l'autorité. Sans rendre complètement caducs les principes sur lesquels reposent l'activité et la légitimité scientifique, ces transformations engagent une évolution radicale de la production des connaissances et de ses mécanismes de légitimation. Dans sa capacité à adopter ces nouveaux mécanismes, se joue en effet la pérennité des institutions de savoir.

Depuis la thèse d'Éric Guichard rendant compte en 2001 des résistances actives de l'institution – l'ENS – à un renouvellement de l'« ordre des discours » (Chartier 2014), de nombreuses réflexions et initiatives poussent de l'intérieur les universités dans le sens d'une évolution nécessaire. C'est d'ailleurs l'un des objectifs motivant explicitement la constitution du champ des humanités numériques que de repenser les modalités de l'enseignement et de la recherche (Allouche 2014; Lebrun 2015). Pourtant, force est de constater que l'écriture des chercheurs elle-même, tout comme l'édition et la publication de leurs écrits, sont restées quelque peu figées dans des formats et des pratiques qui ne sont plus en adéquation avec les nouvelles pratiques d'écriture et de communication que l'on peut observer par ailleurs.

Finalement, le fait que les lieux et les formes de la controverse et du consensus échappent de plus en plus à cette institution nous questionne sur la nature et les lieux mêmes du savoir. L'université peut-elle élargir son champ de validation et de légitimation ? Peut-on envisager qu'elle se nourrisse et contribue à des formes alternatives de savoir ? Entre le savoir autorisé et stabilisé dans les formes traditionnelles de l'édition scientifique, et les échanges non-institutionnalisés de communication et de collaboration propres à l'environnement numérique, on peut à juste titre se demander si,

d'une plus grande fluidité dans les échanges, ne résultent pas une hybridation et une diversité susceptibles de mieux adresser la complexité du monde.

Un déphasage éditorial

Malgré la multiplication et l'hybridation des pratiques des chercheurs, les circuits de légitimation de l'institution académique reposent encore principalement sur les formes les plus traditionnelles de la publication et de la communication, à savoir : la monographie, la communication de colloque et de conférence, et bien entendu l'article publié dans une revue scientifique.

Nous aurons l'occasion de mesurer les conséquences de ces paradoxes éditoriaux dans le chapitre suivant de la thèse, qui rend compte d'une enquête menée pendant deux ans auprès d'un échantillon de revues savantes. Lors de cette enquête et de nos entretiens avec les directeur·rice·s de revues savantes, l'une d'elles assurait demander à ses auteurs de ne pas mettre en ligne les versions *preprint* de leur texte sur leur site ou sur les espaces institutionnels prévus à cet effet, qu'ils soient universitaires comme *Papyrus* pour l'Université de Montréal par exemple, ou nationaux comme *HAL* centralisant l'ensemble du dépôt institutionnel en France. Elle justifiait cette demande par le fait que les consultations du *preprint* pénaliseraient les statistiques de consultation sur *Érudit*, la plateforme de diffusion officielle, et mettraient en péril l'évaluation de la revue auprès de ses financeurs, le FRQSC et le CRSH, deux organismes pourtant promoteurs du Libre Accès depuis plusieurs années.

> – M.T. : Une chose aussi qu'on va refuser c'est que les auteurs rendent disponibles leurs pdf sur *Academia* par exemple, parce que nous il faut qu'on récolte les clics dans *Érudit* pour les demandes de bourse, donc il faut une centralisation de la lecture qui soit faite sur *Érudit*, mais en même temps on fournit des pdfs, donc ça c'est un peu difficile à contrôler.
> – M.F. : Et ça voudrait dire qu'il faudrait quelqu'un qui prenne la peine de surveiller tous les profils *Academia* de tous nos auteurs pour voir la diffusion de tous nos auteurs, c'est trop compliqué.[50].

50. Entretien avec Marion Frogier, directrice de la revue *Intermédialités* et Maude Trottier, secrétaire de rédaction, Montréal, 2 mai 2019

Ce paradoxe est intéressant à plusieurs niveaux. D'une part, il montre que l'injonction institutionnelle peut s'avérer à double tranchant et desservir l'objectif initial d'ouverture des connaissances. D'autre part, il montre la méconnaissance des éditeurs sur les flux de circulation, qui indiquent que plus un contenu circule, plus il circule , c'est-à-dire que plus un texte est lu et cité, plus ses différents artefacts seront également lus et cités, notamment sa version "officielle". Cette méfiance face à des circulations non maîtrisées révèle enfin qu'une circulation libre et étendue de la connaissance n'est pas nécessairement une fin en soi pour les éditeurs[51]. Ils restent en effet attachés à une diffusion institutionnelle, mesurée statistiquement et supposée être seule porteuse de légitimité pour la revue elle-même.

51. Pour répondre aux inquiétudes concernant la diffusion non institutionnelle, des outils de mesures alternatifs ont émergé, comme les *Altmetrics*. Si les organismes financeurs ne leur accordent pas encore la même place que les statistiques de consultation du diffuseur officiel, il faut noter que les formulaires de demande de financement du FRQSC et du CRSH permettent aujourd'hui de rendre compte d'autres formes d'impact de la revue, comme les statistiques du site de la revue, ou ses données *altmetrics* si elle en dispose.

La même éditrice déclarait à ce propos regretter la diffusion papier au motif qu'elle lui permettait de connaître précisément son lectorat à travers les commandes et les abonnements. Ces données permettaient en effet de connaitre la répartition géographique des lecteurs, mais surtout, selon ses dires, de savoir quelles institutions étaient abonnées.

> – M.F. : Surtout qu'à ce moment-là je pense que la FRQ obligeait les revues à se numériser entièrement, et qu'on ait commencé à voir l'impact de cette transformation sur nos lecteurs. À la fois il y a eu de la contrainte, et à la fois il y avait cette découverte, cet espoir que la numérisation allait nous ouvrir un champ incroyable de nouveaux lecteurs. La seule chose c'est que c'est arrivé à un moment où la revue commençait à se faire bien connaître avec des tas d'abonnements, individuels, avec des bibliothèques, partout dans le monde, Philippe avait fait un travail extraordinaire là-dessus, il y avait beaucoup de bibliothèques et d'universités américaines, européennes qui avaient répondu à nos démarches, et ça, dans le passage au numérique, à Érudit, c'est tout tombé à l'eau. Parce qu'Érudit ne fait que des paniers d'abonnements et ne gère pas des abonnements de revues, d'institutions directement. Donc à la fois on a eu beaucoup plus de lecteurs, mais en termes d'institutions on a eu une perte. On est plus qu'avec Érudit maintenant, ou avec quelques rares bibliothèques qui continuent à nous suivre. Et cette économie-là nous est rentrée dans le corps aussi, parce qu'on voit maintenant qu'on est reliés à des logiques qui nous dépassent, en termes d'abonnement, de coût, de

> rayonnement, tout passe par Érudit, on s'est relié dans le rayonnement d'Érudit elle-même. On a perdu la maîtrise de ça tout en ayant gagné beaucoup de lecteurs. Au niveau de notre rayonnement purement institutionnel on y a perdu.[52]

52. Entretien avec Marion Frogier, directrice de la revue *Intermédialités* et Maude Trottier, secrétaire de rédaction, Montréal, 2 mai 2019

Ainsi, le prestige de telle ou telle bibliothèque nord-américaine ou de tel institut européen s'abonnant à la revue constitue pour ses éditeurs une « assise institutionnelle » légitimante pour la revue. C'est cette assise institutionnelle qu'ont perdue les revues avec le passage à une diffusion numérique sur *Érudit*. En effet, l'accès institutionnel aux revues se faisant désormais à travers des bouquets de périodiques, les diffuseurs ou les éditeurs ne sont pas en mesure de distinguer l'attachement intellectuel d'une institution pour tel ou tel titre.

On peut reconnaître à cet endroit une certaine perte de valeur symbolique. Cependant, ce constat doit être relativisé. Dans le modèle papier dont l'abonnement était maîtrisé par l'éditeur, il n'est pas évident qu'une fois achetée et disposée dans une bibliothèque, aussi prestigieuse soit-elle, la revue soit effectivement consultée de manière certaine et soutenue. Les bibliothèques n'auront d'ailleurs pas nécessairement de données de consultation, et ne seront pas supposées les rendre publiques en vertu de la protection des données personnelles de leurs usagers. Par ailleurs, il faut noter que la diffusion numérique, si elle a changé les modes de lecture et de consultation des revues, par exemple en favorisant un accès plus granulaire à l'article aux dépens du dossier ou du numéro, a également permis un élargissement très conséquent du lectorat tant sur le plan sociologique, géographique que temporel. En effet, l'indexation des articles par les plateformes grand public de recherche comme *Google* les a fait sortir du cadre universitaire, leur a ouvert des zones géographiques qui n'avaient pas ou peu accès aux versions papiers, ou encore leur a donné une nouvelle visibilité dans le temps long, selon le principe de la *longue traine* (Anderson 2004). Tout cela laisse penser que la diffusion numérique assure sa fonction de circulation plus finement et efficacement que ce qu'une diffusion papier le permet.

Les processus institutionnels de circulation et de légitimation sont ainsi déterminés par les préceptes techniques, juridiques et économiques des chaînes de production de l'ère pré-numérique. En effet les maisons d'édition

perpétuent des pratiques et des savoirs fondés sur les paradigmes du papier et de l'imprimé, ignorant la nature même du texte numérique et les potentialités de son support.

Un exemple de ce déphasage réside dans le dossier de revue, qui continue d'être la forme éditoriale majoritaire dans les revues scientifiques. Ils jalonnent ainsi la vie éditoriale des revues, naissant soit d'un colloque dont les organisateurs souhaitent rendre compte des communications, soit d'une démarche exploratoire de la part d'un chercheur pour avancer sur une question ou pour dresser un état de l'art d'un champ, soit encore de la part des rédacteurs de la revue qui souhaitent pousser en avant une problématique. Pourtant, cette pratique de production ne correspond plus aux pratiques de lecture, comme le constatent l'ensemble des acteurs de l'édition scientifique. En effet, la publication numérique des revues a contribué à l'éclatement de l'unité éditoriale qu'offrait le numéro en rassemblant une série d'articles dans un imprimé papier. Pour les éditeurs, le numéro, présenté par un sommaire et une introduction, inscrit ces derniers dans une intention théorique nécessaire, établit un parcours de lecture justifiant l'ordre séquentiel de présentation des articles, et assure ainsi une cohérence de discours. Or les statistiques de consultation des articles montrent que l'accès aux revues se fait désormais essentiellement par le biais des articles. La granularité éditoriale des revues en ligne a en effet été réduite à l'article, qui possède sa propre URL et ses propres métadonnées. Sa circulation est donc autonome, au contraire de l'article imprimé auquel on accédait en *attrapant* le numéro sur un rayonnage. Cela est d'autant plus vrai que le principal mode d'accès aux articles scientifiques se révèle être les moteurs de recherche.

Ce dernier aspect nous amène à un autre déphasage éditorial dans les pratiques des éditeurs. Illustrant leur méconnaissance de l'environnement numérique et de son "fonctionnement", les éditeurs ne produisent que très peu de données, censées pourtant alimenter les moteurs de recherche et permettre une meilleure accessibilité de leurs articles. Je détaillerai cet aspect dans le second chapitre en abordant spécifiquement le manque de littératie et la déprise des éditeurs (au profit des diffuseurs) sur les modalités de diffusion et de circulation dans l'environnement numérique. De la production de contenus qualitatifs pour le lecteur humain à la production de données structurées qualitatives pour les robots et les

algorithmes, il n'y a qu'un pas que les éditeurs se doivent de faire s'ils veulent conserver la légitimité dont ils se targuent. La production de l'autorité s'est en effet déplacée des mains de l'éditeur, caractérisé par sa fonction de sélection des contenus, à celle des algorithmes, caractérisés par une fonction de recommandation. Ce qui se joue dans ce déphasage éditorial n'est donc pas simplement l'aptitude à adresser des pratiques de lecture nouvelles, mais la perte d'autorité soit de légitimation des revues scientifiques face à d'autres contenus ou éditeurs dont la production aura su s'intégrer dans l'environnement.

Les éditeurs avec lesquels nous nous sommes entretenus sont très clairs à ce sujet : le numérique n'est perçu que dans sa fonction de diffusion des contenus, sans que ses mécanismes soient bien compris, encore moins assimilés. S'ils reconnaissent que le numérique a transformé les pratiques d'accès et de lecture, celui-ci n'aurait affecté ni le modèle ni le travail éditorial. Autrement dit, le numérique n'aurait eu aucun impact sur la production des revues. La directrice de la revue *Études françaises*, très attachée à l'idée « qu'écrire avec précision et élégance garantie notre rigueur scientifique », déclare ainsi :

> – E.N. : « Mais je ne crois pas que la qualité du travail soit différente. C'est beaucoup rentré dans les mœurs. On a été amenés à réfléchir à la différence quand les organismes subventionnaires ont sous-entendu de toutes sortes de manières que le numérique demanderait moins de travail. Nous, on a toujours soutenu que non. La somme de travail d'un article papier ou sur Érudit, c'est la même somme. »
> [...]
> – E.N. : « Que les textes soient papiers ou distribués sur la plateforme Érudit, notre travail est le même. »[53].

53. Entretien avec Élisabeth Nardout-Lafarge, directrice de la revue *Études françaises*, et Jean-Benoît Cormier Landry, secrétaire de rédaction, Montréal, 7 mai 2019.

Ces propos sont révélateurs d'une certaine inertie, notamment institutionnelle, sur la production et les formes de la communication scientifique. Ainsi, la directrice d'*Études françaises* fait cette remarque très juste dans la suite de l'entretien :

> – E.N. : « Cette somme de travail [le travail d'édition numérique et de diffusion d'Érudit] est reconnue par le FRQ, alors que la somme de travail sur le contenu n'est pas reconnue par le FRQ. Il reconnaît la

> somme de travail sur le contenant et fait comme si le contenu était gratuit à produire. En cinq ans on a eu le temps de s'habituer, ça a cessé d'être une découverte. »[54].

54. Entretien avec Élisabeth Nardout-Lafarge, directrice de la revue *Études françaises*, et Jean-Benoît Cormier Landry, secrétaire de rédaction, Montréal, 7 mai 2019.

Pourtant, nous l'avons déjà évoqué, les effets du support d'écriture et de lecture sur les modes de pensée ne sont plus à démontrer. Les quarante ou cinquante années d'écriture sur ordinateur personnel, et les 25 années d'écriture en réseau depuis l'avènement du web ont nécessairement eu un impact sur les modalités de rédaction et d'édition des auteurs et des éditeurs. Pourtant les formes éditoriales de l'article ou de l'ouvrage, c'est-à-dire les préceptes de production et de structuration des textes, sont supposées être restées les mêmes.

Et de fait, l'article, l'ouvrage, les actes, et même les colloques, ne sont pas pleinement passés au numérique. De manière très naturelle, les savoir-faire de l'édition papier ont continué à structurer les artefacts numériques de l'article ou de l'ouvrage.

Un déphasage épistémologique

Ces deux déphasages institutionnel et éditorial en amènent un troisième, d'ordre épistémologique. Il existe un lien étroit entre les processus 1) de formalisation des connaissances, matérialisée dans le modèle éditorial, 2) d'institutionnalisation, *signifiée* par la reconnaissance par l'institution, qui prend forme dans les critères de financement et d'évaluation de la recherche, et 3) de légitimation. Cette dernière résulte en grande partie des deux autres processus. Elle s'y *inscrit* sous différentes formes qui en retour ont valeur de prescription établissant alors un modèle épistémologique. L'adoption institutionnelle de ce modèle ne peut se faire sans une adoption communautaire. Malgré tout, une fois le modèle institutionnalisé, il est difficile pour la communauté de le faire évoluer dans une direction nouvelle. Les trois processus de formalisation, d'institutionnalisation et de légitimation se nourrissent les uns les autres renforçant la rigidité du modèle.

C'est le cas du protocole éditorial qui régit l'édition des articles scientifiques et qui assure aux yeux des auteurs et de l'institution les préceptes de la scientificité. À titre d'exemple, les consignes aux auteurs pour citer et référencer leurs écrits contraignent les auteurs dans un format de citation,

que la communauté adopte moins pour sa praticité ou sa lisibilité que comme un signe d'appartenance à un cercle initié. Le tout vient à la fois légitimer le texte, dont l'article est correctement formaté, mais aussi la revue qui véhicule l'article et qui s'est portée garante de son formatage. Cette légitimation du texte et de la revue opère tant au sein de la communauté qu'aux yeux de l'institution.

Les travaux de Vittu sur la genèse et la formalisation du modèle éditorial de l'article dans le *Journal des Savants* à la fin du 17ème sont encore une fois éloquents à ce sujet. Vittu remarque ainsi à plusieurs reprises que les modalités éditoriales de l'article telles qu'elles se sont formalisées dans les premières années du *Journal* ont marqué l'activité savante, associant aux périodiques un modèle épistémologique propre, articulant une « rhétorique acceptée par la communauté savante » et un « appareil offrant la possibilité d'une lecture aléatoire » (Vittu 2001, 148).

Nous avons vu précédemment[55] comment les aspects éditoriaux tels que la formalisation du titre, la pagination, la façon de référencer les ouvrages, se sont développés conjointement avec des pratiques reflétant parfois des besoins de légitimation par une autorité savante, parfois des besoins d'indexation pour faire du *Journal* un véritable outil de recherche, ou encore des besoins institutionnels.

55. Voir la partie *De la correspondance à l'article : première formalisation*.

Dans le cas des titres de *mémoires* du *Journal des Savants*, leur normalisation a pu être motivée par l'aspect économique, tout en reflétant un certain jeu d'autorité entre les acteurs de l'édition savante. Par exemple, pour les *extraits* publiés dans le *Journal*, l'allongement et la formalisation des titres (entre 1665 et 1714 selon son étude), Vittu conclut:

> « La présentation des titres des extraits, d'abord inspirée des habitudes propres aux échanges épistolaires entre lettrés informés évolua donc, d'une part, sous l'influence d'un souci bibliographique - celui qui animait à la même époque les Garnier, les Boulliau, les Clément, ou les Marchant-, et d'autre part selon la perspective commerciale qui conduisait les rédacteurs à insérer des avis suggérant aux libraires de leur confier leurs nouveautés. » (Vittu 2001, 139)

Mais la norme éditoriale introduira également dans le titre des indicateurs de légitimation, en formalisant la présence de garants du texte, autorisant celui-ci de fait.

> « **Des titres informatifs**. Le premier élément de l'appareil éditorial est constitué par titres qui précèdent et présentent les extraits ou les mémoires. Pour ces derniers, la majeure partie du titre indique leur sujet: « expérience singulière », « machines rares et surprenantes », « expérience curieuse », « extrait d'une lettre », « invention », « description et figure ». Mais comme le montrent ces exemples empruntés aux premiers numéros du *Journal* de l'année 1682, il s'agit à la fois de désigner un sujet, et de mettre en valeur un texte en jouant sur la curiosité et sur l'attrait pour l'extraordinaire. Le plus souvent ce titre désigne aussi un auteur, qui en général est accompagné d'une garantie savante, comme le nom d'un intermédiaire établi dans la République des Lettres (« Extrait d'une lettre écrite (…) par M. l'Abbé Boisot à M. l'Abbé Nicaise… »), ou l'indication d'une position lettrée (« Extrait d'une lettre écrite (…) par M. Bohn Professeur en l'Université de Leipsich ») ; soit le recours à des garants ou à des autorités que nous avons déjà noté pour les intermédiaires composant le « bureau informel ». » (Vittu 2001, 137)

Il est intéressant de noter le rôle de ce « bureau informel » qui a été créé sous la pression du lectorat – la communauté de pairs se plaignant auprès du Chancelier ayant autorité sur le privilège d'une trop grande partialité de l'éditeur. Ce dernier s'est vu contraint, on l'a dit, de s'entourer d'un « bureau » indépendant pour légitimer la sélection éditoriale du *Journal* et les commentaires critiques publiés. On y décèle les prémisses de l'évaluation par les pairs qui deviendra un pilier de l'épistémologie des revues savantes, et de surcroît de la science moderne.

Considérée comme garante de scientificité, l'évaluation par les pairs s'est formalisée au travers des protocoles éditoriaux, et institutionnalisée en devenant pour les instances de financement un critère d'évaluation des revues, et pour les instances de recrutement un critère d'évaluation des chercheurs publiés. Lire et commenter les travaux de ses pairs demeure une activité importante du chercheur. Le principe de cette relecture des articles – ou *revue* pour reprendre le terme anglais, s'inscrit dans une

tradition plus ancienne de la critique[56] et de la collégialité. Ce n'est pas ce principe-là qui est remis en question dans le constat de déphasage éditorial et institutionnel. Il s'agit davantage de ses modalités prescrites par les instances décisionnelles (financement, recrutement) et appliquées par les instances éditoriales. En premier lieu, l'anonymat des auteurs et/ou des évaluateurs qui consiste à ne pas révéler l'identité des uns aux autres pendant le processus de relecture. Cette modalité est censée garantir l'objectivité et la liberté critique du commentateur. L'anonymat de l'auteur protégerait ainsi du biais de bienveillance ou de malveillance en permettant au relecteur, que l'on dit pour l'occasion *aveugle*, de ne se concentrer que sur la qualité scientifique intrinsèque du texte, indépendamment de son contexte de production et de l'identité des auteurs. Dans le cas d'une évaluation en double aveugle où l'auteur non plus ne connaît pas l'identité de ses relecteurs, ces derniers peuvent produire librement une critique sans craindre de pressions de la part des auteurs. On le comprend, cette cécité organisée installe entre les individus des garde-fous nécessaires lorsque les enjeux sont importants : financement d'un projet ou d'un poste. Mais qu'en est-il pour la publication d'un article ? Une première critique que l'on peut faire à cette modalité consiste à considérer que les acteurs ne sont aveugles que s'ils le veulent bien, puisqu'il est relativement aisé pour un évaluateur d'identifier sur la base d'un écrit un auteur appartenant logiquement à un réseau disciplinaire restreint. Une seconde critique concerne la liberté critique acquise par les évaluateurs. Sans en faire une généralité, l'anonymat devient parfois un refuge confortable pour des évaluations cassantes, non-argumentées, ou encore minimales. Les revues ne s'y trompent pas, puisque certaines tiennent à jour des listes de bons et de mauvais évaluateurs. Ainsi, en cherchant l'objectivité, l'anonymat aboutit à l'exact opposé de son objectif, à savoir la réintroduction d'un biais de subjectivité. Or la subjectivité de l'évaluateur isolé ou masqué n'est problématique que parce qu'elle n'a pas à se justifier aux yeux de son lecteur et de la communauté. En y réfléchissant de plus près, la relecture et le commentaire critique peuvent-ils être réellement objectifs dans les domaines des lettres et sciences humaines ? Les humanités ne reposent-elles pas sur des modèles conceptuels en mouvement permanent ? Car malgré toute la logique ou la systématicité de certains de ces modèles, il n'en demeure pas moins que les concepts, les catégories et les relations qui les définissent sont pétris de la subjectivité des sujets qui les ont forgés. La validation de ces modèles, c'est-

56. Le physicien Antoine Parent, créateur du périodique *Recherches de physique et de mathématique* (1703-1713), défend le principe du commentaire critique et s'en fait une spécialité. Peiffer et Vittu écrivent à son propos :

> *« Pourtant, Parent trouve des mots très justes pour parler de la critique, qu'il juge nécessaire, c'est un "excellent antidote contre la negligence, et contre l'ignorance, et on peut même assurer que ny les mœurs, ny les sciences ne pourroient arriver à leur perfection sans son secours". »*

(Peiffer et Vittu 2008, 295)

à-dire leur adoption momentanée par une communauté, ne se fait pas par l'intervention objective de figure d'autorité, mais par les multiples conversations qui y ont lieu, dont la richesse prend sa source dans les subjectivités engagées.

Ainsi, la mise en œuvre d'une relecture collégiale dans des protocoles formalisés rigides a fini par vider la lecture critique de son sens, à savoir de la conversation subjective propre aux disciplines discursives.

Pourquoi alors ne pas s'appuyer davantage sur la conversation pour la validation éditoriale des textes en lettres et sciences humaines ? Le cloisonnement des individus acteurs du processus éditorial ne va-t-il pas à l'encontre d'une conversation *éclairée* ? De quelle collégialité parle-t-on si la parole est aveugle ?

Ce paradoxe s'est accentué avec l'avènement des pratiques d'écriture et de publication propre à la culture numérique. Le Web, en tant qu'espace de publication émancipé des instances de validation traditionnelles, a favorisé des usages spécifiques avec une temporalité de publication très courte, l'ouverture des contenus et la transparence de leurs modalités de publication. Ces caractéristiques se matérialisent dans les protocoles techniques qui régissent le Web et l'Internet. Associées au régime social apparues avec l'arrivée massive des réseaux sociaux, elles ont contribué à dessiner un tout autre régime d'autorité.

C'est là sans doute que le déphasage épistémologique de l'édition scientifique est le plus flagrant. Matérialisé notamment dans le protocole éditorial des revues, le régime d'autorité maintenu par l'édition savante ne répond plus aux attentes et aux usages d'une communauté savante qui a largement investi l'écosystème numérique.

Au terme de ces analyses, le terme de déphasage me semble particulièrement pertinent pour décrire la situation des revues. Certes, il constate une fissure en mettant à jour un décalage entre deux réalités, mais ce faisant, il dévoile aussi la direction à prendre pour combler la faille. Les pratiques émergentes propres à la culture numérique ne montrent-elles pas la voie pour rompre avec l'appauvrissement institutionnalisé de la conversation ? Les revues peuvent-elles s'inspirer de modèles éditoriaux

vertueux déjà présents sur le Web ? Par quels éléments de continuité et de rupture doit-on envisager la remédiation des revues dans le milieu numérique ?

Chapitre I

La revue à l'heure de sa remédiation : pour une théorie médiatique de l'écriture savante

Dans leur transition numérique entamée depuis une vingtaine d'années, les revues se sont engagées dans la formalisation de leurs protocoles éditoriaux et dans la normalisation de leur format de diffusion tout en négligeant leur propre littératie numérique. Ce double processus, largement soutenu par les institutions académiques et par les plateformes de diffusion, a accentué les déphasages entre l'édition scientifique et les pratiques d'écriture et de lecture issues de la culture numérique. La crise de l'autorité que traverse le monde scientifique en général se joue précisément ici. Les pratiques éditoriales nées de l'imprimé et encore instituées dans les protocoles éditoriaux des revues maintiennent un régime de vérité largement bousculé aujourd'hui par le régime de la culture numérique, dont les préceptes économiques et juridiques ne concordent plus avec le modèle imprimé. Cela suggère une certaine rupture épistémologique qu'il est nécessaire de comprendre pour repenser la revue scientifique et les modalités de production des connaissances.

Dans cette partie, j'aborderai cette réflexion au prisme du concept de *remédiation* tel que l'approche intermédiale a pu le formaliser et le travailler ces dernières années au sein de ce qu'on appelle désormais l'« école de Montréal ».

Je poserai pour cela quelques repères qui m'ont permis d'asseoir ma réflexion et ma pratique. Du fragment comme unité éditoriale à part entière au « cristal », qui le reconfigure, ces notions suggèrent une vision consistante avec le milieu numérique. Or, comme je le montrerai, cette relation entre le fragment et le cristal est déjà décrite par le concept d'éditorialisation, qui, par son caractère ouvert, processuel et performatif notamment, balise cet horizon de remédiation. La théorie de l'éditorialisation pose les bases du régime d'autorité de l'espace numérique, ce que je tenterai d'étudier spécifiquement pour la revue scientifique remédiée par le numérique.

Penser la remédiation des revues : l'approche de l'intermédialité

La remédiation est un concept forgé par Bolter et Grusin qui désigne la représentation d'un *media* dans un autre. Les auteurs en font une caractéristique du milieu numérique, point de convergence des médias qui lui préexiste.

> We call the representation of one medium in another *remediation*, and we will argue that remediation is a defining characteristic of the new digital media. What might seem at first to be an esoteric practice is so widespread that we can identify a spectrum of different ways in which digital media remediate their predecessors, a spectrum depending on the degree of perceived competition or rivalry between the new media and the old. (Bolter et Grusin 2000, 45)

Selon la définition qu'en font Bolter et Grusin, on peut considérer que la revue numérique s'est effectivement instituée depuis une vingtaine d'années comme une représentation de la revue imprimée, principalement à l'aune de son format. Or on ne peut concevoir la revue scientifique comme un simple artefact ou objet éditorial. La transition numérique de l'édition scientifique n'est ni une question technique, ni même une question de modélisation de son format. Cette seule approche est celle qui a mené au déphasage croissant de l'édition scientifique avec la culture numérique.

Il faut donc élargir notre vision de la revue, mais élargir aussi le champ des possibles afin d'envisager pour l'édition scientifique une refonte épistémologique et institutionnelle au-delà de la *revue format*. Approcher la revue scientifique comme un *media* suppose d'abord de *remédier* sa fonction de médiation et le processus de communication dans lequel la revue s'inscrit.

Pour cela, l'approche intermédiale ouvre une voie théorique particulièrement intéressante. Dans son chapitre introductif à l'ouvrage collectif *Théatre et intermédialité*, Jean-Marc Larrue retrace l'évolution de la pensée intermédiale et distingue une première période dite médiatique,

associée à l'idée traditionnelle du média qui domine entre les années 1970 et 1990, d'une période post-médiatique qui cherchera à désessentialiser les médias comme unités discrètes.

Je m'inscrirai dans le modèle postmédiatique, c'est-à-dire dans une pensée de l'*entre*, où la revue numérique ne doit pas être pensée comme un *media* essentialisé, mais toujours comme une dynamique se nourrissant autant des modalités techniques de médias antérieurs ou contemporains que de pratiques éditoriales, scripturales, sociales, communautaires, qu'elles soient anciennes comme contemporaines. Cette idée est notamment à l'origine du concept de « conjoncture médiatrices » forgé par Jean-Marc Larrue et Marcello Vitali-Rosati (2019) pour s'émanciper d'« une vision essentialisée du phénomène de médiation » (2019, 52) et considérer au contraire les médiations comme des « combinaisons mouvantes », *conjoncturelles* aux interrelations médiatiques.

C'est en suivant cette pensée que l'on pourra se dégager des logiques réactionnaires que Larrue désigne comme « résistance médiatique » :

> « [L]es processus de remédiation entraînent parfois – mais pas toujours – des réactions plus ou moins violentes qui relèvent du principe général de "résistance médiatique" qu'on peut comprendre comme une tentative de contre-remédiation et qui est totalement absent, lui aussi, du champ d'analyse de Bolter et Grusin. Cette résistance est un mécanisme de défense qui se déclenche lorsque des fondements de la médiation sont ou, plus exactement, semblent mis en danger par l'intrusion d'un nouvel élément. Le mécanisme de résistance a pour effet d'empêcher, d'éviter, de retarder l'introduction de ce nouvel élément ou de le rejeter après qu'il se soit introduit. » (Larrue 2015 , p.34)

Dans le cas du numérique et de ses effets profonds sur les pratiques scripturales des chercheurs ou éditoriales des revues savantes, on peut relier les résistances médiatiques que ces effets suscitent avec la lutte entre « dominants » et « prétendants » que décrit Bourdieu lorsqu'il étudie le champ scientifique en 1976, bien avant que le numérique ne s'introduise dans l'édition.

> Dans la lutte qui les oppose, les dominants et les prétendants, c'est-à-dire les nouveaux entrants, comme disent les économistes, recourent à des stratégies antagonistes, profondément opposées dans leur logique et dans leur principe : les intérêts (au double sens) qui les animent et les moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre pour les satisfaire dépendent en effet très étroitement de leur position dans le champ, c'est-à-dire de leur capital scientifique et du pouvoir qu'il leur donne sur le champ de production et de circulation scientifique et sur les profits qu'il produit. Les dominants sont voués à des stratégies de conservation visant à assurer la perpétuation de l'ordre scientifique établi avec lequel ils ont partie liée. (Bourdieu 1976, 96)

Bourdieu associe très spécifiquement l'« ordre établi » à « l'ensemble des institutions chargées d'assurer la production et la circulation des biens scientifiques en même temps que la reproduction et la circulation des producteurs (ou des reproducteurs) et des consommateurs de ces biens » (1976, 96), comprenant le système d'enseignement d'une part comme transmetteur de la science officielle dans ses deux états, objectivé (les artefacts produits) et incorporé (les habitus scientifiques), et d'autre part les revues scientifiques.

> « Outre les instances spécifiquement chargées de la consécration (académies, prix, etc.), il comprend aussi les instruments de diffusion, et en particulier les revues scientifiques qui, par la sélection qu'elles opèrent en fonction des critères dominants, consacrent les productions conformes aux principes de la science officielle, offrant ainsi continûment l'exemple de ce qui mérite le nom de science, et exercent une censure de fait sur les productions hérétiques soit en les rejetant expressément, soit en décourageant purement l'intention de publication par la définition du publiable qu'elles proposent. » (1976, 96)

L'analyse de Bourdieu sur le rôle de la revue dans la perpétuation d'un ordre établi insiste sur l'une des fonctions éditoriales classiques, à savoir la fonction de sélection, ici sous forme de filtre conceptuel et thématique. Comme le montrent nos entretiens, les éditeurs se targuent le plus souvent

d'une certaine innovation conceptuelle, en particulier chez les jeunes éditeurs ou les jeunes revues, innovation mise en avant de manière assumée pour justement se démarquer des anciens et de l'ordre établi :

> – M.N. : « je pensais qu'*Itinéraires* était une bonne revue pour faire évoluer les études littéraires et que c'était quand même un outil d'agentivité des esprits. C'est-à-dire que même si c'est des petits articles, même si c'est des petits volumes, 3 par an, que ça pouvait peut-être changer progressivement l'idée qu'on se faisait des études littéraires et de ce que ça peut apporter globalement à la connaissance. »

> – M.N. : « Historiquement, les revues [numériques] ont toujours été un espace exploratoire, plus que les éditions papier où il y a quelque chose de presque patrimonial. Il y a un côté expérimental dans la revue [numérique] qui est possible. »

Mais si certaines revues se sont donné dans leur mission une volonté d'explorer des territoires conceptuels nouveaux, l'analyse de Bourdieu redevient pertinente lorsque l'on regarde de plus près le conservatisme éditorial de certaines revues, qui semble voir dans le modèle épistémologique établi celui qui leur donnera la plus grande légitimité auprès de la communauté scientifique. Ainsi, la directrice de la revue *Mémoires du livre* avançait lors de son entretien :

> – M.P. : « Quand on a fondé la revue en 2009, il y avait encore un préjugé très fort à l'encontre des revues électroniques. Ce n'était pas un processus aussi rigoureux qu'une revue scientifique papier. Pour se battre contre ça, notre stratégie a été d'appliquer une grande rigidité, beaucoup de rigueur, et c'est pour ça que les évaluations sont au cœur de notre processus. Je pense qu'elles le sont en réalité, parce qu'il y a deux moments d'évaluation, la sélection des propositions d'abord puis la sélection des articles par deux membres externes et un membre interne, la revue a été pensée pour avoir toute cette rigueur et placer l'évaluation au cœur de son processus. »

> – M.N. : « Ça a voulu dire dans un premier temps reproduire les mêmes manières de faire que les revues papier les plus exigeantes, mais le faire dans un contexte numérique, pour justement lutter contre ces préjugés. Ce n'était pas très original au début. Faire la même chose

> que ce que les revues papier font, sauf que c'est en ligne, c'est gratuit il n'y a pas d'abonnement, mais c'est les mêmes processus de sélection, les mêmes appels de texte, les mêmes comités scientifiques qui viennent donner du capital symbolique, c'est les mêmes pratiques. J'imagine que dans l'avenir il faudra évoluer. »

Il faut remarquer que cet attachement n'est pas sans lien avec la pression institutionnelle des financeurs.

> – M.P. : « On est limités à reproduire les exigences que les pourvoyeurs de fonds nous demandent. Au niveau du processus d'évaluation, le CRSH va valoriser cette évaluation-là avec au moins deux experts externes à l'aveugle. À moins qu'eux changent leurs règles, on ne pourra pas les changer non plus. La question du libre-accès a toujours été fondamentale, nous n'avons jamais voulu être une revue sous abonnement, et la conséquence c'est que de faire ce que le patron, en l'occurrence le CRSH, nous dit de faire. »

Pour autant, cette éditrice qui se trouvait être au moment de l'entretien en pleine passation de ses fonctions de directrice, semble suggérer une piste d'évolution et de renouveau pour la revue.

> MP: Il y a ce paradoxe avec lequel on vit et peut-être que l'équipe va devoir se poser des questions et voir ce qu'ils veulent faire avec ça. Cette nouvelle idéologie que les revues peuvent établir un meilleur dialogue entre les auteurs, les évaluateurs, animer la recherche est peut être une deuxième étape dans la vie de la revue, mais je dirais que les 10 premières années on a surtout été occupés à avoir l'air crédible aux yeux des autres.

On sent dans ces propos une tension intéressante faite à la fois de méfiance et d'espoir, méfiance pour un modèle qualifié de « nouvelle idéologie », mais espoir tout de même, avec la prise de conscience qu'il y aurait là pour les revues l'opportunité d'« animer la recherche » et de faire ainsi évoluer une mission souvent réduite à la « fonction symbolique [d']allouer du capital académique »[57] (Larivière, Haustein, et Mongeon 2015). Cette fonction étant d'ailleurs coincée dans ce que Bourdieu décrivait comme « une stratégie de conservation » (1976, 94) de ce même capital.

57. Ma traduction. La suite de la citation originale est éloquente : *"Unfortunately, researchers are still dependent on one essentially symbolic function of publishers, which is to allocate academic capital, thereby explaining why the scientific community is so dependent on 'The Most Profitable Obsolete Technology in History' (Schmitt 2014)".*

C’est en considérant la revue comme l’intersection toujours dynamique d’un faisceau de techniques et de pratiques que l’on pourra la penser dans la continuité, et non dans la rupture, et dépasser ainsi les résistances naturelles à toute disruption (Stiegler 2016).

En ce sens, l’approche intermédiale telle que la défend un groupe de chercheurs à l’université de Montréal, est pertinente à plusieurs titres. Concevoir la revue numérique comme une remédiation de la revue papier est une première piste à explorer pour inscrire l’édition savante numérique dans la continuité de l’histoire humaine (Chartier 2014) – et non-humaine (Vitali-Rosati 2018b , s. d.) – des techniques et des pratiques d’écriture, d’édition, de publication et de diffusion. Mais il faudra concevoir cette remédiation au-delà de la théorie de Bolter et Grusin et du modèle *remédiant*, dont Larrue (2015) pointe les limites. Ce modèle occultait ainsi les échecs pour ne considérer que les remédiations réussies, c’est-à-dire supposées améliorer de média en média le principe d’« immédiateté ». Il ne s’attachait qu’aux médias les plus visibles (le cinéma, la télévision, la radio, la vidéo numérique) et à leur généalogie « darwinienne » jugée trop « linéaire ».

> « Cette vision optimiste et linéaire de l’évolution des médias est cependant contredite par la réalité. Si nous allons vers une fidélité – ou une transparence sans cesse plus accrue, comme le répète d’ailleurs l’industrie, comment expliquer le succès de médiations en basse fidélité tels les webdocumentaires réalisé[e]s à partir de téléphones portables ou les enregistrements en format MP3 ? » […] « La réalité intermédiale [est] faite d’entrelacs, d’enchevêtrements, de retours en arrière, d’accidents – dont la généalogie des médias, forcément linéaire, qui inspire les premiers intermédialistes, pouvait difficilement rendre compte. » (2015, 37-38)

L’approche intermédiale présente l’intérêt de considérer la remédiation qu’est l’entreprise de revue numérique comme une opportunité pour y intégrer des pratiques éditoriales plus contemporaines. Si le point de départ d’un tel parcours est la « culture de l’imprimé » (Chartier 2016), l’horizon doit s’inspirer du milieu de communication et de l’écosystème d’écriture

dans lesquels la revue remédiée habite désormais. Sur quels aspects et quelles propriétés de ce milieu peut-on s'appuyer pour repenser l'édition scientifique dans « l'ordre des discours » (Chartier 2014) du numérique ?

Les matérialités de l'écriture numérique

Afin d'être en mesure d'engager la réflexion vers une désessentialisation de la revue en tant qu'artefact éditorial, il convient de mieux saisir le milieu et la culture dans lesquels la revue s'installe désormais. Quelles en sont les caractéristiques ? Quelles sont les pratiques spécifiques qui s'y sont développées ? Peut-on parler de rupture ou de continuité ? L'approche intermédiale nous oriente nécessairement dans une posture de continuité, mais dont les traits de jointure sont parfois trop évidents et méritent une analyse plus poussée[58]. Pensons à l'alphabet par exemple, effectivement partagé dans chacun des milieux, mais dont la matérialité d'inscription a radicalement changé. Outre la matérialité des supports et des dispositifs d'écriture et de lecture, ce sont souvent les valeurs politiques, sociales et communicationnelles qui sont aussi à réévaluer. Je parle volontiers de *glissement* pour définir le passage d'un état à un autre. Cette notion rend bien compte d'une certaine continuité qui peut se traduire par exemple par la redistribution ou la dissémination d'une valeur ou d'une fonction. C'est le cas des différentes fonctions éditoriales, y compris dans l'édition scientifique qui, loin de disparaître avec le numérique, se voient redistribuées aux différents acteurs en présence, tant humains que non-humains (algorithmes par exemple)[59].

Je souhaite donc ici m'arrêter plus particulièrement sur quelques éléments qui me semblent primordiaux pour comprendre la remédiation de la revue scientifique. Pour y parvenir, je prends volontairement un peu de distance par rapport à l'édition scientifique proprement dite – comme nous y encourage l'approche intermédiale –, afin d'identifier ce qui du milieu et de la culture numérique se révélera signifiant pour comprendre la remédiation de la revue. Mais, nous le verrons, cet inventaire évidemment lacunaire vis-à-vis du numérique échafaudera une certaine cohérence, puisque chaque élément identifié s'agence avec les autres, confirmant au passage leur nature écologique. Mon objectif est ainsi de traduire – de remédier – ces éléments dans ce qui nous intéresse, à savoir la revue comme *media* de communication scientifique et la conversation comme horizon des possibles.

58. *« [C]'est en inscrivant l'écriture numérique dans la continuité de l'écriture qu'il est possible de mieux comprendre les discontinuités. Inscrire l'écriture numérique dans l'histoire longue de l'écriture, c'est non seulement étudier attentivement les médiations, techniques et politiques, propres à toute "énonciation éditoriale", mais c'est aussi bien dégager les médiations propres à l'écriture numérique, comme celle de la "trace d'usage". »* (Petit et Bouchardon 2017, sur Hypothesis)

59. Je développe le glissement de la fonction éditoriale dans différentes parties de la présente thèse.

Texte et écriture

Un premier élément qui marque la spécificité du milieu numérique se joue dans la nature du texte numérique, devenu à la fois support, dispositif et milieu.

Pour Kittler (s. d.), les inscriptions numériques se distinguent des inscriptions sur support physique par le fait qu'elles ne sont plus perceptibles par la vue humaine. Du visible, elles sont passées à un ordre de grandeur nanométrique hors d'atteinte des capacités sensibles de l'être pensant. Nous pouvons interpréter ce phénomène selon un point de vue médiologique en disant que le texte s'est simplement dissout dans son milieu, se confondant avec les autres écritures qui produisent ce même milieu, à savoir les codes, les protocoles, les inscriptions sur silicone – circuits imprimés et puces, qui sont en fait des instructions.

Du caractère d'imprimerie à l'encodage 8 bits de l'UTF-8 (par exemple), la matérialité du texte s'est en effet doublement dénaturée, une première fois sur le plan symbolique, du signe alphabétique au système de signes binaires, et une seconde fois dans l'équivalence du binaire aux impulsions électriques. Cette déconstruction radicale du texte (Kittler, s. d.) revient à une dissolution de l'unité d'inscription (la lettre) en unités plus petites, le bit. Ces bits de nature binaire *supporte* à la fois le texte inscrit, le code qui le manipule, la puce qui *traite* (*process*) le code. Le bit, et son équivalent physique (l'impulsion électrique) constituent finalement les briques élémentaires du milieu numérique.

Caractère mobile

Character	Binary Code	Character	Binary Code
A	01000001	Q	01010001
B	01000010	R	01010010
C	01000011	S	01010011
D	01000100	T	01010100
E	01000101	U	01010101
F	01000110	V	01010110
G	01000111	W	01010111
H	01001000	X	01011000
I	01001001	Y	01011001
J	01001010	Z	01011010
K	01001011	a	01100001
L	01001100	b	01100010
M	01001101	c	01100011
N	01001110	d	01100100
O	01001111	e	01100101
P	01010000	f	01100110

Encodage UTF-8

Signal électrique

Matérialité de l'alphabet : du caractère mobile à l'impulsion électrique

Pour autant, si l'inscription sort du domaine du visible, l'intelligibilité du texte n'est pas perdue. Sa dissolution est à tout moment réversible grâce au calcul, tant que les conditions sont réunies pour opérer ce calcul. C'est justement le milieu qui assure la faisabilité de ce dernier, où l'on voit bien ici comment le milieu est coproduit à la fois par les couches matérielles (à commencer par la présence d'énergie électrique), logicielles et environnementales[60]. Cette faisabilité est également dépendante des multiples standards sous-jacents à la production de texte : de l'encodage de caractère à l'encodage du texte, mais aussi de la police d'affichage, des feuilles de styles, etc. C'est l'ensemble de ces éléments qui permet au texte numérique, doublement inintelligible, car encodé et imperceptible, de se laisser voir et lire par l'être humain alphabétisé[61].

Tous ces éléments constituent en effet d'après Bachimont (2007) une étape d'« interprétation » qui se glisse entre l'inscription et son intelligibilité par le lecteur. Cette interprétation calculée de l'inscription numérique – qui relève de la médiation technique – échappe au lecteur, et révèle une autre conséquence directe du caractère computationnel du milieu numérique : ces écritures ou inscriptions sont capables de « lire et d'écrire par elles-mêmes » (Kittler, s. d., 30). Plus exactement, le milieu est susceptible de produire de nouvelles écritures à partir d'écritures existantes. On peut se demander alors s'il est possible (et nécessaire) de distinguer différents niveaux d'écriture selon sa provenance et sa fonction dans le milieu, qu'elle soit machinique ou humaine, mais aussi qu'elle soit code, données, métadonnées, discours, etc.

60. On peut penser aux protocoles du réseau lorsque le calcul fait appel à des ressources externes

61. *« Entre la trace écrite et la trace lue, il y a une continuité physique qui existe dans les cas de l'écriture de la langue et de l'écriture des nombres, mais qui n'existe plus dans le cas de l'écriture numérique, dans la mesure où celle-ci nécessite le recours à un programme informatique pour pouvoir faire sens. Une donnée analogique est représentée par la variation d'une grandeur physique ; une donnée numérique est représentée par une suite formelle que seule la machine sait traduire en grandeur physique. »* (Petit et Bouchardon 2017, sur Hypothesis)

Le milieu numérique est en effet régi par une succession d'écritures programmatives que l'on retrouve à différents niveaux de technicité dans les logiciels, les protocoles, ou encore les cartes imprimées et les puces électroniques. Ces écritures, structurelles ou architecturales, élaborent ensemble un espace d'action dont les traces sont elles-mêmes écriture.

Petit et Bouchardon souhaitent encore les distinguer et en proposent trois niveaux (Petit et Bouchardon 2017) : 1. l'écriture *par* la machine (*implémentation*) : c'est le niveau électronique et binaire, le seul qui s'incarne matériellement. 2. l'écriture *pour* les machines (*manifestation*) : c'est le niveau logiciel et fonctionnel, il s'agit du code informatique qui comprend les différentes couches logicielles de la machine, jusqu'aux formats 3. l'écriture *avec* les machines (*interaction*) : c'est le niveau visible des interfaces, celui de l'utilisateur-scripteur qui agit.

Ce distinguo est essentiel, car s'il réitère que tout est écriture et insiste sur le fait que toutes les écritures ne sont pas de même nature.

La métaphore trompeuse de la liquidité

Or la dissolution du symbole et sa manipulabilité attribueraient au texte numérique une nature liquide. Cette métaphore de la liquidité, largement répandue et analysée comme telle (Bernardot 2018), vient illustrer l'instabilité de l'inscription numérique, par essence altérable et modifiable à tout moment, que ce soit du fait d'une action humaine ou d'une opération informatique. Tout un chacun (humain ou machine) ayant le contrôle sur le processus d'écriture peut *éditer*, au sens de modifier, un texte numérique. Cette liquidité est certes une métaphore féconde pour partager, « par une sorte de conductivité symbolique » (Bernardot 2018), la vision d'un espace numérique qui justement ne se laisse pas *saisir* aisément. Mais elle doit être nuancée pour plusieurs raisons.

D'une part, comme on l'a vu avec les écritures protocolaires ou structurales, certaines couches du numérique sont au contraire extrêmement rigides et formalisées. Ainsi, si le texte présente une variabilité [62] effectivement en rupture avec la graphosphère, le milieu numérique tient sur une structure multi-couches très peu *liquide*. C'est justement ce type de structure qui permet par exemple aux dispositifs d'écriture (éditeurs, traitements de texte,

62. Comme le rappellent Petit et Bouchardon : « *De cette manipulabilité découle la variabilité de l'écriture numérique. La variabilité, c'est d'abord celle du code informatique, qui repose sur des variables intégrées dans des programmes ; c'est ensuite celle de l'espace d'affichage, et c'est enfin la variabilité d'un contenu dans le temps (entraînée par la variabilité des dispositifs techniques), qui incite à une réinvention et à l'écriture de variantes. Ces trois dimensions de la variabilité sont articulées : dans la mesure où le code comprend des éléments auxquels on peut attribuer différentes valeurs (variables), l'écriture est conçue de façon à pouvoir connaître des variations (en tant que procédé de composition) et est effectivement sujette à variations dans le temps (variantes).* » (Petit et Bouchardon 2017, sur Hypothesis)

CMS) de contraindre les droits et accès *en écriture* à certaines inscriptions, malgré la nature variable du texte numérique. Car si le support de mémoire numérique est effectivement réinscriptible à volonté, il n'en demeure pas moins qu'il est strictement contrôlé et maîtrisé par des couches logicielles qui s'assurent que les données soient correctement manipulées, et en premier lieu qu'elles soient conservées de manière intègre.

D'autre part, la manipulabilité du support qui détermine sa variabilité détermine aussi sa fiabilité, c'est-à-dire la capacité d'un système à garder trace des variations (on parlera de « variantes » pour le texte discursif). Là où la mécanique des fluides ne distingue plus les particules élémentaires et peut appréhender un liquide comme un tout aux propriétés spécifiques au tout, la mécanique informatique de son côté n'en perd aucune goutte ni aucun bit. Aussi fine soit-elle, la granularité informationnelle de l'informatique ne *verse* pas dans la continuité aqueuse mais bien dans la discrétisation solide.

De l'invariant textuel à la variabilité du texte numérique

On peut par ailleurs avancer que l'invariant textuel (de Biasi 1997) qu'assurait le support papier au texte demeure d'une certaine façon dans l'environnement numérique. Il n'est certes plus assuré par le support lui-même, mais par le dispositif, c'est-à-dire par tous les mécanismes garantissant le traçage des accès au texte notamment *en écriture*. Ce transfert fonctionnel est sans doute l'une des clés de l'épistémé numérique tant il porte à conséquence sur la fonction d'autorité du texte et par extension de son.ses auteur.s. et des institutions qui en sont responsables. Car dans la graphosphère, c'est sur la base de cette stabilité du support (le papier), que pouvait exister la stabilité du dispositif (le livre), sur laquelle reposait la stabilité de l'institution (la bibliothèque), et finalement tout le régime de sens depuis l'imprimerie, d'après de Biasi (1997). Dans l'environnement numérique, les repères de stabilité (ou encore les signes d'autorité) se sont radicalement déplacés, produisant de fait une impression d'instabilité du texte, érodant la notion même de *référence* et avec lui tout le système bibliographique qui s'est mis en place pour l'institutionnaliser. Or, cette référence et son institutionnalisation sont les conditions du partage

d'un socle commun de connaissances au sein d'une communauté de savoir. La possibilité de s'y référer procure au texte stabilisé une autorité et une authenticité nécessaires à une réflexion commune.

Une autre approche pour questionner cette apparente liquidité est de la considérer comme une accélération des processus d'écriture et de réécriture. Cette accélération est permise par le calcul, et c'est par le calcul que se résout également la complexité de manipulation du texte et de ses états successifs. Il est en effet possible de mettre en place des dispositifs et des protocoles associés capables de tracer et de maîtriser cette variabilité du texte numérique, pour recréer des conditions de stabilité, ou tout du moins pour abaisser la complexité native à une complexité appréhendable par la cognition humaine, qu'elle soit individuelle ou collective.

Depuis les instructions informatiques élémentaires de gestion de fichiers, avec son nommage, son extension, son encodage, sa date de création ou de modification, etc., les dispositifs d'édition et de publication n'ont cessé d'améliorer leur gestion du texte numérique et de reproduire un tant soit peu une certaine stabilité, jusqu'à assurer aujourd'hui une panoplie de fonctions qui n'étaient pas envisageables avec le support papier, telles que le *versionning*, le multi-auteur (asynchrone), le collaboratif (synchrone), l'annotation, etc.

Le cas du wiki, donnant accès à toutes les versions antérieures du texte et aux modifications successives par auteur, en est l'exemple le plus emblématique. Git propose un protocole de contribution alternatif à partir duquel émergent des dispositifs d'écriture collaborative[63] (Burton). On peut également citer le principe de la *blockchain*[64], conçue comme un registre distribué assurant la comptabilité des écritures et de leurs auteurs (machines et humains).

63. Voir notamment l'outil *Penflip*.

64. Voir sur Wikipedia la notice Chaîne de blocs.

Ces exemples montrent bien qu'il serait possible, en théorie, de reconstruire un système bibliographique, c'est-à-dire un système fiable de référence, dans le sens d'un modèle épistémologique embrassant pleinement cette variabilité du texte. Or on voit bien que les différentes fonctions traditionnellement assurées par l'institution, le dispositif ou le support (respectivement la bibliothèque, le livre ou le papier), ne sont plus distinctes

et séparées, mais sont parfois transférées à d'autres entités, ou distribuées entre elles, autrement dit assumées par un *milieu* tout à la fois support, dispositif et institution.

Du fragment au cristal : la nouvelle granularité de la connaissance

C'est dans ce contexte que s'est développée la culture numérique marquée par une explosion des formes éditoriales et plus largement de formes d'écriture. Cas d'école de remédiation, le courriel, la *newsletter*, le blogue, ou encore le *micro-blogging*, n'en ont pas moins instauré des pratiques communicationnelles inédites.

La culture du fragment

Le contexte est celui de la "convergence culture", théorisée par Henry Jenkins (2006), qui se caractérise notamment par un processus de convergence des environnements techniques et culturels : communiquer, partager, s'informer, écouter de la musique, jouer, regarder des programmes télévisés, consommer, créer, écrire, rechercher, travailler, etc. Toutes ces activités quotidiennes se tiennent désormais dans le même espace d'information, le Web. Par ailleurs leurs dispositifs d'accès ou d'action se concentrent et se réduisent principalement au téléphone intelligent, à la tablette tactile ou au micro-ordinateur, entraînant logiquement une fragmentation de l'attention, sollicitée par une multitude de contenus rivaux au sein d'un même dispositif. Une conséquence de cette convergence radicale est ce qu'on a appelé l'économie de l'attention où sont rentrés en concurrence les médias traditionnels avec de nouveaux modes de consommation personnelle mais aussi l'ensemble des activités sociales ou personnelles. Comme pour s'adapter à cet engorgement attentionnel, les contenus se sont faits plus courts, réduisant toujours plus l'unité éditoriale susceptible d'être consommée, jusqu'aux fameux 140 caractères de la plateforme de micro-blogging Twitter[65]. Les GIFs animés, caractéristiques de la culture numérique et du « mème Internet », sont emblématiques de cette abréviation des contenus. Véhiculant souvent une seule idée, le GIF concentre en quelques *frames* visuelles selon une grammaire bien particulière un extrait de culture populaire ou une mini-animation, dont le succès se joue sur son expressivité.

65. En 2017, Twitter a étendu la longueur des tweets à 280 caractères.

En réponse à la fragmentation de l'attention, ces contenus courts témoignent de la fragmentation des contenus en circulation. Dans ce contexte, Roger Chartier estime qu'un nouveau régime textuel cohabite avec l'ancien, basé sur l'imprimé. Il identifie ainsi « des modes de lecture discontinus, segmentés, fragmentés, qui procèdent analytiquement à partir de mots-clés, de rubriques thématiques pour s'emparer d'un article dans un périodique électronique, d'un passage dans un livre, d'une information dans un site » (Chartier 2014). Ce régime de lecture rejoint la pratique anthologique caractérisant la culture numérique selon Milad Douhei. Chartier va en fait plus loin et pointe « la structure anthologique de la textualité électronique » avec pour effet « une immédiateté du fragment sans que soit ni nécessaire ni désirable la relation entre le fragment et la totalité discursive de laquelle il est un fragment ». Dans sa conférence, Chartier semble déplorer la perte de « l'immédiateté » et de « la corporalité » de la relation entre le fragment et sa source qu'imposait la matérialité d'un numéro de revue ou d'un livre imprimé. Je soutiens pour ma part que cette immédiateté s'est déplacée de la source vers le texte anthologique. Car dans ce raisonnement, la nouveauté n'est pas le fragment, qui existe par exemple sous forme de citation dans l'édition savante ; la nouveauté est le lien maintenu du fragment à sa source. Dans l'imprimé, la relation « immédiate » entre fragment et totalité n'existe qu'à la source puisqu'une fois extrait, le fragment n'y est relié que par une mention bibliographique, sans autre matérialité ou opérationnalité. Dans le numérique par contre, le fragment peut conserver son lien opérationnel à la source en lui donnant un accès immédiat et de manière bien plus précise et pertinente pour le lecteur. Certes, avec la fragmentation des contenus, le chercheur-scripteur du texte anthologique a pu délaisser dans son travail de composition un certain mode de lecture contextualisé, mais au profit de son propre lecteur à qui le lien à la source donne les moyens opérationnels de recontextualiser les fragments.

Que signifie ce déplacement dans le régime d'autorité du milieu numérique ? Il suggère en fait un autre déplacement, celui d'une redistribution de certaines fonctions auctoriales et éditoriales dans les mains du lecteur, ou plus exactement à la communauté des lecteurs. Je

pense par exemple à la fonction interprétative, facilitée par la nature hypertextuelle des contenus qui multiplie les opportunités d'association et de réinterprétation des fragments en circulation.

Dans l'écosystème numérique, le *fragment* acquiert une nouvelle valeur. Mais ces fragments, qui peuvent être une ressource, une donnée, un *tweet*, une annotation, ne sont pas des extraits éparts. Là où les formats plus longs et plus classiques tirent leur richesse de leur contenu lui-même, la valeur du fragment au contraire réside essentiellement dans les informations qui le caractérisent : les métadonnées. Ce sont ces dernières qui le *situent* dans le cyberespace et lui octroient une *viabilité*. Sans ces informations le documentant, la plupart de ces fragments seraient négligeables et *insignifiants*, noyés dans le flux informationnel et sans aucun intérêt intrinsèque. C'est effectivement leur contexte qui les rend signifiants et viables en tant que contenu culturel. Le contexte est d'abord celui de leur production, qui génère un certain nombre de métadonnées initiales, auquel s'ajoute leur contexte d'usage, qui insère et dispose le fragment parmi d'autres, suite à une requête, une géolocalisation, une collection, etc.

Le site *networkeffect.io* de Jonathan Harris[66] exemplifie parfaitement la fragmentation de la production culturelle. Son interface affiche un flux de données filtré selon plusieurs facettes de requête venant agréger en temps réel des ressources et des fragments issus de différents silos informationnels. Présenté dans un flux visuel et sonore aléatoire, le résultat est saisissant tant semble vibrer devant nous le pouls de l'activité humaine sur le Web. Chaque mot-clé opère dans le flux une coupe franche, en extrait une tranche d'humanité, à la manière d'un Tuner FM venant capter l'écho d'une bande de fréquences. Avec cette création, Jonathan Harris exploite merveilleusement le principe du fragment qui ne prend *sens* que rééditorialisé dans un tout, unique et éphémère.

66. Jonathan Harris est artiste et designer. Ses créations web d'une grande inventivité présentent depuis 2002 des formes esthétiques et expressives exploitant pleinement les potentialités du Web. Voir ses différents travaux sur son site number27.org.

Cette conception du fragment n'est pas sans rappeler la « ruine » dans la pensée de Walter Benjamin. La ruine est cet éclat d'idée, susceptible de vérité lorsqu'elle s'entrechoque dans un éclair avec une autre ruine. Cette conception mystique du fragment et de l'association est inspirante pour envisager avec Benjamin un régime de vérité alternatif fonctionnant sur l'*allégorie* et l'évocation, révélées dès lors que les ruines s'agencent en

« constellation » (Makarius 2020). Nous verrons comment cette idée puissante, éclat très benjaminien de vérité, entérine la suite de ma réflexion sur la conversation.

Du fragment au cristal

Non loin de l'image de la constellation, une autre notion peut nous aider à concevoir le fragment et sa fonction, notamment dans le contexte de la production de connaissance en lien avec mon étude. Dans un article en forme d'échange de courriels – une conversation justement – Jean-Claude Guédon et Thomas Jensen, directeur de revue, débattent de ce que devrait être une revue scientifique aujourd'hui (Stern, Guédon, et Jensen 2015). Pour Jensen, le format de l'article est nécessaire, sur le plan institutionnel d'une part, mais aussi sur le plan scientifique, car il procède à une fixation du discours scientifique essentielle à la recherche. Pour Guédon, il faut au contraire remettre en question l'article et tendre vers des formats plus petits, afin de fluidifier « la Grande Conversation [scientifique] » tel qu'elle s'est institutionnalisée dans le format éditorial de l'article. Pour visualiser sa pensée, Jean-Claude Guédon introduit le concept de « cristal de connaissance », une forme éditoriale dynamique et éphémère, résultant de l'agrégation de formes courtes.

> « Let us transmute the "frozen moments" that were brought up earlier in the text into a slightly more material metaphor, that of "Crystals of knowledge". Crystals of knowledge should be an important part of how to frame the Great Conversation. Multi-carat crystals are quite acceptable, of course. In fact, defining the range of these "crystals" will be important, and it will require empirical testing. » (Stern, Guédon, et Jensen 2015)

Dans cette citation, on remarque la tension entre les différentes temporalités et matérialités, celles d'un article scientifique au processus long et au format institutionnalisé et celles de formes d'écriture alternatives – le tchat, le courriel, l'annotation, la lecture critique d'un article, etc. – aux formats et aux modalités de publication plus libres. Il imagine ainsi que des *fragments* de connaissance soient entraînés dans un processus de cristallisation similaire à la fixation du discours scientifique, mais de manière temporaire ou transitoire. Associés ensemble de manière synchrone

ou asynchrone, les fragments rentrent en conversation entre eux, pour produire autour d'une problématique donnée de nouveaux éléments de connaissance.

Pour Guédon, le cristal peut ainsi devenir le lieu même de la conversation scientifique. Jaillissant d'une controverse, il viendrait cristalliser des pistes, spatialiser les dissensus, ou refléter un consensus. Finalement, il s'agit de « [créer un] mode maîtrisé, réglé de flux de conversations » (Guédon et Loute 2017) dont la dimension temporelle du flux s'articule avec la dimension spatiale de la synthèse.

On retrouve avec l'image de la cristallisation celle du « précipité » utilisée par Vittu lorsqu'il analyse les modalités des premiers périodiques scientifiques sur la production du savoir :

> « Les savoirs publiés dans les périodiques savants sont ainsi comme des précipités prêts à se recomposer sous la plume d'auteurs variés. Les travaux sont régulièrement réactualisés ou remis en question. » (Peiffer et Vittu 2008, 297)

Il y a déjà dans cette citation à propos de l'article scientifique et du périodique savant les ingrédients de la conversation, ou en tout cas de la *réécriture* interprétative, si déterminante dans le modèle que je vais dessiner.

La notion de cristal, dont une des propriétés serait son caractère métastable, susceptible alternativement de cristallisation et de dissolution, engage le fragment dans une certaine performativité. La notion exprime également très justement le processus d'éditorialisation tel qu'il a été théorisé ces dernières années.

Performativité de l'écriture : l'apport de la théorie de l'éditorialisation

Les facettes de la performativité

Le mouvement continu qui se dessine entre le cristal et le fragment relève en effet de la performativité, selon l'acceptation véhiculée dans les *Performative Studies* à la suite des travaux de John Austin, John Searle,

Judith Butler, ou encore Andrew Parker et Eve Kosofsky Sedgwick. Or il se trouve que les études médiatiques ont elles aussi entamé un *tournant performatif*, dont se réclame notamment l'intermédialité [67](Routhier 2017) pour interpréter de la remédiation.

67. Elisabeth Routhier parle de « tropisme performatif » pour rassembler la « pensée collective » autour des notions de performance, de performatif ou de performativité. L'auteure explicite notamment l'importance de ce tropisme dans la pensée intermédiale, dans laquelle « chaque acte de médiation *performe* une identité médiale » : *« Autrement dit, dans la pensée performative où l'action précède l'essence – cette dernière se voyant pour sa part glisser vers le processus, le devenir et la multiplicité, chaque acte de médiation participe à la trajectoire d'une médialité.»* (Routhier 2017, 68-69)

À l'encontre du texte imprimé et publié auquel on attribue traditionnellement une inertie matérielle, le fragment mis en conversation suggère des formes éditoriales mouvantes, en édition continue, basées sur un référentiel bien différent de celui de l'imprimé, ou plus largement des artefacts éditoriaux classiques. Peut-on envisager la remédiation de la revue scientifique dans une perspective performative ? Comment penser la performativité d'une publication ?

Sans prétendre à ce que la revue devienne un espace théâtral, qui constitue un média « fédérateur » et hypermédia par excellence selon Larrue (2015, 41), on peut en effet conceptualiser la production de connaissance comme un acte performatif et la revue un espace performatif. Une problématique majeure de cette proposition sera alors de vérifier si une *performance scripturale* est *soluble* dans un format éditorial susceptible à la fois de mémoire et de *reenactment*. Je développerai cette problématique dans la partie suivante à partir de l'hypothèse d'un modèle éditorial conversationnel.

Dans la perspective de la remédiation de la *revue media*, la performativité se jouerait aussi dans le processus permanent de transformation et d'évolution dans lequel elle est entraînée. Larrue rappelle ainsi que le modèle de la remédiation de Bolter et Grusin « inscrit [le média] dans un mouvement perpétuel », confirmant « l'idée [...] selon laquelle l'intermédialité » – au sens où le média est le produit et non la source des relations intermédiales, « serait la forme la plus radicale de performativité » (Larrue 2015, 34-35). Et l'auteur d'ajouter que cette conception de la performativité donne raison à Alexander R. Galloway dans son injonction "Not media, but mediation" (Galloway, s. d., 36), appelant à se défaire de la pensée technocentriste focalisée sur le *media* et le dispositif, pour mieux se préoccuper du processus de médiation. Pour revenir à notre objet d'étude, la question se pose alors ainsi : de quoi la revue scientifique est-elle la médiation ? Sans s'arrêter à l'« article » qui serait le degré zéro, on peut considérer que la revue remédie des connaissances, des idées, des prises de position, des

interprétations, ou bien, selon la hauteur de perspective que l'on adopte, que la revue est le lieu de la médiation du partage, de la conversation scientifique, ou encore de la communauté scientifique.

Témoignant de la prolificité du concept performatif dans les théories médiatiques, la notion de « publication performative » a été explorée et expérimentée par Christopher P. Long et reprise par Janneke Adema pour qualifier le projet éditorial en ligne à partir de son article *The political nature of the book. On artist's books and radical open access* (Adema et Hall 2013). Pour Long, la publication performative se définit par son « mode de publication » lorsque celui-ci « performe une des idées principales que le texte lui-même cherche à articuler et à explorer » (Long 2013, sur Hypothesis). Adema rapproche cette idée du concept de « techno-texte » de Katherine Hayles qui désigne un texte interrogeant la technologie d'inscription qui le produit. Hayles explore en effet la relation conceptuelle entre un texte et son support, tandis que la *publication performative* produit une réflexivité entre le texte et ses modalités de production, de dissémination et de consultation du texte, en examinant l'influence de ces modalités sur le contenu du texte, sa signification et son interprétation. Il ne s'agit pas de « questionner la matérialité de la publication, mais de la performer activement » (Adema, s. d., sur Hypothesis). Cette idée me semble particulièrement porteuse et utile pour qualifier les expérimentations éditoriales dont je rends compte dans cette étude. En particulier, elle laisse entrevoir la propriété de récursivité que je développerai au dernier chapitre, soutenant l'idée d'une écriture performative sur son milieu.

En inscrivant pour ma part la remédiation de la revue scientifique dans un faisceau de propriétés du milieu numérique, à savoir du fragment au « cristal de connaissances », et de la variabilité du texte numérique à son régime de référence, je localiserai la performativité à la fois dans les processus d'écriture et dans la réflexivité du support sur les contenus qui s'y inscrivent. Le cristal de connaissance, avec son principe d'agencement de fragments, est ainsi plus proche de la théorie de l'éditorialisation qui constitue pour mon étude une approche théorique significative.

Le prisme de l'éditorialisation

La théorie de l'éditorialisation, stabilisée en particulier par Marcello Vitali-Rosati, fournit un cadre pertinent pour poser des bases théoriques à la remédiation des revues scientifiques dans l'écosystème numérique. Théorie relativement récente, cette pensée s'est construite dans une dialectique entre pratique et théorie, où la formulation du concept d'éditorialisation s'est nourrie de l'observation des pratiques et du discours des praticiens.

C'est dans cette même dialectique que j'ai inscrit ma réflexion et ma pratique de l'éditorialisation, dont je présenterai les principaux éléments dans le dernier chapitre.

Dans l'ouvrage *On Editorialization: Structuring Space and Authority in the Digital Age* (2018a), Vitali-Rosati déroule son raisonnement pour forger le concept d'éditorialisation à travers trois définitions successives. Je retiendrai principalement la définition liminaire, sur laquelle se sont appuyés les premières réflexions et usages autour de la notion[68], ainsi que la troisième qui nous intéresse pour sa portée sur la question de l'autorité. La seconde qui définit l'éditorialisation comme « la production du réel » [p.65] est ambitieuse sur le plan philosophique mais se révèle au dire de l'auteur trop large pour être opérationnelle, notamment sur mon sujet.

68. En particulier au sein du séminaire *Écritures numériques et éditorialisation* (2009-2019) dont j'ai été le co-organisateur avec Marcello Vitali-Rosati.

> Editorialization is a set of technical devices (networks, servers, platforms, CMS, search engine algorithms), structures (hypertext, multimedia, metadata), and practices (annotation, comments, recommendations via social networks) that produces, organizes, and enables the circulation of content on the web. In other words, editorialization is the process of producing and diffusing content in a digital environment. [p.63]

> Editorialization is the set of dynamics that produce and structure digital space. These dynamics can be understood as the interactions of individual and collective actions within a particular digital environment. [p.66]

De la première définition, outre la multiplicité des acteurs et la pluralité de leur nature, je retiens en particulier le fait que l'éditorialisation est un processus. Cette notion est importante, car elle marque une rupture avec l'édition. On pourrait également qualifier les diverses opérations d'édition d'un ouvrage ou d'une revue imprimée de *processus*, mais ce dernier, dans le monde de l'imprimé, prend fin dès lors que l'épreuve est validée et que l'imprimeur a obtenu le fameux BAT (bon à tirer). Nous verrons au contraire que l'éditorialisation est un processus continu et ouvert. Je retiendrai encore les notions de *production* et de *diffusion*, mais peut-être plus significativement pour moi la notion de *circulation*, particulièrement appropriée au fragment discuté précédemment.

La seconde définition citée élargit considérablement la première et délaisse en quelque sorte l'aspect "métier" de l'édition ou de la production de contenu pour investir les notions d'espace, d'action et d'interaction, ou encore d'individu et de collectif. Le geste théorique consiste en fait à déplacer l'éditorialisation depuis les artefacts (« ce que [les acteurs] font ») vers les modalités de l'action (« comment ces actions sont formées et orientées »)[69], suggérant alors un processus de l'*entre* spécifiquement intermédial. Par ailleurs, ce déplacement sur l'action et ses modalités nous permet de renouer avec la performativité précédemment abordée. Enfin, Vitali-Rosati insiste sur la spatialité de l'éditorisalisation en cela que les actions, leurs modalités et leurs interrelations produisent et structurent notre espace compris au sens littéral, c'est-à-dire le monde que l'on habite[70]. Or la production d'espace est étroitement liée à la production de l'autorité, comme le rappelle l'auteur :

> Thesis 1: Each authority is the result of a particular spatial structure. A space is a configuration that generates the possibility of trust. Trust is the result of the particular structure of the relationships between objects. Changing space means also changing the kind of authority we can trust. (Vitali-Rosati 2018a, 7)

La définition de l'éditorialisation s'étoffe de cinq caractéristiques comme cinq facettes de sa « nature », que l'auteur applique en fait « aux autorités » de l'espace numérique : les autorités sont processuelles, performatives, ontologiques (ou non-représentationnelles), multiples et collectives.

69. *"These actions are shaped by the digital environment in which they take place, and so editorialization, just as the first definition makes clear, is not only about what people do but also how their actions are shaped and oriented by a particular environment."* (Vitali-Rosati 2018a, 65)

70. *"A space is a particular dynamic set of relationships between objects. These relationships can be of different kinds, including of distance, visibility, and position. Structuring a relationship between objects also means determining certain values. [...] The relationships are always something written, and there is a deep link between inhabiting a space, reading it, and writing it."* (2018a, 7)

Processus continu et ouvert, collectif, opérationnel (c'est-à-dire agissant sur l'espace), non-représentationnel (soit produisant le réel plutôt que de le représenter), l'éditorialisation pose un cadre conceptuel au milieu numérique que d'aucuns pourront juger trop abstrait. Une citation me semble particulièrement parlante pour comprendre l'intérêt de cette abstraction :

> Editorialization is a performative act in the sense that it tends to operate on reality rather than represent it. We read and we write in digital space – and in particular on the web – but most of the time this reading and writing has a precise operational purpose. This is the reason why editorialization in not a way of organizing knowledge – an architecture of information – but more precisely a way of organizing the world itself – an architecture of being. (2018a, 71)

Les pistes déjà identifiées dans les éléments que j'ai développés précédemment s'articulent aisément avec la notion d'éditorialisation et ses cinq caractéristiques, que ce soit la circulation du fragment, la structure spatiale du cristal, ou la performativité de l'écriture numérique.

Ce cadre conceptuel doit maintenant *atterrir* et se confronter aux situations localisées. À l'aune d'un corpus, d'un dispositif ou d'une expérimentation éditoriale, le concept d'éditorialisation s'éclaire en révélant ses trois « dimensions » technique, culturelle et pratique. C'est que je propose de faire dans la prochaine partie en considérant ce que Louise Merzeau a qualifié de « dispositif d'éditorialisation », où la théorie pourra s'actualiser dans l'analyse de ses mécanismes. Cette démarche (antérieure à la théorie de l'éditorialisation dont les premières expressions sont publiées à partir de 2015) est celle dans laquelle je poursuivrai mes réflexions tout au long de la présente thèse.

Chapitre I

Vers une herméneutique collective

Jusqu'à présent, j'ai dessiné un paysage théorique du milieu numérique d'écriture et de communication dans lequel la revue scientifique se *remédie*. Dans cette partie, il s'agira de confronter ce cadre conceptuel au terrain pratique, celui d'une première expérimentation que l'on pourrait qualifier aujourd'hui d'éditoriale, au sens où elle a mobilisé une organisation complexe d'écritures multiples.

En marge de la conférence *Les Entretiens du nouveau monde industriel 2012* (ENMI12) a été mis en place un dispositif de captation et de documentation de la conférence. Comme je le détaillerai ci-dessous, la contribution des participants à la conférence a occupé une place centrale dans la conception du dispositif, en s'appuyant sur une série de services et de plateformes en ligne. Ces applications, jouant des rôles différents dans la documentation de l'événement, ont été le lieu, lors des deux jours de conférence, d'une intense activité d'*écriture* au sens d'une production de données et de ressources de différentes natures.

Louise Merzeau a vécu l'expérimentation en tant que participante aux ENMI12 et contributrice de ces écritures. L'année suivante, elle publie un article analysant « l'éditorialisation collaborative d'un évenement » et le dispositif mis en place (Merzeau 2013). Dans cet article qui apparaît comme un jalon important de la « feuille de route »[71] qu'elle s'était précédemment donnée (Merzeau 2007), Louise Merzeau identifie des pistes de réflexion valides pour penser un nouveau régime documentaire propre à l'environnement numérique et à la fragmentation des écrits. La problématique que l'auteure poursuit alors est celle d'une connaissance dynamique caractérisée par un double processus de production documentaire (constitution de corpus) et d'une production mémorielle (remobilisation de ces corpus).

71. Je reviendrai sur l'agenda médiologique de Louise Merzeau dans le chapitre 3 en examinant son usage de la notion de milieu.

Cette analyse est importante dans mon parcours, car elle constitue le point de départ de l'hypothèse que je n'ai eu de cesse d'explorer lors du doctorat, à savoir la faisabilité et la pertinence d'un format conversationnel de communication scientifique. Le dispositif des ENMI12 semblait en effet adresser un certain nombre d'enjeux liés à la problématique de l'édition

scientifique en contexte numérique. Dans cette partie, je passe tout d'abord en revue les différents éléments théoriques de l'analyse de Louise Merzeau pour introduire ensuite l'hypothèse du modèle conversationnel d'édition scientifique et la tentative de formalisation du modèle pour la revue *Sens public*. Il ne s'agira pas de résoudre dès à présent ma problématique, évidemment, mais plutôt de la préciser et de la resituer dans un terrain qui est très tôt venu ajouter à un questionnement théorique un ensemble de défis pratiques.

Régime documentaire en environnement numérique

le dispositif d'éditorialisation ENMI12 : contexte et contours

En décembre 2012, s'est tenue la 6ème conférence des *Entretiens du nouveau monde industriel* (ENMI12). Organisée par l'*Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou* (IRI) et présidée par Bernard Stiegler, cette conférence adresse les mutations du monde dans toutes ses dimensions avec une approche interdisciplinaire. Ambitieux sur le plan intellectuel, les ENMI ont cette réputation d'être particulièrement denses avec plus de 12 interventions par jour organisées dans 3 ou 4 sessions pendant 2 jours. Autant dire que les pauses sont rares, et les temps d'échanges et de questions sont réduits au minimum, pour la plus grande frustration des deux à trois cents participants au rendez-vous.

C'est dans l'intention de créer un espace d'échange alternatif que l'association Knowtex et l'IRI se sont rapprochées en se fixant l'objectif de mettre en place la « couverture en temps réel » des ENMI12. Les premiers ateliers de travail réunissent Nicolas Loubet, au titre de fondateur de Knowtex qui fournira certains services en ligne et ouvrira un réseau de partenaires et de contributeurs, Sylvia Fredriksson qui intervient à titre de designeuse et enseignante au BTS Multimédia du Lycée Jacques Prévert dont elle va mobiliser une trentaine d'étudiants, et moi-même à titre d'ingénieur et chef de projet à l'IRI.

Ensemble, nous définissons les premiers contours d'un dispositif de couverture en temps réel[72], que Louise Merzeau théorisera quelques mois plus tard comme un « dispositif d'éditorialisation d'événement ». Pour ce

72. Voir en annexe le document de présentation revenant sur le dispositif ENMI12 (PDF).

dispositif, trois espaces s'agencent : deux espaces physiques, la salle de conférence et la salle de rédaction ou *newsroom*, dans laquelle est rassemblée l'équipe des étudiants et des éditeurs, et un espace numérique sur lequel interagissent les participants des deux salles.

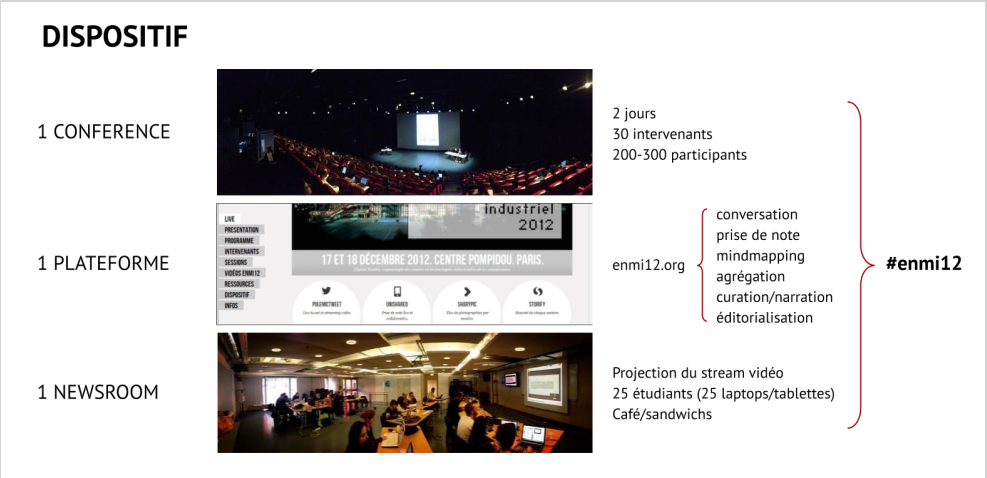

Dispositif spatial de la couverture en temps réel des ENMI12

Le choix qui est fait du dispositif numérique est celui d'un éclatement des activités sur différentes plateformes et services en accès libre afin de remplir différentes fonctions[73] : captation et streaming vidéo, prise de note, illustration (captation photographique), visualisation, conversation, narration, agrégation, curation, archive et « éditorialisation ». Cette dernière fonction est comprise à ce moment-là comme l'agencement de l'ensemble des ressources produites à travers un site dont l'objectif est de proposer une porte d'entrée unique et organisée à « l'archipel » de plateforme.

73.

Les fonctions du dispositif numérique

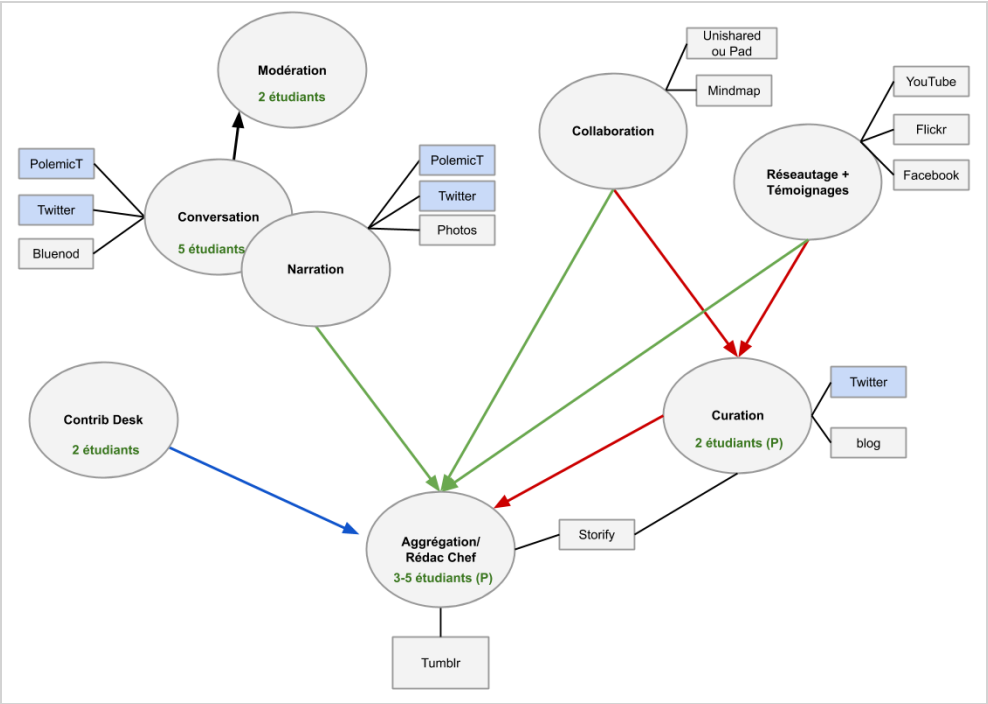

« Dispositif numérique ENMI 2012 »

Cette première esquisse du dispositif va évoluer pendant les trois mois de préparation, notamment sous l'impulsion de l'équipe d'étudiants dirigés par Sylvia Fredriksson. Les étudiants imaginent de nouveaux agencements, développent des outils *ad hoc*, en particulier un glossaire interdisciplinaire présentant pour chaque concept des notices différenciées selon les auteurs ou les courants de pensée.

La newsroom[74] est disposée en trois postes pour traiter trois temporalités distinctes : le temps réel, en prise avec la retransmission *live* de la conférence, un temps légèrement différé en prise avec les ressources produites en temps réel, et le temps long en prise avec l'*après*, ou plus exactement avec la structuration d'une archive. Le premier poste est chargé de la prise de note collaborative et d'un "Live Tweet", le second s'occupe de l'agrégation des ressources produites et de sa mise en narration, enfin le troisième poste prend en charge l'*éditorialisation* de l'ensemble et la centralisation sur le site vitrine, *plateforme* vers l'archipel des contenus et premier élément d'archive.

74.

Vues de la newsroom disposée pour les ENMI12

De l'événement à l'analyse : vers la théorisation du dispositif

Une heure avant le lancement de l'événement, la newsroom vibre d'excitation. Tout le monde est en place, mais personne ne sait comment les choses vont se passer. Le succès repose notamment sur la contribution active des participants hors de la newsroom, qu'ils se trouvent en présentiel en conférence ou en ligne, assistant à la retransmission en direct, ou simplement *attirés par le bruit*[75]. Or, pendant deux jours, la dynamique dépasse tous les espoirs et surprend les organisateurs par l'intensité de la conversation et la qualité des échanges et de la documentation en temps réel. On observe progressivement une véritable production de contenus, dessinant un ensemble éclaté, entre documentation et énoncé critique, et élaborant une cohérence étonnante au regard du nombre de participants et de la granularité des contributions.

75. Le hashtag *#enmi12* de l'événement jouera un rôle essentiel pour la visibilité de l'événement en ligne et pour la circulation des contenus.

Présente à la conférence, Louise Merzeau fait l'expérience du dispositif et contribue activement aux échanges en ligne. Intriguée, elle visite la newsroom le premier jour. À la suite de la conférence, elle entame une série d'entretiens en vue de la rédaction de son article *Éditorialisation collaborative d'un événement : L'exemple des Entretiens du nouveau monde industriel 2012* (Merzeau 2013), publié l'année suivante et qui sera le premier d'une série de textes ancrés dans cette même réflexion.

Pour Louise Merzeau, ce dispositif d'éditorialisation serait susceptible d'apporter une réponse aux inquiétudes soulevées dans plusieurs études du régime attentionnel en contexte Web et numérique. Que ce soit Carr (2008) qui considère que le « médium » Internet amenuise les capacités de concentration et de réflexion, ou Cardon (2010) qui s'inquiète de la prédominance de la logique affinitaire dans la recommandation des contenus, ou encore Rouvroy et Berns (2013) pour qui la gouvernementalité algorithmique réduit la subjectivité des individus (et leur devenir) à des profils prédictifs, les travaux ne manquent pas pour analyser un régime de communication condamnant « toute possibilité d'aménager des espaces communs de la mémoire et de la connaissance » (Merzeau 2013, 116).

Louise Merzeau livre ici une analyse fondée sur un cas particulier d'éditorialisation, permettant de jeter un regard nouveau sur le concept d'éditorialisation, et de mieux en comprendre les mécanismes. À la

recherche des processus de production, de circulation et de légitimation des connaissances, et surtout des variations de processus entre les environnements pré-numérique et numérique, l'article identifie bien la succession et la superposition des opérations à l'œuvre qui constituent ensemble le processus d'éditorialisation. Il y aurait donc dans ce texte quelques éléments de réponse sur les modalités de production de connaissances en environnement numérique, éléments susceptibles de nous orienter dans la conception de nouveaux formats éditoriaux. Autrement dit, de cette expérience et de ce prototype (qui n'a été que très partiellement reproduit lors des conférences suivantes), peut-on envisager la construction d'un modèle générique, d'un modèle éditorial propre à l'environnement du web ?

L'hypothèse avancée par Merzeau, et qu'elle ne cessera d'affiner progressivement (Merzeau 2014, 2016), est celle d'un dispositif d'éditorialisation collaborative qui, en générant un processus vertueux de circulation et de réécriture, permet du même coup un processus mémoriel reposant « sur une production documentaire affranchie des logiques affinitaires au sein d'un même espace contributif » (Merzeau 2013, 116).

L'hypothèse d'une herméneutique collective

Nous portons l'hypothèse plus loin : selon nous, le processus qu'elle décrit et analyse comme celui d'une redocumentarisation collective, pose en fait les fondements d'une dynamique interprétative, autrement dit d'une herméneutique collective.

L'analyse de Louise Merzeau fait en effet ressortir quatre propriétés constitutives de ce dispositif d'éditorialisation : 1) sa bienveillance, 2) sa réflexivité, 3) son appropriabilité et 4) sa distance. Ces quatre éléments assurent respectivement les fonctions 1) d'établir entre les individus et le dispositif la confiance nécessaire à tout engagement, condition pour ouvrir un espace où penser collectivement, 2) d'établir par la visualisation les conditions de l'élaboration d'une finalité commune, 3) de favoriser la circulation et la redocumentarisation des contenus catalysant des associations nouvelles, 4) d'aménager à l'interstice de ces associations « une glose critique et documentaire », lieu même de l'interprétation.

De l'appropriation à l'interprétation, il n'y a qu'un pas. Et si l'appropriation se matérialise par des écritures et des réécritures, alors le dispositif conversationnel peut prétendre relever d'une activité herméneutique.

La question devient alors : comment profiter de cette dynamique herméneutique pour produire des connaissances, ou encore, comment formaliser ces réécritures dans un format éditorial favorisant à la fois la conversation et son archivage ? Autrement dit, comment réconcilier le régime social et conversationnel du dispositif avec un régime documentaire ?

Bienveillance

Louise Merzeau emprunte à Belin la notion de « bienveillance » pour caractériser le dispositif analysé. Chez Belin (1999), la notion relève d'un espace transitionnel *entre* le dehors et le dedans, espace où l'individu se reconnaît et dans lequel il peut placer sa confiance. Pour Belin, le dispositif est cet espace dit « potentiel », et « repose moins sur l'édition d'une loi que sur la mise en place de conditions » : conditions d'un possible.

Louise Merzeau reprend le concept de bienveillance dispositive à son compte, insistant sur le caractère environnemental du dispositif, ou de sa dimension spatiale en lien avec « l'habiter »[76] déjà évoqué.

> « Pour négocier l'hétérogénéité des sollicitations extérieures, nous avons besoin de les rendre commensurables avec nos compétences mobilisables. C'est à cet arrangement d'un milieu transitionnel que concourt la médiation des dispositifs. Celle-ci autorise en effet " une suspension temporaire de la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, frontière qui se trouve remplacée par une relation de rappel, d'assortiment ou de reconnaissance " (Belin, 1999, p. 256). Condition de *l'habiter*, cet accommodement avec l'environnement suppose que l'outil soit moins vécu comme instrument que comme augmentation prothétique. » (Merzeau 2013, sur Hypothesis)

La bienveillance du dispositif relève alors de son appropriabilité, voire de son incorporabilité (jusqu'à la prothèse), à moins que ce ne soit le milieu dispositif qui incorpore l'usage.

76. Ce rapprochement est également employé par Belin qui l'emprunte à « l'habiter » de Bachelard (Bachelard, Gaston, La poétique de l'espace, Paris, Presses Universitaires de France, 1957, p. 202-203.).

Enfin, comme condition du possible, Louise Merzeau rapproche la bienveillance dispositive à la contrainte créative, c'est-à-dire propice à la création, telle que pratiquée dans la littérature « oulipienne » :

> En ce sens, si le dispositif n'est plus à entendre ici dans le sens coercitif que lui donnait Foucault (1977), il désigne encore une contrainte. Moins panoptique que pragmatique, celle-ci instrumente l'autonomie des participants, comme une contrainte poétique guide et libère la créativité du poète. (Merzeau 2013, sur Hypothesis)

Réflexivité

Louise Merzeau rapproche le régime attentionnel du dispositif analysé du régime attentionnel de la co-création, que l'on retrouve par exemple dans les espaces de coworking, les hackathons, et finalement dans toute approche de co-design. Il s'agit de maintenir un niveau d'engagement général suffisamment élevé pour atteindre collectivement un objectif. Ce régime fonctionne sur un premier principe de fragmentation des tâches selon les compétences et appétences des participants, respectant également les temporalités et les degrés de participations de chacun. La modularité est en effet une des caractéristiques du dispositif tel que Louise Merzeau le décrit :

> « Chaque application privilégie un outil, une temporalité (avant, pendant, après), une forme sémiotique (image, texte, oralité) et une modalité participative spécifique (commentaire, annotation, documentation, témoignage, archivage…), sans chercher à les écraser sous une même logique ou les ordonner dans une arborescence unique. »

Bien entendu, le risque d'un tel régime est de verser dans un néo-fordisme, et de générer finalement une prolétarisation (Fauré 2009) des individus. Louise Merzeau montre que le dispositif évite cet écueil de deux manières :

1. par la déhiérarchisation des processus, propre aux approches design.
2. par la capacité du dispositif à offrir des visualisations de son propre processus, jouant le rôle « de boussole et de régie ».

Autrement dit, ces visualisations permettent aux individus de conserver une *vision* d'ensemble, de se repérer, se positionner, « se régler » sur les actions des autres. Elles donnent à voir et à lire les temporalités à l'œuvre, la communauté (« sociabilité »), et finalement la finalité de l'ensemble.

Ce *don* de données revient à rétablir une certaine symétrie entre la communauté productrice et les plateformes détentrices. Une symétrie dans le sens d'un rééquilibrage (relatif) de pouvoir.

Ces visualisations sont identifiées par Louise Merzeau comme un pivot essentiel du dispositif. D'une part, elles garantissent aux individus un accès et une maîtrise de la finalité partagée par la communauté, et d'autre part, puisqu'élaborées (calculées) par la machine sur la base des traces produites par les participants, elles permettent aux participants d'acquérir une réflexivité sur ces mêmes traces, première condition vers leur interprétation.

Finalement, ces visualisations sont vectrices à la fois d'engagement (le moyen) et d'interprétation (la fin). L'interprétation fonctionne ici à la fois sur la synthèse visuelle, vectrice réflexive par excellence, et sur l'association de fragments ou de ressources, dans l'interstice de laquelle elle peut se nicher.

Appropriation

Si la réflexivité constitue un premier vecteur herméneutique relativement classique, l'analyse de Louise Merzeau en fait ressortir un second, celui de l'appropriation. Cette dernière se concrétise dans le dispositif analysé à travers les « actions dispositives » des individus lorsqu'ils sélectionnent, organisent et réécrivent les ressources, autrement dit lorsqu'ils les « éditorialisent » (Merzeau 2013, p111). On le voit, ces actions s'emparent des fonctions éditoriales classiques : la sélection et la structuration des ressources constitutives d'un processus de légitimation ascendant. Les réécritures sont à proprement parler une forme d'appropriation.

En annonçant vouloir « interroger les réseaux sociaux [en tant que dispositifs conversationnels] comme agents d'une évolution de la fonction éditoriale et pas seulement comme moyens de socialisation », Louise

Merzeau anticipait en fait, sans que ce soit explicite dans le texte, cette fonction d'appropriation ou *d'appropriabilisation*. Ce néologisme peut sembler barbare, il est pourtant relativement opérant pour désigner *le processus de mise à disposition en vue d'une appropriation*. Aux fonctions éditoriales traditionnelles de sélection, de mise en forme et de diffusion (Vitali-Rosati et Epron 2017) s'ajoute cette fonction d'appropriation consistant pour les institutions et les éditeurs numériques à créer les conditions de possibilité de l'appropriation[77], c'est-à-dire à élaborer les dispositifs d'éditorialisation pré*disposant* les ressources à leur appropriation.

77. J'étends ici aux éditeurs – ou plus exactement à la fonction éditoriale – l'idée émise par Silvère Mercier à propos de la mission des bibliothèques. Voir notamment cet entretien, mené par Sylvia Fredriksson.

Pour Louise Merzeau, le succès du dispositif analysé en termes d'engagement des contributeurs s'explique précisément par le fait qu'il a pleinement assuré cette fonction d'appropriation. C'est l'un des enjeux à poursuivre dans la mise en œuvre de la conversation en tant que dispositif d'éditorialisation.

Distance

Louise Merzeau nous montre que, dans le milieu architectural qu'est le numérique (Vitali-Rosati 2018a, 38), l'espace est régi par « des repères, des références, des normes (lexicales) et des règles d'intelligibilité ». Le dispositif instaure en effet un « protocole » éditorial précis qui conditionne les réécritures.

Cette capacité des participants à suivre, ou plus exactement à jouer de ce protocole, constitue pour Louise Merzeau le « savoir-lire-et-écrire numérique », ou encore la translittératie. « En jouer », tant les actions dispositives sont indissociablement des écritures *dans* le dispositif (éditorialisation des ressources), que des écritures *du* dispositif (éditorialisation du dispositif). Un autre indice de translittératie transparaît dans le fait que les principaux participants aient également contribué à la conception même du dispositif, dans un processus en amont de « médiation ».

Écritures et réécritures forment ensemble une « glose », contrainte vertueusement selon des normes et des règles (le protocole). Si la glose consiste par définition en une production de sens constitutive d'une herméneutique, Louise Merzeau cherche encore à mieux la caractériser, à la

rattacher au milieu numérique d'où elle émane, afin sans doute de ne pas complètement l'amalgamer à la glose manuscrite. Négociation nécessaire pour penser le numérique entre rupture et continuité. Elle invoque ainsi la culture anthologique (Doueihi 2008) pour préciser la nature particulière de cette glose, fonctionnant en effet par associations sans cesse reconfigurées de fragments et de ressources :

> « Au centre de la « compétence numérique » (2008), il faut placer l'aptitude à extraire, transférer et recomposer des contenus au sein d'agencements collectifs. Dans ce « partage anthologique [...], sélection subreptice de fragments pour les diffuser sous forme de recueils signifiants [...], le sens dérive largement d'une association des contenus : au lieu d'être nécessairement lié à des auteurs, avec leur identité ou leurs intentions, il l'est plutôt à une catégorisation flexible » (*Ibid.*, p. 70). Alors que dans la culture littérale, l'ordonnancement des unités s'opère dans des milieux homogènes (texte, livre, bibliothèque), il s'effectue dans la culture translittérale à l'intersection de systèmes hétérogènes interopérables. »

Ces *intersections* sont des zones potentielles d'association, où deux unités en produiront une troisième (1+1=3). Mais l'association n'est pas fusion, et entre les fragments de sens se loge toujours un *espace interstitiel*, matérialisant à la fois le rapprochement, nécessaire à l'interrogation, et la distance, propice à la critique. Finalement, ces interstices sont les lieux mêmes de l'interprétation. Cette distance joue le rôle de *coupe*-circuit, inhibant les comportements réflexes et réhabilitant nos capacités cognitives et interprétatives *court*-circuitées par les logiques affinitaires, algorithmiques et probabilistes des réseaux sociaux :

> « Cette inquiétude n'est pas tant celle de l'accélération que de l'écrasement des distances sur des proximités toujours plus étroites : proximité affinitaire, promue au rang de principe d'autorité par les réseaux sociaux, proximité algorithmique, ramenant tous les contenus au stade de données statistiquement corrélables, proximité probabiliste, évacuant tout écart d'incertitude au profit d'une prédictibilité des comportements. » (Merzeau 2013, 115)

De ce point de vue, Louise Merzeau nous livre une critique fine des dispositifs conversationnels des grandes plateformes algorithmiques dont elle pointe elle aussi « l'aliénation attentionnelle ». À nouveau, loin de s'arrêter au constat largement consensuel (Morozov 2013; Cardon 2010; Ertzscheid 2014), elle nous confie les clés d'un horizon dépassant l'état de fait que nous imposent les GAFAM.

Design de la conversation : les défis du *format* conversationnel

Les pistes ouvertes par les analyses de Louise Merzeau laissent entrevoir la possibilité de « [ré]aménager un espace commun [...] de connaissance » dans l'environnement numérique, porteur de ce que j'ai appelé une herméneutique collective. Cet horizon est celui que j'ai poursuivi pour imaginer un format éditorial conversationnel pour la revue *Sens Public*. Terrain de pratique et d'expérimentation pour l'équipe de la *Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques* (CRC-EN), l'équipe éditoriale de la revue *Sens Public* s'est lancée dans la conception d'un format dont l'objectif était de réunir un régime documentaire et un régime social dans un même objet de communication scientifique. Ce design de la conversation, pensé comme un vecteur de circulation de connaissances, relevait ainsi de la conception d'un espace collectif, réconciliant critique et synthèse dans un même processus d'éditorialisation.

Or, repenser des formes de communication savante en phase avec les pratiques numériques d'écritures des chercheurs suppose de prendre en compte le régime attentionnel du Web dans lequel ces pratiques se sont développées. Pour l'expérimentation au sein de *Sens public*, il s'agissait d'imaginer un format et un dispositif d'éditorialisation favorisant la dynamique conversationnelle tout en produisant des connaissances mobilisables.

Le dispositif et le contexte de l'expérimentation réalisée ici diffèrent du dispositif ENMI12, mais en reprennent certains aspects. À la fois format et dispositif éditorial, la *conversation* cherchait en effet à mobiliser la communauté (les éditeurs, les auteurs, les lecteurs-contributeurs) et les

ressources internes ou externes à la revue, à travers des actions de réécritures relevant de l'appropriation, de l'association, et finalement de l'interprétation.

En résumé, la *conversation* imaginée consistait tout à la fois en un processus, un dispositif et un format.

1. un processus : celui de la dynamique d'écriture, de réécriture, d'interprétation, de controverse, on pourrait parler d'une herméneutique collective,
2. un dispositif : les différents procédés opérationnels qui sont mis à *disposition* et mis en espace dans une interface pour écrire, lire et réécrire,
3. un format : c'est la modélisation de la conversation basée sur l'hybridation de plusieurs modèles : le microblogging (Twitter), l'agrégation de ressources (Storify), la recommandation communautaire (Reddit ou Stackoverflow).

Disons-le immédiatement : la réflexion, débutée en 2017, n'a pas abouti sur un prototype de dispositif ou de format comme prévu. L'expérimentation aura notamment buté sur le calendrier de réalisation des autres chantiers de la revue. Mais les premiers éléments de la conception ont cependant permis de réorienter la réflexion sur la conversation, marquant une inflexion dans mes recherches, et de reformuler ma problématique à la lumière de défis pratiques.

La revue comme espace public

En tant qu'espace public, la revue scientifique constitue un lieu de prédilection pour penser et implémenter un tel design de la conversation. Revue nativement numérique fondée en 2003, et soucieuse d'adresser le monde contemporain dans toute sa complexité (Wormser 2004), *Sens public* a porté une vision particulière dans le paysage de l'édition et des sciences humaines. La revue est en effet positionnée à la croisée des milieux académique et intellectuel, avec une ligne éditoriale et un protocole relativement émancipés des pratiques institutionnalisées. Elle s'est engagée dès l'origine à faire dialoguer une communauté active d'auteurs et de lecteurs aux perspectives disciplinaires et géographiques plurielles.

Sens Public porte par ailleurs une « conception particulière de la production et de la circulation du savoir dans l'espace public à l'ère numérique ». Aussi, l'expérimentation d'un nouveau canal de communication scientifique s'inscrivait très naturellement dans son ADN. Les acteurs de la revue y voyaient l'occasion de revitaliser le rôle des revues en se consacrant pleinement à leur mission première d'élargir et d'améliorer les conditions de la conversation scientifique. L'expérimentation poursuivait ainsi le projet politique de la revue d'ouvrir un espace public et de publication à l'intérieur duquel la communauté scientifique peut s'ériger en « réseau d'intelligence » (Vitali-Rosati 2014).

Le chantier de la Conversation s'est nourri des autres chantiers dans lesquels était engagée la revue : transformation et pérennisation des archives (2003-2017), mise en place d'une nouvelle chaîne éditoriale, conception et implémentation d'un éditeur de texte intégrant la chaîne éditoriale, réalisation d'un nouveau site pour la revue. Les multiples réflexions, modélisations et tests effectués dans le cadre de ces travaux ont largement bénéficié au design de la Conversation. En particulier, ces travaux ont été utiles pour penser son articulation avec les autres éléments éditoriaux.

Concrètement, l'espace de la revue devait se scinder en deux, l'un documentaire, structuré autour des articles et des dossiers, et l'autre conversationnel, structuré autour des « Conversations ». La Conversation constituait donc à la fois une nouvelle entrée éditoriale au sein de la revue, au même titre que les dossiers ou les articles, et un format éditorial, lui-même réconciliant dans un même objet de communication scientifique le régime documentaire de l'édition scientifique avec le régime social des pratiques d'écritures numériques. Dans cette démarche, l'ambition affichée était de rejouer le processus qui avait vu, avec l'apparition des journaux savants au 17ème siècle, la formalisation des pratiques épistolaires dans le format éditorial de l'article scientifique. La Conversation au sein de *Sens public* relevait en quelque sorte d'un processus de formalisation et d'institutionnalisation de pratiques existantes.

Modélisation et spatialisation de la conversation

Dans un premier temps, nous avons modélisé la Conversation comme l'agrégation de *ressources* autour d'une *problématique* ouverte par l'équipe éditoriale ou par la communauté. Une première modélisation, très simple, caractérise la conversation en quelques éléments :

- un titre en forme de problématique.
- des mots-clés
- des ressources inférées sur les mots-clés, et en particulier :
    - annotations d'articles et fils de discussion associés
    - références documentaires et extraits de références
    - ressources externes
- un ou plusieurs fils de discussion associés

Une conversation revient ainsi 1) à l'agrégation d'un ensemble de ressources : des écrits courts organisés en fils de discussion, des annotations d'articles, des articles, des extraits de documents, des ressources externes ; 2) à un réseau d'individus participants à la conversation, qu'ils soient auteurs des ressources mobilisées ou contributeurs aux fils de discussion.

La première modélisation d'ordre informationnel nous a permis de cerner un objet et d'apercevoir les contours documentaires de la conversation. Une seconde modélisation d'ordre communicationnel a consisté à identifier les *primitives* de l'activité herméneutique, c'est-à-dire les actions unitaires récurrentes constitutives de la pratique conversationnelle en ligne, en vue de les formaliser dans un format.

À titre d'exemple et en s'inspirant de pratiques déjà bien installées dans les dispositifs conversationnels, nous avons établi une première liste (non exhaustive) des différentes actions de la conversation :

- *ajouter une ressource* – référence, fragment (citation), annotation d'article, élément d'une conversation
- *répondre à un commentaire*
- *ouvrir un sujet*
- *commenter une ressource*
- *taguer un élément*
- *catégoriser un élément*

- *voter sur un élément*
- *associer une ressource à commentaire*
- *ajouter des sections* – découpage du flux, établissant une narration minimale des étapes de la conversation
- *établir des collections* – sélection et réorganisation d'éléments

On identifie aisément à travers ces actions les modalités de la conversation, qui, ramenées à leur plus petit dénominateur commun, se résume à ce qu'on pourrait considérer comme les *primitives* de l'activité herméneutique en milieu numérique : *lire*, *écrire*, *associer*, *évaluer*, *structurer*.

Or ces actions unitaires sont difficilement formalisables. Il y a là une tension particulière entre format et usage, en particulier pour des pratiques conversationnelles. Les actions de lecture, d'écriture, d'association tendent avec le temps à se formaliser par l'usage (et à devenir des *pratiques*), mais nécessitent pour subsister une liberté d'évolution. La formalisation par l'usage ne relève pas de la même contrainte que la formalisation par un format. Par exemple, la grammatisation des langues vernaculaires (Auroux 1994) n'empêche ni des pratiques particulières ni leurs évolutions naturelles (on parle bien de langues *vivantes*). La grammatisation reste un processus ouvert, accompagnant les pratiques au fil de la mutation du langage. On pourrait discuter de la relation qu'entretiennent usage et format, langue et grammaire, et finalement l'homme et la technique (Leroi-Gourhan 1964). L'indissociabilité de ces couples ne peut être pensée en termes d'opposition, mais plutôt de coévolution dont la tension vertueuse fournit à l'un et à l'autre une dynamique vitale (Simondon 1994).

Le cas du *hashtag* sur la plateforme Twitter nous permet de saisir cette relation entre forme et usage, et d'identifier comment une *primitive* d'usage se formalise dans un modèle. Lorsque Twitter est lancé en mars 2006, les conventions de mention (« @ »), de *hashtag* (« # ») ou encore de *retweet* (« RT @ ») n'existent pas, ni dans les pratiques ni dans le système (Seward 2013). Hormis le *retweet* dont la pratique s'est développée sur Twitter, ces éléments de langage proviennent de pratiques plus anciennes sur les forums ou les salons de discussions. Ces pratiques vont progressivement émigrer[78] sur Twitter pour devenir bientôt des « conventions » correspondant en fait à

78. J'aurais simplement pu utiliser *migrer*, mais le terme *émigrer* me semble mieux rendre compte des *territoires* que sont les plateformes avec leurs repères, leurs usages et leurs utilisateurs. Sur l'usage du terme *territoire*, voir la conférence « Les enjeux du libre accès pour le Québec » [video] de Jean-Claude Guédon au colloque *La publication savante en contexte numérique*, 2017, ACFAS (U. Mc Gill)

des actions unitaires ou des *primitives* de la conversation, respectivement : s'adresser à quelqu'un (souvent en réponse à un précédent message), signaler le sujet ou le point focal du message, relayer le message d'un tel.

> While retweeting can simply be seen as the act of copying and rebroadcasting, the practice contributes to a conversational ecology in which conversations are composed of a public interplay of voices that give rise to an emotional sense of shared conversational context. (Boyd, Golder, et Lotan 2010)

Twitter les a implémentés dans le modèle de la plateforme par étapes : mai 2007 pour la mention, juillet 2009 pour le *hashtag*, novembre 2009 pour le *retweet*. L'implémentation de ces actions unitaires s'est matérialisée par des boutons d'action spécifiques, paratexte « pour l'action » remplaçant la frappe au clavier d'un ou deux caractère·s ou la succession des opérations d'un *copier-coller*, par un simple clic. Cette dialectique entre les éditeurs de la plateforme et ses usagers témoigne bien d'une co-conception du dispositif et des modalités de sa conversation. Les concepteurs et les éditeurs de Twitter ont en quelque sorte grammatisé (en partie) ce qu'est une conversation Twitter, tel que les utilisateurs la pratiquaient. Dans ce cas précis, une pratique massive ne pouvant être ignorée est venue déterminer de nouvelles fonctionnalités. On retrouve dans cet exemple le principe de la « bienveillance » introduit par Louise Merzeau pour qualifier certains dispositifs.

Les premières modélisations communicationnelle et informationnelle ont mis en évidence la tension entre la dimension temporelle de la conversation sociale et la dimension spatiale du régime documentaire. Si le flux de la discussion restait structurant dans la conception de l'interface du dispositif conversationnel, l'enjeu n'en demeurait pas moins de pouvoir réconcilier ce flux temporel avec la distribution *spatiale* des ressources agrégées, organisées par exemple selon des axes thématique, auctorial, ou pourquoi pas selon une position dans la controverse. Les enjeux de spatialisation et d'agencement se jouent d'un côté dans le format des inscriptions (la modélisation des données et l'encodage de la conversation), et de l'autre dans la capacité à représenter le flux de la conversation. De ce point de vue, le dispositif relevait bien d'un geste architectural censé agencer l'espace public de la revue.

Cette spatialisation a été envisagée de plusieurs manières :

1. *une série de visualisations* synthétisant les éléments de la conversation : cartographie du réseau des participants inféré sur les échanges, sur les auteurs de ressources mobilisées (annotations, articles), sur les auteurs cités, cartographie des ressources mobilisées établie sur les liens de référence, et carte de connaissances établie sur les concepts et leurs relations sémantiques.
2. *l'agencement et la présentation des éléments dans le flux* (contributeurs et ressources), de manière à favoriser une prise d'action constructive adaptée au niveau d'engagement des contributeurs et aux différentes temporalités.
3. *la structuration du flux* à travers un chapitrage éditorial susceptible d'attribuer une certaine narrativité à la conversation.
4. *la redocumentarisation des ressources à travers des anthologies personnelles* (des collections), que l'on peut considérer comme autant de points d'accès aux conversations et autant d'agents de dissémination dans des gestes critiques d'agrégation et de dés-agrégation.

Dans ces différentes spatialisations, qui n'ont jamais pu être mises en œuvre dans le temps de l'expérimentation, les écritures algorithmiques auraient cohabité avec les écritures individuelles. Elles auraient ainsi produit des formes intermédiaires (visualisations, synthèses, collections), supports de la concertation et du dialogue, favorisant l'émergence d'un collectif.

Le format au défi de la performativité

La réflexion sur le format conversationnel s'est donc orientée pour tenter de surmonter une nouvelle problématique : comment passer du modèle conversationnel au document ? Comment *faire document* ou *faire archive* à partir d'un processus collectif ?

Car au-delà de la modélisation des éléments documentaires, ou de leur spatialisation dans une interface pour l'action, le design de la conversation relève aussi du processus et du dispositif social. Élever la conversation comme modèle éditorial consiste effectivement à établir un espace d'expression et à le structurer autour d'un protocole éditorial précis conditionnant les écritures constitutives de la glose. Comme dans tout

espace physique de rencontre et de discussion, il s'agit d'agencer du mieux possible les acteurs et les ressources de la conversation, en prédisposant de manière *bienveillante* (et non contraignante) les actions constitutives de la conversation.

En d'autres termes, la dimension performative de la conversation sociale doit être appréhendée dans sa mise en espace et sa mise en document. Que signifie la fixation d'un processus censé être en mouvement ? Que devient une conversation archivée ? L'intuition qui se dégage de ces questions serait que l'archive d'une conversation ne peut être intelligible et appréhendable que si la conversation peut-être *rejouée*, c'est-à-dire si les ressources et les éléments de la conversation sont à nouveau pris dans une dynamique d'éditorialisation.

En quelque sorte, la conversation n'atteindra un statut de forme éditoriale que si ses traces sont à même de restituer sa dynamique[79] : revivre l'expérience, éprouver les associations d'idées et *apprécier* les appropriations qui sont faites. La conversation éditorialisée doit donc permettre d'identifier les éléments critiques, de reparcourir les chemins d'interprétation, d'extraire les nouvelles hypothèses et les pistes de réflexion avancées par ses acteurs.

79. On pense aux « documents pour l'action » introduit par Manuel Zacklad (2012).

La question est cruciale : un dispositif conversationnel herméneutique peut-il intégrer une mise en document de sa propre dynamique, c'est-à-dire une inscription structurée et remobilisable de sa glose ?

C'est bien une question de modélisation par laquelle la conversation doit subir une formalisation de ses éléments constitutifs, des interrelations inhérentes à ces éléments, et de son caractère processuel (mais non procédural). Comme pour toute entreprise de modélisation, l'objectif poursuivi est déterminant (Meunier 2017). En ce qui nous concerne, l'objectif est double, reflétant les deux aspects du dispositif, à savoir permettre la désagrégation et la réagrégation du document, c'est-à-dire aussi son instabilité et sa stabilité. La désagrégation résulte de la transversalité et de la circulation continue des ressources d'un espace à l'autre, suscitant une dynamique associative et interprétative des ressources. La réagrégation vise à structurer ce processus de circulation dans des formes localisées et synthétiques en vue de le rendre intelligible et appropriable.

Remédier la revue, dépasser le format

Malheureusement, la modélisation du format et la spatialisation de la conversation n'en sont restées qu'au stade du projet, de la réflexion et de quelques maquettes. La modélisation documentaire a bien été implémentée dans un modèle de base de données en marge de la réalisation du site de *Sens public*, mais le cahier des charges de la *conversation* est resté un chantier ouvert, achoppant notamment sur la complexité applicative de l'interface et des interactions anticipées. Il faut bien dire aussi que la priorité a été donnée à ce moment-là à la finalisation du site de la revue, dans une version limitée aux éléments éditoriaux classiques. Mis de côté pour un temps, la Conversation dans *Sens public* a alors été abordée sous un autre jour, comme je le présenterai dans le troisième et dernier chapitre.

Ce revirement aura probablement été salutaire tant le dispositif qui se dessinait au fil des discussions prenait une tournure de plus en plus ambitieuse et à la faisabilité incertaine. Il semblait nécessaire de remettre les choses à plat et de revenir à des objets appréhendables.

Sur le plan communicationnel, l'approche par le format, c'est-à-dire de la formalisation de la *conversation* dans un nouvel artefact de communication scientifique, a fini par montrer ses limites. Mon hypothèse de départ suggérait en effet que la dynamique de conversation et de circulation se retrouve localisée et centralisée dans un espace sans doute trop restreint pour la susciter. Finalement cette approche consistait à vouloir recréer un *media* de toute pièce, avec des présupposés très essentialistes, là où une approche intermédiale nous conduit plutôt à considérer l'aspect pervasif de la conversation.

Du point de vue conceptuel, il est ainsi plus juste de considérer le *media* revue comme un espace d'échange, autant que de publication, et ce justement en multipliant les formes d'écritures et en en fluidifiant les protocoles. Or comment prendre en compte la pluralité de formes et de temporalités dans un seul format et dispositif ? De cette impasse s'est dégagée une piste de réflexion alternative dans la vision d'une multiplicité de dispositifs conversationnels, disséminant les lieux et les opportunités de

la conversation. On pourrait alors notamment localiser celle-ci à plusieurs endroits et moments de la vie de la revue, concrétisés par des dispositifs précis :

1. en marge d'un article, à travers les annotations d'article,
2. lors des évaluations, qui pourraient prendre la forme d'un échange collectif plus ou moins ouvert (entre évaluateurs, entre le comité éditorial, avec l'auteur et·ou les auteurs d'un même dossier),
3. au cours d'un travail rédactionnel que l'auteur pourrait rendre accessible et contributif,
4. au cours d'un échange sur les réseaux sociaux, référençant spécifiquement un contenu de la revue,
5. sur la page utilisateur, à travers des collections thématiques de ressources, un blogue personnel ouvert pour chaque utilisateur (lecteurs, auteurs, éditeurs),
6. la catégorisation contributive des contenus,
7. le vote et le commentaire sur les contenus de contribution.

On retrouve là l'un des enseignements du dispositif ENMI12, pour lequel la dynamique de la conversation prenait sa source dans les réécritures, consistant pour une ressource à être extraite de son contexte pour être recontextualisée ailleurs, selon le principe de redocumentarisation. Accompagnées ou non d'un commentaire, d'un mot-clé, d'un lien à une autre ressource, ces réécritures incarnent la circulation et fabriquent de l'interprétation.

Aussi, le design de la conversation passe avant tout par celui de la segmentation, de l'indexation et de la circulation, au sens de l'éditorialisation. Pour revenir à la notion de primitive d'action, je visualise un *copier-coller outillé*, pour lequel l'opération d'extraction d'un texte ou d'une ressource conserverait le lien à sa source. L'élément copié (*segmentation*) embarquerait avec lui les métadonnées documentant sa source (*indexation*), visibles et accessibles une fois l'élément *collé* dans un autre contexte (*circulation*). Le service d'annotation *Hypothes.is* remplit cette fonction dans le cas d'un texte publié en ligne. Le *retweet* (RT), commenté ou non, du service *Twitter* en est également un bon exemple. Également, le modèle de *Storify*, dont le service s'est arrêté en mai 2018, est

inspirant car il intègre dans un même environnement les fonctions de recherche, de sélection, de copier-coller, de commentaire ou de narration, à partir de plusieurs types de ressources : tweets, posts instagram, etc.

En favorisant une circulation référencée, un tel dispositif de *copier-coller* constitue une brique architecturale non-négligeable pour la mise en place d'un espace conversationnel puisqu'il définit les modalités de la circulation et de la réécriture des connaissances. Ce n'est rien de moins que le régime de référence, essentiel dans la communication scientifique, qui se voit potentiellement redéfini.

Chapitre I

Conclusion

Au terme de ce chapitre, quelques conclusions provisoires s'imposent. D'un côté l'hypothèse de la conversation comme vecteur de circulation et de communauté s'est précisée grâce aux pistes avancées par Louise Merzeau dans ses analyse des ENMI12. D'un autre côté l'approche théorique qui se dessine m'incite à sortir du champ d'étude traditionnel de la revue pour explorer notamment le milieu d'écriture dans lequel s'opère la remédiation de la revue. C'est ce que je ferai dans le troisième chapitre en présentant une série d'expérimentations éditoriales, d'écritures et de conversations collectives. Ces terrains seront source d'indices et de repères pour baliser la revue remédiée.

Une première marche a donc bien été gravie à la clôture de ce chapitre. Ce dernier a présenté une structure presque autonome, agençant ensemble une hypothèse, les contextes historique et actuel, un cadre conceptuel et méthodologique, et finalement une expérimentation et son analyse.

L'histoire de l'émergence des périodiques savants au 17ème indique que l'imprimerie a offert un contexte socio-technique favorable à la mécanisation de la pratique épistolaire et à l'institutionnalisation d'un nouvel artefact éditorial. En quelques années, la revue scientifique s'impose comme un nouvel instrument de travail des savants et des lettrés, et comme un rouage essentiel de la communication scientifique. Au regard de l'histoire de cette innovation éditoriale, et au regard du contexte actuel de déphasage éditorial et épistémologique de la revue scientifique avec les pratiques d'écriture et de lecture issues de la culture et du milieu numérique, il semble alors pertinent d'envisager un nouveau modèle éditorial pour un *media* en mal de rénovation. Dans l'avènement d'un nouveau milieu d'écriture et de communication, n'y a-t-il pas un *moment* similaire à celui qui a vu la création du format de l'article et de la revue ?

Quel serait alors le modèle éditorial susceptible d'embrasser pleinement les pratiques numériques d'écriture et de lecture ? Pour répondre à cette question, j'ai posé quelques bases théoriques sur lesquelles m'appuyer pour penser la revue numérique. En premier lieu, il s'agissait de considérer la revue comme un *media* enchassé dans un milieu particulier dont la rupture

technique avec la graphosphère – ainsi que la médiologie désignait le milieu technique, culturel et épistémologique lié à l'imprimerie – laisse présager d'une rupture anthropologique profonde. Sans rentrer dans le débat anthropologique, j'ai proposé quelques éléments caractéristiques du milieu numérique, à travers la variabilité du texte numérique, la fragmentation des contenus et son corollaire, la forme anthologique. Cette dernière se précise pour l'édition scientifique avec l'image du « cristal de connaissances », portant en lui une double tendance à la stabilité et à l'instabilité. Cette dynamique rejoint en fait les propriétés qui définissent le concept d'éditorialisation, notion elle-même mouvante selon le côté de la dialectique par laquelle on l'aborde, entre théorie et pratique. Ces propriétés – processuelle, continue, performative, non-représentationnelle, multiple et collective, nous aident en premier lieu à caractériser l'*écriture numérique*, selon l'acceptation que j'en ferai. La portée du concept se déploie en fait jusqu'à décrire la production de l'espace numérique – et de l'espace en général tant les écritures numériques cartographient et positionnent chaque chose du réel, explicitant finalement les mécanismes de l'autorité dans l'espace numérique. Or la question de la légitimation est au coeur de ma problématique, pour laquelle la théorie de l'éditorialisation nous offre un cadre conceptuel qui ne demande qu'à être appliqué.

C'est ce que j'ai fait en confrontant ce cadre à l'étude d'un dispositif conçu pour couvrir et documenter un événement scientifique. L'analyse que Louise Merzeau propose de ce dispositif qu'elle qualifie « d'éditorialisation » et dont on retrouve en effet le caractère fragmentaire, processuel ou continu, m'ouvre un horizon intéressant. Merzeau y a entrevu en effet les conditions de possibilité d'un dispositif conversationnel réconciliant le régime social propre au milieu numérique d'écriture et le régime documentaire propre à la production de connaissance. L'héritage médiologique de Louise Merzeau m'incite à penser que sa proposition émise en 2013 et qu'elle n'aura de cesse d'affiner par la suite tente justement de porter sur le milieu numérique un regard médiologique nouveau. Je pourrai développer cette idée ultérieurement en reprenant ma réflexion sur le milieu.

Entre conversation et production de connaissances, le dispositif d'éditorialisation analysé conforte en quelque sorte l'hypothèse d'un format éditorial conversationnel en lui donnant une direction que j'ai souhaité exploiter. Au sein de la revue *Sens public*, j'ai ainsi entamé un travail de

modélisation d'une *conversation*, imaginée comme un nouvel artefact éditorial. À ce titre, la *conversation* devait habiter l'espace de la revue au même titre qu'un article scientifique ou qu'un dossier scientifique. Mais la première approche par le format s'est révélée être une impasse. Le caractère performatif du processus conversationnel oblige à repenser la modélisation de la *conversation* au-delà de l'artefact et de son format, pour l'envisager dans toutes ses dimensions, en tant que processus, dispositif et format. Plus largement, ce revirement s'applique pleinement à la revue en tant que *media*. La théorie de l'intermédialité nous invite ici à désessentialiser le *media* et à considérer la *remédiation* de la revue scientifique à l'aune de ses fonctions de médiation d'une part – soit par-delà sa matérialité, et des « conjonctures médiatrices » qui la *performent* d'autre part.

La diversité de ces apports théoriques et méthodologiques ne les empêche pas de converger. Elle m'a permis notamment de reformuler la problématique initiale, et de clore le parcours de ce chapitre sur plusieurs ouvertures : l'idée de la revue comme espace conversationnel, le principe d'un *media* remédié par l'écriture numérique comme processus et milieu, l'objectif enfin d'une légitimation scientifique à réinventer.

Une fois la vision de la conversation comme mode de communication scientifique ainsi précisée, il est apparu nécessaire d'aller voir de plus près la fabrique éditoriale des revues, afin de mieux saisir la distance entre la pratique éditoriale institutionnalisée et les pratiques d'écriture émergentes. Cette fabrique a constitué mon terrain d'enquête, entamé auprès de plusieurs revues de lettres et sciences humaines, et dont je fais état dans le prochain chapitre.

À travers un questionnaire, une collecte de documents et une série d'entretiens avec des éditeurs et éditrices de revue, j'ai tenté de cerner comment les praticiens de l'édition scientifique abordaient les questions de l'autorité et de la légitimation, de la transition numérique des revues scientifiques, et finalement de la conversation. Parmi un panel diversifié de revues, j'ai pu extraire quelques constantes sur leurs valeurs et leurs pratiques, confirmant, on le verra, l'hypothèse de la conversation.

Chapitre I

Bibliographie

Adema, Janneke. s. d. « Performative Publications ». Institutionnel. *Disruptive Media*.

Adema, Janneke, et Gary Hall. 2013. « The Political Nature of the Book: On Artists' Books and Radical Open Access ». *New Formations* 78 (78): 138-56. https://doi.org/doi:10.3898/NewF.78.07.2013.

Allouche, Elie. 2014. « Connecter humanités numériques et éducation ». Billet. *Numérique et éducation*.

Anderson, Chris. 2004. « The Long Tail. Why the Future of Business Is Selling Less of More. »

Auroux, Sylvain. 1994. *La Révolution Technologique de La Grammatisation. Introduction à l'histoire Des Sciences Du Langage,* Mardaga.

Bachimont, Bruno. 2007. « Nouvelles Tendances Applicatives : De l'indexation à l'éditorialisation ». In *L'indexation Multimédia: Description et Recherche Automatiques. Paris, Lavoisier, Hermès Sciences*, édité par Patrick Gros, Lavoisier, Hermès sciences. Paris.

Bardini, Thierry. 2016. « Entre archéologie et écologie. Une perspective sur la théorie médiatique. » *Multitudes*, n° 62 (avril): 159-68.

Baricco, Alessandro. 2014. *Les barbares: essai sur la mutation*. Traduit par Françoise Brun et Vincent Raynaud. Hors série Littérature. Gallimard.

Beaudry, Guylaine. 2010. « La communication scientifique directe : un nouveau champ éditorial, Direct scientific communication : a new publishing field ». *Hermès, La Revue*, n° 57: 51-57.

———. 2011. *La communication scientifique et le numérique*. Collection Traitement de l'information. Paris: Hermès science publications : Lavoisier.

Belin, Emmanuel. 1999. « De la bienveillance dispositive ». *Hermès, La Revue*, n° 25 (décembre): 243-59.

Bernardot, Marc. 2018. « Plongée dans les métaphores et représentations liquides de la société numérique ». *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, n°s 32-1/2 (décembre): 29-60. https://doi.org/10.4000/netcom.2886.

Bertrand, Paul. 2019a. « La fin nécessaire et heureuse des Humanités numériques #DHIHA8 ». *MDVZ 3*.

———. 2019b. « Pandora et la boîte fatale des Humanités numériques ». *MDVZ 3*.

Blanchard, Antoine. 2010. « Ce Que Le Blog Apporte à La Recherche ». In *Read/Write Book : Le Livre Inscriptible*, édité par Dacos Marin, 157-66. Read/Write Book. Marseille: OpenEdition Press.

Bolter, Jay David, et Richard Grusin. 2000. *Remediation: Understanding New Media*. MIT Press.

Bourassa, Renée, Lucile Haute, et Gilles Rouffineau. 2018. « Devenirs numériques de l'édition ». *Sciences du Design* n 8 (2): 27-33.

Bourdieu, Pierre. 1976. « Le champ scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 2 (2): 88-104. https://doi.org/10.3406/arss.1976.3454.

Boyd, Danah, Scott Golder, et Gilad Lotan. 2010. « Tweet, Tweet, Retweet: Conversational Aspects of Retweeting on Twitter ». In *System Sciences (HICSS), 2010 43rd Hawaii International Conference On*, 1-10. IEEE.

Broudoux, Evelyne, Philippe Bootz, Jean Clément, Sylvie Grésillaud, Hervé Le Crosnier, Véronika Lux-Pogodalla, Jean-Hugues Réty, Estrella Rojas, et Geneviève Vidal. 2007. « Auctorialité : production, réception et publication de documents numériques ». In *La redocumentarisation du monde*, Cepadues, p183-204.

Cardon, Dominique. 2010. *La Démocratie Internet : Promesses et Limites*. La République Des Idées. Seuil.

Carr, Nicholas. 2008. « Is Google Making Us Stupid? » *Yearbook of the National Society for the Study of Education* 107 (2): 89-94.

Carr, Nicholas G. 2011. *Internet Rend-Il Bête ?* Robert Laffont.

Chartier, Roger. 2014. « Crise de l'édition en sciences sociales et publication numérique ». EHESS: Direction de l'Image et de l'Audiovisuel de l'EHESS.

———. 2016. « L'imprimé et Ses Pouvoirs (XVe-XVIIIe Siècles) ». In *L'imprimé et Ses Pouvoirs Dans Les Langues Romanes*, édité par Ricardo Saez, 21-37. Interférences. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Citton, Yves. 2015. « Humanités numériques. Une médiapolitique des savoirs encore à inventer ». *Multitudes* n 59 (2): 169-80. https://doi.org/10.3917/mult.059.0169.

Cotte, Dominique. 2004. « Écrits de réseaux, écrits en strates ». *Hermes, La Revue* n 39 (2): 109-15.

Davallon, Jean, Marie Després-Lonnet, Yves Jeanneret, Le MarecJoëlle, et Emmanuël Souchier. s. d. *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Études et recherche. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information.

de Biasi, Pierre-Marc. 1997. « Le papier, fragile support de l'essentiel ». *Les cahiers de médiologie* 4 (2): 7-17. https://doi.org/10.3917/cdm.004.0007.

Desmurget, Michel. 2019. *La Fabrique du crétin digital : Les dangers des écrans pour nos enfants*. Sciences humaines. Seuil.

Doueihi, Milad. 2008. *La Grande Conversion Numérique*. Le seuil. La Librairie Du XXIe Siècle.

Drucker, Johanna. 2014. *Graphesis: Visual Forms of Knowledge Production*. Harvard University Press.

Ducourtieux, Christine. 1998. « L'usage de l'Internet En Lettres et En Sciences Humaines à l'École Normale Supérieure ». Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Dumont, Richard. 2015. « Les universitaires étranglés par les éditeurs commerciaux ». Site institutionnel. *Udem Nouvelles*.

Ertzscheid, Olivier. 2014. « Entre Utopie et Dystopie : Une Histoire Du Web ». In *Lire+Écrire*, publie.net.

———. 2016. « Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques ». *affordance.info*.

Fauchié, Antoine, et Thomas Parisot. 2018. « Repenser les chaînes de publication par l'intégration des pratiques du développement logiciel ». *Sciences du Design* n 8 (2): 45-56.

Fauré, Christian. 2009. « La prolétarisation dans les sociétés informatiques ». *Hypomnemata : supports de mémoire*.

Galloway, Alexander R. s. d. *The Interface Effect*. Polity.

Garfield, Eugene. 1955. « Citation Indexes for Science ». *Science* 122 (3159): 108-11.

———. 2007. « The Evolution of the Science Citation Index ». *International Microbiology*, n° 10: 65-69. https://doi.org/10.2436/20.1501.01.10.

Giffard, Alain. 2011. « Critique de la lecture numérique ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5 (janvier): 71-73.

Giffard, Alain, Bernard Stiegler, Alain Giffard, et Christian Fauré. 2009. « Des Lectures Industrielles ». In *Pour En Finir Avec La Mécroissance*. Flammarion.

Goody, Jack. 1979. *La Raison Graphique. La Domestication de La Pensée Sauvage*. Le Sens Commun. Les Editions de Minuit.

Granjon, Fabien, et Christophe Magis. 2016. « Critique et humanités numériques ». *Variations. Revue internationale de théorie critique*, n° 19 (avril). https://doi.org/10.4000/variations.748.

Guédon, Jean-Claude. 2014. « Le Libre Accès et La Grande Conversation Scientifique ». In *Pratiques de l'édition Numérique*, édité par E. SinatraMichael et Marcello Vitali-Rosati, 111-26. Parcours Numériques. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Guédon, Jean-Claude, et Alain Loute. 2017. « L'histoire de la forme revue au prisme de l'histoire de la grande conversation scientifique . Entretien avec Jean-Claude Guédon réalisé par Alain Loute, préparé avec l'aide de Caroline Glorie, Thomas Franck et Andrea Cavazzini. » *Cahiers du GRM. publiés par le Groupe de Recherches Matérialistes Association*, n° 12 (décembre). https://doi.org/10.4000/grm.912.

Guichard, Eric. 2002. « L'internet: Mesures Des Appropriations d'une Technique Intellectuelle ». Thèse de doctorat.

Jacob, Christian. 2014. *Qu'est-Ce Qu'un Lieu de Savoir ?* Open Editions Press. Encyclopédie Numérique. Marseille.

Jenkins, Henry. 2006. *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*. New York: New York University Press.

Kauffmann, Alexis. 2010. « Le Libre Accès Ou Le Retour de La Grande Conversation Par Jean-Claude Guédon ». *Framablog*. https://framablog.org/2010/08/22/libre-acces-science-grande-conversation-guedon/.

Kembellec, Gérald. 2013. « La médiation technologique autour des pratiques rédactionnelles et bibliographiques en milieu universitaire français ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* Vol. 50 (1): 62-69.

———. 2017. « Réflexions Sur Le Fragment Dans Les Pratiques Scientifiques En Ligne : Entre Matérialité Documentaire et Péricope ». In *CIDE 20*. Villeurbanne, France.

Kittler, Friedrich. s. d. « Le Logiciel n'existe Pas ». In *Mode Protégé*, Les presses du réel, 29-45. Labex.

Larivière, Vincent, Stefanie Haustein, et Philippe Mongeon. 2015. « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era ». *PLOS ONE* 10 (6): e0127502. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502.

Larrue, Jean-Marc. 2015. « Du média à la médiation : les trente ans de la pensée intermédiale et la résistance théâtrale ». In *Théâtre et intermédialité*, édité par Jean-Marc Larrue, 27-56. Presses universitaires du Septentrion. https://doi.org/10.4000/books.septentrion.8158.

Larrue, Jean-Marc, Marcello Vitali-Rosati, John Detre, et Beth Kearney. 2019. *Media Do Not Exist: Performativity and Mediating Conjunctures*. Theory on Demand 31. Amsterdam: Institute of Network Cultures.

Lebrun, Monique. 2015. « Former des enseignants de français pour les nouvelles humanités numériques : enjeux épistémologiques et empiriques ». *Tréma*, n° 43 (mai): 68-77. https://doi.org/10.4000/trema.3319.

Leroi-Gourhan, André. 1964. *Le Geste et La Parole*. Albin-Michel. Vol. 2.

Long, Christopher. 2013. « Performative Publication ». *Christopher P. Long*.

Makarius, Michel. 2020. « Dans La Constellation Des Ruines Avec Walter Benjamin ». In *La Ruine et Le Geste Architectural*, édité par Pierre Hyppolite, 211-19. Littérature Française. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Merzeau, Louise. 2007. « Une nouvelle feuille de route ». *Médium*, n° 13: 3-15. https://doi.org/10.3917/mediu.013.0003.

———. 2013. « Éditorialisation collaborative d'un événement ». *Communication et organisation*, n° 43 (juin): 105-22. https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4158.

———. 2014. « Entre Événement et Document : Vers l'environnement-Support ». *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 9 (janvier): 230-33.

———. 2016. « Le profil : une rhétorique dispositive ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, n°s 2015-3 (juin). https://doi.org/10.4000/itineraires.3056.

Meunier, Jean-Guy. 2017. « Humanités Numériques et Modélisation Scientifique ». *Questions de communication*, n° 31 (juillet).

Morozov, Evgeny. 2013. *To Save Everything, Click Here: The Folly of Technological Solutionism*. First Trade Paper Edition. PublicAffairs.

Mounier, Pierre, et Marin Dacos. 2011. « Édition électronique ». *Communications* n 88 (1): 47-55.

Mourat, Robin de. 2018. « Le design fantomatique des communautés savantes : enjeux phénoménologiques, sociaux et politiques de trois formats de données en usage dans l'édition scientifique contemporaine ». *Sciences du Design* n 8 (2): 34-44.

Moureau, François, et Robert Darnton. 2006. *La Plume et Le Plomb: Espaces de l'imprimé et Du Manuscrit Au Siècle Des Lumières*. Presses Paris Sorbonne.

Oswald, Séverine. 2015. « Formes et enjeux de la sociabilité dans les équipes de recherche en sciences humaines et sociales ». Thèse de doctorat, Ecole normale supérieure de lyon - ENS LYON.

Peiffer, Jeanne, et Jean-Pierre Vittu. 2008. « Les journaux savants, formes de la communication et agents de la construction des savoirs (17e-18e siècles) ». *Dix-huitième siècle*, n° 40 (septembre): 281-300.

Petit, Victor, et Serge Bouchardon. 2017. « L'écriture numérique ou l'écriture selon les machines. Enjeux philosophiques et pédagogiques ». *Communication & langages*, n° 191 (décembre): 129-48. https://doi.org/10.4074/S0336150017011097.

Pédauque, Roger T. 2011. *Le Document à La Lumière Du Numérique : Forme, Texte, Médium : Comprendre Le Rôle Du Document Numérique Dans l'émergence d'une Nouvelle Modernité*.

Rifkin, Jeremy, et Marc Saint-Upéry. 2000. *L'âge de l'accès: La Révolution de La Nouvelle Économie*. Vol. 6. La Découverte Paris.

Routhier, Élisabeth. 2017. « Perspective intermédiale sur le motif de la disparition : enjeux d'une poétique de la remédiation chez Perec, Modiano et Nolan ». Thèse de doctorat, Montréal: Université de Montréal.

Rouvroy, Antoinette, et Thomas Berns. 2013. « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation ». *Réseaux* n 177 (1): 163-96.

Ruiz, Émilien. 2019. « #DHIHA8 Nous sommes à la croisée des chemins ! » Billet. *Devenir historien-ne*.

Schmitt, Jason. 2014. « Academic Journals: The Most Profitable Obsolete Technology in History ». *HuffPost*, décembre.

Schnapp, Jeffrey. 2013. « Knowledge Design Incubating New Knowledge Forms / Genres / Spaces in the Laboratory of the Digital Humanities ». Lecture. Hannover.

Seward, Zachary. 2013. « The First-Ever Hashtag, @-Reply and Retweet, as Twitter Users Invented Them ». *Quartz*. https://qz.com/135149/the-first-ever-hashtag-reply-and-retweet-as-twitter-users-invented-them/.

Simondon, Gilbert. 1994. *Gilbert Simondon: une pensée de l'individuation et de la technique*. Bibliothèque du Collège International de Philosophie. Albin Michel.

Souchier, Emmanuël. 1996. « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique ». *Communication & Langages* 107 (1): 105-19. https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662.

Steiner, Pierre. 2010. « Philosophie, technologie et cognition. Etats des lieux et perspectives ». https://doi.org/https://isidore.science/document/10.3406/intel.2010.1176.

Stern, Niels, Jean-Claude Guédon, et Thomas Wiben Jensen. 2015. « Crystals of Knowledge Production. An Intercontinental Conversation about Open Science and the Humanities ». *Nordic Perspectives on Open Science* 1 (0): 1-24. https://doi.org/10.7557/11.3619.

Stiegler, Bernard. 2016. *Dans La Disruption. Comment Ne Pas Devenir Fou?* Paris: Les Liens qui libèrent.

« The Introduction ». 1665. *Philosophical Transactions (1665-1678)* 1: 1-2. https://doi.org/10.2307/101400.

Veillette-Péclet, Camille. 2019a. « Annulation de Scopus ». Site institutionnel. *Université de Montréal - Les bibliothèques*.

———. 2019b. « Annulations d'abonnements de périodiques Springer ». Site institutionnel. *Université de Montréal - Les bibliothèques*.

———. 2019c. « Annulations d'abonnements de périodiques Taylor and Francis ». Site institutionnel. *Université de Montréal - Les bibliothèques*.

Vitali-Rosati, Marcello. 2014. « Les revues littéraires en ligne : entre éditorialisation et réseaux d'intelligences ». *Études françaises* 50 (3): p.83-104. https://doi.org/10.7202/1027191ar.

———. 2015. « Éditeurs, arrêtez de prendre en otage la connaissance ! (1e catilinaire) ». *The Conversation*, octobre.

———. 2016. « Édition GAFAM et Édition Savante : Une Bataille En Cours ? » *The Conversation*. http://theconversation.com/edition-gafam-et-edition-savante-une-bataille-en-cours-68754.

———. 2018a. *On Editorialization: Structuring Space and Authority in the Digital Age*. Institute of Network Cultures. Theory on Demand 26.

———. 2018b. « Qu'est-ce que l'écriture numérique ? » *Sens public*, novembre.

———. s. d. « Qu'est-ce que l'écriture numérique ? » *Corela*.

Vitali-Rosati, Marcello, et Benoît Epron. 2017. *L'édition à l'époque Du Numérique*. Editions La découverte. Repères.

Vittu, Jean-Pierre. 2001. « Qu'est-ce qu'un article au Journal des Savants de 1665 à 1714 ? » *in Revue Française d'Histoire du Livre*, nos 112-113: p.129-148.

———. 2002a. « La formation d'une institution scientifique : le Journal des Savants de 1665 à 1714 [Premier article : d'une entreprise privée à une semi-institution] ». *Journal des savants* 1 (1): 179-203. https://doi.org/10.3406/jds.2002.1653.

———. 2002b. « La formation d'une institution scientifique : le Journal des Savants de 1665 à 1714 [Second article. L'instrument central de la République des Lettres] ». *Journal des savants* 2 (1): 349-77. https://doi.org/10.3406/jds.2002.1659.

Volpe, Tony, et Joachim Schopfel. 2013. « Dissemination of Knowledge and Copyright: An Historical Case Study ». *Journal of Information, Communication and Ethics in Society* 11 (3): 144-55. https://doi.org/10.1108/JICES-06-2013-0018.

Wormser, Gérard. 2004. « Sens-Public : Editorial N1 ». Revue En Ligne. *Sens Public (archive)*. https://web.archive.org/web/20040811094758/http://www.sens-public.org:80/article.php3?id_article=68.

Zacklad, Manuel. 2012. « Organisation et architecture des connaissances dans un contexte de transmédia documentaire : les enjeux de la pervasivité ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 39 (décembre): 41-63. https://doi.org/10.4000/edc.4017.

———. 2019. « Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation ». *Communication langages* N 199 (1): 37-64.

Chapitre II

La revue espace : conversation avec les éditeurs de revue

Chapitre II

Introduction

Une revue n'existe pas sans ses éditeurs. Dans la partie précédente, ma première approche par le format m'a amené à réévaluer la conceptualisation de la revue, pour envisager cette dernière comme un *media*, au-delà de sa seule dimension informationnelle. De ce point de vue, la remédiation des revues passerait nécessairement par la prise en compte des conjonctures médiatrices qui la produisent. Or entre autres conjonctures, chaque revue est le résultat continûment actualisé d'un travail collectif, mené par une équipe de chercheur·e·s dont l'investissement est souvent sous-estimé.

La figure de l'éditeur s'est considérablement altérée depuis l'avènement du web comme espace de publication émancipé. La position d'intermédiaire que tenait l'éditeur se trouve largement en porte-à-faux dans le contexte de la culture numérique. Les tenants de cette culture considèrent en effet l'éditeur comme un représentant de l'ancien monde, chien de garde – par nécessité ou par idéologie – de la propriété intellectuelle, dont les principes ont été copieusement bousculés par ceux du web et de l'internet[80].

80. Voir par exemple « Une Déclaration de l'indépendance du cyberespace », de John Perry Barlow (1996).

Aussi, dans ce moment numérique rebattant les cartes des modalités de la publication, la question mérite d'être posée : a-t-on encore besoin des éditeurs ? Les auteur·e·s, créateurs et créatrices ont-ils·elles besoin d'un tiers pour décider de la publication de leurs créations ? Ce principe n'est-il pas devenu obsolète ?

La question et sa réponse ne sont pourtant pas si simples. Après avoir été un pourfendeur de la propriété intellectuelle et de ses partisans, Lawrence Lessig a opéré en 2017 un revirement inattendu au profit de la figure de l'éditeur, réhabilitée comme garante d'une société démocratique, basée sur une information vérifiée et validée (Tellier 2017; calimaq 2017). Je reformulerais volontiers ce que Lessig déplorait lorsqu'il déclarait : « nous nous sommes trompés ». Car ce n'est pas tant les éditeurs d'hier qui nous font défaut dans le contexte de la post-vérité, mais plutôt la fonction éditoriale elle-même. Celle-ci doit manifestement renaître et se renouveler pour assurer certains garde-fous, non pas pour rétablir la propriété intellectuelle et protéger les ayant-droits, mais pour réorganiser la

validation des informations et des connaissances et assurer un *régime minimal* de vérité face au régime algorithmique[81]. La question initiale doit donc être reformulée. De quels éditeurs a-t-on besoin ? Ou plus exactement, comment renouveler la fonction éditoriale ? En particulier dans le domaine de l'édition scientifique, quels aspects du métier sont amenés à évoluer, et dans quel sens ? Pour quel régime de vérité ?

81. Je désigne avec ce terme le « régime de vérité numérique » (Rouvroy et Stiegler 2015) issu de la « gouvernementalité algorithmique » définie par Rouvroy et Berns (2013).

En l'état actuel, le régime algorithmique de la sélection et de la recommandation que nous fournissent les grandes plateformes sociales n'est pas satisfaisant et subit de vives critiques qui dépassent – enfin – le cercle des initiés. Le discernement critique des individus demeure encore un rouage essentiel dans la circulation des informations et des connaissances, et cette assertion ne peut que se confirmer pour le discours scientifique relevant des domaines et des registres des lettres et sciences humaines.

Il faut donc penser la remédiation de la revue en même temps que la fonction éditoriale et les éditeurs et éditrices qui l'assureront. Ainsi, il apparait indispensable d'interroger directement ces praticien·ne·s et de les inclure dans la réflexion. Quelle est leur vision de la revue et de l'édition scientifique ? Quel est leur horizon ? Comment appréhendent-ils·elles le numérique et les injonctions institutionnelles qui y sont liées ? En comprennent-ils·elles les enjeux épistémologiques ou sociétaux ?

Pour aborder ces questions, j'ai complété mon travail de recherche théorique par une recherche de terrain auprès d'un panel d'éditeurs et d'éditrices impliqué·e·s dans le projet de recherche *Revue 2.0*, mené à la CRC-EN et dirigé par Marcello Vitali-Rosati. Je consacre l'ensemble de ce chapitre à l'analyse des résultats que j'ai pu obtenir auprès de ce terrain très particulier. Avant de présenter en détail le projet et ses enjeux, je dois faire remarquer qu'il s'agit d'une ouverture méthodologique assez radicale par rapport à mon approche initiale. Car, à l'approche expérimentale déjà introduite dans le chapitre précédent, j'ai ajouté l'enquête et l'entretien, auxquels je me suis formé pour l'occasion. Mes activités passées de réalisation documentaire se sont certainement révélées utiles, et auront peut-être aussi contribué à enrichir l'enquête classique de SIC avec une démarche à la fois ethnographique – descriptive – et autoréflexive, ayant amené les enquêtés à s'interroger sur leurs propres pratiques.

Au contact des éditeurs et des éditrices, j'examine ici la fabrique éditoriale dans sa dimension humaine, venant éclairer et enrichir les enjeux théoriques et les concepts déjà évoqués dans le premier chapitre. Après avoir présenté le projet, je proposerai une problématisation des sujets abordés lors de cette observation de terrain, notamment des notions d'éditorialisation, d'autorité, d'énonciation éditoriale et enfin de conversation. J'introduirai ensuite la méthodologie basée sur une dialectique d'observation entre des éléments *inscrits*, dont on verra qu'ils relèvent d'abord de la construction institutionnelle, et des éléments verbalisés relevant de l'entretien et de la conversation. Je proposerai enfin une synthèse analytique des résultats autour d'une série d'axes thématiques structurants pour la suite de ma réflexion.

Chapitre II

Le projet *Revue 2.0* : une enquête auprès des éditeurs

Le projet *Revue 2.0* a démarré en octobre 2018, soit en début de troisième année du doctorat. Il est le résultat d'une précédente réflexion d'équipe tenue depuis 2016 et s'est ainsi inscrit pleinement dans le doctorat et dans ma démarche de recherche entamée au début de la thèse.

Le projet engage une étude et des expérimentations sur l'évolution du modèle éditorial des revues en LSH, avec pour objectif de proposer de nouveaux formats éditoriaux alternatifs à l'article scientifique. La conversation n'est pas spécifiquement au cœur du projet comme elle peut l'être pour ma thèse. Pour autant, mon intention de concevoir un format éditorial conversationnel a tenu lieu de sous-projet mettant en œuvre plusieurs expérimentations de conversation au sein de revues partenaires. *Revue 2.0* a donc coïncidé de près avec mon projet de thèse.

J'ai par ailleurs contribué à l'écriture du projet (automne 2017) et à l'élaboration de ses principales problématiques de recherche, en lien avec les travaux déjà initiés au sein de la *Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques* (CRC-EN). Le projet s'appuie notamment sur le balisage historique effectué en deuxième année de thèse et présenté lors de mon *examen de synthèse*[82] (automne 2017). Cette étude de l'émergence au 17ème siècle des périodiques savants et de l'article comme format de communication scientifique[83] m'a servi à avancer l'hypothèse d'un *moment médiatique* similaire entre d'une part la création du périodique et la formalisation de l'article savant dans le contexte d'une imprimerie dont la maturité aura permis la mécanisation de la pratique épistolaire de la République des lettres, et d'autre part la formalisation en cours de nouvelles pratiques d'écriture, de publication et d'échange de connaissances propre à l'espace du web.

Enfin, j'ai participé au montage du partenariat avec Marcello Vitali-Rosati, directeur du projet, et Servanne Monjour, co-chercheuse sur le projet. Le projet est en effet financé par le programme *Développement partenariat* du CRSH[84], imposant une forte dimension collaborative au sein du projet. En

82. L'examen de synthèse est une épreuve écrite et orale réalisée à mi-parcours de la scolarité doctorale au Québec à l'issue de laquelle le doctorant rentre officiellement en rédaction.

83. Voir dans le chapitre 1 « Au 17ème siècle, la naissance d'un format éditorial ».

84. Le *Conseil de recherches en sciences humaines* est l'organisme fédéral canadien du financement de la recherche en sciences humaines.

invitant plusieurs revues en sciences humaines à devenir partenaires, j'ai eu la chance de constituer un terrain de recherche *ad hoc* pour observer et étudier les pratiques éditoriales et les techniques de l'édition scientifique en sciences humaines. Nous verrons par ailleurs comment la méthodologie de recherche adoptée pour aborder ce terrain et récolter des données qualitatives a pris une tournure conversationnelle, en phase avec mon objet d'étude, la conversation comme mode de production de connaissances.

D'une durée de 3 ans, le projet rassemble un partenariat constitué de six revues savantes francophones dans différentes disciplines ou champs de recherche, ainsi que trois partenaires institutionnels de l'édition scientifique, *OpenEdition* et *Érudit* en tant que plateformes de diffusion en ligne des revues de sciences humaines et sociales, et *Huma-Num* en tant qu'infrastructure nationale de recherche pour les sciences humaines, menant notamment un travail de moissonnage et d'agrégation de ressources en ligne.

Lancé en 1998, *Érudit* est un consortium québécois interuniversitaire dont la mission est de produire et de diffuser les versions numériques de plus de 150 revues savantes et culturelles, et d'agréger les thèses et mémoires de sept universités québécoises. *Érudit* est « reconnu depuis 2014 comme l'unique Initiative Scientifique Majeure (Fondation canadienne de l'innovation) en sciences humaines et sociales au Canada »[85]. En s'imposant comme diffuseur scientifique francophone en Amérique du Nord et en se positionnant très tôt sur le libre accès, le consortium est devenu de fait une référence au-delà des sciences humaines québécoises. La publication numérique des revues s'est appuyée sur le schéma XML *Erudit Article*[86], développé par le consortium pour l'édition scientifique numérique. Le modèle de données a été adopté notamment en France par la plateforme Persée[87]. Si le modèle de données a pu, au début des années 2000, être considéré comme une approche exemplaire du point de vue documentaire, contrairement aux premiers pas de *Revues.org*,[88] il présente aujourd'hui quelques lacunes ou obsolescences, par exemple pour les contenus nativement numériques.

> L'impression de copies imprimées d'une revue est de moins en moins usuelle alors que l'outil d'*Érudit* reste calqué sur son mode de production.[89]

85. Voir la *lettre de soutien* déposée par *Érudit* pour s'associer au partenariat *Revue 2.0* et à sa demande de financement.

86. Voir la documentation du schéma XML (retro.erudit.org/xsd/article/3.0.0/) et son historique (retro.erudit.org/documentation).

87. Voir la page « Modèles de données » sur Persee.fr.

88. Lancée en 1999, le portail de diffusion *Revues.org* est devenu en 2017 *OpenEdition Journal*. Stéphane Pouyllau, déjà très impliqué en 1999 dans les réflexions et les initiatives françaises qui viendront structurer l'édition numérique scientifique en France, considère aujourd'hui que les fondateurs de Revues.org ont fait le choix d'une édition esthétique plutôt que d'une édition documentaire. Voir dans les annexes le transcript de l'entretien du 26 octobre 2018 avec Stéphane Pouyllau.

89. Voir la *lettre de soutien* d'*Érudit* au projet *Revue 2.0*.

Conçu initialement dans une perspective de remédiation des contenus papier, le schéma souffre en effet d'une certaine obsolescence au regard de l'évolution des pratiques éditoriales ces dernières années. Mais outre le biais de conception de son schéma documentaire, *Érudit* est lié à une plateforme technique et à un protocole de production des contenus l'obligeant à maintenir une rupture nette entre le travail d'édition mené par les éditeurs de revue et le travail de structuration opéré par les documentalistes du diffuseur. C'est une des problématiques que le diffuseur cherchait à adresser en s'associant au partenariat de recherche. Dans le cadre de mes travaux, la plateforme *Érudit* et son modèle documentaire incarnent parfaitement la tension entre institution, format et pratiques.

OpenEdition se définit comme un portail de publication en sciences humaines et sociales. Lancé en France en 1999 avec la plateforme *Revues.org* dédiée à la diffusion numérique des revues scientifiques en SHS, *OpenEdition* s'est diversifiée en proposant la publication de monographies (*OpenEdition Books*), de carnets de recherche (*Hypotheses.org*), un portail d'annonces d'événements scientifiques (*Calenda*). *Revues.org* est devenu *OpenEdition Journal* en 2017. OpenEdition s'appuie aujourd'hui sur le système de gestion de contenu (CMS) *Lodel* développée *in house*, évoluant régulièrement depuis la première version publiée sur Github en 2003, et offrant ainsi une plateforme plus récente et plus homogène que la plateforme d'*Érudit*. *Lodel* permet également de conférer aux éditeurs une partie du travail de structuration des contenus. Son format pivot est le *TEI OpenEdition*, dérivé du format *TEI Journals*, inscrivant potentiellement les contenus dans un large écosystème aux modes d'appropriation différenciés. Malgré cela, et malgré une position dominante dans le monde francophone de l'édition scientifique, les marges de manœuvre pour l'évolution de ses composantes techniques et éditoriales n'en demeurent pas moins réduites. Pour les revues, se font sentir les mêmes contraintes d'homogénéisation liées à une nécessaire normalisation de la structuration des contenus. Par ailleurs, l'histoire (technique et éditoriale) de *Revues.org*, telle que racontée par Stéphane Pouyllau dans son entretien[90], révèle les choix techniques à l'origine de Revues.org et leurs implications profondes sur l'édition scientifique. Cette histoire met en lumière une certaine distribution des fonctions éditoriales qu'il conviendra d'analyser au regard des potentialités de l'environnement numérique.

90. Voir en annexe le transcript de l'entretien du 26 octobre 2018 avec Stéphane Pouyllau.

À travers son portail *Isidore.science*, Huma-Num propose aux chercheurs et au public plusieurs services dont le plus important est un moteur de recherche spécialisé, permettant d'effectuer des requêtes précises sur plus de six millions de ressources en ligne venant de différentes institutions. Isidore propose également un service permettant de constituer des collections de ressources, et de les partager auprès de la communauté Huma-Num, ouvrant la voie à des scénarios de collaboration dans le champ des sciences humaines. Malgré une mission orientée sur l'infrastructure outils destinée aux chercheurs et aux laboratoires de SHS, Huma-Num complète le développement et la maintenance de ces outils par une approche expérimentale sur de nouveaux services au plus près des besoins des équipes. De ce point de vue, Huma-Num constitue un partenaire très engagé dans la réflexion sur les évolutions possibles en matière d'édition numérique. Positionnée logiquement à la fin de la chaîne de l'édition pour l'exploitation des données diffusées à travers le portail *Isidore.science*, l'équipe d'Huma-Num s'interroge ainsi sur les modalités de production des données par les chercheurs, rejoignant de ce fait la philosophie de l'éditeur sémantique *Stylo* développé par la CRC.EN.

Enfin, les six revues francophones forment un panel certes non-représentatif de l'édition périodique scientifique, mais incarnant cependant une diversité de champs de recherche, d'origines et de rapports au numérique. Ce groupe nous ouvre une première exploration de ce qu'est une revue scientifique aujourd'hui, de son fonctionnement, de sa mission et de ses valeurs dans le paysage de la connaissance.

La revue *Études françaises*, lancée en 1965 au Département d'études françaises[91] de l'Université de Montréal, est la plus ancienne des revues partenaires. Comme son nom l'indique, la revue s'occupe d'études littéraires francophones, champ pour lequel la revue a acquis une renommée certaine. Diffusée en numérique par *Érudit* dès 2003, *Études françaises* a été l'une des premières revues prestigieuses à tenter le passage à la diffusion numérique. Elle est aujourd'hui en accès libre numérique avec une barrière mobile de 12 mois, et a conservé parallèlement une diffusion papier publiée par les Presses de l'Université de Montréal. Pour autant, sa place dans la discipline n'est plus une évidence dans ce contexte de transformation des modes de diffusion des revues, comme en témoigne le non-renouvellement

91. Le département est aujourd'hui nommé « Département des littératures de langue française ».

des financements fédéraux et régionaux ces dernières années. *Études françaises* étant ancrée dans une histoire relativement ancienne pour une revue, il était intéressant d'étudier dans le cadre du projet l'adéquation des pratiques éditoriales de la revue avec celles de son diffuseur.

La revue *Itinéraires. Littérature, textes, cultures* étudie également la littérature à travers une approche exploratoire visant à « repérer des phénomènes d'émergence littéraires et culturels »[92]. La revue est née en 1976 au sein du centre de recherche *Pléiade* de l'Université Paris 13. Elle est devenue exclusivement numérique en 2015, diffusée par *OpenEdition Journals*. Son passage tardif au numérique présente plusieurs intérêts pour le projet. En particulier, le coût d'entrée pour rejoindre la plateforme du diffuseur a nécessité un effort de formalisation, tant du protocole éditorial que des formes publiées.

92. Voir la page de présentation de la revue sur la plateforme *OpenEdition Journals* – journals.openedition.org/itineraires/.

La revue *Cybergéo* se présente comme « une revue numérique européenne de géographie ». Nativement numérique dès son lancement en 1996, la revue est depuis 2007 publiée et diffusée en libre accès (Freemium) sur *OpenEdition Journals*. Son ancienneté dans l'environnement numérique lui a permis de développer une approche éditoriale spécifique avec un modèle de publication en flux continu, l'exploration de nouveaux formats éditoriaux (*data papers*, ouverture d'un « espace de conversation informelle »[93] sur hypotheses.org), ou encore la publication multilingue. Fort de ces avancées sur le plan éditorial, la revue n'a malheureusement pas souhaité prendre part à la phase d'observation du projet, qu'elle a de ce fait dû quitter. Il est évident, au regard de leur expérience en matière de communication scientifique numérique, que les éditeur·rice·s de la revue auraient apporté une réflexion pertinente à mon terrain et au projet lui-même. On pourra retenir de cette abstention qu'il n'est ni aisé ni évident, même pour les tenants d'une science ouverte, de partager et de transmettre les process et les méthodologies à l'origine des données et des publications ouvertes.

93. Voir la présentation sur cybergeo.hypotheses.org.

La revue *Intermédialités : histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques* s'inscrit dans la théorie de l'intermédialité telle qu'elle s'est développée à l'Université de Montréal. La revue a été fondée en 2003 au sein du *Centre de recherche sur l'intermédialité*, avec une approche fortement interdisciplinaire et une ouverture particulière sur la recherche création. La revue s'est forgé une marque de fabrique en éditant une mise en

forme soignée de travaux artistiques, dans une perspective critique et/ou créative. *Intermédialités* étant passée en 2009 à une diffusion exclusivement numérique chez *Érudit* pour des raisons budgétaires, il nous semblait intéressant d'évaluer comment la revue avait négocié une transition numérique caractérisée par une normalisation de la mise en forme.

Mémoires du livre est une revue nativement numérique diffusée en libre accès sur la plateforme *Érudit*. Lancée en 2009 sous l'impulsion du *Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec* de l'Université de Sherbrooke, la revue s'intéresse à l'histoire du livre à travers une approche interdisciplinaire. Son âge récent explique logiquement le choix du tout numérique. Ces deux caractéristiques la positionnent de fait par rapport aux autres revues, lui conférant une place de témoin pour mon terrain.

La *Revue internationale de photolittérature* a été créée au sein du CELLAM (Université Rennes 2) dans le sillage du projet de recherche *PHLIT* et de son répertoire des œuvres photolittéraires. La revue, lancée en 2017 et encore en phase de développement, répond au besoin d'incarner le champ de recherche de la photolittérature encore récent et en pleine structuration. Dans un premier temps, la création en 2012 du corpus et répertoire *PHLIT* avait l'ambition de proposer un premier espace et outil de recherche aux chercheurs internationaux engagés dans le champ de la photolittérature. Dans le même temps, la plateforme de publication *PHLIT* proposait d'agréger des articles déjà publiés ailleurs, afin de centraliser un corpus critique en libre accès. Mais l'afflux d'articles a confirmé le projet d'une revue à part entière, organisée autour d'un numéro annuel thématique. En se dotant d'une revue dédiée, le champ entreprend en quelque sorte son institutionnalisation, dont le processus coïncide d'ailleurs avec celui de l'intégration de la revue à la plateforme *OpenEdition Journals*. En termes d'éditorialisation, la *Revue* propose une démarche originale pour exploiter le répertoire *PHLIT* et la base de données associée, en les faisant dialoguer avec les articles publiés.

Avec un tel partenariat, le projet a cherché à couvrir la partie institutionnelle du cycle de vie des contenus édités par les revues, à savoir la production avec les éditeurs, la diffusion avec les diffuseurs et l'appropriation avec l'agrégateur.

En tant que coordinateur scientifique du projet, j'ai mené la première phase du projet consacrée à l'observation des pratiques éditoriales des revues partenaires. Si la conversation n'est pas en soi une finalité pour le projet, elle constitue par contre l'un des horizons que j'ai explorés en vue de revitaliser les revues.

Chapitre II

Problématiques adressées

La rédaction du projet *Revue 2.0* s'est appuyée sur les problématiques générales étudiées par la CRC-EN en lien avec l'édition numérique : la production, la circulation et la légitimation des contenus en contexte numérique. À l'origine de plusieurs projets et expérimentations auxquels j'ai pris part au sein de la Chaire, ces problématiques rejoignent de près les interrogations de la présente thèse, en particulier la question de l'autorité dans l'environnement numérique et la conception de dispositifs d'éditorialisation. La conversation comme format de communication scientifique s'inscrit comme une piste exploratoire au croisement de ces trois axes de réflexion.

Éditorialisation et production de l'autorité : de l'ouverture du texte à l'ouverture de la conversation

Avec le transfert de l'ensemble de l'écosystème scientifique dans l'environnement numérique, les structures de l'autorité régissant la production et la diffusion des connaissances demeurent-elles inchangées ou sont-elles au contraire profondément transformées ? Que peut-on dire par exemple du fait que les chercheurs et les étudiants se tournent d'abord vers le moteur de recherche *Google* pour trouver de l'information (Bonino 2017), plutôt que vers des moteurs spécialisés ? Si une entreprise privée est devenue de fait le premier prescripteur de contenus scientifiques, cela n'indique-t-il pas que l'autorité aurait changé de main et de nature ? Quelles en sont les conséquences pour l'autorité conférée traditionnellement à l'article scientifique et à la revue en général ?

La problématique de la construction de l'autorité dans l'environnement numérique réside au cœur des travaux de la CRC-EN. En lien avec cette problématique, Marcello Vitali-Rosati développe une théorie de l'éditorialisation qui a l'ambition de caractériser les modalités de production de l'espace à l'ère numérique, dont la structure détermine les relations d'autorité. À ce rapprochement entre espace et autorité s'ajoute l'éditorialisation comme processus de production d'espace :

> « Si l'éditorialisation est ce qui structure l'espace numérique et si la structure d'un espace est ce qui détermine l'autorité, alors l'autorité de l'espace numérique est déterminée par l'éditorialisation. » (Vitali Rosati 2016)

L'ère numérique suppose ici que l'espace numérique ne se distingue plus d'un espace dit physique, tant nos actions et nos écritures s'y trouvent intimement mêlées. Dans cet espace d'action et de vie, les protocoles qui régissent les réseaux et le web, les logiciels qui définissent les dispositifs de communication, de publication et d'écriture, et finalement les structures de l'environnement numérique, établissent ensemble un nouveau régime d'autorité qui dépasse le périmètre de nos actions et de nos présences *en ligne*. C'est ce régime que la théorie de l'éditorialisation cherche à définir à partir d'une analyse structurelle et critique des dynamiques et des interactions à l'ère numérique.

On retrouve chez Louise Merzeau la même idée lorsqu'elle articule espace structuré (l'architecture) à une fonction « autorisante » :

> « Bien que structurée, l'architecture dispositive est peu contraignante, autorisant une multiplicité de modes d'utilisation, des plus systématiques aux plus aléatoires, sans imposer un enchaînement obligatoire d'étapes. » (Merzeau 2013)

Merzeau désigne pour sa part la structure spatiale produite par les éditorialisations comme une « architecture dispositive ». Comme je le développerai dans le dernier chapitre[94], je m'inscris pleinement dans cet ancrage « dispositif » et dans une approche où l'éditorialisation s'incarne au travers de dispositifs et de processus d'éditorialisation, en particulier ceux de l'édition savante en pleine remédiation.

94. Voir au chapitre 3 la partie « Quel milieu pour la conversation ? Les "écritures dispositives" du collectif littéraire Général Instin ».

Si l'éditorialisation, en tant que théorie de l'espace et de l'autorité, est particulièrement stimulante, elle s'élève à un niveau d'abstraction qui en rend l'appréhension parfois difficile. Mon objectif est de la confronter à des dispositifs concrets. Cette approche par le dispositif me permet de m'appuyer sur des expérimentations concrètes d'outils, de protocoles ou de formats éditoriaux comme celui de la conversation.

Il en va de même avec l'étude de terrain que j'ai pu mener auprès des revues savantes partenaires, consistant à décrire le processus éditorial, puis à le discuter avec ses acteurs. De ce point de vue, ma méthodologie de recherche peut se concevoir elle-même comme une conversation avec les éditeurs.

L'une des principales caractéristiques de l'éditorialisation est l'ouverture du texte à différents intervenants. Cette ouverture suggère une évolution de la fonction auctoriale, désormais redistribuée. Dans ce changement de cadre, que devient la fonction éditoriale ? L'hypothèse que je poursuivrai pour ma part est celle d'une redistribution de l'autorité savante qui nécessite d'être accompagnée par l'avènement de nouveaux formats éditoriaux de communication scientifique.

En considérant que la fonction éditoriale évolue, et avec elle le rôle de l'éditeur, j'avance que la responsabilité de ce dernier n'est plus d'assurer l'entièreté des fonctions traditionnelles (sélection, structuration, légitimation), mais d'en assurer les conditions de possibilité. L'exemple de YouTube est emblématique d'un glissement de la fonction éditoriale. La plateforme de vidéos, en tant qu'éditeur, n'assure pas elle-même la fonction éditoriale de sélection, mais a mis en place un dispositif opérant pour chaque utilisateur une sélection de contenus. Ainsi, se soustrayant à la sélection opérée traditionnellement chez les grands médias par leurs directeurs de programme, YouTube a proposé un modèle de recommandation distribuant la responsabilité de la sélection entre les mains des usagers et d'un algorithme prenant en compte ces usages. Ce glissement de la fonction engage clairement un transfert de l'autorité, puisque l'instance légitimante se voit redistribuée aux participants à travers leurs usages et, dans le cas de YouTube, au dispositif algorithmique lui-même.

Que se passerait-il si YouTube s'occupait d'articles scientifiques plutôt que de vidéos grand public ? Derrière cette projection aux conséquences hasardeuses, j'ai voulu poser la question de la redistribution de l'autorité savante dans un cadre d'écriture et de publication – d'éditorialisation – plus ouvert et plus participatif. C'est cette conversation que j'ai entamée avec les éditeurs partenaires du projet. Qu'est-ce qu'ils·elles pensent du système d'autorité actuel, et qu'envisagent-ils·elles pour le faire évoluer ou pour adopter les structures spatiales de l'autorité dans le numérique ?

Ruptures dans la chaîne de production de l'édition scientifique : de la perte de l'énonciation éditoriale

Comment les pratiques éditoriales des revues se sont-elles renouvelées avec l'avènement du numérique ? Quelle est la nature des transformations opérées sur les chaînes éditoriales ? Le projet *Revue20* est parti du constat notoire de l'omniprésence de la suite *Microsoft Office* et de son logiciel *Word* comme outil d'écriture et d'édition[95]. Ce constat est problématique à plusieurs égards.

95. Si ce constat s'applique au grand public, il se vérifie en particulier au sein de l'université, dans les pratiques des chercheurs comme des étudiants.

Le premier aspect concerne le principe éditorial sur lequel *Word* a bâti son succès, à savoir une interface d'écriture et d'édition dite *WYSIWYG*[96], offrant à l'écran et à l'utilisateur une représentation homothétique d'un document imprimé, c'est-à-dire structurée en pages, ou plutôt en feuilles de papier, conforme à ce que l'imprimante produira à la fin du processus. Cette représentation est parfaitement adaptée à la structuration mentale de notre littératie, issue de trois siècles d'imprimé. Cette littératie de l'imprimé et le modèle mental des connaissances qui en découle héritent en effet d'un savoir-faire rigoureux en matière d'édition et de structuration qui consistait en l'organisation des contenus dans une forme contrainte, un recueil de feuilles, chacune offrant un certain nombre de pages. Cette organisation du contenu mobilisait alors des compétences graphiques impliquant la disposition spatiale des contenus et le choix des caractères typographiques, selon des conventions établies au fil des siècles et dont la hiérarchisation graphique des éléments du texte en assurait la lisibilité et l'intelligibilité. Ainsi, *Word* comme logiciel de *traitement de texte* offre aux auteurs de textes la possibilité de s'improviser éditeurs de documents. Cette situation nouvelle, à première vue susceptible d'entrainer une démocratisation de l'édition, a pourtant deux conséquences.

96. « Ce que vous voyez est ce que vous obtenez » (*"What you see is what you get"*).

1. Les auteurs travaillant avec un traitement de texte comme *Word* sont amenés à exprimer graphiquement des éléments relevant en fait de l'information, et qui devraient donc être formalisés en tant que tel. Cette méthode de travail est particulièrement problématique dans le cas de l'édition scientifique qui demande rigueur et précision, notamment en levant toute ambiguïté sur l'interprétation de ces éléments. Or

l'expression graphique est par nature sujette à interprétation, là où une expression sémantique permet au contraire de *déclarer* la nature ou la valeur d'une information. L'une des fonctions de l'éditeur, notamment à travers le métier de secrétaire d'édition, est bien de composer le contenu, c'est-à-dire de proposer une hiérarchisation de ses différents éléments, et de faire ainsi le lien entre le travail de rédaction de l'auteur, et la mise en page finale du contenu. Or ce travail de l'éditeur se poursuit sur *Word*, s'appuyant sur les mêmes marqueurs graphiques, livrés ensuite au diffuseur ou aux presses pour la structuration ou la mise en forme finale. C'est justement là que s'installe une potentielle rupture de sens, entre le document produit par l'éditeur et celui produit par les presses ou le diffuseur. Car le diffuseur, sur la base du marquage graphique produit par l'éditeur via un traitement de texte, engage une nouvelle structuration du contenu, soit dans un logiciel professionnel de PAO[97] pour une diffusion papier, soit dans une édition structurée pour une édition numérique. Par exemple, dans le cas du diffuseur *Érudit*, ce travail de structuration, pris très au sérieux[98], est assuré par un professionnel de l'information, qui est amené à interpréter les différents éléments du document édité sous Word, et à leur donner une certaine valeur sémantique. Le même travail est donc effectué deux fois : la première fois l'information est exprimée graphiquement par l'éditeur, la seconde fois elle est exprimée sémantiquement par un documentaliste. Seuls les multiples allers-retours entre le diffuseur et l'éditeur, puis entre l'éditeur et l'auteur, pourront venir à bout des différentes ambiguïtés ou erreurs d'interprétation, et valider enfin un document final *bon à tirer*. Une telle rupture, reflétant sans doute une nécessaire distribution et spécialisation du travail, perd clairement son sens dans le cas d'une édition numérique. En effet, dans un environnement d'écriture nativement sémantique (potentiellement) tel que l'environnement numérique, il n'est plus justifié de déléguer le travail de structuration à la fin de la chaîne éditoriale, quand le sens, c'est-à-dire la valeur scientifique des éléments du contenu, peut être déclaré dès l'étape de rédaction, par le chercheur lui-même, c'est-à-dire la personne la plus à même de définir et de caractériser l'information dans son texte.

97. Pour publication assistée par ordinateur.

98. Ce travail peut constituer en moyenne 21 heures de travail par dossier de revue. Voir en annexe la chaîne de production d'*Érudit*.

C’est cette rupture de sens que le projet a souhaité cibler en proposant des pratiques éditoriales susceptibles de redonner aux auteurs et aux éditeurs la capacité de structurer sémantiquement leurs contenus, et d’assurer ainsi la continuité des données tout au long de la chaîne de production des revues.

2. Cette rupture de sens est en effet symptomatique de la perte de contrôle des éditeurs sur les contenus qu’ils prétendent publier. Si les éditeurs se sont concentrés sur la production et la légitimation du texte et des auteurs à travers un processus d’évaluation, de relecture et d’édition du texte, ils ont aussi largement capitulé sur les compétences nécessaires pour assurer le simple accès aux contenus dans l’environnement numérique. En déléguant à un intermédiaire, que ce soit une plateforme de diffusion ou à des prestataires dits techniques le soin de structurer les contenus et les métadonnées des revues dans les formats de diffusion, l’éditeur a en conséquence perdu la maîtrise sur l’existence et la circulation de ses contenus dans l’environnement numérique. Mais l’a-t-il *perdu*, ou bien ne l’a-t-il jamais eu ? La question est légitime si l’on considère les modes de diffusion sous forme d’ouvrages et d’imprimés, à travers les réseaux de bibliothèques et les abonnements. L’indexation des contenus imprimés était assurée essentiellement par les bibliothèques lors de l’acquisition d’un ouvrage.

La théorie de l’« énonciation éditoriale » proposée par Emmanuel Souchier (1998) nous donne quelques éléments pour saisir la nature du pouvoir de l’éditeur sur ce qu’il produisait.

> Il convient donc de considérer le texte à travers sa matérialité (couverture, format, papier…), sa mise en page, sa typographie ou son illustration, ses marques éditoriales variées (auteur, titre ou éditeur), sans parler des marques légales et marchandes (ISBN, prix ou copyright)…, bref à travers tous ces éléments observables qui, non contents d’accompagner le texte, le font exister. Ces marques visuelles qui permettent de décrire l’ouvrage ont été mises en œuvre par les acteurs de l’édition. Élaborées par des générations de praticiens dont le métier consistait à « donner à lire », elles sont la trace historique de pratiques, règles et coutumes. (Souchier 1998)

Avec ce concept, Souchier nous incite à analyser les conditions de matérialité des textes et de leur circulation, c'est-à-dire à rendre visible le média ou, pour aller plus loin, à en « interroger l'évidence ». Le savoir-faire de l'éditeur tel qu'il travaillait *en vue* d'une édition papier consistait justement à anticiper et à prendre en compte la matérialité du texte qu'il donne à lire. Cette matérialité s'inscrit dans ce que Souchier appelle le « texte second »[99] dont la fonction est de « donner à lire le "texte premier" », c'est-à-dire en assurer l'intelligibilité et la lisibilité graphique. Cette lisibilité s'adresse bien sûr au lectorat, mais prépare aussi la réception qui en sera faite par les bibliothécaires dont une des tâches sera de procéder à l'indexation de l'ouvrage à partir de ses marques éditoriales. Dans ce mode de diffusion papier, l'éditeur conservait une maîtrise de l'« image du texte », notamment par la commande et la validation d'une maquette graphique, et ainsi par une proximité graphico-sémantique entre le document produit par l'éditeur et livré au graphiste pour le mettre en page. Car à ce moment précis du processus éditorial, l'éditeur et le graphiste emploient finalement le même langage, graphique, et se réfèrent à un même modèle, la maquette graphique. L'« énonciation éditoriale » relève pleinement de la fonction de l'éditeur, qui saura donner à l'ouvrage sa place dans l'écosystème de circulation des écrits, que ce soit en anticipant son indexation et son catalogage, voire l'espace de librairie qui l'accueillera, ou en établissant les conditions de sa lecture. En maîtrisant l'architexte qui enchâsse le texte, c'est-à-dire « la matérialité du support et de l'écriture, l'organisation du texte, sa mise en forme, bref par tout ce qui en fait l'existence matérielle »(Souchier 1998), l'éditeur assume une bonne partie de la construction de l'autorité du texte.

99. Souchier reprend ici le découpage utilisé par Roland Barthes dans sa sémiologie du mythe (Barthes, s. d., 187).

> Un texte ne tisse donc pas uniquement des relations « intertextuelles » avec les autres textes qui constituent l'horizon culturel dans lequel il se meut, au sens où l'entendait Julia Kristeva, il est également le creuset d'une énonciation collective derrière laquelle s'affirment des fonctions, des corps de métier, des individus…, et où fatalement se nouent des enjeux de pouvoir.

Or, cette énonciation éditoriale et cet architexte ne s'établissent plus de la même manière dans l'environnement numérique, modifiant par là même les rapports d'autorité. Sept années après l'introduction du concept

d'énonciation éditoriale par Emmanuel Souchier, ce dernier revient avec Yves Jeanneret en 2005 sur l'utilité de ce concept dans l'environnement numérique (Jeanneret et Souchier 2005). Leur approche prend en compte les conditions de matérialité des textes et de leur circulation insiste sur l'impact politique de ces conditions d'existence. Leurs travaux résonnent aujourd'hui avec l'archéologie des médias qui entend elle aussi déconstruire et mettre à jour les dynamiques de médiation. Mais il est intéressant de noter que l'approche sémiotique semble avoir enfermé leur analyse dans le cadre restreint de l'écran et ce qui s'y affiche. Ils rappellent à juste titre que l'écran et les pages qu'il présente ne sont pas sans matérialité et que cette matérialité puise dans une histoire longue de l'écrit et de la mise en page, invoquant pour l'occasion l'histoire et l'anthropologie pour en analyser les sens et les dynamiques de pouvoir. Mais leur discours de rappel est d'abord une tentative pour contrer un discours peut-être trop prégnant à l'époque qui entendait opposer « texte matériel/texte virtuel, pouvoir de l'éditeur/pouvoir du lecteur, intermédiation/auto- publication, etc. » (Jeanneret et Souchier 2005, 4) dans une perspective radicale de « table rase ». Souchier et Jeanneret s'attaquent ici à une certaine idéologie de l'horizontalité et de l'ouverture, associée notamment aux prémisses de l'Internet puis du Web[100]. Mais il est permis d'aller plus loin en reconnaissant les changements profonds qui s'opèrent sur l'écriture lorsque celle-ci appartient à l'espace numérique. Car il est évident, comme le notent Souchier et Jeanneret, que les représentations de cette écriture numérique rentrent en résonnance avec l'histoire de l'écrit et de l'imprimé, ainsi qu'avec un savoir-faire et une énonciation éditoriaux, l'inscrivant davantage dans une continuité qu'une rupture. À cela, il faut ajouter la matérialité même du signe, qui n'est plus ontologiquement une encre sur un support solide, mais plutôt une série de variations électriques sur un support manipulable et calculable. Cette électrification du signe en augmente aussi l'abstraction, réduisant la lettre à un encodage, ajoutant certes une couche de médiation[101], mais dénuée pour le coup de toute énonciation.

100. On en retrouve les racines dans un certain libéralisme, ainsi que Turner (2012) a pu le démontrer.

101. Le calcul nécessaire pour passer du binaire "0100 0001" au caractère correspondant "A", selon l'encodage ASCII 7bit.

En insistant sur les effets de détermination des logiciels de traitement de texte, Souchier et Jeanneret pointent une partie du problème, à savoir l'illusion d'une désintermédiation là où s'installent au contraire des médiations de plus en plus complexes sur le plan technique. Mais la perte de pouvoir ne s'arrête pas à celle de la maîtrise de la page et de son

organisation, perte qui serait consécutive à la surdétermination d'un logiciel dominant. La perte provient plutôt de la méconnaissance de la véritable nature de l'écriture numérique, qui se joue davantage dans les couches *non-visibles* que dans ses représentations (Petit et Bouchardon 2017). Et c'est sans doute à ce niveau d'écriture que l'éditeur a perdu une partie de son autorité. La littératie et son savoir-faire de l'« image du texte » ne lui servent plus à grand-chose lorsque le texte est organisé et structuré par une série de marqueurs sémantiques, selon le ou les langages de balisage de texte que constituent par exemple le XML ou le HTML. À ces marqueurs, pourront être associées des feuilles de styles et des règles de mise en forme, dans l'optique de générer effectivement une image du texte. Mais la véritable structure se joue dans une syntaxe programmatique, selon le principe général de séparation du texte et de sa mise en forme. Dans ce cas, le *texte* s'enrichit en fait d'un balisage, si possible sémantique, venant déclarer sa structure de manière expressive, indiquant ses éléments de sens et ses éléments éditoriaux. Plus important encore, les bibliothécaires, s'ils n'ont pas disparu, ne procèdent plus à l'indexation des contenus et des ouvrages à la main sur la base d'un architexte qui lui fournirait des données. Les index et les champs du catalogue sont renseignés automatiquement sur la base des données et des métadonnées livrées avec le texte, en général dans le même langage de balisage que le texte lui-même. Autrement dit, l'énonciation éditoriale d'un document se déploie dans l'environnement numérique au travers de balises dédiées, sémantiquement intelligibles et non plus graphiquement, permettant à la fois aux machines et aux humains d'identifier sans équivoque la nature d'un contenu. Cette écriture programmatique, *compréhensible* par la machine, a ouvert la voix au classement automatique et à la recherche de document, modifiant profondément les modalités d'existence d'un contenu, et par là même les dynamiques de pouvoir. Ainsi, l'autorité dans l'environnement numérique se définit largement à travers les formats et les données que ceux-ci exposent, et aux moteurs de recherche et aux agrégateurs spécialisés exploitant ces données. C'est pourquoi le seul savoir-faire de l'éditeur concernant l'énonciation éditoriale de l'imprimé ne permet plus de construire l'autorité d'un texte. Emprisonné dans le logiciel de traitement de texte, l'éditeur est cantonné à une écriture et à une structuration graphique, déléguant la structuration réelle au diffuseur. Cette distribution des tâches et la spécialisation qui pouvaient fonctionner dans l'environnement papier

révèlent plutôt aujourd'hui les lacunes profondes des éditeurs de revue en matière de littératie numérique, présumant d'une déprofessionnalisation du secteur. En adressant cette problématique, le projet *Revue 2.0* entendait proposer des modèles de production susceptibles d'encapaciter les éditeurs sur le plan technique et éditorial, afin de renforcer la légitimité déjà largement estompée des revues.

De nouveaux modèles éditoriaux : la conversation comme modèle heuristique

Puisque la nature même du support d'écriture est modifiée, écrit-on encore de la même façon à l'ordinateur ? Que se passe-t-il lorsque cette écriture informatisée se noue avec le réseau de publication qu'est le web ?

Avec l'avènement de l'Internet et du Web comme espaces de savoir et d'échange, de nouvelles pratiques d'écriture ont émergé et rapidement évolué. De concert avec ces pratiques, les formats et les protocoles qui les accueillent et les régissent se sont eux aussi transformés. Que l'on pense aux formes les plus anciennes, comme le courriel ou la messagerie instantanée, fonctionnant sur des protocoles et des formats spécifiques, aux formes associées aux débuts du Web, comme le blogging, le wiki ou le forum de messageries, ou encore à des formes plus récentes, héritières des précédentes, comme le micro-blogging ou les éditeurs de texte collaboratifs synchrones[102], les écritures numériques ont épousé les différents registres : communication, expression, collection, circulation, collaboration. Avec ces écritures et ces formes ont émergé de nouveaux contenus, dont les modèles éditoriaux ont su hybrider des modèles reconnus avec des modèles inédits. C'est le cas de la forme encyclopédique, renouvelée par *Wikipédia* selon des principes de collégialité, de contribution et de transparence. *Wikipédia* est un exemple déjà largement reconnu (Barbe, Merzeau, et Schafer 2015) d'une forme nativement numérique de connaissance. Une nouvelle écriture du savoir suggère aussi de nouveaux savoirs.

102. *Collaborative real-time editor*.

Qu'en est-il dans le milieu de l'édition scientifique ? Puisque le support modèle la raison, puisque le mode d'écriture et d'édition affecte le mode de pensée (Goody 1979), ne serait-il pas nécessaire que les supports de communication scientifique évoluent pour assimiler les pratiques d'écriture

numérique ? Une telle question pointe en fait le déphasage éditorial qui subsiste aujourd'hui entre les formats de communication scientifique institutionnalisés et les pratiques d'écritures déjà adoptées par les chercheurs.

Le projet *Revue 2.0* fait le pari que les revues, qui n'ont encore que très peu évolué dans leurs formes et objets éditoriaux, ont devant elles un espace éditorial à investir. Si leur forme est aujourd'hui fortement figée notamment par les injonctions institutionnelles, qui s'incarnent notamment dans les prérequis demandés par les organismes subventionnaires[103], bras armés de l'institution, les revues n'en demeurent pas moins des lieux d'innovation éditoriale. L'effort est conséquent, tant les éditeurs ont perdu dans la transition numérique la maîtrise de leurs objets et de l'environnement dans lequel ces objets circulent. Mais l'innovation ne viendra pas uniquement d'une littératie numérique et d'un savoir-faire éditorial à se réapproprier. Elle viendra également d'une vision à renouveler et de valeurs à reconstruire. Avec les évolutions de la fonction éditoriale déjà décrites, le rôle des éditeurs et des revues est encore à inventer. Je soutiens que, comme à la fin du 17ème siècle lorsqu'elles ont su formaliser l'échange épistolaire, les revues pourraient se positionner pour légitimer des pratiques d'écriture et de lecture déjà présentes, et institutionnaliser des formes de communication nouvelles.

103. Pour illustrer, voir les propos de la directrice de la revue *Mémoires du livre* : *« On est limités à reproduire les exigences que les pourvoyeurs de fonds nous demandent. Au niveau du processus d'évaluation, le CRSH va valoriser cette évaluation-là avec au moins deux experts externes à l'aveugle. À moins qu'eux ne changent leurs règles, on ne pourra pas les changer non plus. La question du libre accès a toujours été fondamentale, nous n'avons jamais voulu être une revue sous abonnement, et la conséquence c'est de faire ce que le patron, en l'occurrence le CRSH, nous dit de faire. »* (Marie-Pierre Luneau – Entretien du 24 avril 2019)

La conversation comme potentiel modèle de communication scientifique se révèle un objet d'expérimentation fécond pour penser ce renouvellement de vision. Le registre conversationnel est au cœur des nouvelles sociabilités issues de la culture numérique. Implémentée par différentes plateformes sociales, la conversation n'a pas les mêmes fonctions d'un dispositif à l'autre. Elle peut être utilisée pour partager des ressources, pour commenter des contenus, pour résoudre collectivement des problèmes, pour transmettre des connaissances ou encore pour organiser les actions d'une communauté. Elle s'inscrit en fait pleinement dans la culture participative décrite par Jenkins et constitue l'un des vecteurs de circulation des ressources. Plus ou moins organisée et outillée selon les plateformes, elle est le lieu d'une production de connaissances, comme en témoigne par exemple la plateforme *Stackoverflow* dédiée à la résolution de problèmes, ou la

plateforme *Hypothes.is* dédiée à l'annotation de contenus Web. Mais si la conversation se révèle fertile à la production de connaissance, quels en sont les mécanismes de légitimation ?

La conversation telle qu'elle se déroule en ligne sur les plateformes sociales relève d'une écriture collective, se déroulant selon des règles sociales particulières d'une plateforme à l'autre. C'est l'un des aspects que l'éditeur peut investir afin d'organiser l'écriture collective, ou autrement dit de *disposer* la conversation, ses règles, y compris éditoriales. On retrouve dans ce principe l'idée du dispositif d'éditorialisation tel que je l'ai introduit en relatant l'expérience des ENMI12. De ce point de vue, le dispositif est un agencement entre des ressources, les acteurs et la structure technique et éditoriale qui les supportent. Cet agencement dépasse la seule question du format, comme nous avions tenté de le concevoir. L'enjeu est également institutionnel. Le processus d'institutionnalisation des nouvelles manifestations de la connaissance n'est pas un long fleuve tranquille, comme en témoignent les critiques[104] dont peut encore être victime *Wikipédia* dans une certaine communauté scientifique. L'institutionnalisation se joue dans la capacité d'une institution à reconnaître des pratiques existantes, puis à accompagner leur formalisation dans des modèles et protocoles éditoriaux adéquats. Une telle adoption institutionnelle dépasse largement le cadre temporel d'une thèse, mais il est permis de poser quelques éléments susceptibles d'encadrer positivement un processus d'institutionnalisation.

104. Avec un peu d'ironie, je source ces critiques avec la notice *Wikipédia* dédiée aux « critiques de Wikipédia » #auto-critique.

Dans le cadre du projet *Revue 2.0*, j'ai tenté d'identifier et de localiser les processus conversationnels au sein des revues scientifiques. Dans le cadre plus large de la thèse, j'ai tenté de concevoir et de réaliser des dispositifs conversationnels, dont je rendrai rendre compte dans le chapitre 3.

Chapitre II

De l'inscription à la conversation : méthodologie dialectique d'observation

L'une des ambitions du projet *Revue 2.0* a consisté à associer une recherche pratique ancrée dans le terrain de l'édition scientifique, à travers l'observation et la collaboration des revues et diffuseurs partenaires, et une recherche théorique ancrée dans les connaissances et les concepts émergents en matière d'édition numérique. Ce principe, également au cœur du fonctionnement de la CRC-EN, s'est manifesté pendant le projet à travers un travail minutieux de récolte de données sur les pratiques éditoriales au sein des revues scientifiques.

La première année du projet (2018-2019) a ainsi été consacrée à une phase d'observation des différents partenaires acteurs de l'édition scientifique, dans l'objectif de saisir le fonctionnement effectif des revues partenaires, et d'identifier leurs besoins.

Un protocole d'observation a été mis en place, d'abord de manière collégiale avec l'ensemble des partenaires lors de deux journées d'ateliers qui ont marqué le lancement du projet[105]. Puis au sein de l'équipe du projet, le protocole a été affiné lors d'une série de réunions impliquant certains des chercheurs associés. Ces réunions ont abouti à la définition d'un protocole structuré autour de trois activités :

1. *un questionnaire en ligne* consistant en une trentaine de questions courtes sur le fonctionnement de la revue, d'un point de vue éditorial et scientifique,
2. *une collecte d'archives* qui vient compléter le questionnaire pour renseigner et décrire le fonctionnement éditorial de chaque revue partenaire,
3. *un entretien semi-directif* avec les éditeurs et les éditrices, centré sur les aspects d'autorité et de scientificité propre à chaque revue scientifique.

Chaque étape incarne un changement de perspective sur la fabrique de la revue, afin d'en dresser un portrait à plusieurs facettes. Le questionnaire cherchait à modéliser les chaînes éditoriales de chaque revue, sur la base

105. Les comptes-rendus des ateliers sont à retrouver sur le wiki du projet.

d'un « modèle idéal ». La collecte d'archives témoigne des pratiques réelles en termes de communication, d'évaluation et de validation. Les entretiens, enfin, ont été utiles pour décaler le regard sur le travail éditorial centré initialement sur la chaîne, et se concentrer sur les éditeurs et les éditrices eux·elles-mêmes.

En amont de l'observation, une série de documents préparatoires ont été produits.

Tableau : Documents préparatoires à l'observation

Document·s	**Objectif·s**	**Aperçu**
Argumentaires (extrait ci-dessous)	- *Présenter* le projet aux comités scientifiques ou éditoriaux des revues participantes, ainsi qu'aux auteurs potentiellement concernés par les données récoltées, - *Établir* un consensus sur les modalités du projet.	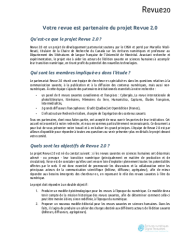
Liste de documents	- *Récolter* une série de documents internes génériques présentant le fonctionnement et le protocole éditorial : gabarit de la revue, formulaire d'évaluation, etc., - *Constituer* l'archive d'un article ou d'un dossier : échantillons aux différentes étapes du protocole éditorial (exemple d'appel à communication, évaluations, etc.), un suivi d'article au complet	
Questionnaire	- *Obtenir* des données précises sur le protocole détaillant le fonctionnement de chaque revue, et en identifier les étapes fondamentales, - *Modéliser* la chaîne éditoriale des revues.	

Document·s	Objectif·s	Aperçu
Consentement	- *Obtenir* le consentement des participants, conformément aux règles du comité éthique de l'Université de Montréal (CERAH).	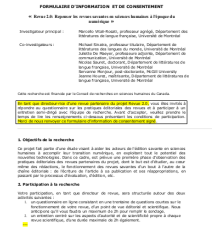

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Revue 2.0: Repenser les revues savantes en sciences humaines à l'époque du numérique »

Investigateur principal : Marcello Vitali-Rosati, professeur agrégé, Département des littératures de langue française, Université de Montréal

Co-investigateurs : Michael Sinatra, professeur titulaire, Département de littératures de langue française, Université de Montréal; Marie-Laure Allatio de Meyer, professeure adjointe, Département de littératures de langue française, Université de Montréal; Nicolas Sauret, doctorant, Département de littératures de langue française, Université de Montréal; Jean-Philippe Cadieux, doctorant, Concordia University; Jeanne Ricourat, maîtrisante, Département de littératures de langue française, Université de Montréal

Cette recherche est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

En tant que directeur·rice d'une revue partenaire du projet Revue 2.0, vous êtes invité à participer à une recherche qui s'inscrit dans le cadre du projet Revue 2.0 qui vise à mener une réflexion sur-critique sur les pratiques éditoriales numériques. Notre équipe prévoit un temps de vie les renseignements ci-dessous présentent les conditions de participation.
Merci de nous renvoyer ce formulaire d'information de consentement signé.

1. Objectifs de la recherche

Ce projet fait partie d'une étude visant à aider les acteurs de l'édition savante en sciences humaines à accompli leur transition numérique, en exploitant tout le potentiel des nouvelles technologies. Dans ce cadre, soit pérenne une première phase d'observation des pratiques éditoriales et de leurs transformations. Il s'agira notamment d'étudier, au cœur même de rédaction, le fonctionnement des revues savantes d'un bout à l'autre de la chaîne éditoriale : de l'écriture de l'article à sa publication et ses réappropriations, en passant par le processus d'évaluation, d'édition, etc.

2. Participation à la recherche

Notre participation, en tant que directeur de revue, sera structurée autour des deux axes suivants :

1. un questionnaire en ligne consistant en une trentaine de questions ouvertes sur le fonctionnement de votre revue et sur l'usage de vos différents et numériques. Nous tâcherons de nous rendre à votre bureau pour ce faire, si vous le souhaitez ;
2. un entretien central sur les aspects d'autorité et de scientificité propre à chaque revue scientifique, d'une durée maximale de 2h ingénieurs.

Ces éléments préparatoires ont été mis à disposition sur le wiki du projet et communiqués aux participants via une liste de diffusion, en même temps que le déroulé suivant :

> *Il s'agira notamment d'étudier, au cœur même des rédactions, le fonctionnement des revues savantes d'un bout à l'autre de la chaîne éditoriale : de l'écriture de l'article à sa publication et ses réappropriations, en passant par le processus d'évaluation, d'édition, etc. Nous souhaitons ainsi documenter et comprendre la réalité du terrain éditorial, en identifiant les besoins qui sont propres aux revues, les solutions innovantes mises en place par les éditeurs, et les verrous qui restent encore à lever. Tout cela en tenant compte, bien sûr, des singularités de chaque revue et de leur discipline de rattachement.*
>
> *Concrètement, durant cette première phase, notre équipe va :*
>
> - *suivre la publication de plusieurs articles ou de dossiers complets.*
> - *mener des entretiens avec les membres de la rédaction (directeurs, éditeurs, etc.)*
>
> *Notre étude sera basée sur un protocole d'analyse précis, discuté avec l'ensemble de nos partenaires. Concernant l'enquête sur le suivi des articles, nous nous engageons à garantir l'anonymat des données étudiées (auteurs et versions des articles, évaluations, etc.). Par ailleurs, aucun article ne fera l'objet de notre suivi sans l'accord préalable de son ou ses auteur(s).*

Extrait de l'argumentaire destiné aux comités scientifiques ou éditoriaux des revues.

Tableau : Déroulé de l'observation communiqué aux participants et aux partenaires

période	étapes
21 décembre 2018	Soumission du présent protocole, accompagné de : 1. une liste de documents/traces que nous souhaitons récolter (date butoir de livraison : 1er mars), 2. les "argumentaires" présentant le projet, à destination de vos comités et de vos auteurs.
25 janvier 2019	Envoi des questionnaires aux revues, (3 semaines étaient données pour y répondre).
février-mars 2019	1. Prise de rendez-vous pour deux entretiens en avril: avec le·s direct.rice.eur·s de la revue et le·s secrétaire·s de rédaction, 2. Analyse des formulaires en préparation aux entretiens.
avril 2019	Entretiens
mai-juin 2019	1. Transcription et analyse des entretiens, 2. Livraison des premiers résultats,

Une particularité de la méthodologie adoptée pour le projet est d'avoir délaissé l'approche quantitative qui aurait permis de dresser un portrait de l'édition scientifique, approche préconisée par exemple en France par – entre autres – le *Comité de suivi de l'édition scientifique* du Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation[106]. Ce comité a pour mission d'identifier à grande échelle les phases accomplies en matière d'accès ouvert, ou encore de saisir l'état de l'économie de l'édition scientifique (« Etude sur l'économie des revues de sciences humaines et sociales (SHS) » 2020). Pour ce qui est du projet *Revue 2.0*, il s'agissait davantage d'identifier des besoins très précis dans un échantillon de revues que nous pouvions considérer représentatif, afin de réaliser avec ces revues des expérimentations ciblées.

Ainsi, en intégrant six revues de LSH en tant que partenaires de recherche[107], de part et d'autre de l'Atlantique (France et Québec), le projet se donnait les moyens d'une relation durable, établie sur trois années[108], nous engageant sur un suivi au plus près des besoins de chacune des revues.

106. Voir la présentation du Comité sur le site du Ministère ou sur le site Ouvrirlascience.fr.

107. Six revues auxquelles s'est ajoutée la revue *Sens public*, déjà engagée dans un travail de recherche avec la CRC-EN.

108. Un projet de type « Partenariat » d'une durée de sept ans a depuis été déposé auprès du CRSH pour poursuivre les objectifs du projet *Revue 2.0* tout en élargissant le partenariat actuel et le panel de revues.

C'est l'installation de cette relation de confiance, en tant que coordinateur scientifique du projet, qui m'a permis d'obtenir un accès privilégié à la fabrique éditoriale et aux positions de ses acteurs et actrices, et d'en faire un terrain particulièrement stimulant.

La méthodologie d'observation déjà décrite ci-dessus s'est avérée fonctionner sur le mode de la dialectique entre ce que j'appellerai les *inscriptions* et les *conversations*.

Les *inscriptions* désignent tous les éléments scripturaux produits par la revue, soit avant son engagement dans le projet (les archives), soit pendant le projet (à travers le questionnaire). Que ce soit les documents génériques, ou les réponses au questionnaire, ces inscriptions revêtent un aspect déclaratif, dont l'adresse diffère – les premiers s'adressant aux auteurs, directeurs de dossier ou évaluateurs, tandis que les seconds s'adressent aux chercheurs du projet, mais dont l'effet recherché est, consciemment ou non, d'*instituer* le fonctionnement de la revue. Par exemple, rendre public (*publier*) son protocole éditorial dans un document de référence revient à donner à la revue toutes les marques de la normalisation institutionnelle (format, consignes éditoriales, modalités d'évaluation). Le questionnaire a mis les éditeurs dans une certaine position réflexive par rapport à leur fonctionnement interne, mais nous verrons que les réponses se sont également attachées à préciser, mais surtout à confirmer un modèle éditorial déclaré par ailleurs. Ces inscriptions ont de fait endossé une valeur de légitimation nécessaire à la revue.

En regard de ces *inscriptions* instituantes et légitimantes, les *conversations*, c'est-à-dire les entretiens menés avec éditeurs et éditrices, ont jeté une nouvelle lumière sur la fabrique éditoriale. Le dialogue établi avec les éditeurs s'est basé en premier lieu sur les inscriptions, mettant en conversation les éléments déclarés (inscrits) et des éléments énoncés (exprimés en entretien). C'est par cette dialectique que j'ai pu formuler une première conclusion selon laquelle le modèle éditorial idéal, identifié et modélisé sur la base des inscriptions, relevait davantage de l'archétype idéalisé, inconciliable avec la réalité pratique des rédactions. Je développerai ce point ultérieurement dans la partie *Pluralité de modèles*.

Mais ces *conversations* suggèrent aussi un glissement de mon objet d'étude, de la revue en tant qu'artefact éditorial à celles et à ceux qui la font. Elles ont en effet remis en avant la dimension humaine, pragmatique et sans doute performative de l'article savant en tant que prise de position subjective, travaillée et validée en tant que telle lors du processus éditorial. La prise en considération de cette dimension humaine a permis de rouvrir ma problématique sur la dimension collective de la fabrique éditoriale, dimension qui se révèlera centrale dans la suite de ma réflexion.

Les entretiens ont enfin instauré une écoute attentive des acteurs de l'édition scientifique, recentrant nos intérêts de chercheurs sur les problématiques d'éditeurs. Croiser de cette manière les attentes respectives des uns et des autres a permis de rouvrir la revue à ses potentialités, et peut-être de dépasser la modélisation du processus éditorial initialement recherchée pour investir sa virtualisation. Cette approche a sans doute ouvert une piste pour résoudre la tension informationnelle dans laquelle se trouvent nécessairement pris les contenus numériques. Entre diversification et standardisation des formes, le numérique et ses technologies de l'information entretiennent en effet une indétermination paralysante pour des acteurs isolés. Du modèle au virtuel, l'approche conversationnelle et expérimentale du projet a manifestement élargi l'horizon des possibles.

Inscriptions

Archives

Les documents demandés aux revues ont été de deux types :

1. les documents publics ou génériques régissant l'activité éditoriale de la revue, depuis les *Consignes aux auteurs*, le *Gabarit* (ou modèle *Word*), les consignes aux évaluateurs ou encore le *formulaire d'évaluation*, etc.
2. des échantillons de *données* aux différentes étapes de l'activité éditoriale, d'un appel à communication jusqu'à la version *BAT* d'un article, en passant par les différentes versions et états d'un article, ou ses évaluations. Dans ces échantillons de données, nous avons également recueilli les échanges de courriel entre l'équipe éditoriale, le directeur de dossier, les auteurs, ou les évaluateurs.

Cette dernière archive revêt une valeur particulière au regard de la sensibilité des auteurs et des éditeurs à révéler la fabrique d'un texte et la nature des communications qui l'entourent. En effet, un de ses objectifs aura été de reconstruire la génétique d'un article, établie à partir de l'ensemble des inscriptions effectuées sur et autour du texte de l'auteur. *Sur* le texte, avec par exemple les suggestions de modifications du secrétaire de rédaction, les réécritures de l'auteur ou encore les commentaires d'un évaluateur en marge du texte. *Autour* du texte, avec notamment les évaluations délivrées sur un formulaire d'évaluation, les échanges de courriels, ou encore les procès-verbaux du comité éditorial discutant de l'article.

Les premières inscriptions – documents génériques – participent de la légitimation institutionnelle de la revue. Celle-ci y organise un discours par lequel elle affiche – c'est-à-dire rend public ou officialise – son protocole éditorial et son énonciation éditoriale. Elle échafaude déjà ainsi l'autorité par laquelle passeront les textes d'auteurs. Bien entendu, les secondes inscriptions remettent en perspective cet effort d'institutionnalisation déployé par la revue, puisqu'elles viennent documenter la pratique réelle du processus éditorial.

Documents publics/génériques :

- *Document explicatif sur la soumission d'un dossier ou d'un article*
- *Protocole éditorial ou Consignes aux auteur·e·s*
- *Gabarit modèle Word (et autre·s) pour les auteur·e·s*
- *Protocole d'évaluation*
- *Formulaire d'évaluation (vide)*
- *Documents utilisés pour les rapports avec l'éditeur·rice et les diffuseurs : par exemple, consignes de l'éditeur·rice, protocole éditorial, protocole BAT, protocole mise en page, document du ou des diffuseurs.*
- *Contrats d'auteur·e·s, cession de droits*
- *Tout autre document qui vous semble pertinent à partager.*

Échantillons aux différentes étapes :

- *Exemple·s de dossier.s proposé.s qui a/ont été accepté·s par la suite (à comparer avec le suivant)*
- *Exemple·s d'appel·s à communication*
- *Exemple·s de document·s à différentes étapes de la chaîne (si possible, précisez dans le sommaire quels sont les formats, outils utilisés, comment l'interaction se passe) :*
    - *article qui vient d'être soumis*

- *article commenté*
- *article révisé à différentes phases*
- *BAT (Bon à tirer)*
- *si possible, formulaires d'évaluation des évaluateur·rice·s et résumés par la revue si différents lors du retour à l'auteur·e*
- *échanges sur OJS – si cela est possible, nous donner un accès pour un article donné, sinon des captures d'écran des différentes étapes et échanges.*

- *Toutes traces de communication qui accompagne l'édition d'un article depuis sa soumission à sa publication : échanges mails, formulaire de plateforme, etc.*
- *Fiches d'évaluation dans ses différentes occurrences selon les étapes d'évaluations.*

Suivi d'article

Dans la mesure du possible, un suivi complet sur un article, y compris courriels et autres formes de communication, pourrait constituer un cas d'étude particulièrement riche, que l'article ait été jugé « problématique » ou non.

Liste des documents demandés aux revues

Questionnaire

Pour cette observation, le questionnaire avait pour objectif d'obtenir des données précises sur le protocole de chaque revue et d'en détailler le fonctionnement. Ces données permettaient de modéliser chronologiquement la chaîne éditoriale des revues, étape par étape. Les répondant·e·s étaient également amené·e·s à désigner les étapes qu'ils·elles considéraient comme fondamentales.

La structure du questionnaire suit la chronologie d'une chaîne éditoriale, selon un modèle idéal se déroulant séquentiellement en 4 étapes : Appel à communication, Évaluation, Production, Diffusion. Chacune de ces étapes se décline en sous-étapes.

- *A. Appel à communication*
  - *A1. Conception d'un dossier*
  - *A2. Appel à communications*
  - *A3. Réception des abstracts*
  - *A4. Évaluations des abstracts*
  - *A5. Retour à l'auteur*
  - *A6. Écriture du texte*
- *B. Évaluation*
  - *B7. Soumission 1ère version de l'article*
  - *B8. Évaluation interne*

- *B9. Évaluation externe*
- *B10. Préparation des évaluations pour retour à l'auteur*
- *B11. Retour à l'auteur*
- *B12. Réécriture de l'article*
- *B13. Soumission 2ème version*
- *B14. Relecture par le comité*
- *B15. Relecture par les évaluateurs*
- *B16. Révision linguistique*
- *B17. Retour à l'auteur*

- *C. Production*
  - *C18. Structuration*
  - *C19. Mise en forme*
  - *C20. Soumission épreuve*
  - *C21. BAT auteur*
  - *C22. BAT*
  - *C23. Publication*
- *D. Diffusion*
  - *D24. Diffusion numérique*

Liste des étapes soumises au questionnaire

Pour chacune des étapes, le participant était invité à indiquer qui était concerné par l'étape, quels étaient les outils d'édition et les outils de communication utilisés, et à laisser un commentaire.

Questions posées pour une étape

Une fois les 24 étapes renseignées, le questionnaire proposait de sélectionner les 5 étapes déterminantes, et de justifier de la sélection :

> Toutes ces étapes sont fondamentales dans le cadre de la publication savante. Cependant, chaque revue, selon ses valeurs, ses spécificités et sa mission a tendance à donner davantage d'importance à certaines d'entre elles.
>
> Au regard des valeurs et spécificités de votre revue, choisissez les 5 d'entre elles qui vous semblent les plus importantes.

Cette étape de l'observation relevait encore du déclaratif, c'est-à-dire de ce que les revues déclarent comme modèle éditorial, au plus près de leur protocole officiel. Le questionnaire a donc été utile sur le plan théorique à la modélisation des protocoles de chacune des revues. Le découpage très fin en étapes et sous-étapes qui structure le questionnaire a notamment permis de facilement comparer les modélisations et d'identifier les singularités des revues.

Par ailleurs, la comparaison des deux *inscriptions* que sont les réponses au questionnaire d'un côté et les archives récoltées de l'autre, a permis de relever des points de tension entre l'image que se font les éditeurs de leur travail, et la réalité de leur pratique. Alors que le questionnaire était orienté sur la production des artefacts éditoriaux, cette nouvelle matière inférée par la comparaison des inscriptions est venue clairement interroger la production de l'autorité, en mettant à jour les modalités de la décision. Sur un plan pratique, le questionnaire a donc été utile pour réaliser cette première analyse, sur la base de laquelle j'ai pu préparer les entretiens avec les éditeurs.

Conversation/Entretiens

Des documents récoltés et des réponses aux questionnaires ont émergé plusieurs points à clarifier, ainsi qu'une série de thématiques à discuter en entretien. Ces points et thématiques ont permis de construire un carnet d'entretien, légèrement adapté pour chaque revue en fonction des réponses au questionnaire.

Les entretiens ont cherché à questionner plus particulièrement les trois thématiques suivantes, en lien avec les enjeux du projet : 1) la légitimation, 2) la matérialité de la revue et 3) les valeurs ou la vision auxquelles les participants étaient attachés. La question de la légitimation (1) se place au cœur des enjeux du projet et de son cadre théorique. Partant du présupposé d'un profond renouvellement des dynamiques d'autorité dans l'environnement numérique, il semblait nécessaire d'engager une discussion avec les éditeurs de revue pour comprendre, à travers leurs propos, comment l'autorité se construit, où elle se situe et quels en sont les acteurs. Il s'agissait de déceler où et comment se prennent les décisions, autrement dit ce qui, dans un processus éditorial faisant intervenir des pratiques, des outils et des acteurs humains, participe à la légitimation du texte, d'un auteur, ou plus généralement de la revue elle-même. Il apparait dans les entretiens que cette thématique de la légitimation et de l'autorité reste un sujet central pour les éditeurs de revue, ce qui vient confirmer leur attachement à leur fonction éditoriale d'autoriser les contenus et les connaissances qu'ils publient. Le second aspect concerne la matérialité de la revue (2), et plus précisément le rapport des éditeurs au numérique. Sur ce sujet, les questions pouvaient porter sur la transition d'une édition papier à une édition numérique, transition que plusieurs revues ont été obligées d'entreprendre et qui n'a pas toujours été très bien vécue ; sur les usages de certains outils ou plateformes utilisées ; sur les rapports au diffuseur, engagé dans l'élaboration de la forme finale de l'article. En filigrane, il s'agissait de comprendre ce qu'avait changé le numérique dans les pratiques, si la scientificité ou la qualité s'en étaient trouvées améliorées, ou encore de questionner les participants sur les effets supposés d'une édition numérique sur le processus de légitimation. Le dernier aspect, concernant les valeurs portées par l'éditeur et sa vision de l'édition (3), avait pour but de saisir à la fois les réflexions et les orientations envisagées par les revues, mais aussi de comprendre ce que veut dire « publier » pour les praticiens de l'édition scientifique, les significations qu'ils ont adopté et le sens qu'ils trouvent à leur activité.

Chapitre II

Résultats d'observation : le paradoxe des revues savantes

Tableau : Synthèse de l'observation

revue	documents	questionnaire	date entretien	durée entretien
Itinéraires	oui	oui	04/04/2019	122 min
Mémoires du livre	oui	oui	24/04/2019	110 min
Intermédialités	oui	oui	02/05/2019	120 min
Études françaises	oui	oui	07/05/2019	102 min
Photolittérature	oui	oui	à venir	-
Sens public	-	oui	-	-
Cybergéo	non	non	-	-

Les inscriptions du modèle idéal

Les *inscriptions* que nous avons pu récolter dans le cadre du projet reflètent les valeurs que les revues souhaitent afficher. J'ai déjà introduit la valeur de légitimation et d'institutionnalisation des documents génériques adressés aux auteur·e·s et indirectement à toute la communauté scientifique, y compris les instances institutionnelles de financement ou de validation scientifique. Dans les gabarits *Word* ou *Open Document*, les revues formalisent par exemple les marques éditoriales qui participent de la scientificité des contenus. Dans les consignes aux auteurs, le protocole d'évaluation est détaillé selon les normes scientifiques de la discipline, ou du moins selon les normes reconnues comme telles par les institutions scientifiques. De ce point de vue, ces inscriptions confèrent à la fabrique éditoriale un certain déterminisme sur la forme d'écriture, et donc sur le modèle de pensée. C'est le propre du modèle éditorial que de normaliser les pratiques pour établir une structure commune de communication.

En se basant sur un modèle idéal de chaîne et de protocole éditorial, le questionnaire a eu pour effet de renforcer cette formalisation, présentant le processus éditorial dans une forme discrétisée, identifiable et analysable. Les réponses obtenues ont permis de reconstruire l'image mentale sur laquelle s'appuient les éditeurs pour penser leur processus éditorial et communiquer sur leur revue – et sa scientificité. Mais cette image reste de l'ordre du modèle, dont les contours parfois grossiers ne reflètent pas nécessairement la réalité. Elle n'en demeure pas moins essentielle au fonctionnement de la revue, puisqu'elle permet d'un côté à l'équipe de partager une organisation, et de l'autre de justifier de la scientificité de la revue, en répondant aux injonctions des financeurs et des instances de la discipline.

Dans le même temps, ce déterminisme se révèle intenable, et le modèle, on le verra, se disloque plus ou moins lorsqu'on le confronte au terrain de la fabrique éditoriale. Le modèle est donc un canevas dans lequel évoluent l'écriture et l'édition, mais que la pensée – collective – n'hésite pas à déborder lorsque la nécessité le demande, c'est-à-dire lorsque des subjectivités s'expriment. Ce n'est pas tant que le format de l'article ou de la revue ne permet pas d'accueillir toutes les idées, mais que le protocole doit parfois être enfreint pour que ces idées soient autorisées – c'est-à-dire légitimées – par la revue.

Questionnaire

Les réponses au questionnaire ont été utiles pour produire des modélisations du processus éditorial mettant à jour les interactions entre les différents acteurs, les documents et les transformations d'état (versions d'articles) ou de statut (anonymisé, commenté, évalué, etc.),

L'ensemble des réponses au questionnaire a été compilé dans le tableau des réponses (aperçu ci-dessous et en annexe le tableur Questionnaire observation du protocole editorial des revues (ODS)) qui facilite l'analyse comparative des protocoles éditoriaux des revues. Cette première analyse a ainsi consisté à identifier les spécificités de chaque revue en matière de protocole ou de chaîne éditoriale.

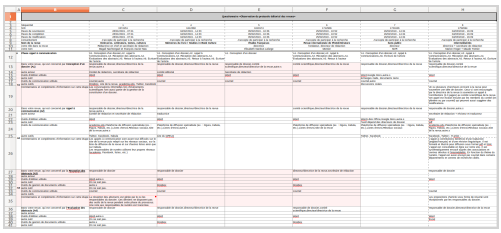

Aperçu du tableau des réponses au questionnaire

Les étapes déterminantes selon les revues

Parmi les questions posées, la dernière[109] demandait aux répondants de sélectionner 5 étapes déterminantes pour le travail éditorial parmi les 24, et de justifier leur choix. À travers cette question semi-ouverte, l'idée poursuivie était d'identifier ce qui, en tant qu'éditeur, était porteur de valeurs dans leur protocole éditorial. On peut tirer plusieurs leçons des explications données par les répondants[110].

En premier lieu, l'étape [A1] de conception du dossier revient pour 4 des 6 revues, identifiée comme « cruciale » (*Mémoires du livre*), car elle détermine « la dimension scientifique de la revue » (*Itinéraires*), ou encore « les orientations éditoriales » (*Sens Public*). Cette étape est celle d'une réflexion macroscopique sur le positionnement de la revue dans son champ disciplinaire, portant une attention particulière sur « l'émergence de sujets ou d'approches scientifiques » (*Itinéraires*). Pour la *Revue internationale de Photolittérature* cependant, l'étape de rédaction de l'appel à communication [A2] est primordiale dans la mesure où le texte va « orienter la rédaction des abstracts, laquelle souvent se présente comme une première mouture des articles, et par conséquent détermine les suites ». Du point de vue de l'éditeur ici, davantage que le positionnement de la revue, c'est l'adresse aux auteurs qui prime, premier pas d'une relation encore à établir.

Sans exception, toutes les revues érigent le processus d'évaluation [A4, B8, B9, B10] comme une étape essentielle. Cependant les éditeurs ne vont pas attacher la même qualité à ses différentes manifestations dans le processus. *Itinéraires* perçoit d'abord dans l'évaluation un *travail*, en cela qu'elle reste « ce qui demande le plus de temps, d'énergie, d'attention, de vigilance ». Pour *Mémoires du livre*, les évaluations sont garantes de qualité (« garde-fous de la qualité de la revue »), tandis que *Sens Public* valorise davantage l'évaluation interne [B8] plus « constructive » que l'externe [B9]. Ce dernier

109. *« Toutes ces étapes sont fondamentales dans le cadre de la publication savante. Cependant, chaque revue, selon ses valeurs, ses spécificités et sa mission a tendance à donner davantage d'importance à certaines d'entre elles. Au regard des valeurs et spécificités de votre revue, choisissez les 5 d'entre elles qui vous semblent les plus importantes. »*

110. Voir toutes les réponses dans les encadrés ci-dessous.

point est révélateur d'une certaine conception de l'évaluation qui sera discutée ci-après. Ainsi, l'évaluation, liée traditionnellement à une certaine scientificité, revêt différentes significations aux yeux des praticiens. En adoptant leur point de vue, il n'est pas étonnant de remarquer que l'étape [B10 Préparation des évaluations pour retour à l'auteur] a été sélectionnée comme déterminante pour 3 des 6 revues, témoignant d'un attachement particulier à la relation privilégiée que les éditeurs entretiennent avec les auteurs. Pour *Mémoires du livre*, cette étape joue « un rôle considérable pour la teneur et la tenue des articles », idée que l'on retrouve dans les propos de la *Revue internationale de Photolittérature*, pour qui « il faut faire preuve à la fois de finesse et de fermeté pour éviter soit de froisser un auteur, soit de rester trop vague quant aux attentes réelles envers lui ». On entrevoit ici un certain savoir-faire qui relève autant du discernement critique pour « améliorer [le] texte » que de la diplomatie. C'est là que se joue selon *Sens Public* « la capacité de l'éditeur de produire des bons contenus ». Ce retour à l'auteur est en fait au cœur de la fonction éditoriale, dont l'une des tâches consiste effectivement à accompagner l'auteur dans la réécriture du texte, vers son amélioration ou son adaptation pour un destinataire.

Parmi les spécificités de chaque revue, on peut noter pour la revue *Itinéraires* le choix de l'étape [B14 Relecture par le comité] qui en donne la justification suivante : « pour vérifier que les évaluations ont bien été prises en compte et pour aussi relire l'intégralité en interne des numéros publiés - expertise générale ». Il y a là l'idée d'une contre-expertise vis-à-vis des évaluations et de ses effets, mais aussi d'un regard exercé bénéficiant de l'ancienneté de la revue. De ce point de vue, l'activité de l'éditeur ne s'arrête pas à l'édition et la publication d'un article. Il a la charge également de cultiver la revue et de lui donner, par l'accumulation réfléchie de textes, une certaine forme intellectuelle et scientifique. La *forme* semble d'ailleurs constituer une constante chez les différents éditeurs. On la retrouve dans l'étape de révision [B16], de structuration [C18] et de mise en forme [C19], ou encore la soumission des épreuves [C20]. Ainsi, la révision assure « l'uniformité typographique des articles » et en « améliore la lisibilité » pour *Mémoires du livre*. L'éditeur s'arrête ici sur la forme du texte lui-même (typographie), dont la constance est gage de qualité. La mise en forme est

valorisée notamment par la *Revue internationale de photolittérature* dont l'usage de l'image nécessite une réflexion particulière sur l'arrimage entre le fond et la forme.

> La mise en forme est évidemment essentielle, surtout pour une revue nécessitant l'intégration d'images qui ne doivent ni être de simples illustrations ni masquer l'argumentation développée dans le texte. [111]

111. Extrait de la réponse au questionnaire pour la *Revue internationale de littérature*.

Par rapport aux deux autres livres où les mains auront une importance particulière, dans *Le Prince de bois* c'est la tête présentée de profil, agrandie au premier-plan, qui revient sur plusieurs images (voir ci-dessous). Les personnages ne nous regardent pas, la solarisation les rend abstraits, et les expressions – conformément à l'art du mime – se lisent plutôt dans les gestes.

(images 24 et 31)

La structure de ce livre a cette particularité unique dans la trilogie de présenter des photos cadrant l'histoire (ci-dessous). Les poèmes imprimés en négatif (en blanc sur marron qui cadrent les trente-deux photos-textes) soulignent le fait que perdre l'amour équivaut à tout perdre, et que la fable trouve sa valeur universelle par sa mise en œuvre, dans l'acte de création. Les photos-cadres illustrent ces mêmes propos. Les deux images montrent des arbres dénudés. Les clichés sont réalisés par une longue exposition, ce qui permet d'inscrire sur l'image le mouvement circulaire du bougé de la caméra. Sur les deux photos, nous voyons les mêmes arbres en contre-plongées, réalisées par un bougé circulaire, mais le mouvement n'est pas exactement le même. En parcourant l'histoire, le lecteur revient au point initial, qui n'est pourtant plus le même, quelque chose s'est déplacé en lui.

(images 1 et 32)

Ces images d'arbres bougés ressemblent à celles de la série *Microcosme* de Gink, réalisées également à partir de la musique éponyme de Bartók, plus tard, en 1981 (sans texte d'accompagnement cette fois-ci). Dans cette série, le

Capture d'un article de Gyongyi Pal dans la Revue Internationale de photolittérature [112]

112. *Gyongyi Pal . « La pantomime sous le prisme de la photographie – les œuvres photolittéraires de Károly Gink », Revue internationale de Photolittérature n°2 [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2018, consulté le 18 novembre 2019. URL : http://phlit.org/press/?articlerevue=la-pantomime-sous-le-prisme-de-la-photographie-les-oeuvres-photolitteraires-de-karoly-gink*

L'éditeur de *Mémoires du livre* parle encore de « forme aboutie et consentie » pour l'étape [C20 Soumission des épreuves], évoquant encore cette relation éditeur-auteur. La forme ici est celle de l'« image du texte », proposée par Souchier, et dont la validation (le consentement) par l'auteur révèle un contrat tacite définissant la relation entre l'éditeur et son auteur.

La revue *Intermédialités* pour sa part met l'accent dans son commentaire sur l'évaluation, la validation scientifique, et la communication (« soutenue ») avec l'auteur. Cette réponse laisse entrevoir la valeur de

scientificité que se sont donnée les éditrices, engagées dans une rigueur certaine quant aux règles que la revue s'impose en matière d'évaluation et de validité scientifique. Cela nous sera confirmé par l'entretien mené avec l'équipe éditoriale.

Les encadrés suivants recompilent les réponses originales des revues à la question des « étapes déterminantes ».

Les 5 étapes déterminantes de la revue Itinéraires. Littérature, textes, cultures

- *A1. Conception d'un dossier*
- *B9. Évaluation externe*
- *B14. Relecture par le comité*
- *B17. Retour à l'auteur*
- *D24. Diffusion numérique*

Explications fournies

> *1/ Conception du dossier : dimension scientifique de la revue, ligne éditoriale, contenus, émergence de sujets / approches scientifiques (dans la conception du dossier, l'appel à communications est évidemment un point d'attention corrélé fondamental) 2/ les évaluations internes / externes : c'est ce qui demande le plus de temps, d'énergie, d'attention, de vigilance 3/ Relecture par le comité et la direction : pour vérifier que les évaluations ont bien été prises en compte et pour aussi relire l'intégralité en interne des numéros publiés - expertise générale. 4/ Retour à l'auteur : implique la révision linguistique, le travail éditorial, mais au-delà, des questions plus larges sur la structure de l'article, la formulation et les références - c'est une ultime expertise effectuée sur la forme et le contenu par le secrétaire de rédaction 5/ La visibilité, mais aussi faire en sorte que les articles soient lus / cités, que les sujets / thèmes / approches contribuent à la discussion scientifique disciplinaire et interdisciplinaire.*

Les étapes déterminantes de la revue Mémoires du livre / Studies in Book Culture

- *A1. Conception d'un dossier*
- *A4. Évaluations des abstracts*
- *B8. Évaluation interne*
- *B9. Évaluation externe*
- *B10. Préparation des évaluations pour retour à l'auteur*
- *B11. Retour à l'auteur*
- *B16. Révision linguistique*
- *C20. Soumission épreuve*

Explications fournies

> *D'abord soumise à l'approbation du comité éditorial, la conception des dossiers, qu'elle soit assurée par un membre dudit comité ou par un-e responsable attitré-e, s'avère cruciale à la bonne marche de chaque numéro. Entre les diverses propositions suscitées par l'appel lancé, il importe ensuite de faire un choix avisé, d'une part pour garantir l'unité thématique d'un numéro, d'autre part pour limiter les risques d'alourdissement et de complication liés au processus de production. Les évaluations, internes et externes, sont en quelque sorte les garde-fous de la qualité de la revue. À ce chapitre, la préparation des rapports et le retour à l'auteur-e jouent un rôle considérable dans la teneur et la tenue des articles. À cela s'ajoute l'étape de la révision, dont la fonction est d'assurer l'uniformité typographique des articles, mais aussi d'en améliorer la lisibilité. Enfin, les échanges entre les auteur-es et la secrétaire de rédaction, depuis la soumission de l'article jusqu'à la validation des épreuves, permettent aux articles de parvenir au terme du processus dans une forme aboutie et consentie.*

Les 5 étapes déterminantes de la revue Études françaises

- *A1. Conception d'un dossier*
- *B8. Évaluation interne*
- *B9. Évaluation externe*
- *C23. Publication*
- *D24. Diffusion numérique*

Explications fournies

> *En plus des 5 étapes fondamentales, nous attachons la plus grande importance à la rétroaction avec l'auteur et les responsables de dossier durant l'édition des articles (révision linguistique et stylistique par l'équipe de direction) de même qu'à la relecture des 1e et 2e épreuves.*

Les 5 étapes déterminantes de la revue Revue internationale de Photolittérature

- *A2. Appel à communications*
- *A4. Évaluations des abstracts*
- *B7. Soumission 1ere version de l'article*
- *B10. Préparation des évaluations pour retour à l'auteur*
- *C19. Mise en forme*

Explications fournies

> *La rédaction de l'appel à communication me semble plus importante encore que la conception d'un dossier ou d'un thème de numéro, car elle va orienter la rédaction des abstracts, laquelle souvent se présente comme une première mouture des articles, et par conséquent détermine les suites. La préparation des évaluations pour retour à l'auteur est également une phase déterminante, car il faut faire preuve à la fois de finesse et de fermeté pour éviter soit de froisser un auteur, soit de rester trop vague quant aux attentes réelles envers lui. Enfin la mise en forme est évidemment essentielle, surtout pour une revue nécessitant l'intégration d'images qui ne doivent ni être de simples illustrations ni masquer l'argumentation développée dans le texte.*

Les 5 étapes déterminantes de la revue Sens public

- *A1. Conception d'un dossier*
- *B8. Évaluation interne*
- *B10. Préparation des évaluations pour retour à l'auteur*
- *B11. Retour à l'auteur*
- *C18. Structuration*

Explications fournies

> *1 conception du dossier doit représenter les orientations éditoriales. Les dossiers sont finalement les objets éditoriaux qui donnent le plus le sens de ce qu'est et que veut la revue. Un dossier bien conçu simplifie la chaîne (bons directeurs de dossiers, bons auteurs sollicités, bonne thématique, calendrier viable). 2. l'évaluation interne est tjs constructive - pas l'externe. En fait si on avait bcp de temps il faudrait avoir sulement une éval interne bien faite. 3. expliquer à l'auteur comment améliorer son texte est fondamental. c'est là que se joue la capacité de l'éditeur de produire des bons contenus. 4. du coup ici l'auteur prend - ou pas - en compte les suggestions de l'éditeur. 5. Inutile de diffuser si c'est pas bien structuré.*

Les 5 étapes déterminantes de la revue Intermédialités

- *B8. Évaluation interne*
- *B9. Évaluation externe*
- *B11. Retour à l'auteur*
- *B14. Relecture par le comité*
- *B17. Retour à l'auteur*

Explications fournies

> *Les étapes fondamentales sont toutes liées à l'évaluation des articles (1ere soumission et 2eme soumission) et à la validation scientifique (vérification de toutes les références du texte et recherche de plagiat et d'autoplagiat), impliquant toujours une communication soutenue avec l'auteur.*

Modélisation des protocoles

Le découpage en 24 étapes d'un protocole éditorial idéal a servi de canevas que chaque revue est venue adapter et détailler selon le modèle éditorial que les éditeurs et éditrices se faisaient de leur travail en termes de communication et de production. Sans poser directement la question de la décision ou des décisionnaires, les participants étaient invités à désigner les acteurs (humains) impliqués dans telle ou telle étape. Ce simple renseignement de présence en dit long sur le processus de décision, par exemple en révélant l'absence d'un acteur à une étape où on l'attendait. C'est ce qu'ont mis à jour les modélisations schématiques des protocoles ainsi décrits sur la base des réponses au questionnaire. Ces modélisations représentent les acteurs humains, les différents documents et leurs états, ainsi que les actions qui relient les uns aux autres.

Une première représentation permet de visualiser le réseau des individus impliqués dans le processus. Se sont dégagés assez naturellement quatre groupes distincts : l'auteur (en bleu), le directeur de dossier (en vert), l'évaluateur (ici en pourpre), et l'équipe de la revue (ici en couleur prune).

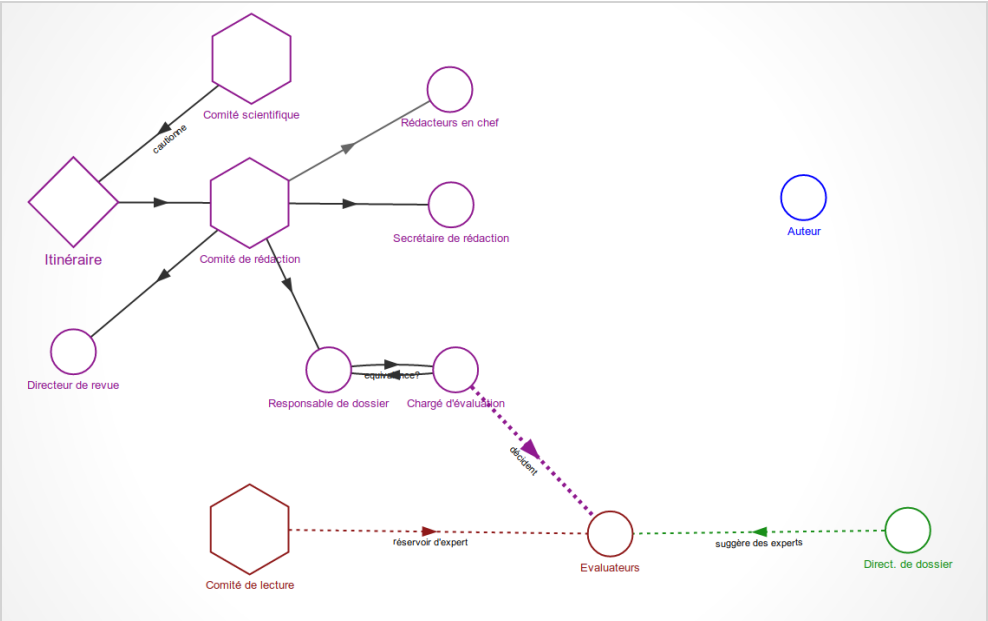

Réseau des acteurs de la revue Itinéraires (live source)

D'une revue à l'autre, les interrelations entre chacun des groupes n'interviennent pas de la même façon. Les communications sont plus ou moins formalisées, plus ou moins compartimentées. Les mêmes rôles peuvent être distribués différemment. Pendant un temps à la revue *Intermédialités*, une fois sa proposition de dossier acceptée, le directeur de dossier était pratiquement exclu du processus[113], là où pour la revue *Études françaises*, le directeur de dossier joue littéralement le rôle d'intermédiaire entre l'équipe de la revue et les auteurs. Ces différences révèlent en creux une tension entre ce qui relève de l'intérieur et de l'extérieur de la revue.

113. Ce principe a été récemment revu pour une plus grande inclusion du directeur de dossier dans les décisions.

Les modélisations suivantes détaillent pour la revue *Itinéraires* les trois premières phases du processus telles que présentées dans le questionnaire : Appel à communication, Évaluation et Production.

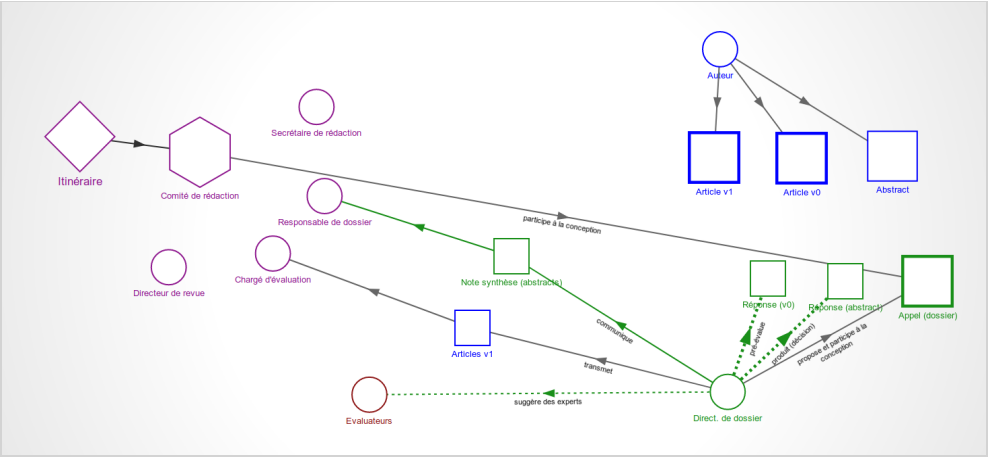

Phase A - Appel à communication (live source)

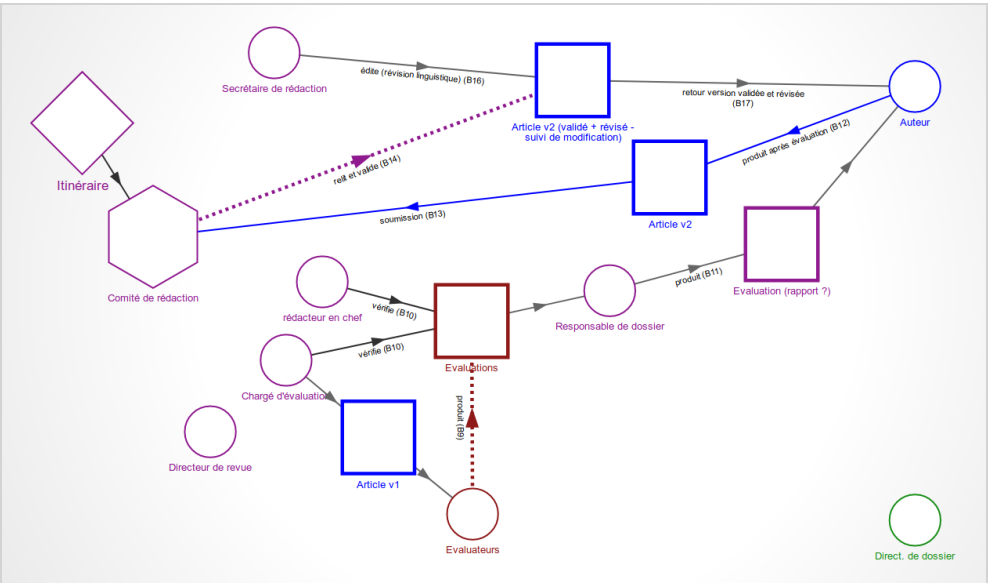

Phase B - Évaluation (live source)

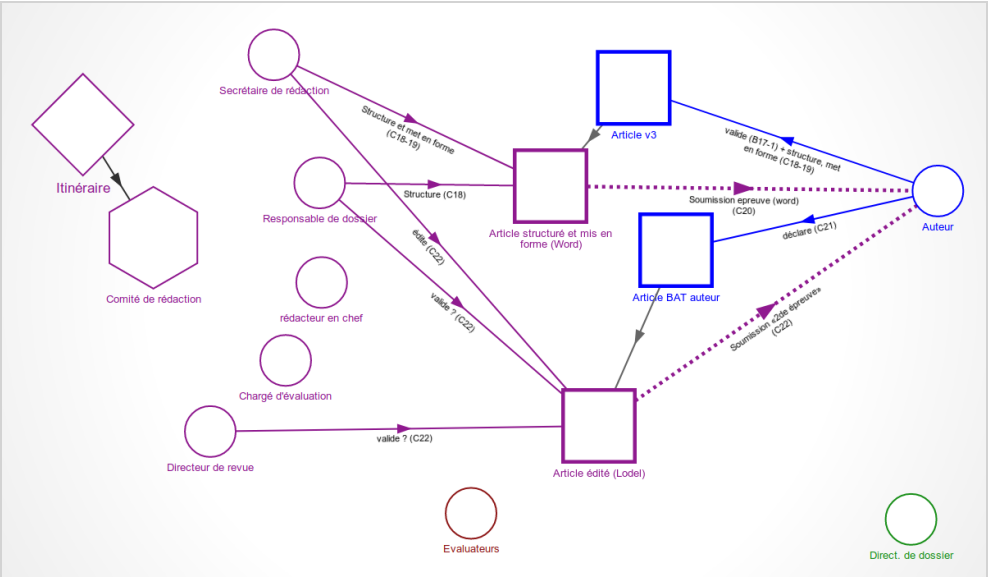

Phase C - Production (live source)

Le premier schéma montre le rôle prépondérant du directeur de dossier lors de la première phase, qui successivement propose un dossier, conçoit le dossier (en collaboration avec le comité éditorial de la revue), réceptionne les propositions d'article, décide de leur acceptation ou non pour le dossier, répond aux auteurs, réceptionne la première version des articles, et enfin transmet les articles reçus au comité de la revue pour évaluation. Au contraire, dans les deux étapes suivantes d'évaluation et de production, le directeur de dossier se retire et reste absent du processus, la revue prenant en charge tous les échanges avec les auteurs, les évaluateurs, ainsi que les décisions éditoriales et scientifiques sur la teneur des articles.

Récolte de documents

Documents	É.F.	Int.	It.	M.d.L.	Phlitt.
Documents publics/génériques					
Document explicatif sur la soumission d'un dossier ou d'un article	oui (dossier et article)		oui (dossier et article)	oui	
Protocole éditorial ou Consignes aux auteur·e·s	oui	oui (les 2)	oui	oui	oui
Gabarit modèle Word (et autre·s) pour les auteur·e·s	oui				
Protocole d'évaluation	oui		oui	oui	oui
Formulaire d'évaluation (vide)	oui (dossier et article)	oui (article et recherche-création)	oui	oui	oui
Documents utilisés pour les rapports avec l'éditeur·rice et les diffuseurs					
Contrats d'auteur·e·s, cession de droits		oui		oui	
Tout autre document qui vous semble pertinent à partager			Bilan statistique de fréquentation du site 2008-2018		Infos JE/colloque ayant servi à constituer le dossier
Échantillons aux différentes étapes					
Exemple·s de dossier.s proposé.s qui a/ont été accepté·s par la suite (à comparer avec le suivant)			oui	oui	oui
Exemple·s d'appel·s à communication		oui	Oui (3)	oui (plusieurs étapes)	oui
Exemple·s de document·s à différentes étapes de la chaîne :					
– article qui vient d'être soumis	oui		oui	oui	oui (5)
– article commenté	oui		oui	oui	oui (5)
– article révisé à différentes phases	oui		oui	oui	
– BAT (Bon à tirer)	oui		oui	oui	
– si possible, formulaires d'évaluation des évaluateur·rice·s et résumés par la revue si différents lors du retour à l'auteur·e	oui		oui	oui	oui (5)
– échanges sur OJS – si cela est possible, nous donner un accès pour un article donné, sinon des captures d'écran des différentes étapes et échanges.					
Toutes traces de communication qui accompagne l'édition d'un article depuis sa soumission à sa publication : échanges mails, formulaire de plateforme, etc.	oui (emails)		oui (emails)	oui (emails)	oui
Fiches d'évaluation dans ses différentes occurrences selon les étapes d'évaluations.					oui
Autre·s			Corrections en bloc des métadonnées d'un dossier		
Suivi d'article	oui	non	oui	oui	oui

Tableau des documents récoltés par revue

Cette archive, lorsqu'elle était disponible, a surtout été exploitée pour confronter les réponses aux questionnaires, et pour vérifier par exemple certaines assomptions que nous pouvions en faire. En mettant en lumière la tension entre la réalité de leurs pratiques et le modèle idéalisé que les éditeurs se forgent à propos de leur protocole éditorial, elles ont également servi de support pour préparer les entretiens et élaborer de questions spécifiques au fonctionnement de la revue.

Juliette de Mayer, chercheuse participante au projet, a par ailleurs proposé un récit intitulé « Comment naît un article ? », relatant le cheminement d'un article tout au long du processus éditorial sur la base de l'ensemble des documents relatifs à l'article (courriels, fiches d'évaluations, commentaires en marge, versions successives de l'article, etc.).

Comment naît un article ?

par Juliette De Mayer

La naissance de l'article prend presque neuf mois (267 jours, entre le 14 mars 2018 et le 6 décembre 2018). L'article circule sous la forme de onze documents différents entre l'auteure (Mélodie), la co-directrice (Marie-Pier), l'assistante de direction (Cécile) et [?] (Joanie). Echangés par courriel, les documents s'accompagnent d'une correspondance constituée de quatorze messages écrits par les personnes mentionnées ci-dessus.

L'auteure envoie l'article le 14 mars, et reçoit les retours des évaluateurs le 28 juin (106 jours plus tard). L'auteure reçoit alors les deux formulaires remplis par les évaluateurs anonymes, ainsi qu'une version annotée du texte. Dans le courriel qui accompagne ces documents, [Joanie] précise que les évaluations sont "très positives," et résume les deux changements demandés par les évaluateurs (retravailler l'introduction pour préciser la problématique ; faire la démonstration de l'originalité de l'étude).

Environ un mois plus tard (c'est-à-dire dans les délais attendus), l'auteure envoie une version révisée de l'article (le 4 août). Le document Word rend visibles les changements grâce au suivi de modification. Il semblerait que l'article n'est pas renvoyé aux évaluateurs, c'est le comité de direction qui juge de l'adéquation des révisions.

Le 27 août, l'assistante de direction (Cécile) renvoie à l'auteure un document avec des révisions linguistiques et stylistiques. Cécile qualifie son style "d'interventionniste". Le document révèle un total de 468 interventions : 152 insertions, 149 suppressions, 64 modifications dans la mise en forme, et 103 commentaires.

Deux jours plus tard, l'auteure renvoie une nouvelle version du document : elle a accepté la plupart des suggestions de l'assistante de direction et a répondu aux questions contenues dans les commentaires. Le document révisé contient la trace de 432 changements. On voit encore la trace de certaines des interventions de l'assistante de direction, mais pas toutes : dans son courriel, l'auteure explique avoir accepté certaines modifications (c'est-à-dire les avoir insérés dans le texte, les faisant disparaitre du suivi de modification) et supprimé les commentaires afin de « nettoyer un peu le fichier ». Trois jours plus tard (30 août), Cécile répond qu'il lui faudra un peu de temps pour « nettoyer le fichier » et produire les épreuves en PDF. C'est fait huit jours plus tard (7 septembre), l'assistante de direction demande à l'auteur de vérifier les épreuves, en lui précisant qu'il lui reste du temps pour effectuer cette tâche puisque « nous sommes encore loin du dépôt à Érudit ». La semaine suivante (14 septembre), l'auteure renvoie une version du PDF avec quelques annotations qui concernent principalement la mise en page des images et des légendes, ainsi que quelques précisions dans les notes de bas de page. L'assistante de direction envoie une autre version du pdf, avec les changements requis, que l'auteure approuve.

Le parcours de l'article se termine en décembre (donc près de trois mois après l'approbation des épreuves), quand l'assistante de direction annonce à l'auteure que « les fichiers sont zippés », et la confirmation que le dossier a été déposé chez Érudit. Pour ce qui concerne l'auteure, c'est donc le zippage des fichiers et l'envoi à la plateforme de diffusion qui marque la fin du processus.

Paroles d'éditeurs : négociations avec la réalité éditoriale

Les entretiens ont permis d'édifier des espaces de parole inédits pour les participants qui ont tous exprimé leur satisfaction d'avoir pu raconter à un tiers leur métier et leurs pratiques de l'édition. Mais au-delà d'une expression gratifiante, ce temps d'échange a aussi été l'opportunité pour ces équipes de prendre un peu de recul sur leurs pratiques éditoriales. Pour leur avoir offert un moment et une posture réflexifs sur des pratiques

souvent appliquées spontanément, la plupart des participants ont qualifié l'entretien d'utile et d'important. Depuis la perspective des objectifs du projet *Revue 2.0*, on peut considérer que cette pause imposée et bénéfique aura été un véritable *temps de la recherche* pour ces praticien·ne·s cumulant plusieurs fonctions ou activités au sein de l'université, qu'ils·elles soient chercheur·e·s, professeur·e·s, chargé·e·s de cours, directeur·rice·s de revue, secrétaires de rédaction, etc.

De ce point de vue, cette étape de l'observation des revues marque un tournant dans le projet, et probablement pour ma thèse. En me positionnant à l'écoute des éditrices et éditeurs de revue et en engageant avec elles·eux une *conversation*, j'ai très certainement opéré un glissement de mon objet d'étude depuis l'artefact éditorial, son format et son dispositif, pour me recentrer sur les individus qui les produisent. Bien entendu, ils·elles font partie intégrante du dispositif éditorial. Ce ne sont pas de simples opérateurs extérieurs au dispositif, dans la mesure où les éditeurs et éditrices, tout comme les auteur·e·s ou les évaluateurs et évaluatrices, co-existent dans l'agencement dispositif, aux côtés des protocoles, des outils, des normes institutionnelles, des textes et des documents et de tous les écrits qui participent de la fabrique éditoriale. Ils sont des *acteurs* à part entière du dispositif, souvent pour l'avoir conçu, pour l'affiner, l'adapter, soit sans le subir, c'est-à-dire en en maîtrisant certains paramètres. Or cette composante humaine dessine déjà la dimension collective que j'investiguerai dans le chapitre final de la thèse. Pour le moment, nous retrouverons ce collectif en filigrane dans les notions de comité, de collégialité, ou encore de communauté scientifique, notions chères aux éditeurs et éditrices qui se sont entretenu·e·s avec moi.

De leur posture réflexive ont rejailli plusieurs éléments que les questionnaires ou les documents récoltés ne laissaient pas nécessairement entrevoir. Les entretiens ont ainsi fait ressortir des pratiques singulières, souvent non-réfléchies, venant parfois appuyer ou infirmer nos hypothèses initiales, mais aussi bousculer nos conceptions autant que celles des praticien·ne·s.

En premier lieu, derrière le cadre idéal du protocole éditorial classique tel que modélisé dans le questionnaire, il est apparu que chaque revue non seulement 1) disposait de son propre protocole, élaboré progressivement par

stratification de plusieurs années de pratiques et évoluant au fil des renouvellements des équipes éditoriales, mais aussi qu'elle 2) négociait constamment avec ce protocole pour l'adapter et le plier à la réalité du terrain. Il ressort de ce premier constat une tension entre un modèle éditorial idéal et un modèle éditorial appliqué, que l'on pourra discuter ci-dessous.

Enfin, il est tout à fait frappant de constater à quel point la conversation transparait au sein des témoignages recueillis. Elle se révèle ainsi omniprésente dans la fabrique éditoriale. On la retrouve notamment au cœur de la décision éditoriale, c'est-à-dire de la construction de l'autorité. On la retrouve également dans l'édition des textes elle-même, qui s'appuie sur une intense communication entre l'auteur·e et le·la secrétaire de rédaction. On la retrouve enfin dans la forme dialectique que cultivent les revues avec leur discipline ou leurs objets, comme c'est le cas de l'image pour la revue *Intermédialités*. On pourra se demander quelle place – ou espace – occupent ces conversations dans la production des connaissances ? Quel rapport conscient ou inconscient entretiennent les éditeurs et les éditrices avec la conversation ? Y a-t-il un *espace* conversationnel à développer au sein des revues, et peut-il accéder à un statut éditorial qui lui rendrait tout sa pertinence ?

Je développe ci-dessous cinq thématiques tenant lieu de *résultats*. À partir de la parole des praticien·ne·s, j'ai tissé une analyse qui d'un côté établit une grille d'observation pour saisir l'état de l'édition périodique, et qui d'un autre côté pose des axes de réflexion pour penser la remédiation de la revue scientifique.

Entretien avec l'équipe d'Itinéraires (04/04/2019)

- *Magali Nachtergael (MN), en tant que co-directrice*
- *Christèle Couleau (CC), en tant que co-directrice*
- *François-Xavier Mas (FXM), en tant que secrétaire de rédaction*

Entretien avec l'équipe de Mémoires du Livre (24/04/2019)

- *Marie-Pier Luneau (MPL), en tant que directrice sortante*
- *Anthony Glinoer (AG), en tant que nouveau directeur*
- *Cécile Delbecchi (CD), en tant que secrétaire de rédaction sortante*

- *Joanie Grenier (JG), en tant que secrétaire de rédaction*
- *Juliette De Mayer (JDM), en tant que chercheuse sur le projet R2.0*

Entretien avec l'équipe d'Intermédialités (02/05/2019)

- *Marion Froger (MF), en tant que directrice*
- *Maude Trottier (MT), en tant que secrétaire de rédaction*

Entretien avec l'équipe d'Études françaises (07/05/2019)

- *Elisabeth Nardout-Lafarge (ENL), en tant que directrice sortante*
- *Jean-Benoît Cormier Landry (JBCL), en tant que secrétaire de rédaction sortant*

Je suis pour ma part intervenu dans chaque entretien en tant que chercheur-enquêteur, ci-dessous avec mes initiales NS.

Synthèse des entretiens et des intervenants

Pluralité de modèles

Malgré les similarités d'outils, de dispositifs ou de protocoles, on se rend compte à l'écoute des praticien·ne·s de l'édition scientifique qu'il est illusoire de parler d'un modèle unique d'édition pour les sciences humaines. Tout au contraire, les disparités d'un protocole éditorial à l'autre témoignent de singularités très fortes.

Objets éditoriaux

Cependant, un certain nombre de constantes demeurent, laissant penser qu'il est possible de modéliser le processus éditorial des revues en sciences humaines. Sur le plan des objets éditoriaux tout d'abord, on constate que toutes les revues publient des numéros de manière périodique, chaque numéro proposant un dossier thématique, lui-même constitué d'une série de textes. Ces textes peuvent être soit des articles scientifiques, auxquels sont attachés des critères de production et d'évaluation bien spécifiques, soit des notes de lecture (ou comptes rendus, ou encore « exercices de lecture » chez *Études françaises*) présentant de manière critique ou factuelle un ouvrage, un (ou plusieurs) article·s ou un dossier de revue. Selon le champ disciplinaire des revues, on trouve également des textes de création,[114] des entretiens, des chroniques, des *documents*[115].

114. La revue *Intermédialités* intègre régulièrement des textes de créations dans sa rubrique *Recherche-Création / Research Creation*.

115. Voir par exemple la réédition critique des tracts, affiches et bulletins du *Comité d'action d'étudiants-écrivains* qui accompagne le dossier « Écritures de la contestation. La littérature des années 68 » dirigé par Jean-François Hamel et Julien Lefort-Favreau pour le numéro 54 de la revue *Études françaises*.

Outre les dossiers, les numéros laissent parfois la place à des *varia*, c'est-à-dire à des textes *variés* dont le sujet n'est pas directement lié au dossier thématique du numéro, mais qui présentent un intérêt pour la revue et son lectorat. Sans nécessairement développer cette question, il n'est pas inintéressant de noter au passage l'embarras des éditeurs face à ces textes qui d'un côté ne trouvent pas tout à fait leur place dans le modèle éditorial, et qui d'un autre sont jugés suffisamment pertinents pour être publiés. Or la périodicité propre à l'imprimé impose une publication des varia soit en fin de dossier thématique, soit dans un numéro dédié aux varia qui ne permet aucune mise en valeur, ni des textes ni de la revue elle-même. Dans un modèle éditorial numérique, comme c'est le cas pour la revue *Sens public*, la revue est libre d'adopter une périodicité continue et de publier ainsi des textes *au fil de l'eau*. C'est une tout autre légitimité qui peut alors être offerte au texte qui, plutôt que d'être déclassé dans un espace informe – soit non-éditorial, peut bénéficier au contraire d'une visibilité particulière, sans concurrencer pour autant les dossiers.

Au-delà de ces formes éditoriales partagées, on trouve chez certaines revues des formats plus singuliers. Par exemple, dans la revue *Études françaises*, le numéro 53, dont le dossier est consacré à Gilles Marcotte, présente une rubrique « Envois » constituée de huit textes courts, sur le ton du témoignage et de l'hommage. Le terme « envoi » est effectivement un synonyme du terme « dédicace ». Le TLFI en donne également la définition suivante :

> – P. anal. Fait de faire parvenir, d'adresser à quelqu'un un signe ou la manifestation d'un sentiment.

Cette *adresse*, posthume dans le cas du dossier *Études françaises*, suggère cependant une forme à explorer dans la perspective d'objets éditoriaux conversationnels.

La revue *Intermédialités* présente de son côté dans son numéro 33 « restituer (le temps) » deux rubriques consacrées à un artiste (Basinsky) dont les travaux adressent spécifiquement la thématique du numéro : une première rubrique « Dossier — Essais on William Basinski », constituée de deux articles, et une rubrique « Artiste invité » dont l'objet est une interview de l'artiste, mais qui se décompose en une courte introduction, l'entretien

lui-même, et un podcast, chacun de ces éléments faisant l'objet d'une publication séparée. Récurrente dans chaque numéro, cette dernière rubrique constitue une marque de fabrique pour la revue. *Intermédialités* semble ainsi avoir conservé une grande liberté quand aux rubriques utilisées. On trouve encore les rubriques « Notes de labo »[116] ou « Contrepoints », cette dernière se déclinant en « Contrepoints – archives »[117] ou « Contrepoints - Supplément web radio / Podcast »[118], ou tout autre artefact médiatique ayant fait l'objet d'un texte critique.

116. *Intermédialités*, numéro 30-31.

117. *Intermédialités*, numéro 30-31.

118. *Intermédialités*, numéro 26.

Ces deux exemples nous montrent que les revues ne se limitent pas aux formats communément adoptés. Elles mettent en place d'un numéro à l'autre des dispositifs éditoriaux spécifiques pour contextualiser de manière originale un contenu. On peut également citer l'entretien avec Peter Brook intitulé "Presence and Creation" sur la revue *Sens Public*[119] dont l'auteur Pedro Pérez-Guillón avait souhaité créer un intertexte bien particulier entre l'entretien lui-même et une série de citations et de références illustratives ou suggestives. Dans ce cas précis, c'est le souhait d'un auteur qui a amené l'éditeur à adapter le format initial pour en respecter l'intention.

119. Entretien réalisé par Pedro Pérez-Guillón (voir sur sens-public.org/articles/1370).

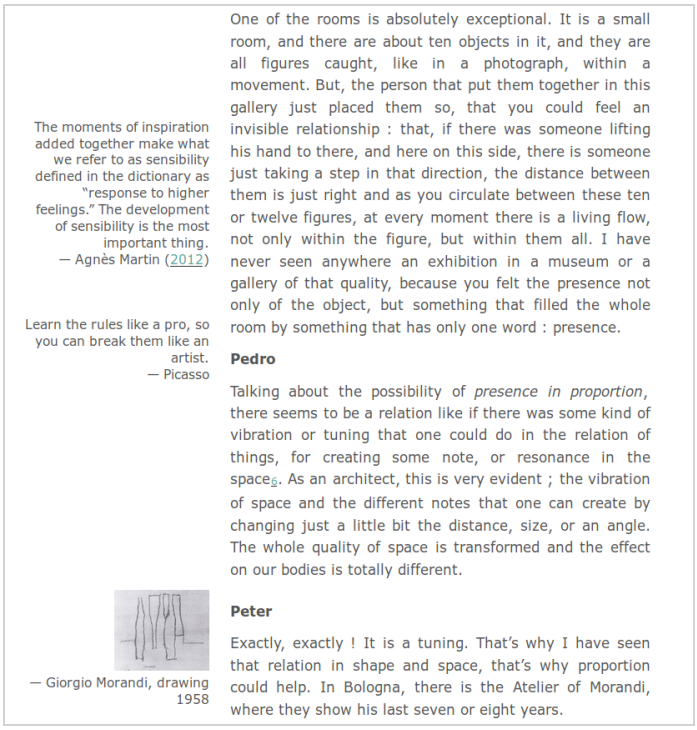

The moments of inspiration added together make what we refer to as sensibility defined in the dictionary as "response to higher feelings." The development of sensibility is the most important thing.
— Agnès Martin (2012)

Learn the rules like a pro, so you can break them like an artist.
— Picasso

— Giorgio Morandi, drawing 1958

One of the rooms is absolutely exceptional. It is a small room, and there are about ten objects in it, and they are all figures caught, like in a photograph, within a movement. But, the person that put them together in this gallery just placed them so, that you could feel an invisible relationship : that, if there was someone lifting his hand to there, and here on this side, there is someone just taking a step in that direction, the distance between them is just right and as you circulate between these ten or twelve figures, at every moment there is a living flow, not only within the figure, but within them all. I have never seen anywhere an exhibition in a museum or a gallery of that quality, because you felt the presence not only of the object, but something that filled the whole room by something that has only one word : presence.

Pedro

Talking about the possibility of *presence in proportion*, there seems to be a relation like if there was some kind of vibration or tuning that one could do in the relation of things, for creating some note, or resonance in the spaces. As an architect, this is very evident ; the vibration of space and the different notes that one can create by changing just a little bit the distance, size, or an angle. The whole quality of space is transformed and the effect on our bodies is totally different.

Peter

Exactly, exactly ! It is a tuning. That's why I have seen that relation in shape and space, that's why proportion could help. In Bologna, there is the Atelier of Morandi, where they show his last seven or eight years.

Mise en forme particulière pour un article sur la revue Sens Public

Il est intéressant de noter que dans ce cas précis, l'éditeur *Sens Public*, parce qu'il maîtrise l'ensemble de la chaîne de production, est effectivement en mesure de répondre à ce type de demande. Il n'en est pas toujours ainsi. L'entretien avec la revue *Intermédialités* révèle notamment une certaine frustration vis-à-vis des contraintes imposées par le diffuseur *Érudit*.

> – [22:07] MF : On a perdu aussi le lien d'une certaine manière avec le monde des arts, parce qu'on avait un dossier d'artistes qui était dans nos pages papier, et là c'est beaucoup plus compliqué sur *Érudit*, sur le PDF, parce qu'on ne peut pas garantir les qualités d'impression en marge de diffusion.
>
> – [22:28] MT : Par exemple là on en a eu un et c'est très compliqué, l'artiste fournit un PDF très lourd, c'est du matériel visuel, photographique et sonore, et j'ai été obligée de fournir un PDF moins lourd, j'ai demandé la permission à l'artiste qui ne m'a jamais réécrit, donc je me suis permise quand même de le faire.
>
> – [22:49] NS : Donc de réduire les images ?
>
> – [22:50] MT : Oui mais encore c'était pas encore assez léger pour *Érudit*, donc on ne peut pas vraiment développer les dossiers d'artistes.
>
> – [22:58] MF : Oui, on est très coincées avec ça, le plus c'est qu'on a du sonore par rapport au papier, mais je trouve qu'il y a du coup des contraintes techniques qui interfèrent lourdement sur les idées à la création.
>
> – [23:31] MT : Et c'est là qu'on pourrait développer l'intermédialité, via internet. Mais pour *Érudit* c'est compliqué de faire ça, et ils ont un protocole d'édition très fixe et très peu plastique, à chaque fois c'est un peu compliqué. Quand on fait le dépôt d'un numéro par exemple, on ajoute une rubrique, mais moi je ne savais pas comment leur dire, donc je leur ai demandé si je pouvais leur envoyer un formulaire, une fiche avec nos recommandations et ces choses-là, mais ils nous disent pas grand-chose. Ils nous disent de déposer les numéros dans leur état final, mais la discussion se fait ensuite, et on a un peu l'impression

> qu'on les dérange en leur demandant certaines choses, alors que ce serait tout à fait intéressant pour nous de développer plastiquement nos publications sur internet.
>
> – [24:35] MF : Oui. Moi je trouve que, concernant les dossiers d'art c'est un problème. Ce sont des contraintes qui rentrent dans le corps même des artistes. Alors pour les revues scientifiques et les textes c'est un peu moins contraignant, mais encore là, je me rappelle de textes ou la question des images, de leurs formats, de la manière dont on les ordonne etc., devenaient des problèmes majeurs pour *Érudit* et qu'il fallait se battre pour conserver l'idée d'un montage par exemple, et non pas une succession de photos, donc c'est très lourd à gérer parce que c'est des choses qu'ils n'ont pas prévu, puisqu'ils fonctionnent avec des revues généralement uniquement textuelles.

Dans ce cas précis, les contraintes s'appliquent autant à l'objet éditorial (le type de rubrique qui demande au diffuseur une attention particulière), qu'à la multimodalité des contenus qui devrait pourtant être simplifiée dans l'environnement numérique. Cette question renvoie finalement à la tension entre une nécessaire formalisation des données en vue de leur traitement automatique, y compris leur mise en forme graphique à l'écran, et la souplesse requise par la diversité éditoriale des revues au sein d'un même diffuseur. *Érudit* a fait le choix dès sa création d'un formalisme strict concrétisé dans son schéma XML encore utilisé aujourd'hui malgré une certaine obsolescence. Pourtant, le problème ne vient pas tant du schéma, très complet par ailleurs, mais de son exploitation. La chaîne de traitement des articles encodés dans le schéma XML *Érudit* ne permet pas de mettre à profit toute l'expressivité du schéma prévue par ses concepteurs. Par exemple, si le schéma prévoit bien l'encodage sémantique des métadonnées constitutives des références bibliographiques, dans la pratique, les références ne sont encodées par les équipes *Érudit* qu'avec un balisage de type graphique (dans l'exemple suivant, deux styles graphiques, lettre capitale et italique, sont appliqués.

- Liste des éléments enfants de la balise `<biblioref>` telle que prévue par le schéma *Érudit*[120] :

120. Voir la documentation de l'élément *biblioref*.

```
author, bookmark, collno, colltitle, duration, editionno,
highlight, idpublic, inlineequation, issueno, mediaobject, nbpage,
nbvol, no, pagination, publisher, publocation, quotation,
reference, serialno, simplelink, subscript, superscript, title,
unicodechar, volume, year
```

- Exemple d'encodage d'une référence tel que pratiqué par les équipes d'*Érudit* :

```
<refbiblio id="rb3">
  B<marquage typemarq="petitecap">aker</marquage>, Sue (2013):
  Representing Inclusivity and Diversity in Early Years.
  <marquage typemarq="italique">In</marquage>: Vanessa
  H<marquage typemarq="petitecap">arbour</marquage> and Andrew
  M<marquage typemarq="petitecap">elrose</marquage>, eds.
  <marquage typemarq="italique">Write4Children</marquage> 4(2):6-
14.
</refbiblio>
```

Par ailleurs, les feuilles de style transformant l'article XML en contenu HTML affiché à l'écran et offert à la lecture sur le portail *Érudit* ne permettent pas de répondre à toutes les demandes particulières des revues en matière de mise en forme et d'agencement des contenus.

Acteurs humains

Sur le plan des acteurs humains et de la répartition des rôles, on retrouve pour chaque revue la structure classique composée d'une direction ou co-direction, d'un comité éditorial, d'un comité scientifique, d'un·e ou plusieurs secrétaire·s de rédaction. De la même manière, toutes les revues mobilisent des évaluateurs internes ou externes, des directeurs ou de responsables de dossier, des réviseur·se·s, traducteur·rice·s ; toutes les revues procèdent à des évaluations, vérifient les références, relisent, éditent, structurent et valident les textes. Ces tâches, invariablement constitutives du travail éditorial des revues, tendent vers le même objectif de produire et publier le meilleur article et la meilleure édition possible.

Mais ce modèle apparemment unique cache en fait de grandes disparités. Les revues se distinguent les unes des autres par l'autorité qu'elles confèrent aux différents acteurs, ainsi que par la valeur qu'elles attribuent à chacun

des aspects de la production. Les différences sont manifestes : selon les revues, la rigueur, l'autorité ou la scientificité ne se jouent pas au même endroit.

Les directrices de la revue *Itinéraires* s'en amusent d'ailleurs, en comparant leurs pratiques et celles d'une autre revue.

> – [1:13:42] MN : J'ai été amenée a présenter la revue *Itinéraires* devant l'école doctorale, dans un séminaire de doctorants. Il y avait un collègue qui est lui dans le comité de rédaction de la revue d'histoire et littérature française. […] On avait l'impression de pas parler des mêmes processus scientifiques en fait. Eux ils étaient tout papier avec un comité qui se réunissait un peu comme des moines pour lire collectivement les articles ensemble [rires]. Il y a avait un coté très anachronique entre les deux processus. On ne vivait pas dans la même communauté scientifique, on ne partageait pas les mêmes références.

Outre des territoires conceptuels manifestement éloignés, ce qui étonne ici l'éditrice, c'est la lecture collective d'un texte, faite en comité. Cette remarque révèle à quel point les pratiques éditoriales se distinguent, jusque dans leurs fondements épistémologiques. Il se trouve que la revue *Études françaises* est très attachée à cette pratique de lecture collective. Chaque numéro de la revue fait ainsi l'objet d'une journée complète de travail réunissant tout le comité éditorial. Tous les articles ont été lus en amont du comité, puis sont minutieusement discutés un à un, jusque dans leur syntaxe.

> – [1:14:41] ENL : Ce travail investi est une des valeurs à laquelle je tiens. Depuis le texte que quelqu'un nous envoie jusqu'à ce que nous allons en faire, je nous revoie dans le bureau relire tout haut une phrase en se demandant quel est le complément d'objet direct, où tout à coup en la lisant tout haut se dire « ça ne va pas, tu ne peux pas dire ça comme ça » et chercher si on lui réécrit pour lui dire qu'il faudrait une autre formulation ou est-ce qu'on n'est pas capables, nous tous seuls, de lui soumettre déjà une mini révision qui empêcherait l'aberration qu'on a entendue tout à l'heure. Ce travail-là d'édition et d'éditorialisation me tient à cœur.

Études françaises produit à l'issue de cette journée de travail un procès-verbal complet de plusieurs pages à destination du directeur de dossier. La directrice de la revue insiste :

> – [54:57] ENL : Les réunions ont une grande valeur scientifique. Ça fait partie des moments de la carrière où j'ai le plus de plaisir à travailler, le plaisir intellectuel est majeur dans ces réunions. Parce qu'on lit ensemble, on se confronte, on discute, les désaccords sortent, comme il faut arriver à quelque chose au bout du compte on est obligés de les analyser, donc les présupposés derrière les désaccords apparaissent. Je pense qu'on fait du vrai travail intellectuel.

La revue *Études françaises* érige la qualité du texte au plus haut point en mobilisant l'ensemble du comité sur la construction intellectuelle du texte.

> – [1:15:23] JBCL : Et c'est aussi l'idée que la collégialité et du travail en commun dépassent le simple fait de la réunion en personne. C'est-à-dire que lorsqu'on investit à notre tour le texte et sa propre langue, en sachant que ce texte sera signé par quelqu'un d'autre que nous, mais on y travaille.
>
> – [1:15:57] ENL : Il faut à la fois le rendre conforme à une certaine idée que l'on a de la qualité de la langue, de sa précision mais aussi il faut qu'on essaye de comprendre la logique d'écriture de ce texte. Et ça c'est assez fabuleux. Je pense que ça aura changé ma façon de lire des thèses, des mémoires, des travaux, et probablement ma façon d'écrire aussi. Il faut qu'on repère des trucs au-delà des agacements, il faut comprendre comment ce texte fonctionne et ça c'est passionnant. Mais c'est ténu.

De ce point de vue, la revue se voit en premier lieu comme une instance d'édition, et non comme une instance de légitimation.

> – [19:28] ENL : Et c'est l'exemple type aussi d'une négociation pénible, ce n'est jamais très agréable de demander à une collègue de retravailler, mais qui a vraiment donné un bon dossier. On en est très content, ça a augmenté considérablement sa portée théorique. On voit

> bien que le comité a un rôle scientifique qui n'est pas simplement d'avaliser ou de reconnaître ou de ne pas reconnaître, c'est plus qu'une instance de légitimation, c'est une instance d'édition.

On retrouve cet attachement à la révision pour la revue *Mémoires du livre*. Mais ce « trait » semble être d'abord attribué à une personne en particulier, la secrétaire de rédaction CD., qui s'auto-qualifie d'« interventionniste » dans l'un de ses courriels à une auteure :

> Chère [auteure],
>
> Revoilà finalement ton article, avec mes commentaires et ceux de MP.
>
> Tu connais mon style "interventionniste" (surtout en termes de répétitions)..! Surtout, qu'il ne t'oblige en rien et que tu ne te sentes pas non plus tenue de justifier quoi que ce soit (tu peux d'ailleurs me renvoyer ton texte sans les marques de suivi).
>
> Comme ce fut le cas pour ton autre article, c'est toujours un plaisir de te lire!
>
> CD. [secrétaire de rédaction]

Interrogé·e·s sur cet *interventionnisme*, la directrice sortante MPL. et le directeur entrant AG. précisent :

> – [23:54] MPL : Quand on monte une revue à partir de rien on doit miser sur la qualité des gens qu'on embauche, et c'est un trait de CD. Ce n'est pas une politique éditoriale de la revue. Ceci dit, les échos sont positifs vis-à-vis de la correction. Ce qu'on a toujours voulu c'est publier les meilleurs textes possible, avec le moins de fautes. Oui CD intervient même dans la syntaxe, mais les auteurs ne se corrigent pas toujours et d'avoir une réviseuse qui se décrit comme interventionniste c'est un gage de qualité. C'est coûteux, mais ce qui compte c'est la qualité de la publication.
>
> – [25:23] CD : Ça a été un style qui s'est développé avec le temps, mais je me suis toujours permis de m'insérer dans le texte. Ça n'a jamais été un impératif.

> – [26:33] MPL : Je n'ai plus à passer après CD dans les textes qu'elle corrige. On a l'intention de confier la révision des textes à CD en sous-traitance, car il n'y a qu'elle qui soit parvenue à ce niveau-là.
>
> – [27:04] NS : Est-ce que ça reste un enjeu pour la nouvelle équipe ?
>
> – [27:07] AG : Un enjeu de fournir les meilleurs articles possible, oui. Je suis ravi que ça puisse se faire dans une poursuite en qualité de travail. Ça a des conséquences financières, effectivement, on met l'accent sur le travail de révision, et il faut noter la difficulté ajoutée quand les articles sont en anglais.

D'autres revues au contraire font reposer la valeur de leur travail sur d'autres aspects. *Intermédialités* consacre une grande partie du travail de révision à la vérification des références utilisées par l'auteur. Toutes les références et toutes les citations sont ainsi passées au crible, vérifiées une première fois par les évaluateurs, puis « contre-vérifiées » par la secrétaire de rédaction. Cette dernière, chargée également d'identifier les plagiats, mesure ainsi la scientificité d'un article à la qualité de ses références. Dans ce cas, la revue devient une instance de contrôle et de vérification, dont la fonction est de garantir la qualité des références bibliographiques utilisées par l'auteur.

Tout éditeur scientifique porte évidemment une attention particulière à la qualité du texte et aux références bibliographiques. Mais les revues se distinguent par la valeur qu'elles attribuent à chacun de ces aspects, concrétisée notamment dans l'énergie et la rigueur qu'elles vont y consacrer. La scientificité n'est donc pas une notion exacte ni équivalente d'une instance éditoriale à l'autre. Elle relève davantage du jugement de valeur, fondé sur ce que les éditeurs considèrent essentiel dans l'élaboration et l'édition d'un contenu scientifique.

On le voit, les modèles éditoriaux divergent tant par les objets publiés autant que par le système de valeurs qui s'échafaude autour d'une revue. Cette pluralité de modèles témoigne également d'une pluralité épistémologique qui doit être prise en compte dans les solutions apportées à l'édition scientifique. Car le processus de légitimation n'opère pas de la même façon d'une revue à l'autre. Au risque de défaire un certain mythe de scientificité et d'objectivité, on peut parler d'une multiplicité de régime épistémologique.

Légitimation

Cette diversité de modèles se confirme au regard des conclusions que l'on peut tirer des entretiens en matière d'évaluation et de légitimation. La légitimation des textes est l'une des fonctions attribuées aux éditeurs scientifiques. Elle s'appuie en théorie sur un processus rigoureux d'évaluation reposant sur le principe de relecture par des pairs.

Ce principe prend racine dès les prémices des périodiques savants au 17ème siècle. Attaqué pour ses *extraits* trop partiaux, et qualifié par ses détracteurs de « critique illégitime, de tribunal autoproclamé », le *Journal des Savants* est contraint d'adopter dans ses premières années[121] un fonctionnement plus collégial « en constituant une société de rédacteurs » (Vittu 2001, 136). Ce fonctionnement instituera une certaine « neutralité de ton » face aux textes proposés et aux ouvrages dont le périodique souhaite rendre compte. Autre élément témoignant d'une recherche de légitimité par l'intermédiaire d'un tiers, les textes sont publiés en y adossant une figure faisant autorité dans la communauté des lettrés.

121. Les premières années du *Journal des Savants* sont mouvementées en ce qui concerne la gouvernance et l'établissement de ce qu'on appellerait aujourd'hui une ligne éditoriale. Cette histoire, très bien documentée par Jean-Pierre Vittu, témoigne en fait du processus d'institutionnalisation du *Journal* lui-même, mais aussi de l'institutionnalisation de son modèle éditorial qui s'imposera comme « nouvel instrument de savoir » et comme forme centrale de la communication scientifique.

> Le plus souvent ce titre [d'article] désigne aussi un auteur, qui en général est accompagné d'une garantie savante, comme le nom d'un intermédiaire établi dans la République des Lettres (« Extrait d'une lettre écrite (…) par M. l'Abbé Boisot à M. l'Abbé Nicise… »), ou l'indication d'une position lettrée (« Extrait d'une lettre écrite (…) par M. Bohn Prodesseur en l'Université de Leipsich… ») ; soit le recours à des garants ou à des autorités que nous avons déjà noté pour les intermédiaires composant le « bureau informel ». (Vittu 2001, 137-38)

Le travail d'édition scientifique est entièrement consacré à cette construction d'autorité. Il s'agit bien de construction puisque la fonction éditoriale valide la valeur d'un propos à travers un *échafaudage* de relations et de communications, autrement dit un *dispositif*. C'est la reconnaissance collective de ce dispositif qui permet à ce dernier de légitimer un propos aux yeux de ce même collectif. Notre question centrale, lors de cette phase d'observation du projet, résidait ainsi dans les mécanismes du dispositif éditorial, afin de saisir où, dans les pratiques éditoriales, se manifeste et se construit l'autorité. Qu'est-ce qui la produit ? Qu'est-ce qui participe à la

légitimation d'un texte, d'un auteur ? Et de manière récursive, comment la revue elle-même en tant qu'instance de légitimation, maintient-elle sa propre légitimité ?

Or à nouveau, malgré les principes partagés de la lecture par les pairs, de l'évaluation ou de la sélection éditoriale, la légitimation n'est pas une science exacte ni équivalente d'une revue à l'autre. Tout au long du processus éditorial, la légitimité d'un texte se joue entre les mains d'une multiplicité d'acteurs décisionnaires. Selon les revues, les mêmes acteurs n'useront pas de leur fonction de décision aux mêmes étapes, leurs décisions ne seront pas de la même nature ou n'auront pas la même valeur de validation.

Le cas de la revue *Études françaises* est intéressant à cet égard. La revue établit les dossiers de ses numéros sur la base de propositions de dossier préalablement constitué par un groupe d'auteurs et un recueil de résumés (*abstracts*). Lorsque la proposition est soumise au comité de la revue, le dossier présente ainsi une problématique déjà accompagnée des réponses (embryonnaires) des auteur·e·s. Il ne s'agit plus pour le·s directeur·rice·s de dossier de s'engager auprès de la revue sur l'exploration d'une voie théorique ou d'un champ de recherche, mais bien d'affirmer un positionnement. Pour la plupart des revues en SH au contraire, la problématique à explorer se travaille en amont en collaboration avec le comité de la revue, et fait ensuite l'objet d'un appel à communication. La première décision éditoriale consiste alors à valider une problématique encore en friche, soumise *in fine* à la communauté scientifique. Dans le cas d'*Études françaises*, lorsqu'il lui est soumis un dossier, le comité a déjà sous la main la problématique et les réponses qui lui sont apportées, ainsi que l'argumentation finale (« la synthèse du dossier ») articulant le dossier dans une pensée collective. On comprend dans ces conditions que la nature de cette première décision change du tout au tout. Cette dernière porte en effet sur l'acceptation du dossier dans son ensemble, tel que présenté par le·s directeur·rice·s de dossier, et non sur un projet en gestation dont les frontières et la teneur sont encore mouvantes. La revue tient fortement à ce fonctionnement qui, d'après la directrice et le secrétaire de rédaction interrogés, contribue largement à son identité :

– [41:46] JBCL : J'ai un peu l'impression que la modalité de travail, de publier par dossier, d'envoyer un dossier complet, que le coordonnateur va lui-même constituer soit avec invitations ou appel préalable mais non-identifié à notre revue, c'est un travail qui est quand même assez différent d'autres revues où on fonctionne par appel, et où les coordonnateurs ont une implication beaucoup moins grande avec les textes individuels. Donc le réflexe est plus rapide de délaisser le travail au comité de rédaction de la revue. Simplement, sur la base d'une expérience personnelle, je peux dire que les fois où j'étais dans des expériences de soumettre un article à une revue qui fonctionne sur le modèle d'appel, je n'ai pas l'impression d'avoir été lu de manière fine et rigoureuse par les évaluateurs. Après lorsque ça fait l'objet d'une publication, souvent les textes de présentation sont très factuels, voici l'inventaire des textes sur la base d'une problématique de base, aucun effet de parenté entre les textes, quelle serait la ou les conclusions du dossier, il semble peu y en avoir.

– [43:35] ENL : C'est intéressant ce que tu dis, parce que la discussion me permet de mieux comprendre la spécificité d'*Études françaises* avec les dossiers. Je crois que contrairement à d'autres revues, on croit très fort au dossier. On pense notre revue en ces termes. Ce qui fait qu'on a un fonctionnement, peut-être pas monographique, mais vraiment par question théorique. Et on veut qu'il y ait une vraie question.

– [44:00] JBCL : On a plus l'air d'un ouvrage collectif finalement.

– [44:04] ENL : Oui c'est ça. Et donc, décidément le dossier est quelque chose qui nous conditionne beaucoup. Ça nous donne aussi beaucoup de travail. Vraiment je crois qu'on a cette idée que ce n'est pas un ensemble de textes sur un thème, c'est un dossier, donc il y a une problématique.

– [44:24] JBCL : Ça guide aussi la composition du comité de rédaction, où il y a le souci d'avoir des spécialistes de différentes disciplines, de manière à pouvoir toujours équilibrer la visée généraliste de la revue, et puis avoir des dossiers qui forment des touts.

> – [44:47] ENL : Oui, parce que le comité de rédaction est composé en fonction de champs de spécialité mais aussi d'approches théoriques. Et on veut qu'elles soient différentes. On veut qu'une approche sémiotique, ou largement féministe, ou de *cultural studies* puissent dialoguer et que le même dossier soit vu à travers ces deux filtres. Mais oui, c'est vrai que le dossier ça nous tient quand même.

Les éditeurs partagent une vision très enthousiaste de leur métier et de leur fonctionnement particulier. On retrouve ce même enthousiasme chez toutes les personnes interrogées, et il ressort des autres entretiens que les dossiers constituent dans tous les cas l'objet éditorial central pour le projet théorique des revues. Pour autant, ce fonctionnement propre à *Études françaises* révèle bien que les modèles éditoriaux, ni même les objets éditoriaux, n'endossent pas la même valeur d'une revue à l'autre.

Nous en sommes à la toute première décision prise, celle des éditeurs ou du comité d'accepter ou non une proposition de dossier. Les éditeurs jouent ici de leur fonction de sélection, constitutive des fonctions éditoriales classiques, telles qu'on les retrouve dans le champ élargi de l'édition. Par cette décision, le processus de légitimation du dossier, de ses articles et de ses auteur·e·s démarre donc appuyé par l'autorité déjà acquise de la revue et de son comité.

> – [32:04] ENL : On joue un rôle de légitimation du dossier, on fait exister des dossiers, on fonctionne encore beaucoup comme ça. Donc on joue un rôle de légitimation de problématiques. Ce faisant on légitime des auteurs, à commencer par les coordonnateurs qui ont imaginé et monté ce dossier, et puis des auteurs d'articles.
>
> – [32:36] NS : Et dans ce processus quelles sont les étapes qui participent de cette légitimation ?
>
> – [32:45] ENL : Déjà d'accueillir la proposition de dossier. On en refuse des propositions de dossier quand même, ce qui est une manière de pas valider une problématique ou une manière de l'aborder. Donc accepter le dossier et les coordonnateurs.trices qui le proposent. C'est la première étape. Pour l'envoyer en évaluation, on

> estime que le dossier est suffisamment valable pour qu'on l'envoie, à la limite on pourrait imaginer qu'à ce moment-là on dise que ça ne va pas.

L'instance de légitimation suivante est liée directement à l'évaluation. Les revues procèdent traditionnellement à une évaluation *interne* et à une évaluation *externe*. Mais la légitimité accordée à chacune de ces évaluations n'est pas la même d'une revue à l'autre. Ces différences deviennent visibles lorsque l'on considère comment et par qui sont validées les évaluations, si les évaluations sont transmises aux auteurs ou non, si elles sont filtrées et éditées par le comité pendant le processus.

La revue *Intermédialités* tient en très haute estime le principe de l'évaluation et a mis en place pour cela un protocole très strict. En premier lieu, le choix des évaluateurs doit respecter des règles draconiennes de non-conflit d'intérêts, et les évaluateurs doivent attendre cinq ans avant de pouvoir à nouveau évaluer pour la revue. Les secrétaires de rédaction ont donc la tâche manifestement laborieuse de trouver des évaluateurs potentiels pour un article en fonction de la thématique adressée puis de vérifier que l'auteur n'a pu croiser ces évaluateurs au cours de sa vie de chercheur (jury, colloques, projets de recherche, publications antérieures, etc.). MT. interrogée lors de l'entretien parle de ce travail avec enthousiasme, car il lui permet de « cartographier » un champ de recherche au niveau international et d'en saisir les acteurs. Mais la revue ne s'arrête pas en si bon chemin. En effet, le protocole d'évaluation en double aveugle est scrupuleusement respecté. L'anonymat des évaluateurs est préservé tout au long du processus, y compris au sein du comité éditorial. Par ailleurs, les évaluations externes sont généralement prises au pied de la lettre, et les rapports d'évaluation des experts sollicités sont communiqués tels que le comité les reçoit. Dans ces conditions, les avis des évaluateurs externes font office de décision, et acquièrent par conséquent une valeur légitimante importante au regard des pratiques éditoriales observées par ailleurs.

L'exemple de la revue *Intermédialités* est intéressant, car les éditrices expriment une grande confiance dans le processus éditorial. Elles transfèrent à ce dernier une forme d'autorité décisionnaire.

> – [02:03] NS : Est-ce que ça vous est arrivé de publier un article, à cause de contraintes par exemple, qu'à postériori vous n'auriez pas voulu publier ?
>
> – [02:16] MF : En fait j'ai une position assez humble de ce point de vue là, puisque nous sommes une revue tellement interdisciplinaire, je pense que tout ce que nous avons publié, nous l'avons publié dans la mesure où ça respectait des qualités scientifiques, c'était reconnu par les pairs etc., mais je n'ai pas de position tranchée. Une fois que s'est passé par tout ce processus-là, je n'ai pas de regret, même si je pense que certains articles sont moins bons, que certains me plaisent moins, on n'a pas une ligne éditoriale à ce point-là définie pour se dire « Ça on regrette de l'avoir publié ».

C'est la rigueur avec laquelle les éditrices appliquent le protocole qui confère à la revue sa valeur légitimante et qui assure (aux yeux des éditrices) la validité d'un article. Nous verrons que ce transfert ou cette délégation d'autorité n'est pas toujours aussi clair.

Ainsi, sur d'autres revues, le comité va pouvoir contrebalancer, voire annuler les évaluations externes. La diversité des pratiques est ici éloquente quant à la pluralité des modalités épistémologiques de l'édition scientifique en sciences humaines. Les conditions dans lesquelles se déroulent les discussions internes changent du tout au tout. Par exemple, le comité peut connaitre ou non l'identité des évaluateurs, il peut prendre en compte ou non des évaluations internes, réalisées de leur côté soit en simple aveugle (l'auteur est anonymisé), soit de manière ouverte (l'auteur n'est pas anonymisé). Ainsi, selon les pratiques d'une revue à l'autre, sera considérée comme décisive soit l'évaluation externe, soit l'évaluation interne, soit encore la discussion interne en comité. La neutralisation ou la négociation d'une évaluation externe peut aussi faire intervenir l'opinion du directeur ou de la directrice de dossier, ce qui complexifie encore le processus de décision. En effet, bien qu'il soit externe à la revue, le directeur de dossier est parfois intégré dans le processus de décision, lui donnant la possibilité au regard des évaluations de défendre tel ou tel auteur, tel ou tel texte, réduisant d'autant la valeur légitimante de l'évaluation externe.

Finalement, l'autorité légitimante n'est pas de la même nature d'une revue à l'autre, malgré le principe partagé de l'évaluation. Il apparait en fait que l'autorité s'exprime toujours au détour d'un processus conversationnel, que ce soit une négociation, une argumentation ou une discussion collégiale. De ce point de vue, la conversation n'est pas un simple moyen, elle est au contraire structurante pour le processus de légitimation. Elle établit ainsi un espace particulier, au sein duquel peuvent s'élaborer les autorités.

Constante négociation

Un résultat notable issu des entretiens vient éclairer encore la pluralité des modèles éditoriaux. Il apparait en effet que le processus éditorial place ses praticiens dans une négociation constante, d'une part entre acteurs décisionnaires, et d'autre part avec le protocole lui-même. À ce sujet, je tenterai d'éclaircir le paradoxe qui veut que l'édition scientifique en sciences humaines cherche à légitimer, sur des critères d'objectivité, des énoncés par définition subjectifs. Je montrerai notamment qu'il existe un écart entre ce que j'ai appelé les *inscriptions*, dont les éléments de scientificité relèvent souvent du discours institutionnel pour légitimer la revue, et la pratique réelle, nécessairement confrontée à des décisions relevant de l'interprétation.

L'analyse des documents génériques récoltés et le dépouillement des questionnaires ont permis de mieux caractériser le procotole éditorial de chacune des revues et de les distinguer. S'en est dégagé pour chaque revue un modèle idéal, proche de celui déclaré par exemple dans le document « protocole éditorial » à l'intention des auteurs et des évaluateurs, dans lequel la revue énonce le cheminement des textes soumis. Les revues s'appuient sur ce protocole déclaré pour garantir la scientificité de la revue et légitimer ainsi la revue en tant qu'instance légitimante. Cet aspect est très clair pour la revue *Intermédialités* respectant strictement le protocole d'évaluation, ou encore la revue *Mémoires du Livre* qui considère avoir construit sa légitimité sur le modèle des revues « papier ».

> – [54:44] MPL : Quand on a fondé la revue en 2009, il y avait encore un préjugé très fort à l'encontre des revues électroniques. Ce n'était pas un processus aussi rigoureux qu'une revue scientifique papier. Pour se battre contre ça, notre stratégie a été d'appliquer une grande

> sévérité, beaucoup de rigueur, et c'est pour ça que les évaluations sont au cœur de notre processus. Je pense qu'elles le sont en réalité, parce qu'il y a deux moments d'évaluation, la sélection des propositions d'abord puis la sélection des articles par deux membres externes et un membre interne, la revue a été pensée pour avoir toute cette rigueur et placer l'évaluation au cœur de son processus.

Les entretiens sont pourtant éloquents. Les équipes éditoriales sont en prise avec une réalité complexe et discursive avec laquelle ils doivent nécessairement négocier. Si les questionnaires ont permis de localiser *où* étaient prises les décisions, les entretiens ont révélé *comment*. Ainsi, les décisions pour sélectionner ou refuser, autrement dit pour *autoriser* un texte font l'objet d'une série de discussions susceptibles de tordre plus ou moins le protocole déclaré. De ce fait, chaque étape du protocole, tel qu'il est déclaré dans les documents génériques des revues ou modélisé à travers les questionnaires, subit dans la pratique des écarts (de protocole) sur leurs modalités.

La rigueur affirmée par les éditrices de *Mémoires du livre* sur l'évaluation peut facilement se fissurer, par exemple sur l'anonymat des évaluateurs :

> – [11:52] MPL: Ce serait assez artificiel de dire qu'on essaye de maintenir l'anonymat. Ils [les directeur·rice·s de dossier] sont au courant comme le directeur ou la directrice de la revue sait qui a évalué quoi. Ça nous permet aussi de mieux juger, car au fil des années nous comprenons mieux les standards de certains évaluateurs.

Dans cette déclaration, la directrice de la revue ne justifie pas pourquoi l'anonymat n'est pas respecté, mais elle précise le bénéfice que la revue en tire, à savoir de pouvoir moduler l'appréciation faite des rapports d'évaluation en fonction de l'évaluateur et de ses « standards ». L'objectivité sous-jacente au modèle idéal, censée garantir un niveau de scientificité, s'en trouve clairement relativisée au profit de la subjectivité des évaluations et de leur appréciation.

> – [43:23] MPL: L'idée de moduler un peu la parole d'évangile des évaluateurs, est venue à force d'avoir des discussions au comité de rédaction. On se réunit une fois par année, parfois plus, et on fait la liste des problèmes rencontrés dans l'année. L'insatisfaction vis-à-vis

> des rapports revenait souvent, on voyait que c'était irritant. Les autres membres de comité ont d'autres pratiques dans d'autres revues, et on s'est rendu compte qu'il fallait nuancer ça.
>
> – [44:30] AG : Je dirais à titre personnel que je soutiens beaucoup cette vision-là, qui consiste à arrondir les angles en cas de besoin pour maintenir la cordialité de la conversation, parce qu'elle va permettre d'améliorer tout le processus y compris les retards, la prise en compte des remarques faites dans les évaluations.

La négociation se joue ici dans l'édulcoration des rapports d'évaluation. C'est une pratique courante, dont les modalités sont différentes d'une revue à l'autre, mais qui à nouveau améliore le processus dans son ensemble, puisqu'elle réintroduit de l'humain (la « cordialité » notamment) dans un protocole aux contraintes trop rigides. De la même manière, l'anonymat ne semble pas une valeur absolue dans les pratiques de la revue *Itinéraires* …

> – [20:12] MN : Oui, les responsables du numéro ne connaissent pas les noms des experts, ils ne les connaitront jamais, c'est le secret de fabrication je pense des comités, et les auteurs non plus évidemment, et nous entre nous pendant le processus d'évaluation on ne communique pas non plus au reste du comité. Après ça arrive qu'on demande.. Les chargés du suivi des évaluations, eux les connaissent…
>
> – [20:48] CC : Pour éviter de demander des expertises à des auteurs déjà… donc c'est obligé.
>
> – [20:55] NS : Donc dans le comité seuls les chargés des évaluations sont au courant ? Je pensais que tout le comité était…
>
> – [21:08] MN : Ils [les membres du comité] ont potentiellement accès aux fichiers où il y a tous les noms.
>
> – [21:13] CC : Voilà, c'est pas un secret absolu, mais disons que on essaye de faire sans, [inaudible] tout le monde fonctionnant un peu comme ça.

Justifié cette fois pour des questions pratiques (« éviter qu'un auteur soit sollicité pour évaluer »), il apparait que la règle est bien là pour être détournée. D'ailleurs, les éditeur·rice·s de la revue assument très consciemment la nécessité de la négociation et rejettent l'adoption d'un modèle idéal.

> – [39:19] CC: Je ne suis pas sûre qu'on idéalise le modèle justement. La séparation absolue, on essaye de jouer le jeu autant que possible parce que ça nous semble une façon d'essayer de prendre de la distance et d'objectiver un peu les choses. Mais je crois pas qu'on en fasse non plus un modèle idéal. Il y a plein de cas dans lesquels au contraire, arriver à se parler ou à échanger des points de vue entre ces différentes parties va au contraire permettre d'arriver à un meilleur résultat.

L'éditrice met effectivement en tension l'objectivité du protocole et la subjectivité des « points de vue ». Subjectivités qu'il convient d'ailleurs de « moduler », quitte à ne pas tenir compte d'une évaluation, c'est-à-dire à lui enlever toute valeur légitimante (c'est l'évaluateur qui se trouve alors délégitimé par la revue).

> – [17:30] MN: Alors on a beaucoup discuté en comité du « bon expert » et du « mauvais expert ». Ce n'est pas parce qu'un expert est recruté comme expert par nous, que son travail sera toujours de qualité égale. Il y a des experts très constructifs et il y a des experts de mauvaise foi, on en a rencontré qui aussi ne supportent pas des positions des chercheurs, donc on comprend qu'ils sont un peu concurrents en fait, ce qu'on n'identifie pas tout de suite au moment où on l'a sollicité, et dans ce cas-là, quand on sent qu'il y a quelque chose de pas forcément très constructif dans la critique, on sollicite un troisième expert qui arbitre. On le fait pas systématiquement.

Finalement, c'est cette non-systématicité qui nous permet de dire que le protocole est constamment négocié pour mieux s'adapter à la réalité des rapports humains. Toujours chez *Itinéraires*, les rapports d'évaluation sont filtrés de différentes manières. Certains sont simplement reformulés avant d'être transmis aux auteurs, soit par les éditrices en interne, soit par les responsables de dossier lorsque ceux-ci sont jugés compétents. D'autres ne sont jamais transmis et font l'objet d'une synthèse plus « constructive » afin de ménager les susceptibilités.

> – [50:08] CC : Puis au moment où on leur [les directeurs de dossier] transmet les expertises et parfois il y a besoin d'un petit accompagnement à la réception des évaluations.

– [50:18] MN : Oui, parce que nous, les responsables de suivi d'évaluation[122] reçoivent les expertises, mais ils ne sont pas du tout tenus de les donner [inaudible], ils peuvent parfaitement les lire, voir même enlever les choses inutiles, par exemple « trop mal écrits », là le chargé d'évaluation peut tout à fait reformuler les phrases de façon autre. Moi je mets par exemple « voulez-vous reformuler ce paragraphe » à la place de « trop mal écrit ». Donc ça ce sont des interventions quand même …

122. Ces responsables sont internes à la revue et sont censés être les seuls à connaître l'identité des évaluateurs.

– [50:58] CC : j'ai le souvenir d'un dossier pour lequel j'avais fait une grosse synthèse, j'avais complètement [inaudible] les originaux qui étaient trop inutilement blessants.

– [51:06] FXM : Ça paraît dans notre réponse au questionnaire, nous on organise les expertises, mais après on les donne au responsable de numéro de manière brute, et c'est au responsable de numéro de se charger…

– [51:17] CC : Non, justement, là c'est pas ça qu'on avait fait… ça dépend.

– [51:21] MN : ça nous est arrivé de faire des préfiltres, parce que justement une fois on avait transmis directement, c'était pour le tisseur, un des premiers qu'on avait édité, et il y avait dedans des expertises qui étaient vraiment trop brutales …

– [51:38] CC : … et qui avaient été transmises telles quelles par les responsables de numéro, et les auteurs ne voulaient plus écrire.

– [51:42] MN : Ils étaient vexés, ils étaient blessés.

– [51:45] CC : Et c'était dommage parce que c'était des textes qui étaient bons, donc il n'y avait pas lieu de se fâcher, d'avoir des tensions inutiles.

– [51:56] CC: Ça dépend beaucoup si on connaît les responsables de dossier. On sait que ce sont des personnes qui vont justement faire ce travail de filtre et qui n'auront pas de difficulté à prendre le temps de faire ça. On peut leur donner des expertises brutes, et les laisser se débrouiller. Surtout si c'est des gens avec qui on a déjà travaillé, qui ont l'habitude ou qui font partie du comité de rédaction, en revanche, dans des cas où soit les expertises, où il y a beaucoup d'expertises qui

> posent problème, soit dans des cas où on craint que ce travail ne soit pas fait par le responsable de numéro, à ce moment-là, on peut nous le faire.

On voit dans cet échange entre les deux directrices (CC et MN) et le secrétaire de rédaction (FXM), que le protocole n'est jamais figé complètement, au point que le secrétaire de rédaction s'y perd. Comme pour la revue *Mémoires du livre*, les mesures prises à l'encontre du protocole le sont pour « accompagner la réception des évaluations ». Cet « accompagnement » revient en fait à prendre en compte la dimension humaine de la relation auteur-évaluateur censée être avant tout *scientifique*. Il évoque, il me semble, le paradoxe de l'édition scientifique en sciences humaines. Les revues se munissent d'un protocole dit scientifique, pour en fait le détourner à l'épreuve de la réalité (humaine notamment). Cette réalité est autant celle des relations humaines, que celle des sciences humaines, qui semblent vouloir échapper à l'objectivisation. Sans nier la nécessité d'une certaine objectivité dans les processus de sélection et de légitimation, ne serait-il pas malgré tout pertinent d'assumer pleinement la subjectivité des positions, et de modifier les dispositifs de légitimation en conséquence ? Il est permis de se demander en effet si la réintroduction de cette dimension humaine, que l'on peut associer au soin porté à son interlocuteur, n'est pas elle-même scientifique dans la mesure où, aux dires des praticiens, elle semble améliorer la production des connaissances.

Dans le cas de la revue *Études françaises*, nous avons vu que la première sélection du dossier complet par le comité de la revue est déterminante. L'évaluation externe n'en est pas moins décisive, ainsi que l'établit le document *Protocole d'évaluation.docx* :

> Finalement, l'acceptation d'une proposition de dossier ne constitue en aucun cas une garantie de publication, les dossiers étant intégralement soumis à une évaluation anonyme par au moins deux experts du domaine.

Les entretiens révèlent pourtant que les évaluations externes n'ont que très peu de poids dans les décisions qui seront prises. Elles viennent donner au comité une indication, mais peuvent aussi bien ne pas être prises en compte.

> – [25:11] ENL : On leur demande longtemps à l'avance, on leur donne trois mois à peu près, on les remercie pour ce qu'ils nous ont dit et on garde ça pour nous. Si on fait ça, c'est parce qu'on compte sur l'intervention du comité pour interpréter ces évaluations et les trancher. Mais on n'a pas d'autres liens avec les évaluateurs.
>
> [...]
>
> – [48:34] JBCL : J'ai envie de préciser que la relation qui est établie entre nous et les évaluateurs externes met assez rapidement de l'avant le fait que l'évaluation faite n'est pas adressée aux auteurs mais au comité de rédaction et à la direction. C'est à eux, pour leur travail à venir, que l'évaluation est faite, et c'est dans cette logique-là qu'on demande de la penser.

Ce dernier point est une autre particularité dans le protocole d'*Études françaises* Il est demandé aux évaluateurs de s'adresser avant tout au comité et non à l'auteur. Ainsi, plutôt que d'édulcorer les remarques d'un évaluateur, *Études françaises* préfère assumer une rupture nette entre l'évaluateur et l'auteur. À ce dernier sera transmise, via le directeur de dossier, une synthèse des discussions interne au comité, sous la forme d'un procès-verbal . Interrogée sur l'opportunité d'ouvrir davantage les flux de communication entre les évaluateurs et les auteurs, la directrice de la revue réitère sa confiance dans le dispositif classique de l'évaluation. Elle réhabilite les principes de séparation (anonymat, interprétation) pour l'objectivité sous-jacente à ces principes. Cependant, il faut tout de même remarquer que cette objectivité se voit à nouveau largement battue en brèche tant l'interprétation des évaluations par le comité se fait en toute connaissance des personnes et de leurs affinités, théoriques et/ou humaines.

> – [51:43] ENL : Ça nous semble pas fonctionnel parce qu'on n'est pas dans cette logique-là. Ce qui nous ramène à la légitimation. Je pense que pour nous les évaluations internes et externes, c'est vraiment un processus de légitimation. Et ces verrous qui font que les gens ne communiquent pas entre eux, ou à travers nous, sont sensés garantir que le procédé reste anonyme, externe, et que donc les évaluateurs externes évaluent bien des textes, des problématiques et non des gens, et qu'on soit dans un processus de légitimation. On croit que malgré les aléas, il y a de mauvais évaluateurs externes, bon. Mais on en a

> deux, en plus on n'est pas idiots et on a six personnes au comité. Je fais confiance à cette structure pour qu'au sein du comité on soit capables d'évaluer non seulement le dossier qu'on a sur la table, mais les évaluations qui en ont été faites, ce qui dans la pratique est vrai. Pour le coup on a le nom des gens, et si quelqu'un dans le comité dit "oui c'était une mauvaise idée de l'envoyer à telle personne parce qu'il est dans une optique totalement différente », bon à ce moment-là on est autorisés à passer par-dessus, en partie, cette évaluation. Je caricature, ce n'est pas vraiment arrivé à ce point-là, mais je crois qu'on est dans la logique d'une légitimation par les pairs à l'aveugle, dont les inconvénients évidents sont contrebalancés par le nombre de gens qui interviennent et qui portent un jugement.

Cette dernière phrase révèle le même paradoxe déjà cité ci-dessus relatif aux pratiques éditoriales : l'éditrice 1) adhère aux principes de l'objectivité – séparation des intervenants, 2) en reconnait les limites et les « inconvénients évidents », 3) adapte le processus en conséquence, ce qui revient à en abandonner l'objectif premier. Il semble *in fine* que le jugement éclairé, c'est-à-dire informé autant que possible notamment de l'identité des personnes engagées dans le processus, soit préférable à un jugement effectué dans une certaine obscurité.

À ce stade, nous pouvons avancer deux remarques. La première concerne l'omniprésence de la collégialité au cœur du processus éditorial. Les entretiens témoignent d'une intense activité de conversation, que ce soit au sein des comités, entre la revue et les évaluateurs, entre le comité et le·s directeur·rice·s de dossier, entre la revue et les auteurs. Pourtant tout est fait, au nom de l'objectivité scientifique, pour contraindre voire empêcher la libre conversation. Si l'on s'amusait à conceptualiser le processus éditorial en un protocole de communication au sens de Shannon, on s'apercevrait sans doute de sa parfaite defectuosité. Peut-on envisager d'émanciper l'édition scientifique de certains de ses principes, vers un élargissement – qualitatif et pourquoi pas quantitatif – de la collégialité ?

Ce qui m'amène à une seconde remarque, concernant la nature épistémologique des sciences humaines. Cette constante négociation de leur propre protocole dans laquelle sont engagées les rédactions des revues nous ramène au fait que le carcan rigide d'un protocole garantissant une stricte

objectivité est manifestement une illusion. L'édition est un processus multiple de sélection, de légitimation, mais aussi d'écriture et de structuration, et met ainsi en place des conditions bien spécifiques d'émergence de la pensée. Or il n'est pas certain que la pensée, ou sa mise en conversation avec d'autres pensées, ne se laisse si facilement modéliser. Si les contraintes peuvent être parfois créatives, elles peuvent également entraver l'interprétation et le jugement critique. En considérant que les sciences humaines élaborent des connaissances dans une dynamique conversationnelle et requièrent de ce fait davantage de pensée critique que de protocoles de recherche, il est permis alors d'envisager des modèles éditoriaux favorisant la conversation.

Interne/externe

On perçoit parfois la revue comme une communauté, avec son comité scientifique, son équipe éditoriale, ses lecteurs, ses auteurs réguliers, ses évaluateurs, directeurs de dossier. Pourtant cette communauté idéalisée se scinde dans la réalité en deux groupes aux frontières patentes, la famille interne d'un côté, et le monde extérieur de l'autre. Les entretiens avec les directrices et secrétaires de rédaction ont montré que cette distinction est maintenue de manière délibérée, et justifiée par l'idée selon laquelle réduire la porosité entre la revue et l'extérieur améliorera la scientificité de la revue. Cette tension entre l'interne et l'externe, ou entre l'« espace intime » et l'espace dehors, révèle en fait une conception particulière de la publication et de l'espace public. Or ces deux notions ne sont-elles pas justement retravaillées de fond en comble par les nouvelles modalités de la publication sur le Web ?

La distribution des rôles inhérente aux protocoles éditoriaux maintient une tension très nette entre ce qui est considéré comme interne et ce qui est considéré comme externe à la revue. Par exemple, l'auteur dont la revue doit discriminer l'écrit est maintenu externe à la revue, tandis que le secrétaire de rédaction se trouve logiquement interne. Le directeur de dossier qui *vient* soumettre une thématique *provient* également de l'extérieur. Comme les précédents extraits d'entretien l'indiquent, certains participants considèrent cette tension comme vertueuse, et l'entretiennent en conséquence. D'autres l'ont plutôt incorporée comme dualité allant de soi dans la pratique éditoriale. Mais est-ce nécessairement le cas ? Cette tension n'est-elle pas

d'abord le résultat d'une naturalisation de pratiques éditoriales héritées d'une part de l'imprimé, et d'autre part des standards scientifiques en vigueur dans les sciences naturelles ? Est-ce que les pratiques communicationnelles propres au web seraient en mesure de remettre en cause ces dispositifs régissant actuellement les rédactions des revues ?

Car une telle dualité interne/externe détermine largement les relations mises en place entre les individus impliqués dans le quotidien de la revue d'un côté, et de l'autre, les directeurs de dossier, les évaluateurs ou les auteurs. Ces derniers acteurs engagés à part entière dans le processus éditorial d'un numéro sont maintenus plus ou moins proches ou éloignés, mais toujours hors du noyau interne de la revue, quand bien même ils·elles seraient amené·e·s à participer aux décisions éditoriales. Le cas des directeurs·rices de dossier est particulièrement frappant. À quel point sont-ils·elles impliquées dans les processus d'évaluation et de décision ? Quel est leur degré d'autonomie et de collaboration avec le comité ? Leur positionnement sur un axe interne/externe en dirait long sur les modèles éditoriaux d'une revue à l'autre. Or, au regard des discussions intenses qui entourent et *produisent* réellement le contenu d'un numéro, il est permis de se demander si un autre dispositif ne pourrait pas améliorer les flux de communication entre les différents intervenants. Quelle forme cela pourrait-il prendre, et que deviendrait alors le processus éditorial en matière de légitimation ?

À la question ainsi posée, les réponses des praticiens sont souvent tranchées.

La directrice d'*Intermédialités* insiste sur l'utilité pour le comité d'avoir un espace de discussion interne, protégé de toute « surveillance » des autres intervenants, car cet espace intime assure au sein de l'équipe des échanges libres et décomplexés.

> – [54:26] MF : C'est toujours la même chose. Quand on discute, si tu fais toujours la surveillance de tout le monde, à un moment donné ça devient un peu ingérable. Nous par exemple, chacun d'entre nous fait des textes qui sont transmis aux auteurs, on leur transmet les rapports, qui sont très peu édulcorés, un adjectif qu'on enlève, une phrase redondante. On enlève des phrases blessantes qui ne sont pas forcément intentionnelles, d'ailleurs. On enlève les formules

> blessantes pour ne laisser que l'argument. On fait un travail d'édition minime, et tout le monde est au courant, tant de ce travail que de la transmission aux auteurs, donc les évaluateurs font eux-mêmes attention. Si on devait se mettre sous la surveillance de l'auteur, c'est-à-dire qu'en écrivant ce texte on se met à la place de l'auteur, donc tu l'écris dans le but d'être lu par. Si, quand tu discutes avec des collègues après, tu es aussi sous ce coup-là, il y a aussi une perte de liberté, qui inclut tes propres erreurs. Dans les comités par exemple, on avance des réflexions, et parce que c'est quelque chose donné dans la discussion, il se peut qu'on change d'idée dans le texte transmis à l'auteur. Ce moment-là, où on se donne le moyen de réfléchir à quelque chose ensemble, avant de le livrer à l'auteur, est important. Surtout dans des questions d'interdisciplinarité, on est tous un peu humbles face au texte. Combien de fois, où les membres du comité commencent par « je ne suis pas un spécialiste, mais cette petite chose là, qu'est-ce que vous en pensez ? Moi je réagis de cette manière mais comme amateur curieux ». Combien de fois les gens commencent leur tour de parole comme ça ? Parce que c'est quelque chose de très interdisciplinaire, et parfois on n'est pas sûr de nous, tout simplement, et on livre aux autres « qu'est-ce que vous pensez de mon avis ? » avant même de livrer cette réflexion à l'auteur. Ces espaces sont importants, peut-être plus pour une revue comme la nôtre que dans une revue où il n'y a que des spécialistes qui se réunissent et qui savent où ils vont, et qui se servent de cette revue comme un instrument de divulgation de leurs recherches, de leurs thématiques. Mais nous quand on doit discuter sur un texte, il faut bien un espace où l'on puisse compter les uns sur les autres sur un texte où l'on n'est pas spécialiste. On compte sur l'intelligence collective, entre nous, avant d'embêter un auteur avec ça et de négocier notre avis avec l'auteur sur un texte. On aurait du mal à prendre des décisions des fois.

On pourrait rétorquer cependant que davantage d'ouverture de la conversation n'empêche en rien de ménager des espaces intimes. Tous les échanges n'ont pas nécessairement à être transparents, le contraire serait en effet contre-productif. Mais ce qui transparait malgré l'argumentaire de l'éditrice, c'est l'aspiration et le recours à l'intelligence collective pour construire un point de vue critique sur un texte. Est-ce que cette capacité critique ne viendrait pas s'affiner en augmentant le collectif ? D'autant que

la conversation a bien lieu, elle est même omniprésente dans tout le processus éditorial. Elle est cependant cloisonnée, de manière paradoxale, puis qu'elle en exclut les évaluateurs supposés experts et les auteurs premiers intéressés. Il ne s'agit donc pas d'une résistance épistémologique, mais plutôt d'une résistance de culture. L'obstacle principal à une plus grande transparence et inclusion de la conversation relève finalement de la pudeur (intellectuelle), « on est tous un peu humbles », loin du changement culturel amorcé avec le web, caractérisé notamment par une émancipation des autorités (Broudoux 2003) et de la libération inhérente de l'écriture et de l'expression.

Les éditrices de la revue *Mémoires du livre* observent effectivement une tendance à l'ouverture qui se manifeste par les demandes des auteurs à dialoguer directement avec les évaluateurs, ou tout du moins à leur répondre.

> – [38:20] MPL : Entrer en dialogue avec les évaluateurs ça ne s'est jamais fait de mémoire, c'est une demande que j'ai eue de la part d'un auteur européen qui est lui-même très impliqué dans le monde de la revue, participant à plusieurs comités de revue. Je pense que c'est une pratique qui va tendre à se répandre, mais nous ne sommes pas encore rendus là. Je ne sais pas si c'est une chose souhaitable, ce sera peut-être discuté en comité de rédaction si les demandes d'auteurs à être mis en contact avec les évaluateurs se répètent. Ça peut être bon, mais ça peut soulever un certain nombre de problèmes aussi.
>
> – [39:14] JDM : Donc ça voudrait dire que les évaluateurs ne seraient plus anonymes ? Ce serait un dialogue direct entre l'auteur et les évaluateurs ?
>
> – [39:24] MPL : l'auteur m'avait demandé de maintenir l'anonymat de l'évaluateur, mais de transmettre un courriel et de lui transmettre la réponse. On voit d'emblée le problème quand on a des secrétaires débordés, ça rajoute une étape de plus et je ne suis pas sûre que ça rajoute à la qualité de la revue. Je sais que les revues ont aussi pour mandat de dynamiser la recherche et de favoriser l'avancement de la réflexion chez les auteurs aussi, mais je ne suis pas certaine que ce soit une pratique répandue chez les autres revues ?

L'obstacle au dialogue est ici un argument commode, mais est-il recevable ? Car l'éditrice craint avant tout une augmentation des ressources nécessaires pour gérer les échanges. Se considérant comme unique *intermédiaire* envisageable entre les évaluateurs et les auteurs, elle imagine sans doute la multiplication des courriels échangés, « l'étape en plus ». Dans le protocole éditorial actuel, en effet, la *médiation* du dialogue deviendrait rapidement chronophage en ressources humaines. Mais il est possible d'imaginer un dispositif capable de prendre en charge cette médiation, sans pour autant court-circuiter le rôle ni la responsabilité de la revue. Au lieu de passer par un·e secrétaire de rédaction transférant des courriels de l'un à l'autre, la fonction de médiation peut plus simplement être assurée par un dispositif conversationnel, sans pour autant que soit retirée à la revue l'autorité de sa fonction éditoriale. Il suffit pour cela qu'elle conserve la maîtrise des règles et des paramètres du dispositif (anonymat, confidentialité, ouverture, etc.). Cette maîtrise constituera la base de la confiance que la revue et son équipe attribueront à une telle plateforme. La revue, en tant qu'instance éditoriale, sera alors en capacité de produire un climat de confiance vertueux autour du dispositif, climat dans lequel s'inscriront les différents intervenants.

Mon hypothèse est que la dualité interne/externe peut évoluer et laisser la place à une certaine porosité à travers des dispositifs établissant une distribution nouvelle de l'autorité. Il s'agit en fait d'adopter une pratique alternative de l'espace public, plus ouverte et plus transparente. Les protocoles éditoriaux adoptés par l'édition scientifique laissent transparaître une méfiance vis-à-vis de l'espace public, comme si seuls des contenus finalisés et figés pouvaient être rendus publics. Il y a dans cette approche de la publication une certaine négation du processus éditorial pourtant passionnant aux dires de ses acteurs. Ouvrir ce processus suppose effectivement de renverser le paradigme de la publication et de considérer que la fabrique éditoriale est potentiellement aussi pertinente sur le plan scientifique, voire plus pertinente, que le texte final. L'enjeu d'un tel renversement réside dans la capacité des éditeurs à endosser une nouvelle conception de l'espace public. Or ne vivons-nous pas déjà dans un tel espace public ? La culture numérique telle qu'a pu la définir Jenkins par exemple n'a-t-elle pas déjà constitué un espace public plus ouvert et transparent ? Nous verrons dans le chapitre suivant qu'il existe, dans d'autres communautés d'écriture, des formes et des pratiques de publication

contribuant à la mise en place d'un tel espace public. Je détaillerai comment ces communautés collaborent à travers des instances éditoriales *bienveillantes*, renouant avec un principe de confiance.

Cette dualité tout juste évoquée se joue aussi sur le plan scientifique comme le note l'une des directrices de la revue *Itinéraires*. L'engagement scientifique des revues se retrouve dans tous les entretiens, que ce soit pour structurer une discipline ou un champ, pour explorer des hypothèses ou de nouvelles approches. Pourtant, l'éditrice établit une distinction entre la dimension éditoriale de l'intervention de l'équipe de la revue, et la dimension scientifique de la proposition d'un auteur ou d'un directeur de dossier.

> – [44:58] MN : Ce n'est pas parce qu'on est responsable de la revue qu'on est responsable scientifique. Il y a ce que Marie-Anne Paveau appelle la « charité épistémique ». On considère quand même à priori, par défaut, que la personne qu'on a en face de nous, qui est chercheur, enseignant-chercheur, est en capacité de faire le numéro de façon autonome intellectuellement, idéologiquement, etc. Nous, on lui explique qui on est, ce qu'on fait, ce qu'on veut. S'il vient, cela suppose qu'il est d'accord, sinon il ne vient pas. À partir de là, son travail est fait dans la confiance. Évidemment, c'est une confiance mesurée, puisqu'il y a tout le processus d'évaluation, de contrôle, etc.

Au-delà de l'évidence du propos qui considère que l'échange intellectuel se fait nécessairement dans une relation de confiance mutuelle, le terme de *charité* renvoie aux notions de don et de partage. Il ne s'agit pas cependant d'une faveur ou d'une offrande gracieusement accordée à des auteurs dans le besoin. Le don renvoie ici à la fonction première (introductive) de l'éditeur d'établir les conditions de possibilité d'une relation, en ouvrant un espace et un dispositif où les responsabilités et les autorités se trouveront réparties et distribuées. L'éditrice d'*Itinéraires* décrit la « charité épistémique » faite au directeur de dossier lorsqu'il soumet et élabore un dossier. Il me semble que cette charité, ou cet espace ouvert, pourrait s'élargir à un cercle plus inclusif selon différentes modalités susceptibles de refléter la diversité éditoriale des revues.

La confiance s'érige à nouveau comme une valeur primordiale pour espérer ouvrir des espaces publics – des espaces de publication – vertueux en matière de production de savoir. Voici sans doute l'une des clés de la remédiation des revues, dont on voit qu'elle passera nécessairement par une nouvelle relation de confiance, par de nouveaux *dispositifs de confiance*, capable de concrétiser cette « bienveillance » telle que je l'ai introduit à partir de la pensée de Louise Merzeau. Il se joue ici un certain transfert de valeur entre confiance et autorité, qui permet de mieux percevoir le régime d'autorité que l'environnement numérique esquisse en renouvelant l'espace public.

Fracture numérique

Lors des entretiens, l'une des problématiques abordées questionnait l'impact *du numérique* sur l'édition et la revue du point de vue des praticiens. Le sujet était volontairement abordé sur le plan du format, de la production éditoriale et de la diffusion, sans évoquer directement la question épistémologique pourtant au cœur du débat. Derrière une perception parfois étriquée du numérique et de ses potentialités pour l'édition scientifique, les praticiens conservent de la revue scientifique et de sa fonction une vision à la fois convaincue, volontaire et ambitieuse. Nous verrons que cette vision s'ancre dans des valeurs et des notions suggérant une émancipation possible par rapport à l'*artefact* revue.

Mais revenons pour le moment à la thématique du numérique abordée en entretien. De mon point de vue de chercheur, il en ressort un premier résultat marquant. La grande majorité des personnes entendues ne considèrent l'impact du numérique qu'à travers ses effets sur la diffusion de leurs contenus. De ce point de vue, tout le monde s'entend sur le fait que la publication en ligne accroît le lectorat et étend la portée de la revue. Le numérique est donc conceptualisé essentiellement comme vecteur de distribution, facilitant voire démultipliant l'accès aux contenus.

> – [1:02:22] ENL : Je dirais que la forme numérique est plus accessible, et je suis sûre que c'est par le numérique que passe la majeure partie de notre lectorat, et même probablement du lisible. Par exemple le flot d'articles libres que l'on a, c'est des gens qui voient la revue sur *Érudit* et qui ont envie d'y publier. J'en suis à peu près sûre. Donc il ne fait

> pas de doute qu'il est nécessaire que nous soyons diffusés sous cette forme, et que c'est la condition d'existence d'*Études françaises* dans le champ disciplinaire.

Dans le même temps, cet élargissement du lectorat est aussi vécu comme une perte de contrôle sur l'identité et la provenance des lecteurs. Avec la diffusion d'imprimés par abonnement, les éditeurs jouissaient d'un contact humain et institutionnel leur permettant de connaître et de cartographier leur lectorat. Les plateformes de diffusion telles qu'*OpenEdition* ou *Érudit* se sont positionnées comme des intermédiaires vendant ou délivrant un accès groupé par « bouquet de contenus ». Aucune information ne permet de distinguer à quelle·s revue·s les institutions clientes s'intéressent plus spécifiquement. La directrice de la revue *Intermédialités* regrette ainsi l'amalgame consécutif à l'accès groupé négocié par son diffuseur *Érudit* :

> – [17:19] MF : À ce moment-là, je pense que la FRQ[123] obligeait les revues à se numériser entièrement, et on a commencé à voir l'impact de cette numérisation sur nos lecteurs. À la fois il y a eu cette contrainte, et à la fois il y a eu cette découverte, cet espoir que la numérisation allait nous ouvrir un champ incroyable de nouveaux lecteurs. La seule chose c'est que c'est arrivé à un moment où la revue commençait à se faire très bien connaître. On était abonné avec des abonnements individuels avec des institutions, avec des bibliothèques, un peu partout dans le monde. Philippe Despoix[124] avait fait un travail extraordinaire là-dessus, il y avait beaucoup de bibliothèques et d'universités américaines, allemandes, italiennes, françaises qui avaient répondu à nos démarches, et ça, dans le passage au numérique à *Érudit*, c'est tombé à l'eau. Parce qu'*Érudit* ne fait que des paniers d'abonnements et ne gère pas des abonnements de revues à institutions directement. Donc à la fois c'était bien parce qu'en termes de lecteurs on a eu beaucoup plus, mais en termes d'institutions on a eu une perte[125].

Car si les plateformes ont dans le meilleur des cas la capacité de fournir des statistiques précises sur les usages de lecture, les éditeurs ne sont plus en mesure de savoir si, par exemple, la Bibliothèque Bodléeinne d'Oxford présente la revue dans ses rayonnages, ou si telle ou telle institution a bien

123. Le *Fond de Recherche du Québec*, l'organisme régional financeur des revues savantes.

124. Ancien directeur de la revue *Intermédialités*.

125. Suite de la citation: *« – [18:30] MF : On est plus qu'avec Érudit maintenant, ou avec très peu de bibliothèques qui continuent à nous suivre. Et cette économie-là nous est rentrée dans le corps aussi, parce qu'on voit maintenant qu'on est reliés à des logiques qui nous dépassent, en termes d'abonnement, de coût, de rayonnement, tout passe par Érudit, on s'est relié dans le rayonnement d'Érudit elle-même. On a perdu la maîtrise de ça tout en ayant gagné beaucoup de lecteurs. Au niveau de notre rayonnement purement institutionnel on y a perdu. D'autant que ce qui est intéressant dans ce rayonnement institutionnel avec le papier c'est qu'on touchait des universités anglophones, italiennes, espagnoles, qui en s'abonnant à nos numéros papier pouvaient rendre disponible le numéro à leurs lecteurs hors étudiants, alors qu'en passant par Érudit avec le système de barrière mobile, finalement pendant un an tous nos numéros sont inaccessibles aux gens qui n'ont pas accès à ces institutions-là, ou ces gens qui travaillent dans ces institutions parce qu'ils ne se sont pas abonnés à Érudit, ils ne font pas partie du consortium Érudit. »*

acheté le dernier numéro. Le lectorat s'est effectivement étendu, parfois d'un facteur 100, mais les revues n'en ont pas moins un sentiment de perte de valeur symbolique.

Cette appréhension du numérique par le seul prisme de la diffusion est attestée par le sentiment que la nature du travail éditorial lui-même n'a pratiquement pas évolué. Par exemple, pour la directrice de la revue *Études françaises* :

> – [1:03:20] ENL : Pour nous, la version papier, au niveau des textes c'est la même chose. Que les textes soient papiers ou distribués sur la plateforme *Érudit*, notre travail est le même.

Ou pour le secrétaire de rédaction d'*Itinéraires* :

> – [1:03:06] FXM: Après, dans le travail éditorial finalement ça change assez peu de choses, si ce n'est peut-être que, pour la mise en page *print*, je passais quand même un peu plus de temps à faire un travail soigné, chose qu'on fait un peu moins avec la version en ligne. Mais sinon tout le reste du travail éditorial évidemment, c'est exactement la même chose.

Ces déclarations sont relativement étonnantes au regard des profonds bouleversements de l'écosystème d'écriture, d'édition et de publication. Comment un professionnel de l'édition peut-il passer à côté d'une telle transformation de son environnement ? Il est possible d'interpréter ce sentiment de plusieurs manières, d'ailleurs probablement concomitantes. En premier lieu, *Microsoft Word* demeure l'unique outil d'édition[126], comme le montrent les réponses au questionnaire. Or la production du document au format *docx* est une étape intermédiaire de l'édition, focalisée sur la validation du texte lui-même.

Cette vision quelque peu restreinte de leur outil est révélatrice de la sur-attention portée à la textualité des contenus au détriment de leur structuration et de leur mise en forme. Face à l'environnement numérique, les éditeurs ont été contraints, faute de compétences et de moyens, de déléguer une grande partie de ce qui constituait leur métier aux diffuseurs[127]. Ces derniers ont ainsi pris en charge les dernières étapes de l'édition, en particulier la structuration sémantique des contenus, la

126. Avant d'adopter l'outil d'édition *Stylo* développé par la CRC-EN, la revue *Sens public* travaillait principalement avec *Libre Office*, mais pouvait s'adapter selon les besoins ou les pratiques des auteurs et faire une partie de l'édition sous *Microsoft Word* ou sur *Google Documents*.

127. Ce que confirme par exemple Marie-Pier Luneau, ancienne directrice de la revue *Mémoires du livre* : *« Mais notre revue a pu grandir aussi avec Érudit parce qu'Érudit grandissait, et que ça fonctionnait avec la vision qu'il y avait, le libre accès a toujours été encouragé par Érudit, mais sans le support technique d'Érudit, des professeurs de littérature qui ne connaissent rien à l'informatique, n'auraient pas pu arriver à ça aujourd'hui. »* (Marie-Pier Luneau – Entretien du 24 avril 2019)

production des métadonnées, et la mise en forme – c'est-à-dire la mise en image au sens de Souchier à propos du « texte second », soit finalement l'ensemble de l'énonciation éditoriale[128].

128. En témoignent les propos d'Anthony Glinoer, directeur de *Mémoires du livre* : *« En termes de matérialité, étant une revue 100 % électronique, 100 % sur Érudit, on est contraint par les modèles et par les approches visuelles d'Érudit, on n'a pas tant de prise sur ces questions-là. »* (Anthony Glinoer – Entretien du 24 avril 2019)

Certes, certaines règles typographiques sont encore dictées par l'éditeur, mais ce dernier n'est plus en capacité technique de les réaliser. Si l'attention au texte peut se justifier sur le plan scientifique, la déprise de l'énonciation éditoriale est particulièrement problématique vis-à-vis de la mission que l'on attribue traditionnellement aux éditeurs. Cette mission s'est donc concentrée par défaut sur la gestion de l'évaluation et sur la validation de la textualité des contenus, composant l'essentiel de la fabrique éditoriale au sein des revues.

> – [1:13:02] ENL : Je pense que notre grande valeur réside dans la qualité du texte, parce qu'on pense qu'écrire avec précision et élégance garantit notre rigueur scientifique.
>
> – [1:13:21] JBCL : Ne serait-ce qu'à la révision linguistique, la qualité du texte mais aussi la valorisation du propos. On pourrait ancrer ça sur ce qu'on disait tout à l'heure, de l'organisation subventionnaire qui valorise le contenant plus que le contenu, mais la valeur que représente le travail de la lecture littéraire, le travail que ça représente d'investir un texte et une pensée et de la faire travailler et d'y inscrire sa propre subjectivité.

Ce glissement est tel que certains éditeurs ne comprennent plus les étapes finales de l'édition, pourtant devenues primordiales dans un écosystème numérique de publication. On le sait bien aujourd'hui, l'accès à un article ou à une revue se fait principalement à travers les moteurs de recherche. Les métadonnées qui caractérisent les articles sont donc les principales portes d'entrée pour y accéder dans l'océan des publications scientifiques. Avec la structuration sémantique des contenus, la production des métadonnées permettra à ces derniers d'être visibles, repérables et requêtables, et finalement d'*exister* en ligne. Les diffuseurs ne s'y trompent pas et prennent ce travail d'étiquetage très au sérieux. À titre d'exemple, *Érudit* y consacre 75% du temps de traitement d'un dossier de revue[129]. Pour sa part, *OpenEdition* a su réintégrer les éditeurs dans la production des métadonnées à travers le CMS *Lodel*.

129. Voir en annexe la chaîne de production d'*Érudit*.

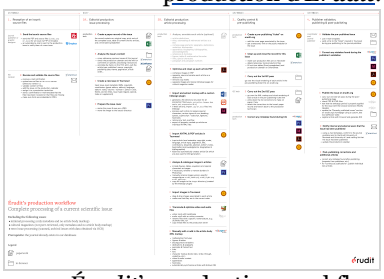

Érudit's production workflow

> – [1:10:07] ENL : Cette somme de travail est reconnue par le FRQ, alors que la somme de travail sur le contenu n'est pas reconnue par le FRQ. Il reconnaît la somme de travail sur le contenant, il a raison, mais fait comme si le contenu était gratuit à produire. En 5 ans on a eu le temps de s'habituer, ça a cessé d'être une découverte.

La directrice d'*Études françaises* n'a pas tort de s'offusquer lorsque le FRQSC refuse de reconnaître le travail éditorial des revues sur le plan de la textualité, au point de ne plus le financer. Le signal est pourtant clair. En redirigeant une partie des financements initialement alloués aux revues vers le diffuseur *Érudit*, le FRQSC entérine le transfert de certaines fonctions éditoriales dans les mains du diffuseur, et confirme la primauté des données face au texte.

> – [1:19:26] ENL : Je crois que l'idée qu'en raffinant le processus d'écriture on raffine l'analyse, le travail d'artisan qu'on a beaucoup aimé, dont on s'est fait dire qu'il était inutile à deux reprises par l'organisme subventionnaire, je crois que ça, il n'y a pas de marche d'évolution. Je crois que c'est ce qui produit la revue telle qu'elle est et que ça va bien au-delà d'une facture de propreté au premier degré, ça va plus loin, ça va dans le fait de pousser la réflexion des contributeurs quels qu'ils soient aussi loin que possible, en améliorant leur texte. Ça je ne crois pas qu'il soit souhaitable que ça change. Je crois qu'il faut le porter, rappeler que dans un univers où on nous demande de publier beaucoup, nous on répond qu'on veut publier bien, quel que soit le support, que publier bien ça prend du temps, de la collégialité, ça ne peut se faire tout seul. Il faut tenir cela, même si les choses ne vont pas dans ce sens, même si les dictats plus ou moins implicites qu'on est obligés de déduire des réponses de nos organismes subventionnaires, je crois qu'il faut le tenir, garder ces valeurs qui sont l'identité de la revue.

Mais l'éditeur a-t-il les moyens de retrouver la maîtrise de son énonciation ? Le souhaite-t-il seulement ? Comment renouer avec une pratique éditoriale complète par laquelle peut s'épanouir le couple forme et pensée ? Car la production du savoir ne s'arrête pas à l'écriture d'un texte ; elle se poursuit dans son édition, dans son éditorialisation, dans sa mise à disposition, c'est-à-dire aussi dans les modalités d'appropriation. Sans vision et sans maîtrise

de ces modalités, quelle raison d'être reste-t-il à l'éditeur ? La prise de conscience suppose au préalable une connaissance minimale de ce qu'est le numérique en tant que support d'écriture et de lecture, en tant que *media*, environnement et milieu d'écriture.

Pour autant, le constat n'est peut-être pas si sombre. Tout n'est peut-être qu'une question de perspective, et au regard de l'ampleur des mutations, il apparaît sans doute préférable d'adopter une lecture plus optimiste. On a pu attribuer la méfiance des revues à l'égard du numérique à une forme conservatisme rejetant les progrès en matière de diffusion, de libre accès ou de nouveaux usages de lecture. Il est probable qu'une meilleure littératie numérique renverse cette attitude et inverse même la tendance. Car l'édition est aussi un lieu d'innovation, et les revues ont une large marge de création à investir. C'est effectivement la vision de la directrice de la revue *Itinéraires* :

> – [1:23:33] MN : Historiquement, les revues ça a toujours été un espace exploratoire, plus que les éditions papier où il y a déjà quelque chose de presque patrimonial. Il y a un coté expérimental dans la revue qui est possible.

Dans un autre registre, les éditrices de la revue *Intermédialités* ont plusieurs fois exprimé leur frustration face aux contraintes éditoriales imposées par la plateforme *Érudit* et son format de diffusion. Les évolutions de forme qu'elles envisagent pour exploiter les potentialités de l'environnement numérique sont ainsi bien plus innovantes sur le plan scientifique que les ajustements du système d'information du diffuseur. L'extrême normalisation imposée par la concentration des revues sur quelques plateformes de diffusion constitue un véritable obstacle à l'innovation éditoriale.

> – [23:31] MT : Et c'est là qu'on pourrait développer l'intermédialité, via Internet. Mais pour *Érudit* c'est compliqué de faire ça, et ils ont un protocole d'édition très fixe et très peu plastique, à chaque fois c'est un peu compliqué. Quand on fait le dépôt d'un numéro par exemple, on ajoute une rubrique, mais moi je ne savais pas comment leur dire, donc je leur ai demandé si je pouvais leur envoyer un formulaire, une fiche avec nos recommandations et ces choses-là, mais ils nous disent pas grand-chose. Ils nous disent de déposer les numéros dans leur état final, mais la discussion se fait ensuite, et on a un peu l'impression

> qu'on les dérange en leur demandant certaines choses, alors que ce serait tout à fait intéressant pour nous de développer plastiquement nos publications sur internet.

Il faut alors entendre la parole des éditeurs et des éditrices lorsqu'ils·elles expriment leur vision de la revue et de leur fonction. La revue s'y définit comme un espace ouvert sur l'extérieur, dans l'accueil des idées qui viendront le structurer.

> – [42:18] MF : J'aime ce côté qu'offre la revue parce qu'elle n'est nulle part, c'est un territoire sans concept, appropriable par qui en veut, et par rapport à ce qu'il en fait, c'est là que va se situer l'évaluation. Tu te l'appropries, montre-moi ce que tu en fais.

La fonction éditoriale consiste alors manifestement à entretenir ce territoire, en particulier pour qu'il demeure un espace d'appropriation, non pas dans le sens d'une accaparement, mais dans le sens d'une libre contribution à l'espace commun. Pour tenter de se représenter son rôle d'éditrice, la directrice de la revue *Intermédialités* reprend la métaphore du jardin et du jardinier, dont la mission n'est pas tant de déterminer le paysage, mais d'en maintenir les conditions de possibilité.

> – [1:03:55] MF: J'aurais du mal à exprimer le rôle exact que l'on a. Surtout s'il faut le penser en termes d'amont ou d'aval, ou de leader. Je dirais qu'on entretient un terrain. On ne le laisse pas à l'abandon, on fait en sorte que ça pousse. Après, dans quelle direction ça va aller, on n'en sait trop rien, mais on fait en sorte que ça pousse.

On s'en souvient, la conversation n'est, au sein du protocole éditorial, qu'un moyen d'ailleurs peu scientifique – une « négociation » – pour pallier l'injonction de l'objectivité, inconciliable avec la nature discursive des *sujets* de LSH. Mais en prenant un peu de hauteur par rapport à la fabrique éditoriale elle-même, en considérant cette fois-ci la revue en tant qu'espace, alors les éditeurs et les éditrices renouent avec la conversation comme finalité.

> – [1:38:52] MN: Ça crée des espaces imaginaires de réflexion, des cadres imaginaires dans lesquels on est autorisé à aller, et je pense que ça c'est ouvrir des espaces de discussion possibles, c'est quand même

> fondamental.

Car dans cet espace ouvert et appropriable de la revue, la conversation est ce par quoi s'*anime* – littéralement *devient vivante* – la communauté. Espace, communauté et conversation. Les éditeurs ont bien conscience de prendre soin d'un triptyque vivant dépassant largement l'artefact éditorial.

> – [1:38:09] FXM: Moi je dirais que pour l'instant on est dans ce rôle de passeur, et je dirais que c'est ce qui nous intéressait dans le projet *Revue 2.0*, c'était de pouvoir aller plus loin justement, la notion de communauté, c'est là-dessus qu'on doit et qu'on peut s'améliorer, c'est constituer une communauté, l'animer, et qu'en tant que revue, être visible dans la conversation – parler en tant que revue, je sais pas si c'est possible, mais voilà.

La fonction éditoriale s'élargit alors considérablement en réancrant la revue scientifique au cœur de la cité, c'est-à-dire en prise avec les problématiques politiques et sociétales. Les directrices de la revue *Itinéraires* ont conscience du pas de côté nécessaire pour réaliser cette vision. *Remédier* la revue suppose sans doute d'investir les marges, y compris de l'institution scientifique, là où les *formes* se libèrent en même temps que la pensée et les imaginaires.

> – [1:40:09] MN: Nous sommes la revue littéraire du 93[130]. […] On a aussi pris cette option-là : on est en banlieue, il y a un numéro méta sur la banlieue, qui a été beaucoup discuté d'ailleurs, est-ce que parce qu'on est en banlieue on doit parler de la banlieue ? Est-ce qu'on doit se désigner comme ça ? Ok, on est marginaux, donc on va créer un espace de réflexion peut-être aussi marginale, mais plus libre et plus ouvert avec des approches pas forcément institutionnelles, ou attendues…
>
> – [1:41:07] CC : … pas forcément conformes, avec une possibilité de voir les choses un peu différement, de laisser la parole à de gens qui veulent aborder soit des territoires nouveaux, soit le faire d'une façon moins habituelle. On essaie aussi d'être au cœur des questions actuelles, dans ce cas pas trop marginal non plus, mais…

130. La revue *Itinéraires* est domiciliée à l'Université Paris 8 en Seine Saint Denis (93).

> – [1:41:34] MN : La banlieue influence Paname, Paname influence le monde. C’est pas parce qu’on est en marge qu’on n’a pas un pouvoir d’influence. Notre position marginale, si on l’accepte et si on la construit que en tant que telle … En fait on a un discours dessus. On part de la marge, mais on ne réduit pas forcément notre perspective.

Chapitre II

Conclusion

Les conclusions présentées ici n'épuisent que très partiellement le jeu de données récolté lors de cette observation. Cette première analyse s'est volontairement orientée sur mes thématiques d'étude, à savoir la fabrique de l'autorité ou le rôle de la conversation dans la production de connaissances. L'enquête elle-même n'aura d'ailleurs pas non plus épuisé un terrain aussi dense que la revue, en tant que lieu de savoir singulier, avec ses propres outils, ses protocoles et ses pratiques. Enfin, l'enquête a mis au jour un biais révélateur dans l'un de nos postulats du projet *Revue 2.0*. Le premier constat d'un certain illettrisme numérique chez les éditeurs nous a en effet amenés à adopter une position de passeur pour une transition numérique raisonnée et éclairée. Mais ce que l'on pourrait considérer de l'extérieur comme un solutionnisme s'est heurté à une réalité plus complexe, tant sur les pratiques et les compétences de chaque équipe éditoriale que sur leur vision et leurs objectifs d'éditeurs. Les entretiens conduits dans la seconde phase de l'observation auront de ce fait enrichi notre enquête d'une dimension humaine essentielle à la compréhension de l'édition scientifique, tel qu'elle se pratique dans les rédactions de revue. En particulier, sont apparues au grand jour la singularité de chacun des projets éditoriaux et la pluralité des formes et des modèles, battant en brèche le format idéalisé de la revue institutionnelle et son modèle épistémologique. Ces deux traits témoignent de la tension caractéristique du milieu numérique où cohabitent d'un côté une tendance à la normalisation des formes, imposée par les standards, mais aussi par la logique algorithmique, et d'un autre une dynamique d'innovation éditoriale se traduisant par un foisonnement des formes communicationnelles. Au contraire des grandes plateformes ou des dépôts institutionnels, il me semble que la revue doit rester avant tout un espace d'innovation et continuellement expérimenter ses modes de production et de communication des savoirs. La « maîtrise de la déprise » ne se jouera pas sur la capacité à se fondre dans le décor informationnel, c'est-à-dire à maîtriser ses données pour *correspondre* aux rouages des algorithmes. Toute littératie numérique doit au contraire servir à déjouer les attendus et à complexifier ainsi ce même décor. Il s'agit en fait, pour reprendre l'image des éditrices interrogées, d'enrichir l'espace de la revue comme on embellirait un jardin de nouvelles plantations.

De ce point de vue, l'enquête menée dans le cadre du projet *Revue 2.0* a permis d'approcher la revue comme un *espace* davantage que comme un *format* institutionnalisé. Or en cherchant à caractériser le travail éditorial dans les périodiques de LSH, l'enquête a pu dévoiler certains aspects de la fabrique de l'autorité, en particulier ce trait récurrent que j'ai nommé « négociation ». Il apparaît en effet que le processus éditorial établit un espace de négociation au sein duquel se joue déjà une conversation scientifique. Il s'agit d'une part des *aménagements* réalisés par les éditeurs sur leur propre protocole éditorial. Confrontés à la réalité de la discursivité des sujets et des problématiques de LSH, les éditeurs n'ont d'autres choix que de *négocier* avec les protocoles éditoriaux censés pourtant garantir la scientificité des revues. D'autre part, la négociation se joue dans les multiples conversations, rouvertes par nécessité pour finaliser la décision éditoriale. Chacune de ces *infractions au protocole* participe d'une structuration de l'espace et de l'autorité propre à chaque revue. Elles expliquent en partie les bifurcations, spécifiques d'une revue à l'autre, par rapport au format institutionnalisé, avec pour conséquence cette diversité de modèles éditoriaux et de modalités de construction de l'autorité.

Cette négociation m'incite à penser que la revue gagnerait à ouvrir et rendre transparent ces aménagements, c'est-à-dire finalement à ouvrir à ses lecteurs un espace nouveau, conversationnel. Il y a ici une opportunité pour les revues de repenser leur mission en reconnaissant que la production de connaissances relève d'un processus collectif, tel que je le développerai au chapitre suivant.

Chapitre II

Bibliographie

Barbe, Lionel, Louise Merzeau, et Valérie Schafer, éd. 2015. *Wikipédia, objet scientifique non identifié*. Sciences humaines et sociales. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Barlow, John Perry. 1996. « A Declaration of the Independence of Cyberspace ». *Electronic Frontier Foundation*. https://www.eff.org/fr/cyberspace-independence.

Barthes, Roland. s. d. *Mythologies*. Nachdr. Collection Points Essais 10. Paris: Éd. du Seuil.

Bonino, Antoine. 2017. « L'autorité sans l'auteur : l'économie documentaire du web selon Google ». *Communication langages* N 192 (2): 47-65.

Broudoux, Évelyne. 2003. « Outils, Pratiques Autoritatives Du Texte, Constitution Du Champ de La Littérature Numérique ». Thesis, Paris 8.

calimaq. 2017. « Lawrence Lessig, les dérives du web et la mort des éditeurs ». - *S.I.Lex* -.

« Etude sur l'économie des revues de sciences humaines et sociales (SHS) ». 2020. Ministère de la culture.

Goody, Jack. 1979. *La Raison Graphique. La Domestication de La Pensée Sauvage*. Le Sens Commun. Les Editions de Minuit.

Jeanneret, Yves, et Emmanuël Souchier. 2005. « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». *Communication & Langages* 145 (1): 3-15. https://doi.org/10.3406/colan.2005.3351.

Merzeau, Louise. 2013. « Éditorialisation collaborative d'un événement ». *Communication et organisation*, n° 43 (juin): 105-22. https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4158.

Petit, Victor, et Serge Bouchardon. 2017. « L'écriture numérique ou l'écriture selon les machines. Enjeux philosophiques et pédagogiques ». *Communication & langages*, n° 191 (décembre): 129-48. https://doi.org/10.4074/S0336150017011097.

Rouvroy, Antoinette, et Thomas Berns. 2013. « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation ». *Réseaux* n 177 (1): 163-96.

Rouvroy, Antoinette, et Bernard Stiegler. 2015. « Le régime de vérité numérique. De la gouvernementalité algorithmique à un nouvel État de droit ». *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, n° 4 (avril): 113-40. https://doi.org/10.4000/socio.1251.

Souchier, Emmanuël. 1998. « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». *Les cahiers de mediologie* N 6 (2): 137-45.

Tellier, Emmanuel. 2017. « Lawrence Lessig (1/2) : "Dans Le Net, Où l'argent Est Roi, l'attitude Désintéressée d'Aaron Swartz Tranchait" ». *Télérama*, mai.

Turner, Fred. 2012. *Aux Sources de l'utopie Numérique: De La Contre-Culture à La Cyberculture. Stewart Brand, Un Homme d'influence*. Caen: C&F éditions.

Vitali Rosati, Marcello. 2016. « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? » *Sens Public*, mars.

Vittu, Jean-Pierre. 2001. « Qu'est-ce qu'un article au Journal des Savants de 1665 à 1714 ? » *in Revue Française d'Histoire du Livre*, n°s 112-113: p.129-148.

———. 2002. « La formation d'une institution scientifique : le Journal des Savants de 1665 à 1714 [Premier article : d'une entreprise privée à une semi-institution] ». *Journal des savants* 1 (1): 179-203. https://doi.org/10.3406/jds.2002.1653.

Chapitre III

La revue collectif : écologie du savoir

Chapitre III

Introduction

Et si la remédiation des revues savantes passait moins par une réflexion sur les enjeux techniques de l'édition numérique que sur les dispositifs et dynamiques conversationnelles ? Avant de poursuivre cette piste dans le présent chapitre qui clôturera la thèse, je voudrais rappeler le chemin parcouru jusqu'à présent afin de souligner à nouveau le changement de perspective qui me semble devoir s'imposer.

Dans la première partie, j'ai posé un cadre général pour comprendre les origines et les enjeux fondamentaux des revues scientifiques en lettres et sciences humaines. Il s'agissait de considérer d'abord la revue au prisme de son *format*, conçu à la fin du 17ème siècle à partir de la forme épistolaire. La pratique de cette dernière est reconnue pour avoir largement contribué à la circulation des connaissances et à leurs mises en conversation au temps de la République des lettres. Les formes de l'article, conjointement à celle de la revue scientifique, se sont rapidement institutionnalisées établissant un régime d'autorité et de légitimation bien spécifique implémenté par le protocole éditorial. Mais ce régime, on l'a vu, est entièrement assujetti à l'univers de l'imprimé, aussi bien sur le plan économique que juridique et épistémologique. Or, de l'univers de l'imprimé à l'environnement numérique, les formes de communications scientifiques et en particulier la revue, sont remises en question par les nouvelles pratiques d'écriture et de lecture. À partir de ce constat, une première ouverture théorique se dessine grâce à Louise Merzeau, pour envisager une forme de communication réconciliant un régime documentaire et un régime social de production de connaissance. Dans un texte programmatique analysant un « dispositif d'éditorialisation » imaginé pour catalyser une conférence scientifique, Merzeau nous laisse en effet des pistes de réflexion pour penser une conversation de fragments et d'individus à travers ce que je qualifierai d'*écritures dispositives*. C'est notamment ce concept que nous allons explorer plus en avant dans cette partie, en le reliant à une théorie de l'éditorialisation.

Dans la seconde partie, je suis revenu sur mon étude de terrain auprès des éditeurs de revues en littérature et sciences humaines, dans le cadre du projet de recherche *Revue 2.0* soutenu par la Chaire de recherche du Canada sur les écritures numériques. En interrogeant cette fois plus particulièrement les *protocoles éditoriaux* des revues, il s'agissait de saisir la chaîne de décisions *autorisant* un texte à la publication. Cette étude a révélé les constantes négociations qui ont cours au sein des rédactions éditoriales. D'un côté, les négociations entre acteurs humains qui mettent elles-mêmes en lumière diverses discussions d'ordre scientifique et témoignent de la fragmentation des rôles et des positions. D'un autre côté, une négociation entre un modèle éditorial idéalisé censé garantir la légitimité des textes, des auteurs et de la revue, et la réalité des pratiques. L'analyse des entretiens menés lors de mon enquête suggère ainsi que la revue comme espace, c'est-à-dire comme dispositif légitimant, peut s'ouvrir plus largement encore à la conversation. Car si la conversation est déjà présente dans les protocoles institutionnalisés hérités de l'univers de l'imprimé, elle ne demande qu'à se réaliser autrement, selon des pratiques conversationnelles déjà répandues, propres à la culture numérique, et que la revue scientifique pourrait œuvrer à institutionnaliser comme forme de communication scientifique.

La conversation est une connaissance

C'est donc à ces pratiques conversationnelles et aux « écritures dispositives » que je consacre ce dernier chapitre, en appuyant mon travail conceptuel sur plusieurs cas d'études auxquels j'ai moi-même pris part. Si tel que je l'ai mentionné plus tôt, j'opérerai ici un pas de côté en me concentrant d'abord sur des initiatives conversationnelles qui excèdent le champ de la revue scientifique, ce n'est que pour mieux y revenir en fin de partie. Le changement de perspective que je propose consiste à considérer la conversation comme un mode de production des connaissances à part entière, avançant l'hypothèse – et des pistes de conception – d'un modèle éditorial conversationnel. Cette vision de la conversation s'inscrit dans un contexte de reconceptualisation de la conversation en lien avec les nouvelles sociabilités de l'environnement numérique, et plus largement avec la culture numérique telle que Milad Doueihi la définit et dans laquelle s'inscrit la culture participative théorisée par Henry Jenkins. Tout comme Doueihi associe la culture numérique aux paradigmes philosophique et juridique

adoptés par le monde informatique (Doueihi 2011), Jenkins érige la culture participative héritière du même terreau idéologique de l'ouverture et de la transparence (Jenkins 2006).

Évidemment, une telle reconceptualisation n'est pas sans risque, et a d'ailleurs déjà fait l'objet de critiques. Mais en inscrivant l'hypothèse de la conversation comme forme de communication scientifique dans cette culture participative, il ne s'agit pas de verser dans le « programme de vérité »[131] du web 2.0 dont Marc Jahjah déconstruit patiemment le méta-discours (Jahjah 2018). Il ne s'agit pas non plus de céder aux injonctions à la participation, réduite, avec la plateformisation du web, à un levier de marketing. Dans une série de billets de blog dédiés à « l'annotation comme "conversation" », Jahjah a en effet noté « que les industries du web dit social ont fait [de la conversation] leur paradigme jusqu'à l'assécher »[132] (Jahjah 2019, sur Hypothesis). Gérard Wormser en dénonce d'ailleurs la menace que font peser le modèle conversationnel de certaines plateformes sociales sur le tissu social et la démocratie[133] (Wormser 2018).

Pour éviter ces écueils, je m'appuierai sur l'intuition optimiste de Louise Merzeau qui, tout en se méfiant de « l'injonction conversationnelle des réseaux sociaux » (2013b, sur Hypothesis), voyait dans le dispositif d'éditorialisation de la conférence ENMI12 un « modèle de transmédia documentaire [comme] une alternative aux modes d'agrégation fondés sur l'audience, la vitesse et l'affinité » (2013b, sur Hypothesis). Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le régime attentionnel des plateformes maintient davantage une illusion conversationnelle, illustrée par la gouvernance algorithmique du lien social. C'est ainsi que s'orchestre la *déprise* de nos pratiques sociales et scripturales[134]. La conversation dont je parle s'agence au contraire selon un régime social vertueux, porté par des dispositifs d'éditorialisation dont une particularité est de *permettre* la déprise, ou plus exactement d'inciter à *agir* sur le dispositif.

La partie qui va suivre est par ailleurs redevable de la pensée inspirante de l'américain David Lankes, qui entre d'ailleurs tout à fait en résonance avec la vision de Louise Merzeau. Professeur en sciences de l'information à l'Université South Carolina, David Lankes est avant tout un bibliothécaire dans la tradition des "librarians" à l'anglo-saxonne tournée vers la valorisation des ressources, plutôt que leur conservation. Lankes envisage

131. Jahjah emprunte ce terme à Paul Veyne (historien de l'antiquité gréco-romaine) pour complexifier notre rapport à l'idéologie : *« En parlant de 'programmes de vérité' […], nous évitons de réfléchir uniquement en termes de manipulation ou d'influence pour comprendre comment et pourquoi les programmes s'ajustent aux personnes ou à des collectifs de personnes, sans nier pour autant la part de cœrcition ou les rapports de force qui peuvent s'instaurer dans ces programmes et entre des programmes. »* (2018, sur Hypothesis)

132. Marc Jahjah source son propos avec un dossier de revue à charge contre un « marketing conversationnel » (Patrin-Leclère 2011).

133. *« Or l'engagement civique, s'il résiste aux dictatures, est tout aussi indispensable aux démocraties. Mais le terme d'engagement, aujourd'hui repris par les publicitaires, désigne la sensibilité des internautes qui cliquent pour approuver ou commenter le propos d'autrui. Zuckerberg a beau jeu de vanter l'avenir des conversations entre pairs, rappelons que nous devons nos libertés à des consciences qui se sont levées pour résister aux secrets d'État, non à des bavards qui commentent des ragots ou partagent des vidéopromotionnelles. »* (2018, 128 sur Hypothesis)

134. À ce sujet, je renvoie au chapitre 1, voir sur Hypothesis.

ainsi les concepts de connaissance ou de conversation selon l'angle bien spécifique de la communauté d'usagers des bibliothèques. Or il associe étroitement les concepts de conversation et de connaissance :

> Pour les bibliothécaires, ce que j'appelle « connaissance » signifie le réseau de croyances interreliées qui orientent notre comportement. Et ce réseau se construit via les conversations et les actions que nous menons de notre côté, mais également au sein de nos communautés (Lankes 2016, 26)

Ainsi, la connaissance selon Lankes n'est pas la somme des artefacts éditoriaux stockés dans le rayonnage ou les bases de données des bibliothèques, mais un processus conversationnel relevant d'une expérience individuelle ou collective. Les traducteurs de son ouvrage "Expect More" voient ici un « processus infini de transformation qui, à chaque fois, invite à l'action » (Lapointe et Martel 2019). Dans sa vision relationnelle de la connaissance, l'enjeu ne réside pas dans le régime de vérité auquel participent l'édition savante ou encore la bibliothèque, censées garantir et instituer les textes (ouvrages, articles ou autres formes). Au contraire, la connaissance est toujours relative au contexte dans laquelle elle est performée, et transitoire, car liée à l'action ou à sa performance – performance dont les bibliothèques sont le lieu privilégié : ce que Christian Jacob appelle effectivement un *lieu de savoir* (Jacob 2007).

On retrouve d'ailleurs dans cette pensée un élément qui me semble fondamental dans l'évolution de la fonction éditoriale. Là où je considère que la fonction de l'éditeur doit désormais se concentrer sur les conditions de l'appropriation et non plus sur les conditions d'accès à une ressource, Lankes opère un glissement similaire pour le bibliothécaire qui doit selon lui se positionner avant tout comme « facilitateur des conversations », et non comme gestionnaire de ressources. Tout comme l'appropriation, que j'entends comme une réécriture interprétante, la conversation de Lankes est une transformation des ressources « en données partagées et partageables » (Lapointe et Martel 2019). Il appelle en quelque sorte les bibliothécaires à créer les conditions de possibilité de la conversation, notamment en développant et en transmettant ce qu'il appelle une « littératie conversationnelle », à savoir une capacité à transformer les ressources offertes par les bibliothèques.

À partir de cette conceptualisation de la conversation, et au regard de l'explosion des pratiques d'écriture et de lecture, notamment conversationnelles, je souhaite proposer une évolution radicale des modes de communication scientifique. Ainsi, ma thèse vient d'une part considérer la forme conversationnelle comme paradigme de production de connaissances, et d'autre part déplacer l'enjeu fondamental du processus de communication vers le collectif qu'il fait advenir. Je montrerai à travers différents cas d'études qu'au-delà de la production de nouveaux artefacts ou d'un document de référence, l'édition scientifique pourrait s'emparer de la conversation et adopter un régime d'écriture et d'éditorialisation processuel, dont l'élément le plus tangible serait alors le réseau social, autrement dit le collectif, qui ne cesse de se former. Cette partie conceptualise ainsi la revue comme *collectif*, incarnant à la fois la possibilité d'une intelligence collective et la redécouverte d'un *nous*.

Une réflexion située

En tant que contributeur ou initiateur, j'ai pu participer pendant le doctorat à une série d'expérimentations, d'initiatives ou d'événements scientifiques adressant d'une manière ou d'une autre les questions de l'écriture, de l'édition et de la publication. Ces activités, menées au cœur ou à la marge de mes recherches à la CRC-EN, présentent toutes un lien fort à mon hypothèse de recherche, la conversation comme mode de production et de communication scientifique. Elles en explorent cependant des manifestations différentes, ouvrant la voie d'une part à une collecte de données diversifiée et cumulative, et d'autre part à une analyse comparative de leur·s dispositif·s. Une constante demeure malgré tout d'une expérimentation à l'autre, tant chacune a pu, à sa manière, impliquer ou supposer l'intervention d'*un collectif*. Nous le verrons, les collectifs engagés ici et là ne sont pas de même nature. Un des enjeux de cette partie sera d'en identifier les variables, les constantes, et de décrire ce qui les a *fait*.

Les descriptions qui vont suivre sont parfois très détaillées et s'appuient sur un archivage riche des échanges et de la documentation de chaque processus. Cela n'est pas un hasard, car la valeur réelle des résultats se situe davantage dans le processus que dans les artefacts ou les productions documentaires. Aussi, bien que ma démarche puisse parfois sembler

archéologique, il me semble important de rendre compte de la fabrique des dispositifs pour en saisir les enjeux en matière de conversation et de collectif. S'il est en effet tentant de concentrer nos analyses sur les artefacts produits, dans leur matérialité ou leur sémiologie, le collectif apparaît beaucoup plus ténu et insaisissable, voire énigmatique (Choplin 2020). Comment identifier le collectif ? Comment le décrire, dans sa forme, ses jeux d'autorité, ses intentions, si ce n'est en enquêtant sur les traces qu'il a laissées en s'élaborant ? Pour certains des projets, ces traces témoigneront de la nature processuelle de l'écriture et de l'éditorialisation dans l'espace numérique, celle-là même que Marcello Vitali-Rosati a théorisé (2018), et que Louise Merzeau identifiait dans l'environnement-dispositif des ENMI2012 :

> Si les dispositifs d'éditorialisation par le réseau relèvent de l'action, ce n'est pas uniquement en vertu de leur dimension participative. En amont des processus d'échange, de partage et de contribution, c'est le tissu médiatique lui-même qui induit une logique processuelle de tressage, de butinage et de mouvement. Plus que de contenus, on devrait d'ailleurs plutôt parler de ressources, car le contenu proprement dit ne préexiste pas au dispositif d'accès : il est le produit d'une suite de transformations dispositives. (Merzeau 2013b, sur Hypothesis)

Ce passage est important, car il pointe le changement de nature de la production des connaissances survenue dans un dispositif conversationnel, à savoir le passage d'un statut de contenus auquel l'usager accède, à un statut de ressources *disposées*. Elles sont en effet *disposées* dans l'espace d'une part, c'est-à-dire inscrites et posées dans un agencement, et *à disposition* d'autre part, c'est-à-dire accessibles et appropriables. Ces ressources n'existent que dans la synergie établie entre elles et l'environnement d'écriture qui les agence. « Transformations dispositives », ou « actions dispositives », l'écriture, dans cette dynamique processuelle, *agit*. Cette performativité de l'écriture intervient autant *dans* l'environnement, en y inscrivant de nouvelles ressources, que *sur* l'environnement en contribuant à le structurer ou à l'aménager.

L'environnement n'est pas le seul acteur à se trouver ainsi *agit*. Louise Merzeau suggère que le collectif émerge précisément de cette écriture processuelle, en particulier lorsqu'il accède à une certaine réflexivité sur les processus dans lesquels il est engagé. C'était le cas effectivement lors de l'événement analysé en 2012 par Merzeau, pour lequel plusieurs visualisations représentaient la communauté et ses écritures dans des synthèses visuelles interactives mises à jour en temps réel.

> La mise en visibilité des processus mêmes de production sert alors à la fois de boussole et de régie, et fait exister la communauté des contributeurs à travers l'image de sa propre dynamique contributive. (Merzeau 2013b, sur Hypothesis)

Dans la présente thèse, l'analyse des dispositifs relève davantage d'une archéologie que d'une mise en visibilité du collectif. Pourtant, il est permis de penser que l'identification de certaines traces du collectif ou de ce qui a fait collectif fournira des éléments nouveaux pour concevoir des dispositifs. Ces traces issues d'un relevé archéologique sont des pistes pour envisager de nouvelles visibilités des processus collectifs et permettre de nouvelles réflexivités du collectif sur lui-même.

Il y a ainsi un parallèle à creuser entre la façon dont ces écritures *agissent* l'environnement-dispositif d'un côté et le collectif de l'autre. Est-ce qu'identifier les mécanismes de l'un peut nous éclaircir sur le second ? Comment fonctionne cette triade composée d'un environnement-dispositif, d'écritures dispositives et d'un collectif ? Et pour ne pas perdre de vue la question de la communication scientifique, qu'est-ce qui se joue au plan épistémologique dans ces dynamiques collectives ?

Panorama des cas d'études

Dans le cas de l'ouvrage collectif « Version 0. Notes sur le livre numérique », le collectif transparaît de l'écriture et de l'édition elle-même. De l'édition, en premier lieu, car les contenus de l'artefact produit – un ouvrage numérique homothétique au format EPUB et PDF – ont été compilés par un groupe de personnes dédiées. De l'écriture en second lieu, puisque les contenus de l'ouvrage sont des fragments agrégés des écrits et des paroles des intervenants communiqués lors d'un colloque hébergeant

cette expérimentation éditoriale. Outre le condensé de discours et un panorama des positions prises par les intervenants sur le thème du livre numérique, se tisse aussi dans ces agrégations une cohésion d'individus rassemblés autour d'un même sujet.

J'introduirai ensuite une réflexion sur la notion de milieu en m'appuyant d'une part sur la pensée de Louise Merzeau et d'un autre part sur l'étude que j'ai pu mener avec Servanne Monjour autour du collectif littéraire *Général Instin*. Je montrerai en quoi ces réflexions se rejoignent et laissent entrevoir une conceptualisation écologique de l'écriture, une *écriture-milieu*.

Mon troisième cas d'étude portera sur l'événement *Publishing Sphere*, une initiative de la CRC-EN dont j'ai été co-organisateur. Ces trois jours d'événement, rassemblant une trentaine d'auteurs, d'artistes, d'éditeurs, de chercheurs, ont constitué un intense moment de réflexion et de production avec l'objectif d'expérimenter et de créer de nouvelles formes de publications. Aventure collective s'il en est, *Publishing Sphere* a été le lieu d'une synergie émergeant du groupe et de sa performance, selon un phénomène similaire aux événements axés sur la réalisation de projets dans un temps très limité (hackathon, Museomix, etc.). Une certaine récursivité s'est établie entre la thématique de l'événement et son dispositif. D'un côté, il s'agissait de repenser l'espace public à partir de nouvelles formes de publication et d'éditorialisation, tandis que de l'autre, le dispositif de l'événement créait de fait une sphère publique (ou de publication) favorisant la conversation, dans le but affiché de faire émerger de nouveaux modes de production de connaissances.

Je m'appuierai enfin sur le dossier « Écrire les communs. Au-devant de l'irréversible », publié dans la revue *Sens public*, sur une initiative commune de Sylvia Fredriksson et de moi-même (2019a). La thématique du dossier interroge directement mon objet de recherche, puisque nous nous sommes intéressés aux écrits issus de la communauté des communs dans leur travail de documentation, de communication ou de portage juridique des règles et principes de gouvernance. Ces éléments et ce dossier viennent ainsi suggérer que d'autres communautés d'écriture que la communauté académique ont développé des écritures collectives susceptibles d'inspirer les formes académiques de production de connaissances. Par ailleurs, dans l'intention d'appliquer au projet les principes des communs que nous voulions étudier,

le dossier a délibérément cherché à se constituer en collectif, réuni dans une écriture collective faite d'échanges, de lectures mutuelles, et d'annotations. La revue *Sens public* a su jouer le jeu de l'expérimentation en acceptant des modalités particulières de publication, à savoir une évaluation collégiale entre auteurs du dossier, une édition continue et au fil de l'eau des articles, qui furent publiés dans leurs versions successives. L'aspect conversationnel s'est ainsi installé à plusieurs niveaux, dans le fonctionnement collégial du protocole éditorial tout d'abord, puis dans les marges des textes en rédaction.

Chapitre III

Vers un protocole conversationnel ? Le cas de l'ouvrage *version 0*

L'ouvrage collectif « Version 0. Notes sur le livre numérique » est né de l'intention initiale des organisateurs du colloque ÉCRIDIL de Montréal[135] de produire un livre numérique avec « l'idée d'ouvrir les problématiques, les réflexions et les corpus du colloque à un public élargi, le plus vite possible – "à chaud" juste après le colloque » (Audet et al. 2018, 9-10). Depuis sa première édition à Nîmes en 2016, le colloque ÉCRIDIL a vocation à engager une réflexion interdisciplinaire sur le livre et l'édition numérique, en mettant en *conversation* des théoriciens et des praticiens. En 2018, la seconde édition du colloque à Montréal a poursuivi cette réflexion sur le livre numérique comme artefact éditorial, autour du thème « Le livre, défi de design – L'intersection numérique de la création et de l'édition ». Adressant directement le sujet du colloque, chaque édition d'ECRIDIL a cherché à innover en proposant pour ses actes une forme éditoriale originale et alternative. Le colloque de 2016 a ainsi donné lieu à ce qui avait été baptisé des « Catal-actes », « un nouveau format éditorial qui tente de fusionner le format académique des actes de colloque et le format artistique des catalogues d'exposition » (Vial et Catoir-Brisson 2017, sur Hypothesis), dont la forme demeurait – du propre aveu des organisateurs – finalement relativement classique malgré l'intention initiale. Pour cette seconde édition à Montréal, la publication « à chaud » des éléments du colloque suggérait déjà l'ouverture d'une conversation, sur la base des éléments du colloque. L'objet issu de cette réflexion, *Versiono*, est un petit livre au format poche, dont la chaîne éditoriale incarne le projet du colloque ECRIDIL.

135. Voir *ÉCRIDIL 2018 – Écrire, éditer, lire à l'ère numérique* sur le site du colloque.

On pourrait en effet qualifier l'ouvrage et son processus de création d'*expérience éditoriale* dans le sens où la méthode et les procédés mis en place relevaient de l'expérimentation, et ont été exécutés comme telle de manière assumée, sans garantie de succès sur l'artefact final. L'un des aspects que nous souhaitions explorer était effectivement la mise en conversation des participants entre eux d'une part et, via l'ouvrage, l'ouverture de cette conversation à un public élargi d'autre part. Pour cela, il s'agissait d'arrimer l'ouvrage à une série de dispositifs susceptibles

d'amorcer une conversation, cette dernière devant s'établir sur trois niveaux. Le premier niveau était celui de la conception éditoriale de l'ouvrage, ouverte à une réflexion collective orchestrée lors d'un « atelier d'idéation ». Le second niveau consistait à faire dialoguer des éléments de sens, par la collection et l'agrégation de fragments provenant des différents intervenants au colloque. Nous convoquions donc ici le principe du collage et son précepte d'association, génératrice d'interprétation et de sens. Enfin le troisième niveau concernait l'ouverture des sources de l'ouvrage à un public élargi susceptible de se l'approprier.

L'idéal de co-conception

L'un des principes retenus pour la mise en œuvre de l'ouvrage était d'ouvrir son processus de conception aux participants du colloque lors d'un « atelier d'idéation »[136] organisé sur une après-midi en parallèle à certaines sessions. Jean-Louis Soubret, principal instigateur de l'atelier, a souhaité utiliser ce temps collectif pour faire émerger une ou plusieurs formes éditoriales pertinentes et répondre ainsi au mieux aux objectifs de l'ouvrage. Ce principe de « co-création » faisait effectivement consensus, mais son application s'est heurtée à plusieurs contraintes. Pour certains, l'atelier avait pour objectif de définir la forme et le fond du livre, selon un dispositif de co-design précis. D'autres souhaitaient utiliser le temps particulièrement limité de l'atelier pour mettre les participants à contribution de la réalisation et non de la conception de l'ouvrage.[137]

136.

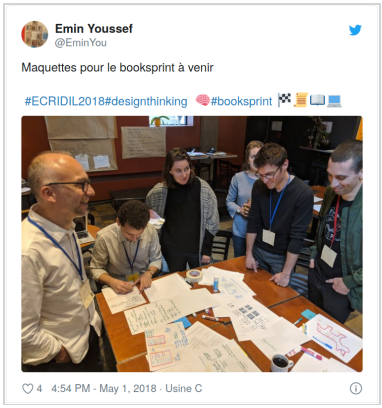

Tweet d'Emin Youssef documentant l'atelier d'idéation

L'atelier a été un succès en termes de participation. Les échanges et les idées avancées lors de cet atelier ont été aussi riches que ludiques, mais leur état d'aboutissement ne permettait pas d'entreprendre leur réalisation dans le temps et le cadre impartis. L'objet éditorial initialement projeté par l'équipe instigatrice de l'ouvrage s'est donc imposé. Malgré cela, ce temps de réflexion collective a été utile pour créer un lien particulier entre les participants au colloque et l'équipe éditoriale qui allait poursuivre le travail d'édition. Ce lien a ainsi permis de sensibiliser la trentaine de participants aux objectifs et à la finalité du projet. Par ailleurs, en travaillant de concert avec l'équipe éditoriale sur une série de tâches collaboratives, ces participants se sont associés à une pratique créative, un *faire ensemble*,

137. Ces contraintes avaient déjà été identifiées avant le colloque, comme en témoignent les échanges courriels. Voir en annexe le fil « booksprint Ecridil (24/08/2018) ».

élargissant le collectif de pensée. Ainsi, en mettant en scène une conversation thématisée, la forme finale de l'ouvrage est entrée en résonance avec les échanges issus de l'atelier.

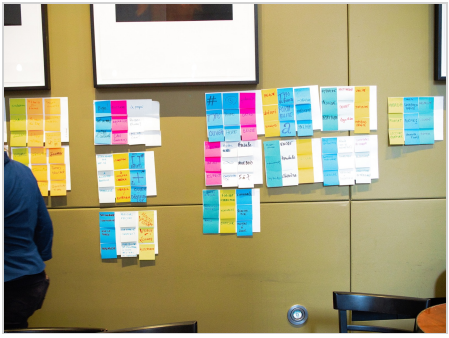

« Faire ensemble » pendant l'atelier d'idéation

De l'atelier – engagé dans une réflexion sur les formes possibles de l'ouvrage – à la forme retenue – une mise en conversation fondée sur l'agrégation et la synthèse visuelle de fragments du colloque – on retrouve les prémisses d'une pensée collective, mais aussi l'intention initiale de « maintenir un dialogue permanent entre forme et contenu »[138]. Il s'agissait précisément lors de cette expérience, de jouer de ces deux écritures, celle des énoncés de l'ouvrage, le « discours », et celle de sa « structure-code ». Dans ce lien entre forme et fond, maintenu de par les modalités d'écriture et d'édition, il s'agissait de prendre à la lettre et d'interroger dans le même temps ce rapport étroit entre la pensée et son support (d'écriture et de lecture), tel que Goody (1979) l'a théorisé.

138. Voir la page de présentation du *booksprint* sur le site du colloque, ou ci-dessous.

Les différents visuels envisagés pour la couverture cherchaient spécifiquement à refléter cette approche, en donnant à voir la fabrique de l'ouvrage. Ils présentent ainsi les opérations d'édition successives enregistrées dans le registre du répertoire de travail. Les éditeurs collaboraient en effet au travers d'un répertoire d'une instance Gitlab, fonctionnant selon le protocole *git*. Ce protocole de gestion de version[139] est habituellement utilisé dans un contexte de programmation logicielle, pour maintenir et versionner des fichiers de code informatique sur la durée et dans un contexte de collaboration restreinte ou ouverte. Ce n'est pas un hasard si notre expérimentation a adopté un tel protocole comme modalité

139. pour *version control system* (VCS).

d'édition et de collaboration. L'une des thèses poursuivies considère en effet qu'un énoncé ne saurait exister sans la structure qui supporte son enregistrement et sa circulation. Puisque dans l'environnement numérique l'énoncé et sa « structure-code » sont matériellement de même nature, à savoir des fichiers *plain/text*, il n'est pas étonnant que de plus en plus de projets éditoriaux prennent corps dans ces espaces d'écriture, aussi spécialisés soient-ils initialement. De fait, les services *Gitlab*, *Github* ou autres, élaborés sur le protocole *git* ajoutent une dimension métier tout à fait pertinente par rapport à la problématique du protocole éditorial et de sa fonction légitimante. En effet, si l'on conceptualise le protocole éditorial comme une organisation et une distribution de tâches, on peut lui trouver alors de très fortes correspondances avec le protocole *git* qui assure également, à sa manière, les différents éléments d'organisation du processus éditorial : identifier (quoi) et séquencer (quand) les tâches, les attribuer (qui doit faire quoi), les tracer (qu'est ce qui a été fait et quand), et en valider l'exécution une à une (valeur qualitative).

15 mai (par Nicolas Sauret)

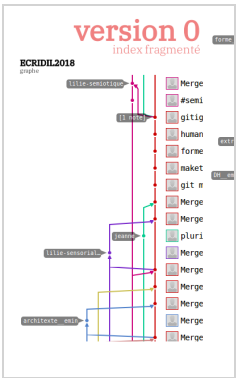

18 mai (par Nicolas Sauret)

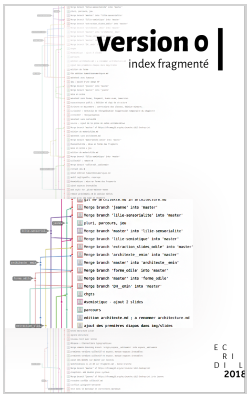

5 juin (par Ximena Mirenda)

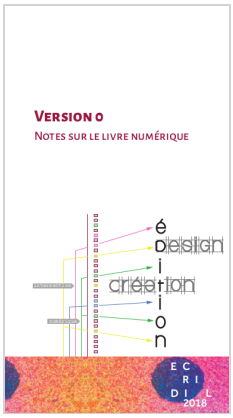

18 juin (par Jean-Louis Soubret)

Propositions graphiques successives pour l'ouvrage version 0

La représentation graphique des *commits* en couverture de l'ouvrage renvoie alors autant à la nature processuelle de l'édition qu'à sa matérialité numérique et à sa dimension collective. Cependant, l'objet-livre, artefact disponible en impression à la demande, fini dans le temps et l'espace, reste un paradoxe. Si sa dimension économique, à travers sa licence *CCo Public*

Domain et son accessibilité en POD[140], l'installe pleinement dans le monde numérique, sa dimension matérielle, au contraire, semble presque un contresens. L'objet révèle pourtant plusieurs choses.

140.

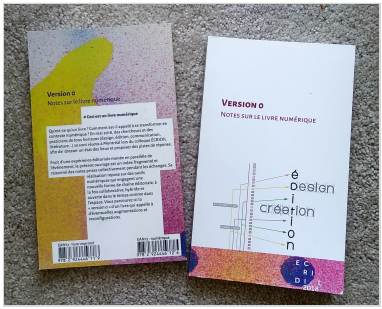

L'artefact papier de « version 0. Notes sur le livre numérique » imprimé à la demande (print on demand)

D'une part, il met en lumière sa fabrique davantage qu'il ne la masque comme c'est pourtant le cas, presque un principe de base, dans l'édition traditionnelle. Outre la couverture éloquente sur la matérialité du livre, son titre principal *version 0* est une invitation à relancer un cycle d'écriture et à produire la version suivante. Car si ces fragments sont des portes d'entrée dans les échanges du colloque, leurs synthèses visuelles sont autant de prétextes à de nouvelles associations et interprétations, « appelant à d'éventuelles augmentations et reconfigurations » (Audet et al. 2018, sur la quatrième de couverture). Ainsi le *readme*[141] du répertoire de travail s'ouvre sur le préambule suivant :

141. Le fichier *readme* contient les informations sur les autres fichiers d'un répertoire. Sur les plateformes collaboratives de type *Github* ou *Gitlab*, le *readme* d'un répertoire est utilisé pour présenter le projet sur sa page d'accueil. Voir sur l'accueil du répertoire.

> Cet index est ouvert : nous vous invitons à enrichir et à discuter (en ligne) la « version 0 » que nous proposons ici. Libre à vous de sélectionner, de ré-agencer, de discuter et d'augmenter à votre guise les différentes entrées de l'index afin de construire votre propre anthologie (imprimable). La branche `version1` a d'ores et déjà été ouverte pour vous permettre de construire une « version 1 » - et nous espérons qu'il y en aura d'autres.

D'autre part, l'ouvrage papier fait la démonstration que les artefacts traditionnels de communication scientifique peuvent trouver une place dans un processus d'écriture et de circulation numérique, aussi continu et collectif soit-il. Cette preuve de concept n'est pas anodine. Elle montre que les formats numériques s'élaborent dans une certaine continuité des formats traditionnels. Elle prouve enfin qu'une chaîne de publication hybride (Fauchié 2019, voir la partie 1.1 Hybridation dans sa version HTML) est susceptible de satisfaire les différentes temporalités à l'œuvre dans la circulation des connaissances. La problématique de ces temporalités et de leur « alternance » a été une préoccupation majeure de la réflexion de Philippe Aigrain sur les écritures collectives :

> Comment articuler des temps d'intensité d'interaction avec les autres, d'interaction parcellarisée avec les différents médias et des temps de recul, de mise à distance, de réflexion et de perception dans la

> continuité et le contexte ? Comment articuler l'expression individuelle et la production collective ? (Aigrain 2005, sur Hypothesis)

Cette problématique du maintien de l'alternance des temps dans nos pratiques d'écriture et de lecture était aussi relevée par Louise Merzeau (2014) dans son analyse du dispositif ENMI12. Aigrain propose dans ce texte court deux pistes faisant écho à ce cas d'étude et plus largement à la mise en conversation des textes. Je m'arrêterai sur la seconde qui suggère d'intégrer dans les textes collectifs publiés des « appels aux contributions », instituant « un mécanisme de demande sociale qui garantit à chaque contributeur potentiel qu'au moins un lecteur est en demande d'une partie d'une œuvre collective » (2005, sur Hypothesis). Aigrain s'appuie sur le modèle des wikis, mais un autre modèle éditorial performe parfaitement ces appels à la contribution. C'est le protocole *git* (j'aurai l'occasion d'y revenir), dont l'énonciation éditoriale est en effet entièrement tournée vers la contribution au texte et à son élaboration collective.

Le formalisme du protocole éditorial

L'ouvrage final se présente dans un format poche de 159 pages structurées comme un index comprenant quinze entrées thématiques dont l'ambition est de baliser la substance du colloque et de ses problématiques : *Architecture*, *Clôture*, *Collectif*, *Espace (public)*, *Forme*, *Geste d'écriture*, *Jeu*, *Humanités numériques*, *Matérialité*, *Mouvement*, *Parcours*, *Sémiotique*, *Sensorialité*, *Transferts et Typographie*. Pour chacune des entrées, s'étalent sur une dizaine de pages des éléments de différentes natures issus du colloque : citations, diapositives, visuels, tweets, références, photographies. On peut penser *version 0* comme une sélection de fragments de sens, assemblés et organisés graphiquement pour former une synthèse, certes lacunaire, mais déjà signifiante. Ces fragments ne sont pas de simples échos d'énoncés. Par la cohérence éditoriale de l'assemblage, l'effet d'association suscite une mise en dialogue et l'émergence d'un sens nouveau.

Par quel processus d'écriture et d'édition ont pu émerger ces entrées et comment les éditeurs les ont-ils alimentées ? Quel en a été le protocole, et quel rôle a-t-il joué dans cette fabrication pour le moins expérimentale ?

Enfin, dans quelle mesure ce protocole participe-t-il de la fabrique de légitimité ?

Toute instance éditoriale organise ses équipes et sa chaîne d'écriture selon un ou plusieurs protocoles éditoriaux, définissant dans le détail la suite des actions à effectuer jusqu'à la publication d'un contenu. Le *protocole éditorial* d'un éditeur est souvent destiné aux auteurs souhaitant soumettre un texte ou un contenu à cet éditeur. Il indique alors à l'auteur une série de consignes à respecter et le cheminement des décisions qui affecteront l'éventuelle publication. Le protocole peut aussi être interne à l'équipe éditoriale et préciser dans ce cas les opérations et les états par lesquels le contenu soumis doit passer. Mais au-delà de ces considérations pragmatiques, le protocole se charge d'une dimension symbolique légitimante, que l'on retrouve dans les différentes acceptions du terme, qu'il s'agisse du protocole diplomatique, du protocole des notaires, du protocole de communication, ou du protocole éditorial. Pour chacun de ces protocoles, une autorité émane de l'écriture et de l'inscription séquentielle d'actes à effectuer ou de paroles déjà prononcées. Ainsi, tout écart de protocole diplomatique est immédiatement interprété comme un incident, toute erreur dans le protocole de prise en charge d'un patient peut lui être fatale, toute anomalie dans un protocole de communication générera, au mieux, un malaise ou un quiproquo, quand il n'empêchera pas purement et simplement, dans le pire des cas, la communication de s'établir. Ces écritures protocolaires sont au cœur de ce que l'institution au sens large produit *et* ce sur quoi elle construit sa légitimité.

Pour Olivier Bomsel, le protocole éditorial assure différentes fonctions légitimantes, dont celle d'établir les conditions de cette communication unilatérale et donc particulière qu'est la publication d'un ouvrage.

> La publication est une émission vers des publics anonymes. Elle sert à communiquer des normes, des règles, des référents. Elle s'applique à la monnaie, au droit, à la science, aux faits sociaux, aux expressions artistiques, religieuses ou littéraires. Elle accompagne la circulation marchande des biens et des services. L'asymétrie structurelle entre émetteur et récepteurs en fait une opération très complexe, aux protocoles mille fois plus variés que ceux de la correspondance. Car, si depuis Sumer où s'invente l'écriture, l'Autorité, l'État est

> naturellement légitimé à publier, il n'en va pas de même des individus. Or, un message ne signifie que si l'on sait « qui parle ». Ce point, l'identification de « qui parle », est systématiquement traité dans le protocole de correspondance où s'installe le « qui parle à qui ». Mais pour publier, le processus par lequel un auteur se constitue, s'identifie comme tel, organise son discours pour, finalement, le faire éditer – au sens latin d'ēdere, exhaler, mettre au jour – est en soi une phase complexe, conditionnée par l'anticipation du protocole éditorial. (Bomsel 2013)

Pourtant, comme le remarque Lionel Ruffel[142], cette « idée de l'auteur solitaire en contact direct avec son éditeur, et s'adressant *in absentia* à un public anonyme, est obsolète ».[143] En ce sens, tout l'enjeu du protocole se jouerait donc désormais ailleurs que dans l'établissement d'une communication asymétrique. Au contraire, je soutiens qu'une nouvelle fonction éditoriale consiste justement à rétablir une symétrie communicationnelle, ouvrant la voie à une véritable conversation. Cette conversation ne peut voir le jour que si l'éditeur, dans son rôle intermédiaire, crée les conditions d'appropriation des contenus. Ainsi, de sa fonction traditionnelle de circulation où l'éditeur se devait de rendre ses objets accessibles, c'est-à-dire d'en assurer l'accès (en passant la main aux réseaux de diffusion), il doit maintenant les rendre appropriables.

142. Lionel Ruffel a co-organisé la première édition de l'événement *Publishing Sphere* qui fait l'objet d'une partie de ce chapitre.

143. Ma traduction de l'énoncé original : *"The traditional idea of the solitary author in direct contact with his editor, and speaking in absentia to an anonymous public is obsolete."* (« The Publishing Sphere of Contemporary Literatures » 2017, sur Hypothesis).

Dans le cas de l'ouvrage *version 0*, le protocole mis en place cherchait à relever le défi d'une édition collective et à faciliter l'accouchement d'un objet éditorial dans des contraintes de temps serrées.

Quelques jours avant l'événement, le site du colloque dédiait une page au *booksprint* qui décrivait le dispositif à travers une note d'intention, un protocole éditorial et un *workflow* (ou déroulé) précisant les étapes de collecte, de sélection, d'écriture et d'édition.

Le dispositif n'a cessé d'évoluer et de se mettre à jour, tant dans sa dimension organisationnelle que dans sa dimension technique. Proposé sous le terme de *booksprint*, en référence à la méthode diffusée par la plateforme FLOSS Manual, il en reprend certains principes. Le *booksprint*

est défini par Wikipédia comme « une session de travail intensif organisée pour l'écriture complète d'un livre, par plusieurs auteurs, réunis ou à distance, souvent encadrés par un facilitateur non rédacteur »[144]. La méthode s'inspire du *code sprint*, rassemblant dans un temps limité plusieurs programmeurs autour de la réalisation d'un logiciel ou d'une fonctionnalité logicielle, et s'apparente de ce fait aux « méthodes agiles » préconisées en design et appliquées notamment au design logiciel.

144. Voir sur Wikipédia.

Le *booksprint* Ecridil s'est déroulé en trois temps :

1. le colloque : prise de notes et production de fiches de synthèse
2. l'atelier d'idéation : émergence d'un concept et d'une forme pour le livre
3. le sprint : réalisation du livre par l'équipe de sprinters

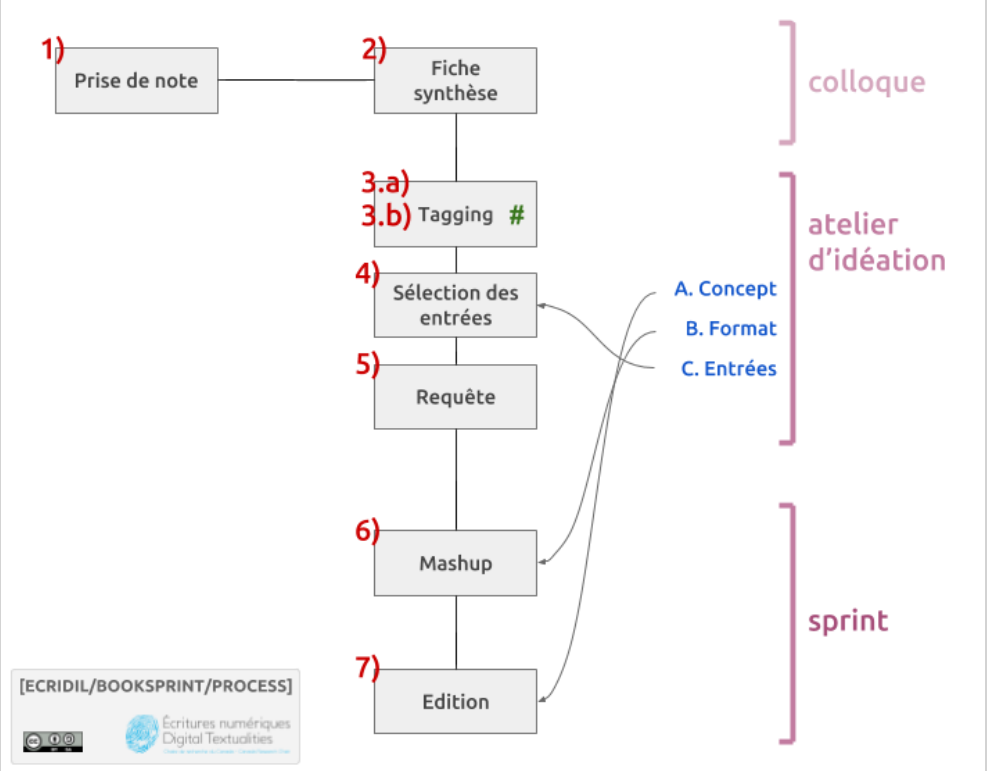

Protocole du booksprint Ecridil 2018

Il serait plus juste d'en ajouter un quatrième en amont du booksprint, à savoir la conception et la préparation du booksprint lui-même. L'analyse que nous avons faite du dispositif ENMI12[145] offrait une large place aux trois mois de préparation essentiels à la réussite de l'expérience. Le dispositif du *booksprint* d'Ecridil s'apparente à celui des ENMI12 en cela

145.

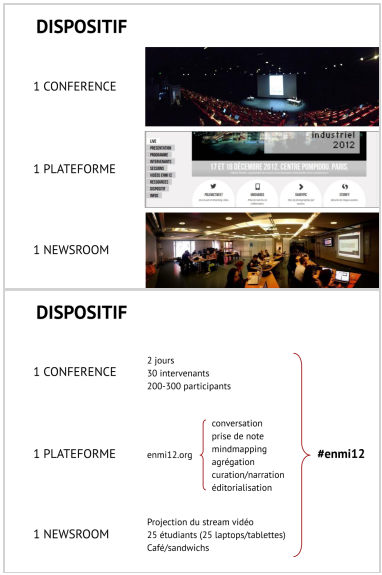

Dispositif ENMI12 - visuels

qu'il s'agissait également de procéder à une « éditorialisation collaborative d'un événement » (Merzeau 2013b), soit la « couverture » de deux journées de colloque.

Une différence notable entre les deux dispositifs réside dans la finalité anticipée. Là où les ENMI12 envisageaient une documentation et une conversation en temps réel par le biais de l'engagement d'une communauté large sur un archipel de plateformes, le *booksprint* Ecridil tendait à la production d'un ouvrage dont les formes et le fond étaient encore à définir, en partie pendant l'événement lui-même, en intégrant à la réflexion les participants au colloque. Lors des ENMI12, l'intention était d'ouvrir un espace alternatif à la conférence[146], tout en produisant sa documentation. L'intention du *booksprint*, dans la lignée des « Catal-actes » de la première édition d'Ecridil à Nîmes en 2016, relevait davantage d'une expérimentation éditoriale vers une forme livresque originale.

146.

Les objectifs de la couverture ENMI12

> *En parallèle au colloque ECRIDIL, le comité d'organisation organise un booksprint destiné à proposer une synthèse originale de nos échanges.*
>
> *Le livre que nous souhaitons éditer ne constituera pas des « actes » à proprement parler et ne redoublera pas non plus l'ensemble des archives (visuelles, sonores, textuelles) produites pendant le colloque. Il s'agira plutôt d'ouvrir nos problématiques, nos réflexions, nos corpus à un public élargi. Nous faisons donc l'hypothèse de produire un index du colloque, qui permettra de rendre compte des concepts et notions les plus importantes, tout en faisant dialoguer les différentes interventions.*
>
> *Outre l'objet livre qui en sera le résultat concret, ce booksprint est aussi une expérimentation questionnant le sujet du colloque. Nous adopterons ainsi des pratiques éditoriales tournées vers une édition collaborative, continue, susceptible de maintenir un dialogue permanent entre forme et contenu. Or les structures formelles de l'édition et de l'éditorialisation sont en premier lieu de nature scripturale. L'enjeu du dispositif de production réside alors dans l'articulation de ces deux écritures : la structure-code et le discours.*

Extrait de la note d'intention du booksprint Ecridil 2018[147]

147. Voir la page dédiée sur le site du colloque (lien archivé).

Le protocole éditorial devait *disposer* une structure de travail, des temporalités et des espaces dédiés d'écritures et d'échanges. Le travail éditorial lui-même consistait en sept étapes :

	étape	***description***

	étape	***description***
[1]	Prise de notes collaborative	un pad général pour toute la conférence, structuré par communication
[2]	Rédaction des fiches synthèses	1 pad par fiche synthèse (chaque fiche synthèse est associée à une communication)
[3]	Tagging collaboratif	[a] catégorisation : émergence d'une première série de tags [b] tagging des fragments des fiches synthèses
[4]	Sélection des entrées	identification des entrées de l'index
[5]	Requête	on extrait tous les fragments tagués ou en lien avec les entrées sélectionnées
[6]	Mashup	production des entrées à partir des fragments
[7]	Édition	édition continue et simultanée à la production des entrées

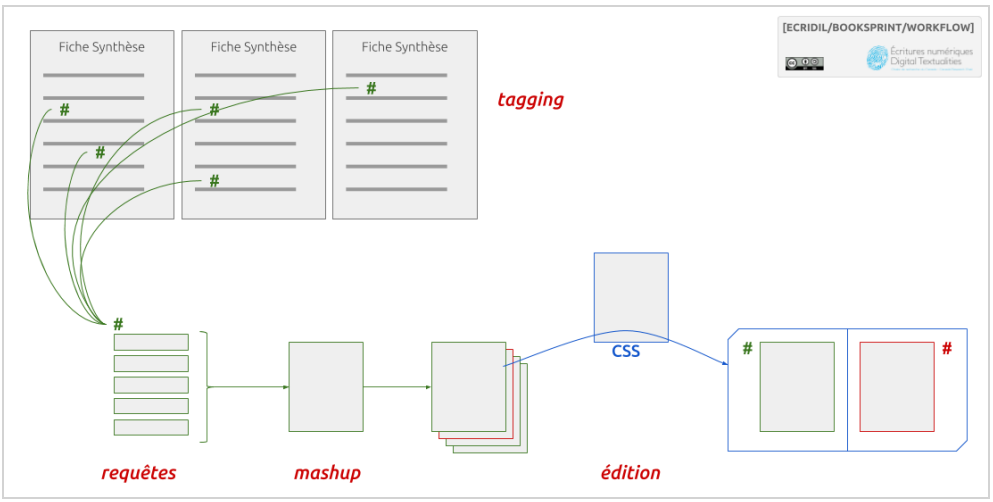

Déroulé du travail éditorial du booksprint Ecridil 2018

Ces sept étapes rappellent le découpage des activités de la *newsroom* des ENMI12 [148], organisées séquentiellement dans un processus relativement similaire d'assimilation et de transformation.

ENMI12	prises de notes, conversation –> agrégation, curation –> archive, éditorialisation

148.

Fonctions principales de la couverture

Booksprint	prises de notes –> synthèse –> catégorisation –> sélection –> agrégation –> mise en forme

Alors que le dispositif des ENMI tendait principalement à susciter et à favoriser les conversations autour de l'événement, notamment avec l'intégration de la plateforme *Polemictweet*[149], le dispositif d'ECRIDIL a en quelque sorte instrumentalisé la conversation pour se définir lui-même.

149.

Capture d'écran de la plateforme Polemictweet lors des ENMI12

La conversation au défi de la littératie numérique

On le constate, le dispositif éditorial de l'ouvrage *version 0* avait été pensé pour favoriser l'implication des participants et des lecteurs. Pourtant, prendre part à une conversation ou à toute situation sociale suppose d'en maîtriser la langue et les codes. Les événements scientifiques en sont un bon exemple. Qu'en est-il des différentes conversations qui se sont déroulées lors de l'expérience du booksprint ? Peut-on mobiliser des contributeurs qui n'en possèdent pas les codes ? Quelles seraient les caractéristiques d'un dispositif inclusif ? Je répondrai à cette dernière question dans la partie commentant l'expérience de la *Publishing Sphere*. Mais je peux d'ores-et-déjà tirer quelques conclusions de cette première expérimentation éditoriale afin de saisir quel collectif en aura finalement émergé.

Comme on l'a vu précédemment, trois niveaux de conversation ont été implémentés, respectivement dans le dispositif éditorial du *booksprint*, dans l'artefact livre lui-même, et plus généralement dans l'expérience sensible et sociale des éditeurs et participants. La première conversation a été celle de la co-conception de la forme avec les chercheurs participants au colloque. Le second niveau s'est joué dans l'articulation constante entre le fond et sa forme, à savoir entre les énoncés et le code, ou leur encodage, qui allait structurer l'objet final. Enfin, une troisième conversation est celle des fragments de discours mis en dialogue entre eux, point de départ de nouvelles associations d'idées et invitation à poursuivre et à augmenter l'ouvrage dans une *version 1*.

Je l'évoquais plus haut, la co-conception n'a pas véritablement fonctionné, et si l'atelier d'idéation a su fédérer une communauté éphémère autour du projet de l'ouvrage, la forme et le fond de celui-ci n'ont pas directement bénéficié de cet effort collectif. En revanche, on peut considérer que la preuve de concept a été faite de l'articulation entre le fond et la forme. En effet, les modalités d'édition et de circulation adoptées ont su maintenir un lien constant entre les énoncés et leur énonciation éditoriale, démontrant que même dans le cas d'une édition numérique destinée à l'impression, il n'est pas possible de séparer le discours de son support d'écriture et de diffusion. C'est ce qui transparaît de la matérialité de l'ouvrage et de sa fabrique, incarnée par son protocole éditorial et sa chaîne de publication modulaire et continue. L'indissociabilité de l'éditorial (le protocole) et de la technique (la chaîne) vient d'ailleurs confirmer l'interrelation entre la pensée et son support. De ce point de vue, il est intéressant de noter que le protocole éditorial et la chaîne se sont appuyés en grande partie sur le protocole *git* et l'instance de la plateforme Gitlab, résolument tournés vers la collaboration.

De fait, si un collectif a émergé de cette expérimentation, c'est sans doute lors du *booksprint* lui-même, autour des onze éditeurs et éditrices créditées dans l'ouvrage. Pour la plupart étudiant·e·s en formation sur les mêmes outils et pratiques d'édition au sein d'un stage en édition numérique encadré par Servanne Monjour, ils·elles ont su, lors de cette expérience, acquérir une autonomie d'édition jusque dans leurs prises de position intellectuelles et théoriques. Fonctionnant en collectif, outillés de différentes plateformes collaboratives, le travail éditorial s'est déroulé de manière extrêmement fluide au regard des objectifs et des contraintes imposées, notamment la contrainte temporelle. Ce collectif et l'intelligence qui s'en est dégagée sont avant tout un succès pédagogique. Si ce succès vient conforter les pratiques alternatives développées à la CRC-EN, il vient aussi en écho aux observations effectuées après l'événement ENMI12.

Scènes du booksprint

Sylvia Fredriksson, co-initiatrice du dispositif d'éditorialisation collaborative mis en place lors de la conférence ENMI12, met également en avant le rôle fondamental de ses étudiants et leur étonnante capacité à s'être approprié à la fois les outils proposés, les cadres conceptuels et théoriques de la conférence, mais aussi le dispositif lui-même. L'encadrement hebdomadaire pendant trois mois en amont de l'événement leur a permis de devenir collectivement co-concepteur·rice du dispositif, en augmentant de leur propre initiative l'« archipel » de plateformes et leurs interrelations, support de la conversation. Comme pour le collectif du *booksprint* Ecridil, le collectif s'est réalisé dans l'appropriation conjointe de la matière intellectuelle et des modalités de son écriture. L'effort pédagogique réalisé dans ces deux cas d'étude montre le bénéfice conséquent d'une littératie numérique qui transpose le *savoir lire et écrire* à un *savoir lire, écrire et éditer*. Plus fondamentalement, il apparaît qu'écrire pour penser dans l'environnement numérique revient déjà à éditorialiser, c'est-à-dire à maîtriser les structures spatiales, et finalement à habiter l'espace numérique. C'est sur ces conditions d'appropriation que je propose donc de poursuivre ma réflexion autour d'un nouveau cas d'étude, celui du Général Instin.

Chapitre III

Quel milieu pour la conversation ? Les « écritures dispositives » du collectif littéraire *Général Instin*

L'hypothèse que je défends d'un modèle conversationnel de communication scientifique doit beaucoup, on l'a compris, à l'analyse du dispositif des ENMI12 réalisée par Louise Merzeau dans une série de publications. Cette analyse que j'ai présentée dans le premier chapitre m'a permis d'élaborer une première réflexion sur l'écriture et la conversation, et de forger en particulier un concept important pour penser la conversation : celui d'écriture dispositive. En cherchant à élargir la notion de conversation, ce concept est rentré en résonance avec les pratiques d'écritures propres à des communautés non académiques. C'est le cas pour la communauté des communs, sur laquelle je reviendrai dans la dernière partie de ce chapitre. C'est également le cas pour le collectif littéraire *Général Instin* dont j'ai entrepris l'analyse avec Servanne Monjour en 2016. Dans cette partie, je cherche à faire dialoguer la lecture de Louise Merzeau du dispositif des ENMI12 avec ce que nous avions appelé « l'analyse dispositive » du *Général Instin*. Il s'agit ici d'adopter sur la conversation une perspective différente, offerte par les pratiques d'écriture littéraire contemporaines. De quoi la conversation est-elle faite ? Comment fonctionne-t-elle ? De quoi est-elle le révélateur ? Avant de prendre le chemin du *Général Instin* où se dévoile le collectif, il m'apparaît nécessaire de reposer au préalable les éléments théoriques introduits par Louise Merzeau et d'amener les miens.

L'écriture dispositive

De 2012 jusqu'en 2017, où paraît son dernier article[150], Louise Merzeau produit une série de travaux qui vont progressivement asseoir une pensée du collectif à partir des formes d'écriture qu'elle observe dans les processus d'éditorialisation. Son analyse du processus ENMI12 fait ressortir le concept d'« action dispositive » qui désigne l'ensemble des actions des individus lorsqu'ils sélectionnent, organisent, éditent, réécrivent des ressources, autrement dit lorsqu'ils les « éditorialisent » (Merzeau

150. L'article « De la bibliothèque à l'Internet : la matrice réticulaire » (2017) est le dernier écrit rédigé par Louise Merzeau. D'autres publications plus récentes sont en réalité des productions plus anciennes.

2013b, p111). Il est intéressant de noter ici que l'emploi du terme *éditorialisation* préfigure assez clairement la première définition du terme, élaborée d'abord dans le cadre du séminaire *Écritures numériques et éditorialisation*[151], puis retravaillée par Marcello Vitali-Rosati dans une série de publications (Vitali-Rosati 2015 , 2016 , 2018). Dans cette première définition en effet, l'éditorialisation désigne :

151. Voir le site du séminaire.

> un processus complexe résultant des interactions entre des contenus (ou des ressources), un environnement technique (le réseau, les serveurs, les plateformes, les CMS, les algorithmes des moteurs de recherche), des structures et formats (l'hypertexte, le multimédia, les métadonnées), et des pratiques (l'annotation, les commentaires, les recommandations via réseaux sociaux). Ce processus d'organisation et d'agencement des contenus numériques est par essence ouvert et dynamique. (« "Séminaire Écritures numériques et éditorialisation" - Cycle 2014-2015 - Pratiques de recherche et de production de la connaissance » 2014, lien archivé)

Tel que l'utilise Merzeau, le terme éditorialisation s'emploie aussi à l'infinitif « éditorialiser ». Cette activité, ou cet agir, témoigne pour elle du « savoir-lire-et-écrire numérique » des individus. Ainsi, le processus collectif peut s'envisager comme une somme d'actions individuelles, mais sans pour autant s'y réduire. Car déjà dans ce texte de 2013, l'éditorialisation résulte aussi d'un « tissu médiatique » :

> En amont des processus d'échange, de partage et de contribution, c'est le tissu médiatique lui-même qui induit une logique processuelle de tressage, de butinage et de mouvement. (Merzeau 2013b, sur Hypothesis)

J'ai pour ma part introduit l'idée d'« écriture dispositive » (2016) pour requalifier l'action dispositive, en considérant que ces actions « de tressage, de butinage et de mouvement » sont essentiellement des écritures. En effet, toute activité dans l'espace numérique se traduit par une ou plusieurs écritures, qu'elles soient humaines ou machiniques, discursives ou programmatiques. On l'a vu avec l'analyse du dispositif ENMI12, ces écritures sont de différentes natures : discours, collections, réécritures, catégorisations[152]. Toutes pourtant apposent à l'espace numérique leurs

152. Louise Merzeau en dresse également une typologie, empruntée à Fanny Georges (2009) : *« Tous les niveaux de traçabilité sont donc écrasés, superposant les identités déclarative, navigationnelle, agissante et calculée (Georges, 2009) : ce que je dis de moi (qui je suis), où je vais (comment je me comporte), ce que j'édite ou publie (ce que je pense) et ce que les plateformes calculent à partir de mes activités (ce que je vaux). »* (Merzeau 2013a, voir sur Hypothesis)

« traces » (Merzeau 2013b, sur Hypothesis), témoignant autant d'une *inscription* que d'une action. L'écriture est ici performative, car elle agit autant sur le plan scriptural que sur un plan spatial en participant de l'agencement de l'espace numérique. L'*écriture dispositive* opère donc autant *dans* un environnement, que *sur* cet environnement. L'adjectivisation du terme *dispositif* n'est pas neutre. Ce glissement syntaxique est également un glissement sémantique, puisque le dispositif devient alors environnemental et pervasif.

> Dans ce jeu d'applications distribuées, l'événement s'écrit sur ce que Zacklad appelle un « environnement-support » (Zacklad, 201[2]). Combinant matériel, applicatif, système d'exploitation et infrastructure réseau, le média numérique ne peut plus être pensé comme externalité d'un support : il relève d'une *pervasivité* par laquelle l'information produit des effets de permanence et d'enveloppement. […] Embarquant « le contexte transactionnel » (Ibid.) qui les conditionne, le dispositif n'est pas une forme, mais une dynamique. (Merzeau 2013b, sur Hypothesis)

Ainsi, penser l'espace numérique avec Merzeau et Zacklad (2012) comme un « environnement-support », permet de mieux comprendre la nature environnementale du numérique, et ce lien étroit entre espace et écriture. En jouant de la même adjectivisation que pour l'*action* ou l'*écriture* (*dispositives*), ce que j'appelle pour ma part l'*environnement dispositif* se voit agit autant qu'il agit, il écrit autant qu'il est écrit. Cela permet de s'extraire du déterminisme foucaldien du dispositif, qui prête à ce dernier un pouvoir de coercition sur ses usagers, mais d'en conserver la fonction, c'est-à-dire cet agencement des acteurs, objets et artefacts prédisposant à l'action. L'*environnement dispositif* peut alors se penser comme un environnement continuellement écrit, agit et agencé par les écritures ou les actions qu'il accueille. C'est en cela que l'écriture peut être qualifiée de *dispositive*, car elle participe au processus d'agencement de l'espace, rejoignant alors les caractéristiques de l'éditorialisation : processuelle, continue, dynamique, performative (Vitali-Rosati 2018), comme nous allons le développer.

De l'écriture au milieu

Le « tissu médiatique », dans lequel écritures et environnement se confondent dans un même processus, procède en fait d'un *milieu*. En tant qu'éditrice des *Cahiers de médiologie*, puis de la revue *Médium*, Merzeau est une héritière active de la pensée médiologique. Elle s'en émancipe pourtant en 2007 dans sa « nouvelle feuille de route » où elle appelle les médiologues à enfin considérer le « tournant médiologique » que constitue l'Internet.

> Plus fondamentalement, la médiologie doit se demander si son message est toujours en prise avec l'état du monde, et si l'urgence aujourd'hui n'est pas de décrypter et d'accompagner le passage de la vidéosphère à l'hypersphère. Si nous admettons que la numérisation et la mise en réseau de la totalité des traces constituent un tournant médiologique majeur qu'on ne saurait amalgamer avec les changements survenus aux XIXe et XXe siècles, il faut en effet s'intéresser de plus près aux écarts que l'hypersphère introduit. (Merzeau 2007, sur Hypothesis)

Si les publications qui s'ensuivent vont radicalement diminuer l'usage des termes médias ou médiation[153], pourtant centraux dans ses précédents écrits, Merzeau utilise et développe le concept de *milieu* dans un premier article « L'intelligence des réseaux » (2010), dont elle reprend l'idée dans son tout dernier article « De la bibliothèque à l'Internet : la matrice réticulaire » (2017). Dans ces deux textes, elle fait référence au « milieu technique associé », qu'elle emprunte à Bernard Stiegler[154], reprenant lui-même Gilbert Simondon.

153. L'article « La médiation identitaire » (2012) fait office d'exception venant confirmer la règle.

154. Voir notamment la définition qu'en donne le site Ars Industrialis (« Milieu » 2009).

> [Les usagers] co-construisent simultanément l'accès et le contenu accédé. Bernard Stiegler souligne qu'en ce sens l'environnement numérique constitue bien ce que Simondon appelait un « milieu technique associé ». (Merzeau 2010, 12)

En 2017, Merzeau en fait un usage plus large et introduit une dimension écologique qui nous intéresse particulièrement :

> Appréhender la *conversion numérique* depuis cette seule entrée revient surtout à ramener l'Internet au seul plan du support, lui-même considéré dans une logique instrumentale. Or c'est dans sa dimension « écologique » qu'il convient aujourd'hui de penser le numérique, c'est-à-dire en tant qu'écosystème ou environnement. C'est dans ses effets d'interactions, de continuum et d'enveloppement qu'on mesurera le mieux comment ce qui n'était d'abord perçu que comme une « nouvelle technologie » a finalement configuré un milieu de vie. La première appelait des opérations de transcription, de transfert ou de traduction depuis la sphère des objets ou du papier vers le numérique : on se focalisait alors par exemple sur la numérisation des collections. Le second appelle un art de cohabiter et de co-évoluer, et c'est le développement des réseaux sociaux qui devient le principal enjeu. Ce milieu est certes un milieu technique, mais c'est surtout un « milieu associé », au sens où il se modifie à mesure que nous l'habitons. (Merzeau 2017, 3 ou sur Hypothesis)

Ce « milieu de vie » permet de repenser les entités qui nous intéressent – le dispositif, les écritures, les individus, le collectif – et de concevoir leurs interactions comme une écologie davantage que comme une économie. En effet, alors que le dispositif relevait directement de l'économie chez Agamben (2014), il devient environnemental, se fondant en un écosystème où les rapports de causalité ne sont plus fondés sur une conception linéaire, comme le précise Thierry Bardini (2016, 163). Dans son article *Entre archéologie et écologie : Une perspective sur la théorie médiatique*, l'auteur tente de réconcilier plusieurs approches de ce qu'il appelle l'« écologie médiatique », dans laquelle il rassemble « les travaux fondateurs d'Harold Innis, Marshall McLuhan et Neil Postman, mais aussi de la médiologie française de Régis Debray et Daniel Bougnoux – et de l'archéologie médiatique – inspirée de Friedrich Kittler, Jussi Parrika et Erkki Huhtamo » (2016, 159). Il constate ainsi dans ces courants de pensée le passage d'une causalité linéaire, entre par exemple support (d'écriture) et pensée, ou entre inscription et technique intellectuelle, à une causalité *formelle* (McLuhan 1976), *circulaire* (Merzeau 2006) ou encore *récursive* (Lévy 1998) selon les termes choisis par les auteurs. L'écologie médiatique inscrit les supports

dans une boucle rétroactive entre technique et usage, permettant d'envisager autrement les interactions entre des entités en partie dissoutes dans le milieu.

Or, il se trouve que le numérique, caractérisé notamment par sa récursivité[155], adhère particulièrement bien à cette conception de la causalité. Parce qu'il est un milieu écrit (codes, protocoles, dispositifs), le numérique propage de manière récursive ses propriétés dans les écritures qu'il supporte et génère. Par exemple, on retrouve les effets de cette récursivité dans la propagation de l'ouverture et la transparence, deux propriétés essentielles *inscrites* au cœur du protocole TCP/IP de l'Internet, aux infrastructures logicielles et aux contenus que le réseau soutient. Le cas le plus emblématique de ce phénomène étant le protocole HTTP et le langage de balisage HTML, dont l'adoption massive a été permise par la libération de ses sources[156]. De même, les écritures juridiques que sont les licences *copyleft*, conçues et utilisées d'abord pour le partage et la libre diffusion des logiciels, ont été plus tard adoptées et adaptées dans les *Creative Commons*, licences *copyleft* dédiées au partage et à la diffusion des contenus culturels. Alors que chacun de ces niveaux d'écriture (protocolaire, logiciel, culturel) supporte le suivant, les valeurs politiques des niveaux inférieurs se transmettent effectivement aux niveaux supérieurs.

155. Jean-Guy Meunier (2014) en fait une des propriétés de la computationnalité, dont le numérique est une modélisation.

156. Voir le récit qu'en fait le *CERN* dans son histoire du Web, et en particulier « Le Web sous licence » (Flückiger et Smith, s. d.).

Ainsi, penser avec le milieu, en tant qu'il met en place une causalité circulaire entre ses *habitants*, suggère d'adopter une approche écologique à même de saisir ce qui se joue en matière de production du collectif. C'est ce que l'écologie médiatique nous invite à faire en déplaçant notre regard des artefacts documentaires vers leur condition de matérialité. L'archéologie des *media* telle qu'elle se développe dans l'école finlandaise (Huhtamo et Parikka 2011; Parikka 2013) s'intéresse moins aux sociabilités qu'à la matérialité des médias. Elle entend ainsi « revenir aux conditions de possibilité sous la forme des conditions de médialité, c'est-à-dire aux conditions qui permettent aux discours de prendre forme, elles-mêmes formellement déterminées par les conditions techniques des supports » (Bardini 2016, 165-66). De manière très similaire à la théorie de l'intermédialité, et en particulier selon l'approche dévéloppée au sein de l'Université de Montréal (Larrue 2015; Besson 2014), il s'agit de retracer la matrice des relations historiques, institutionnelles et matérielles entre les médias, et qui ensemble établissent les modalités d'émergence d'un média.

Heuristique de l'appropriation

On retrouve cette inspiration écologique du milieu dans une analyse de Sébastien Rongier sur les formes d'écriture du *Général Instin* (GI). Le cas du *Général Instin* m'intéresse particulièrement en tant qu'objet littéraire collectif, mais aussi en tant que modèle pour repenser des modes de production savante collectifs. Rongier relie directement les écritures multiples du GI à un « milieu » pour parler d'un « espace littéraire et artistique » qui semble ainsi s'être davantage érigé en écosystème d'écriture plutôt qu'en artefact éditorial.

> L'écriture numérique n'invente pas la plasticité de l'écriture mais expérimente de nouvelles formes de délinéarisation et d'écriture comme milieu. (Rongier 2017, sur Hypothesis)

Avec Servanne Monjour, nous n'hésitons pas à parler d'une « écriture-milieu » (Monjour et Sauret 2017), rejoignant les concepts d'*écriture dispositive* ou encore d'« environnement dispositif », ces concepts témoignant finalement des différentes facettes d'un même écosystème.

Par ailleurs, l'analyse de Rongier est particulièrement précieuse tant elle vient confirmer les intuitions de Louise Merzeau sur la spécificité d'une écriture en mouvement. La proximité de leurs écrits est frappante alors même que la première étudie un dispositif conversationnel ayant seulement opéré 48 heures dans le cadre d'une conférence scientifique, et que le second interprète un projet littéraire et artistique sévissant depuis une vingtaine d'années.

> En s'offrant comme milieu, comme écosystème, l'expérience directe du processus de l'écriture s'intensifie. Car c'est l'expérience d'une écriture comme *commun*, la logique exigeante d'une relation inclusive qui ne cesse de reconfigurer les formes. C'est assurément l'exemple le plus probant d'une esthétique rhizomatique : une morphologie mouvante et infinie, sans hiérarchie ni finalité, l'œuvrement plutôt que l'œuvre, c'est aussi, me semble-t-il, une dynamique que propose le numérique et la logique du réseau qui préside au *Général Instin*. (Rongier 2017, sur Hypothesis)

Et chez Louise Merzeau :

> L'intelligibilité des contenus éditorialisés se construit en effet non par juxtaposition ou succession de briques indépendantes, mais par tressage, croisement et rappels d'un ensemble d'énoncés qui s'enrichit à mesure que les déplacements s'intensifient. Ainsi, c'est bien dans la transversalité que quelque chose s'écrit. Par le travail d'éditorialisation collective, les traces des conférences et des interactions avec le public ne s'atomisent pas, mais reconstituent une sorte d'univers discursif, relationnel et conceptuel appelant immersion et participation. (Merzeau 2013b, sur Hypothesis)

On peut en effet identifier certaines caractéristiques communes à l'écriture littéraire d'*Instin* et à celles observées autour des ENMI12. On l'a vu précédemment, il y a tout d'abord cette relation étroite (récursive) entre milieu et écriture. Par ailleurs, la notion de *mouvement* est omniprésente dans les deux analyses, avec « un principe de mouvement et de prolifération » (Rongier 2017, sur Hypothesis) ou une « logique processuelle de tressage, de butinage et de mouvement » (Merzeau 2013b, sur Hypothesis). Ce mouvement continu, « infini », déplace justement le projet du geste d'écriture dans une finalité plus large que le discours exprimé ou l'artefact éditorial. On y perçoit en fait la promesse d'un collectif, que les deux auteurs vont bientôt mettre à jour. Les deux écritures s'appuient sur le *fragment* : qu'il soit « ressource » ou « prélèvement », il est à la fois contrainte littéraire, forme dispositive ou même déformation algorithmique. La forme fragmentaire suppose le montage, le remixage, le *mashup*, la collection, et avec cette dernière les catégories comme méta-discours collectif.

Autre caractéristique commune, et bien que déclinée de manière différente selon le milieu, le principe d'appropriation est au cœur de ces formes d'écriture. Liée à l'usage des fragments dans ce que Louise Merzeau appelle des « redocumentarisations », terme qu'elle emprunte à Manuel Zacklad (2008), l'appropriation se traduit par des réécritures successives de fragments, recontextualisés d'une plateforme à une autre, parfois commentés ou catégorisés. Cette *heuristique* de l'appropriation par le fragment fait écho au texte « L'auteur comme copiste » tiré de l'ouvrage *Général Instin Anthologie* dans lequel Nicole Caligaris propose un éloge du fragment et de son mouvement : « le texte vestige, fragment, sa transmission par citations, par évocations, par interprétations, gloses,

variantes qui donnent naissance à tout un réseau de versions parallèles et successives » (Caligaris 2015). Pour parler des *variations* à chaque réécriture, Rongier introduit la notion d'« écart » qu'il lie à la subjectivité de chaque contributeur, tandis que Merzeau parle de « distance » et d'« interstice » entre les fragments recomposés. Ainsi, d'une écriture à sa réécriture, se dégage toujours un geste de création et/ou d'interprétation.

Or Merzeau et Rongier associent tous deux très clairement ce mode d'écriture avec « le numérique », entendu ici principalement comme l'espace du Web.

> Ce que l'expérience d'écriture du *Général Instin* nous montre, c'est d'abord un renversement des normes par le commun, ouvert grâce au numérique notamment. C'est un risque de l'ouverture et de la multiplicité que le projet porte, le risque esthétique de la fiction. (Rongier 2017, sur Hypothesis)

Le fait qu'*Instin* nourrisse son écriture dans l'espace du Web n'est pas un hasard. Si le Web n'en est plus exactement à l'utopie des premières heures, il en véhicule fondamentalement certains ingrédients, encore *imprimés* dans ses protocoles ou sa gouvernance collective. Malgré le tournant commercial du Web des grandes plateformes, on peut ainsi se demander dans quelle mesure il est possible d'en réactiver certaines valeurs pour créer les conditions du collectif. Mais « le numérique » n'est pas tout, ou plutôt il n'est rien sans son ancrage physique et social dans l'écosystème global. Rongier ne s'y trompe pas et remarque que le GI se déploie aussi en dehors d'une sphère purement numérique, « pren[ant] et agrège[ant] toutes les formes (écriture, performance, danse, théâtre, arts plastiques, *street art*, musique, photographie, happening, et d'autres encore) ». Instin établit justement un milieu hybride d'actions et de gestes, laissant dire à l'auteur que « [l]a vie numérique du Général Instin est indissociable des festivals créés autour de cette figure ».

Ce rôle essentiel du numérique ou du Web comme milieu ouvre en fait la voie à de nouvelles formes d'organisation collective, déjà pressenties par Deleuze et Guatarri dans leurs écrits – le second investissant d'ailleurs largement une pensée écologique – ou encore confirmées par la théorie de la transmédialité de Jenkins. Ce qui m'intéresse au-delà des manifestations politiques ou culturelles qui ont su proliférer sur un tel milieu dès les années

2000, c'est de pouvoir envisager désormais des formes d'organisation collective engagées dans la production du savoir, ou pour être plus précis, dans l'élaboration du savoir par la conversation.

Du collectif au « faire collectif »

Face à l'analyse du dispositif conversationnel des ENMI12, le *Général Instin* comme objet littéraire offre un point de comparaison pertinent, notamment sur le plan du collectif.

> L'expérience littéraire du *Général Instin* n'est sans doute pas unique. *Instin* n'invente évidemment pas l'écriture collective, le déplacement des formes et leurs interrelations. En revanche, la durée dans laquelle s'inscrit le projet lui donne une épaisseur et une dimension rare sinon inédite. Sans doute le numérique participe-t-il de cette durée. [...] Le numérique apparaît ici comme un nœud, un espace ouvert qui concentre et diffuse en même temps. En effet, le numérique, du blog au site, en passant par les réseaux sociaux, accueille et reçoit. Pour l'écriture du *Général Instin*, c'est un espace d'expérimentation qui repose sur un principe de mouvement et de prolifération. (Rongier 2017, sur Hypothesis)

Rongier envisage *Instin* comme « un point de rencontre partagé ouvrant un dialogue artistique »[157], point de rencontre qu'il considère être un *commun*. S'il renverse ainsi l'attention sur le commun créé plutôt que sur la communauté, il n'en reste pas moins qu'écriture et collectif sont étroitement liés dans le « dialogue » ainsi ouvert.

157. *« Un des effets les plus surprenant est peut-être la production d'un commun, non pas d'une communauté, même littéraire, mais la production d'un point de rencontre partagé ouvrant un dialogue artistique. C'est bien ce commun qui crée les interactions entre le réel et le virtuel (si l'on conserve encore un peu ces catégories et ces distinctions). »* (Rongier 2017, sur Hypothesis)

La production du collectif chez Merzeau, qu'elle théorise dans ses publications ultérieures comme une « rhétorique dispositive », rejoint l'*effet* collectif propre au GI. Plusieurs écrits ou méta-écrits *instiniens* font ainsi état du GI comme d'un collectif, ou plus exactement d'un « mouvement de collectivité des individus » qui en « instinant », c'est-à-dire en écrivant, déclamant, publiant, participe à un même geste : *faire collectif* (Chatelier 2019). Ce collectif en devenir et jamais advenu, car toujours en mouvement, n'existe que dans ses gestes, ceux de l'écriture et de l'appropriation. À la fois corpus, collectif, écriture, le GI est cet écosystème, cette *écriture-milieu* qui s'autoféconde, qui existe par et pour le mouvement. Sa finalité n'est plus

tant littéraire (donner à lire) que de faire mouvement, ou encore de faire collectif. Il y a là un parallèle essentiel avec la pensée de Merzeau lorsqu'elle analyse le dispositif ENMI12 et ses écritures dispositives, ou plus tard dans la rhétorique dispositive des écrits profilaires, tous deux porteurs d'un nouvel ethos collectif passant fondamentalement par l'écriture. Servanne Monjour a d'ailleurs bien montré que les pratiques notamment littéraires du profil sur les plateformes en ligne relèvent également d'une appropriation, dans son cas celle du média photographique et de sa remédiation dans le milieu numérique.

> Dans le sillage des travaux consacrés à ces profils d'usager et aux mutations du concept d'identité à l'ère numérique[158], nous avons montré ailleurs combien ces nouvelles formes d'écriture profilaire pouvaient jouer avec les codes picturaux, photographiques et littéraires de l'autoportrait[159]. Les photomontages sont ainsi légion sur les profils d'artistes ou d'écrivains en ligne, où ils détournent généralement la contrainte mimétique pour se faire métonymie de l'œuvre, ou encore d'un projet esthétique ou politique. Sur Facebook, Twitter, Tumblr ou tout simplement sur des blogues, ces réappropriations à tendance ludique et poétique des dispositifs numériques formatés, notamment conçus pour tracer les usagers, permet ainsi de reprendre le contrôle de nos traces numériques et de se protéger contre le risque « d'expropriation identitaire » induit par le web. (Monjour 2018, sur Hypothesis)

Mais cette appropriation du média dans le cas des écritures profilaires décrites par Monjour ne doit pas être vue comme un phénomène séparé. Elle rejoint en fait parfaitement l'appropriation du fragment et sa « redocumentarisation », dans le même élan créatif du détournement. Le détournement est autant celui du fragment, et, dans le cas de la photographie, de ses codes et de sa sémiologie, que celui des dispositifs profilaires. Ainsi, cette appropriation conjointe du fragment et du *media* réitère l'hypothèse d'une écriture-milieu. Comme Rongier ou Monjour le remarquent, le caractère numérique favorise en effet la « plasticité » du milieu. En s'appuyant pour sa part sur l'image photographique et sa remédiation numérique, Servanne Monjour propose le concept d'« anamorphose » pour d'une part invalider la distinction ontologique traditionnelle entre numérique et analogique, et d'autre part pour concevoir

158. Voir notamment : Louise Merzeau, « Le profil : une rhétorique dispositive », *Itinéraires*, 2015-3. Lire en ligne ; Dominique Cardon, *A quoi rêvent les algorithmes*, Seuil, 2015 ; Aimée Morisson, « "What's on Your Mind ?" : The Coaxing Affordances of Facebook's Status Update », dans Julie Rak et Anna Poletti (dir.), *Identity Technologies : Producing Online Selves*, UW Press, 2013 ; Marcello Vitali-Rosati, *On Editorialization : Structuring Space and Authority in the Digital Age*, Institute of Network Cultures, 2018. Lire en ligne.

159. Voir Servanne Monjour : « L'écrivain de profil(s)… Facebook. Réflexion autour d'une photographie de profil de Victoria Welby », dans David Martens, Jean-Pierre Montier et Anne Reverseau (dir.), *L'écrivain vu par la photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017. Lire en ligne ; « Le profil numérique : un genre littéraire ? ». Dans le cadre de *Narrations contemporaines : écrans, médias et documents / Contemporary Narratives : Screens, Media and Documents*, Colloque organisé par Leverhulme International Network for Contemporary Studies / Chaire de recherche du Canada sur les arts et la littérature numériques, Montréal, Université du Québec à Montréal, 28 avril 2016. Voir la communication

« la dimension multiple et hétérogène des choses », là où les travaux précédents suggéraient plutôt une fusion ou une hybridation[160]. Le modèle anamorphique nous est utile pour lever le voile sur les procédés de médiation, que l'on peut alors « concevoir [...] comme un geste »[161] :

> [D]es pratiques ludiques (qui ne sont pas nécessairement le fait des « artistes » en premier lieu) fonctionnent comme des stratégies d'appropriation des nouveaux médias qui offrent l'occasion de voir le réel autrement. Ces expériences « limites », jouant d'une déformation qui confine à l'abstraction la plus totale, presque à la cécité, nous engagent à ne pas essentialiser le sens de la vue, souvent conçu comme une réalité simplement organique. Voir est aussi le résultat d'une médiation, notamment culturelle. Le média exerce et révèle les sens, il participe pleinement à leur construction. (Monjour 2018, sur Hypothesis)

La réflexion de Monjour croise finalement notre problématique conversationnelle lorsqu'elle analyse la circulation comme un trait caractéristique de l'image numérique. Comme nous l'avons vu déjà lors de l'analyse de Merzeau du dispositif ENMI12, la circulation des fragments est un des principes essentiels du dispositif, au point de laisser l'auteure concevoir ce dernier comme une dynamique et non une forme (Merzeau 2013b, voir notamment sur Hypothesis). La circulation est également au cœur de la problématique de la communication scientifique, depuis le réseau épistolaire des Lumières jusqu'aux réseaux sociaux scientifiques numériques en passant par la mission des bibliothèques et son corrélat : l'indexation des contenus. Dans le texte de Monjour, l'image numérique circule sur le Web, et ses multiples réécritures produisent des variations, ou « mutations », dans un phénomène similaire à celui précédemment décrit, relevant de l'interprétation.

> Il est en effet impératif de désessentialiser le code à l'heure où l'image évolue d'abord dans un environnement numérique, le web. Car si ce milieu lui permet de se reproduire, il agit sur elle en retour. En 2014, l'artiste de rue Mark Samsonovich s'est amusé à pister sur le web la photographie de l'une de ses fresques, Water the Flowers [1]. De Twitter à Instagram en passant par Tumblr, l'image a subi une succession de recadrages, de compressions, de changements de

160. Servanne Monjour poursuit cette avancée théorique en associant l'invalidité des statuts ontologiques et la révélation de la médiation à un mouvement plus profond de désessentialisation caractéristique du paradigme contemporain. Elle s'en explique notamment dans sa lecture *Les impensés de la littérature contemporaine. Une lecture de* Moderne/contemporain *de Pascal Mougin*. (Monjour 2020)

161. La citation exacte et contextualisée est :

> *« L'anamorphose bouscule la condition du spectateur (celui qui devait se contenter d'observer) dont le corps est désormais convoqué dans le dispositif de vision, afin de performer l'image par un "acte ontologique" : la médiation se conçoit ainsi comme un geste. »* (Monjour 2018, sur Hypothesis)

> formats, d'ajouts de filtres ou de citations… Virale, la photo avait muté tout en gardant une trace de chaque nouvel utilisateur ayant participé à sa réécriture. En d'autres termes, la photographie s'était anamorphosée à la faveur d'un processus d'éditorialisation qui est encore inachevé aujourd'hui, puisque l'image circule toujours en ligne. (Monjour 2018, (sur Hypothesis))

Après Merzeau et Rongier, on retrouve ici tous les ingrédients de notre hypothèse, à savoir le fragment écrit et réécrit dans un processus continu (un mouvement) d'éditorialisation. On retrouve par ailleurs cette écriture-milieu dont les variations de fragments sont aussi les variations du milieu lui-même. Rassemblés parfois malgré eux par le biais de leurs traces numériques – qu'elles soient signature visuelle d'une image ou métadonnées accompagnant les fragments – individus et fragments sont indexés, collectionnés et finalement mis en conversation.

Ce détour par les pratiques littéraires et artistiques remet en perspective les intuitions de Louise Merzeau tout en permettant d'introduire quelques nouveaux concepts. Étroitement liées, l'« écriture dispositive » et l'« écriture-milieu » sont envisagées pour considérer le rapport écologique de nos actes d'écriture – « écritures dispositive » – dans l'environnement numérique. L'écriture comme pratique est toujours intimement liée à son support, mais le caractère écosystémique du support numérique, lui-même de nature scripturale, induit une relation « stigmergique » (Dyens 2015) entre l'écriture et son milieu. L'« écriture-milieu » désigne ainsi cette écriture qui s'inscrit dans un milieu tout en l'agençant, c'est-à-dire aussi une écriture susceptible de faire évoluer ses propres modalités. Elle permet également de conceptualiser l'écriture comme un mouvement continu et collectif, dans lequel j'inscris mon modèle conversationnel. En cela, la conversation que je tente d'imaginer apparaît comme un mode particulier d'éditorialisation où les fragments de ressources sont constamment écrits et réécrits dans une succession vertueuse d'« écritures dispositives ». Vertueuse car ces écritures introduisent de nouvelles associations et interprétations, ouvrant la voie à une véritable

création, et parce que la mise en conversation des fragments s'accompagne d'une mise en conversation des individus, engagés alors dans un *faire collectif* que je vais maintenant approfondir.

Les pratiques esthétiques et littéraires analysées par Rongier ou Monjour par exemple constituent, il me semble, une source d'inspiration pour repenser les communautés savantes et leurs productions. Ce que des collectifs artistiques parviennent à mettre en œuvre peut-il être transposé à l'écriture savante ? Peut-on envisager qu'une telle écriture en mouvement puisse véritablement produire des connaissances scientifiques ? J'aborde ces problématiques dans le prochain cas d'étude qui revient sur un événement scientifique un peu particulier, la *Publishing Sphere*, mobilisant des praticiens de l'édition, des artistes et des chercheurs autour des formes émergentes d'écriture et de publication.

Chapitre III

Faire advenir le collectif : L'événement *Publishing Sphere*

Dans la partie précédente, je me suis intéressé à la pratique littéraire et artistique, dont on a vu que la conversation, en tant que mode particulier d'éditorialisation, participait à l'émergence d'un collectif. Peut-on de fait s'inspirer d'une recette mise en place par d'autres communautés, avec l'objectif de favoriser cette conversation vertueuse au sein des pratiques savantes ? C'est le pari que nous avons fait en organisant en 2019 à Montréal l'événement *Publishing Sphere* pensé comme un espace de conversation performatif, c'est-à-dire susceptible d'ouvrir d'autres espaces de conversation. Il s'agissait alors de déployer un *environnement-dispositif*, composé de multiples espaces d'écritures, de temporalités alternées, de groupes de travail, avec une intention délibérée de façonner un espace public et de surcroît un collectif. Ce troisième cas d'étude fait donc état d'un événement scientifique un peu particulier dont je commencerai par présenter les tenants ainsi que le dispositif. Je me concentrerai ensuite sur l'un des six groupes de travail auquel j'ai pris part personnellement, et dont la conversation s'annonçait particulièrement riche. Le groupe rassemblait en effet des pratiques et des positions théoriques hétéroclites, mais susceptibles de converger, depuis la pratique d'écriture performative et collective au sein du Général Instin (que je viens de présenter) à la pratique des communs comme paradigme de gouvernance collective, ou encore à la création d'institutions fictionnelles comme mode opératoire dans l'espace public. Avouons-le dès à présent : cette convergence n'a pas eu lieu. Je m'attacherai à en comprendre les raisons et à faire dialoguer cette expérience pratique avec des écrits me permettant de préparer un terrain favorable à la conversation.

La *Publishing Sphere*, une énonciation performative

La seconde édition de l'événement *Publishing Sphere* se basait sur un double postulat : l'éditorialisation comme processus de production d'espace, et la publication comme modalité de *rendre public*, pour explorer

l'hypothèse selon laquelle certaines formes d'écriture et de publication favorisent la conception des espaces publics. Selon les mots de Lionel Ruffel, initiateur de la première édition à Berlin en 2017, la "publishing sphere" désigne « une sphère artistique et politique vibrante », émergeant depuis quelques années d'« une abondance de pratiques littéraires – performances, lectures publiques, créations sonores et visuelles et nouveaux espaces publics »[162]. Son point de départ s'appuie sur le constat selon lequel les pratiques d'écriture et de publication se sont émancipées de leurs canaux traditionnels :

> The realm of writing has never been so extensive; nor has the idea of publication ever been so plural. Not a day passes without a great percentage of humanity publishing one or numerous texts: on a blog, a social media network, or elsewhere[163]. (« The Publishing Sphere of Contemporary Literatures » 2017, sur Hypothesis)

Cette libération de l'écriture constitue pour lui « une œuvre littéraire au-delà de la matérialité du livre ». Pour parler de ces pratiques littéraires et éditoriales contemporaines, Ruffel forge le terme de littérature « brouhaha », qu'il développe dans un ouvrage du même nom (2016). Chez Ruffel, « brouhaha » et "publishing sphere" renvoient au même phénomène. La dernière cependant rend compte de la dimension éditoriale de ces pratiques, qu'il reconnait comme indissociable du champ littéraire contemporain. En organisant l'événement *Publishing Sphere*, il s'agissait ainsi d'« interrog[er] les agents et acteurs qui occupent le champ » littéraire, à savoir les canaux traditionnels de l'édition et de la publication, par l'exploration et l'exposition « d'autres formes d'édition que les textes »[164].

L'un des aspects particulièrement inspirants de l'événement montréalais résidait dans sa récursivité (encore), considérant qu'on ne pouvait explorer et questionner cette sphère artistique qu'en reproduisant à petite échelle, pendant le temps de l'événement, une sphère créative, critique et littéraire. Lors de son allocution d'ouverture face aux participants, Ruffel parle d'« énonciation performative » pour rendre compte du dispositif mis en place pour les trois jours suivants. Ce terme est intéressant, car il renvoie d'un côté à l'« énonciation éditoriale » d'Emmanuel Souchier (1998) c'est-à-dire à « ce qui fait la matérialité » d'un texte dit *premier*, et à la « matérialité performative » de Johanna Drucker (2013) du medium ou des supports.

162. Fragments traduits de la phrase : *"In recent years an abundance of literary practices – performances, public readings, sound and visual work and new public spaces– have emerged, forming a vibrant artistic and political 'publishing sphere'."* (« The Publishing Sphere of Contemporary Literatures » 2017, sur Hypothesis)

163. Traduction automatique corrigée : *« Le domaine de l'écriture n'a jamais été aussi vaste, et l'idée de publication n'a jamais été aussi plurielle. Il ne se passe pas un jour sans qu'un grand pourcentage de l'humanité ne publie un ou plusieurs textes : sur un blog, un réseau social, ou ailleurs. »*

164. Fragments traduits de la phrase : *"They [les participants à l'événément] explore what constitutes a literary work beyond the materiality of the book, expose other forms of publishing besides texts, and survey the agents and players who inhabit the field."* (« The Publishing Sphere of Contemporary Literatures » 2017, sur Hypothesis).

L'*énonciation* de l'événement consiste en quelque sorte à créer les conditions matérielles d'une autre production. Mais cette dernière n'est pas première, comme c'est le cas notamment avec l'énonciation éditoriale d'un texte tel que Souchier le pense dans un contexte éditorial classique. Au contraire, dans le contexte de l'événement, la production est encore à venir, installant la *Publishing Sphere*-événement dans une dynamique performative de sphères d'écritures et de publications encore à inventer. C'est en cela que l'« énonciation performative » proposée par Ruffel fait écho à la « matérialité performative » introduite par Johanna Drucker. Avec cette notion, l'auteure cherche à sortir d'une approche de la matérialité linéaire ou littérale, par laquelle les propriétés matérielles d'un medium peuvent être interprétées en tant que telles, conditionnant « mécaniquement » les discours produits avec ou par ce média.

> Literal materiality is based on a mechanistic model that suggests that the specific properties of material artifacts or media can be read as if meaning were a self-evident product of form, [...].[165] (Drucker 2013)

Au contraire, le cadre conceptuel d'une matérialité performative prend en compte la dimension interprétative de l'utilisation des supports et de ses propriétés matérielles.

> In this framework, we chart the shift from a concept of things as entities to a concept of them as events, from a notion of *what is* to that *which is always in flux*, from a *literal* to a *contingent* materiality that is exposed by the performative dimension of use.[166] (2013)

La matérialité (d'un support) devient un point de départ, une « provocation »[167], mais n'en limite en aucun cas les écritures. Celles-ci n'en sont pas induites, et doivent être interprétées non pour ce qu'elles sont (entités), mais comme mouvement ou processus continu, en prise constante avec la matière qui les *supporte*. Cela rejoint la notion d'écriture en mouvement déjà abordée précédemment. Drucker en conclut que notre regard ne doit pas s'arrêter à ce qu'un objet *est*, mais se tourner vers ce qu'il *fait*.

> Performative materiality suggests that what something *is* has to be understood in terms of what it *does*, how it works within machinic, systemic, and cultural domains.[168] (2013)

165. Ma traduction : *« La matérialité littérale est basée sur un modèle mécaniste qui suggère que les propriétés spécifiques des artefacts matériels ou des supports peuvent être interprétées comme si le sens était un produit évident de la forme. »*

166. Ma traduction : *« Dans ce cadre, nous décrivons le passage d'une conception des choses comme entités à une conception des choses comme événements, d'une notion de* ce qui est *à* ce qui est toujours en mouvement*, d'une matérialité* littérale *à une matérialité* contingente *qui est révélée par la dimension performative de l'utilisation. »*

167. Le terme *provocation* pourrait également être traduit ici par *impulsion*.

168. Ma traduction : *« La matérialité performative suggère que ce que quelque chose* est *doit être compris en termes de ce qu'il* fait*, comment il fonctionne dans les domaines machinique, systémique et culturel. »*

C'est justement l'approche que j'ai privilégiée en tentant, à travers les différents cas d'étude, de saisir la conversation par le collectif plutôt que par les artefacts censés la produire. Puisque les formes (ou les formats) ne suffisent ni à "provoquer" la conversation ni à l'interpréter sur le plan épistémologique, pourquoi ne pas déplacer notre regard, comme le Général Instin nous y invite ? Pour ses membres, le GI n'est en effet ni un corpus littéraire, ni même comme un collectif littéraire, mais un « faire collectif », advenant par le mouvement continu d'écriture·s au sens large.

Pour reprendre mon cas d'étude, la dimension performative de la *Publishing Sphere* comme événement s'est jouée dans les conditions rassemblées pour générer de nouvelles *publishing spheres*. Pour cela, le dispositif à Montréal était relativement simple. L'événement réunissait une trentaine d'éditeurs, d'artistes, d'auteurs, de designers, et de chercheurs répartis en 6 groupes de travail. Chaque groupe de travail avait pour objectif de concevoir et de réaliser une ou plusieurs "sphère·s", incarnée·s dans des dispositifs et/ou des productions éditoriales, qu'elles soient poétiques, littéraires, expérimentales, documentaires ou autre. Après une première édition plus littéraire, l'événement de Montréal a cherché à tisser des liens entre des mondes éditoriaux divers, en explorant aussi les enjeux épistémologiques des formes d'édition émergentes sur la production des savoirs.

L'intention délibérée des organisateurs de produire, le temps de l'événement, un espace public susceptible de *faire collectif*, incite à conceptualiser *a posteriori* cet espace comme un environnement-dispositif. Celui-ci s'est notamment incarné dans la mise en place d'espaces d'écritures multiples, dans la prise en compte de temporalités alternées (moments synchrones d'échanges collectifs, moments asynchrones de conception en groupe, moments d'écritures individuelles), ou encore dans l'instauration de groupes de travail et d'objectifs communs. Si une telle démarche peut sembler quelque peu préfabriquée, son artificialité est contre-balancée par l'attention des participants, mobilisée dans une double performance, celle de *jouer* l'espace public, et celle de concevoir une ou plusieurs sphère·s malgré les contraintes serrées. On retrouve en fait le « régime participatif » des *barcamps*, hackathons ou autres ateliers créatifs, proposant un contexte

de co-création et une « dynamique attentionnelle » destinée à « faire converger des intentionnalités disparates autour d'un même projet » (Merzeau 2013b, sur Hypothesis).

Produire une sphère de publication : l'invention de *Pink my pad*

Un premier *brainstorm* de l'équipe organisatrice (mars 2019) sur un dispositif numérique pour l'événement a abouti à une liste d'*actions* génériques, inférées des différents outils, espaces ou plateformes envisagées pour produire une *sphère de publication*. Ces actions balisent en quelque sorte un panel de potentialités en lien avec le *faire* propre à cet événement. Les voici rassemblées selon leur champ sémantique[169] :

- Communiquer, médiatiser, diffuser, rayonner
- Archiver, indexer
- Converser, se rencontrer
- Écrire, produire, créer, publier
- Investir, *occupy*
- Disperser, disséminer
- Documenter (auto/self)
- Circulation

169.

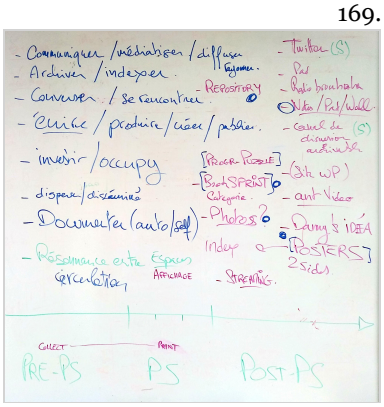

Brainstorm sur le dispositif Publishing Sphere (mars 2019)

De cette première réflexion collective j'avais proposé une ébauche de dispositif articulant quatre activités principales : *Collecting*, *Writing*, *Conversing*, et *Talking*[170]. Les trois premières sont certainement les plus importantes, *Talking* (« parler ») ayant été retenu opportunément pour anticiper les captations sonores de Lionel Ruffel dans le cadre de sa *Radio Brouhaha*. Les entretiens radio menés pendant l'événement ont d'ailleurs été rebaptisés par la suite « conversations collectives ». On peut apercevoir ici un cycle correspondant très schématiquement à celui de la recherche et de la production de la connaissance : *collecter* des données (sur un terrain, dans une bibliothèque, etc.), puis *écrire* à partir de ces données pour proposer une analyse, une interprétation, une idée nouvelle, et enfin *en parler*, *dialoguer*, pour vérifier ses analyses, les enrichir ou les réfuter. Un tel schéma relève bien entendu d'une simplification excessive, mais il est permis de se demander si une telle simplification n'établit pas un terrain favorable à l'émergence de choses… La particularité du dispositif *Publishing*

170.

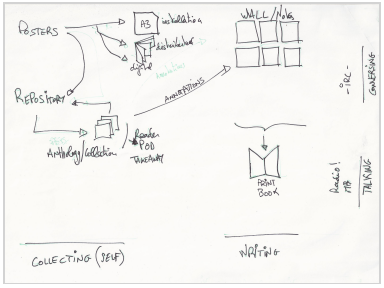

Dispositif Publishing Sphere

Sphere au sens large, vis-à-vis de ce cycle de recherche, aura été de rendre ces trois étapes concomitantes plutôt que successives, et pleinement collectives, que ce soit par la transparence et l'ouverture des espaces d'écritures ou par l'organisation sociale du travail.

C'est en cherchant à répondre à ce triptyque que nous avons développé un outil dédié, pensé comme un espace commun d'écriture qui puisse à la fois ou alternativement être utilisé pour documenter, informer, s'organiser, réfléchir, mais aussi lire, agréger, réagir, discuter. En adoptant une approche *lowtech* engagée, nous avons *bricolé* une plateforme aussi simple qu'efficace, combinant trois outils existants :

1. l'éditeur de texte collaboratif *Codi-md*, proposant une interface d'écriture au format markdown et de publication au format HTML,
2. le convertisseur de document numérique *Pandoc*, permettant de transformer le contenu produit sur l'éditeur de texte,
3. l'outil d'annotation du web *Hypothes.is*, ajoutant à toute page web un module pour d'annotation de texte.

Il peut être utile de revenir sur l'origine de cet outil et sur la chronologie de son *bricolage*. Inspiré de l'outil *Note(s)*[171] développé en PHP et proposant une éditorialisation HTML d'un pad d'écriture collaborative (*Etherpad*), j'avais développé quelque temps auparavant un outil similaire de publication d'un document au format Markdown sur le Web au format HTML. Cette application minimaliste exploitait l'*intégration continue* de la plateforme *Gitlab*. En plus de leur service de stockage et de versionnage de répertoires, les plateformes telles que Github ou Gitlab proposent en effet des *process* d'intégration continue pouvant être utilisés pour héberger et publier les applications ou les pages stockées sur ces répertoires. Il est ainsi possible de mettre en ligne un site généré depuis un répertoire de fichiers[172]. Pour ce faire, Github se charge, à chaque mise à jour des sources, de compiler le site selon une séquence d'instructions précises, à partir des sources stockées dans le répertoire. La séquence d'instructions listées dans un script se charge également de déplacer les fichiers nécessaires à l'affichage du site sur une machine dédiée à la publication. C'est à partir de ce mécanisme de « déploiement continu » que j'ai testé un script de

171.

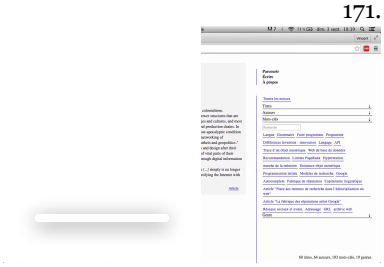

Note(s), développé par Émile Greis et Vincent Maillard, qui a inspiré notre outil pink my pad. Voir sur le site personnel de ce dernier

172. C'est le cas par exemple de mon site web personnel, stocké et versionné sur `github.com/lakonis/lakonis.github.i` et publié en ligne sur le domaine `lakonis.github.io`, vers lequel est redirigé le domaine `nicolassauret.net`.

déploiement minimaliste supposé 1) récupérer (*wget*) un fichier au format markdown, 2) le convertir (*pandoc*) au format HTML dans un fichier index.html[173].

```
script:
    - echo "build"
    - wget -O index.md https://demo.codimd.org/aEp-bIKuRbeTRy1yxXxsEA/download
    - pandoc index.md -o public/index.html
```

Preuve de concept simpliste : Les trois instructions du fichier d'intégration continue /codisite/gitlab-ci.ylm

173.

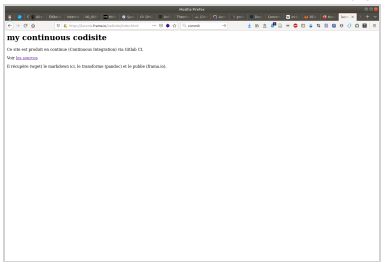

Première page du Codisite publiée à partir d'une source au format Markdown provenant de la plateforme Codi-md

Cette première preuve de concept tombait à pic lorsqu'il a été question d'ouvrir un espace d'écriture commun. Il s'agissait de reprendre le principe général (exploiter un éditeur de texte collaboratif) et de l'améliorer. Plusieurs fonctionnalités ont rapidement été ajoutées :

- multi-notes permettant de créer très simplement de nouvelles notes
- note modulaire structurée en sous-notes (titre de niveau 2),
- accès direct au pad d'écriture (*Write*) et mise à jour de la note (*Refresh*)
- système de mot-clés catégorisés permettant de filtrer les sous-notes. Par exemple un mot-clé simple `@conversation` et un mot-clé catégorisé `@type:informations` ou `@author:nicolas`
- sommaire des sous-notes et index cliquable des mot-clés,
- mise en forme de la note (feuille de style CSS).

Ces améliorations seront réalisées conjointement avec Marcello Vitali-Rosati, dans une première version basée sur un script *bash*. Puis, transposée en *node.js* par Arthur Juchereau, une seconde version permettra de gérer le multi-notes et leur mise à jour.

Ainsi la preuve de concept initiale a évolué vers une application combinant simplement trois outils éprouvés dans une chaîne éditoriale minimaliste consistant fondamentalement à *écrire*, *convertir* et *annoter*.

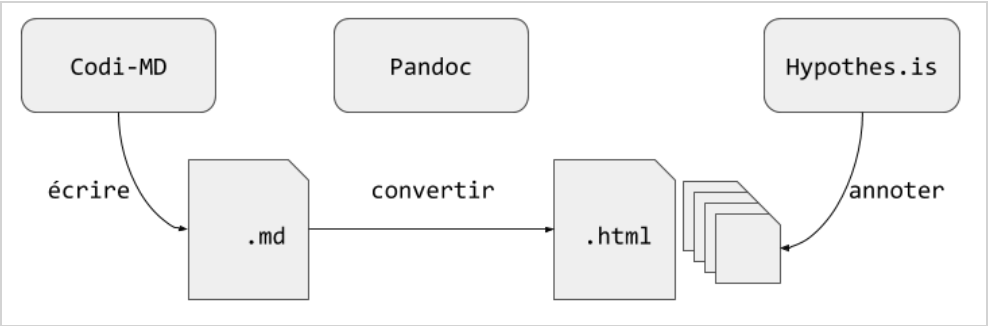

Chaîne éditoriale de l'outil pink my pad

La simplicité de l'application et de la chaîne en ferait un bon candidat pour une technologie dite "lowtech" : rien n'est automatique, c'est l'utilisateur qui opère chacune de ces trois actions, l'application elle-même n'utilise aucune base de données, et ne fait que stocker des fichiers HTML statiques convertis à la demande. La réalité est un peu plus complexe, car si le convertisseur *Pandoc* peut effectivement être considéré comme un outil *lowtech* (bien que sophistiqué), l'application exploite les clients et les API de deux plateformes (Codi-md et Hypothes.is) relativement conséquentes en termes d'infrastructures technologiques.

Il n'empêche. Si l'application a été initialement développée pour la *Publishing Sphere*, sa généricité, que l'on peut résumer fondamentalement à écrire et publier, lui a permis d'être utilisée de manière extensive à plusieurs reprises dans des cadres et pour des communautés différentes. *pink my pad* a par exemple été employée pour l'écriture collective d'un cahier de propositions dans le cadre des élections municipales 2020 en France[174]. L'expérience a donné lieu à une cinquantaine de notes rédigées et annotées collégialement. On peut aussi citer l'exemple de la table ronde « Manifesto » (Collectif 2020) qui s'est appuyée sur l'application pour revisiter le format institutionnalisé de la table ronde, et qui questionnait justement les formes institutionnelles de communication scientifique, appelant à l'expérimentation d'autres « pratiques d'édition et de légitimation ».

174. Voir le cahier final sur politiquesdescommuns.cc.

Une telle diversité d'usages s'explique par la généricité mais aussi par la souplesse de l'outil. La conjonction presque indolore entre ces trois *moments*, écriture, publication[175] et annotation, permet la coexistence de plusieurs modes d'action (écrire, lire, échanger) et l'articulation de leurs temporalités spécifiques. On retrouve partiellement les trois activités

175. On pourrait parler ici d'*éditorialisation* dans la définition restreinte que lui donne Manuel Zacklad (2019) et qu'il assimile à ce qu'il appelle « documentarisation éditoriale » (Zacklad 2007b).

pressenties lors de la conception initiale du dispositif : *Writing*, *Collecting*, *Conversing*. C'est ainsi que plusieurs notes[176] créées pendant l'événement ont servi d'espace de collecte et d'agrégation de ressources. Par ailleurs, si l'application propose un format unique pour l'éditorialisation des notes, elle a su conserver la généricité des deux plateformes Codi-MD et Hypothes.is, sans en orienter les usages. Selon les usages rencontrés, l'application est devenue un espace d'information, de documentation, d'écriture collective, d'échange, d'agrégation/curation, etc.

176. Voir en particulier *the Publishing Sphere Reader (A Repository)*, "working as an indexed Reader, streaming the materials produced during and for the PS, proposed by Michael Nardone".

En l'absence de tout système d'authentification ou de base de données requêtable, chaque utilisateur ou collectif s'emparant de l'outil démarre son usage par une première note et y indexe les notes suivantes. Ce principe rappelle les débuts du Web dont une bonne pratique consistait à lister sur la page d'accueil d'un serveur les différentes pages hébergées sur ce dernier. Pour cet événement, la note *index* a été intitulée *"WRITING"*, déclarant explicitement l'ouverture un espace d'écriture. Elle a servi de point de départ et de référence pour l'ensemble des notes produites pendant l'événement. *"WRITING"* s'ouvre avec cet incipit :

> The Publishing Sphere emerges from writing in its broadest sense. For that very reason, it provides this Read/Write space that everyone can use to express, document, exchange, copy and paste, rewrite, remix and mashup.

Un espace d'écriture ouvert, transparent et appropriable, dont chaque groupe pouvait s'emparer pour travailler, documenter et partager leurs progrès. L'espace de la note index s'est révélé non pas centralisant, mais centrifuge, élaborant rapidement un dense réseau de notes. Ainsi, l'espace ouvert par *pink my pad* constitue en quelque sorte une méta-sphère, support à l'éclosion de nouvelles sphères. C'est à travers cette première *écriture dispositive* que la *Publishing Sphere* de Montréal réalisait effectivement l'« énonciation performative » des *publishing spheres*, en gestation sur les notes de chaque groupe de travail.

Suivant cet incipit, l'index présentait l'archipel des dispositifs, des outils ou des espaces prévus par les organisateurs, ainsi que diverses initiatives des groupes ou des participants.

- *A Conference Participant **Map** & Annotation Extraction **Poster** (proposed by the Poetic Infrastructures group)*
- *A Human-Located Publishing Sphere **Reading Series** (proposed by the Poetic Infrastructures group)*
- ***Radio Brouhaha**, a resonance program conceived by Lionel Ruffel, that will cover a second time the Publishing Sphere.*
- *A **Conference Reader** (proposed by the Poetic Infrastructures group)*
- *A **repository**, working as a indexed Reader, streaming the materials produced during and for the PS, proposed by Michael Nardone*
- *A **storage space (NOW READ ONLY)** to drop and store all your files (media, photo, document, ...), think of it as a ©Dropbox or a ©Drive, yet free and open. (It is now read-only).*
- *An **thematic issue** at Remue.net, proposed by Patrick Chatelier and Eric Darsan.*
- *An **archive**, yet to be imagined, will be gathered following the event.*
- *An official website ! publishingsphere.ecrituresnumeriques.ca*
- *A in-live **photographic follow-up** by Louis-Oliver Brassard !*

Archipel mis à disposition des participants

Cette simple liste dessine en fait une infrastructure d'écriture, prise au sens large, supportant les différentes *écritures* que sont la collection, l'agrégation, la curation, l'organisation, l'illustration, l'archive, etc.

Mais une telle infrastructure fait-elle à elle seule émerger le collectif ? Elle n'est bien entendu qu'un acteur parmi d'autres de l'environnement-dispositif, qui ne peut être saisi qu'en analysant de plus près les processus de chaque expérience *Publishing Sphere*. Bien qu'une analyse exhaustive des six groupes de travail constituerait sans aucun doute un travail de recherche pertinent, en faire l'inventaire ici serait trop long. Je me concentrerai sur le groupe « Institutions fictionnelles », dont j'ai été l'animateur et dont le processus n'a pas été sans accrocs malgré un dispositif qui a bien fonctionné dans les autres groupes. L'expérience que je retire de cette rencontre manquée est riche d'enseignements, tant le groupe a été révélateur des limites et des difficultés du collectif, et finalement de ses enjeux.

Les limites du projet « Institutions fictionnelles »

Parmi les six groupes de travail réunis lors de l'événement, le groupe *Institutions fictionnelles* promettait une réflexion particulière sur le collectif et sur l'espace public. Ces deux notions sont en effet investies par chacun des participants du groupe à travers sa pratique artistique, éditoriale, activiste, ou encore ethnographique.

Le groupe rassemblait notamment deux membres du collectif *Général Instin*, Eric Darsan et Patrick Chatelier. Ce dernier, éditeur de la plateforme de création littéraire Remue.net, a été et reste encore la figure la plus investie dans le GI. Instin répond parfaitement aux caractéristiques de ce que Lionel Ruffel a appelé « la littérature brouhaha »[177] dont les modes de publication réinvestissent l'espace public, ou plutôt réinventent des espaces publics. Par ailleurs, nous avons vu plus en amont de la thèse comment Instin s'est révélé, de par son écriture en mouvement, une dynamique collective, laissant dire à Chatelier que le GI *n'est pas* un collectif littéraire, mais qu'il *fait* collectif. Que peut-on dire d'une telle affirmation et que nous apprend-elle, au-delà du « moment contemporain » de la littérature et des arts théorisé par Ruffel, pour repenser la publication et la communication scientifique ?

Le groupe comprenait également Sebastien Thiéry, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais et fondateur du PEROU, le *Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines*. Le PEROU se présente comme un groupe d'action développant « des recherches-actions sur les confins de nos villes (bidonvilles, jungles, squats, refuges en tout genre) et les gestes, formes, actes d'hospitalité qui s'y inventent »[178]. Le PEROU a par exemple échafaudé au cœur de la jungle de Calais diverses institutions comme *l'Ambassade du PEROU*, dédiée à l'hospitalité, ou *le Palais*, dédié à Yvette, doyenne des riverains de la jungle qui donnait bénévolement des cours de français à ses habitants. Il y publie de faux journaux, et procède à un « relevé des actes d'hospitalité ». Toutes ces actions et inscriptions sont pour Sébastien Thiéry des « requalifications » et des « republications » d'actions et d'inscriptions du réel déjà performées, que le PEROU entreprend de performer à nouveau. Parce qu'il reconnaît que « le bidonville est une écriture qui légifère en silence par ce qu'elle crée

177. *« [C]ette multitude d'espaces publics caractérise le moment contemporain de la littérature, comme la sphère publique de la Littérature caractérisait sa représentation moderne. Si ces espaces publics ont toujours existé, même lorsqu'on les mettait sous silence, jamais ils n'ont été aussi nombreux et visibles. Non seulement ils se sont multipliés, mais ils se sont très largement diversifiés si bien que le littéraire aujourd'hui apparaît en très grande partie comme une arène conflictuelle composée d'une sphère publique hégémonique reposant sur l'imprimé et d'une multitude d'espaces publics contre-hégémoniques relevant plutôt d'une « littérature-brouhaha » (exposée, performée, in situ, multi-support) avec de très nombreuses circulations entre eux. »* (Ruffel 2016, 183)

178. Voir la note sommaire du groupe *Institutions fictionnelles*.

sur le territoire »[179], le PEROU enquête, collecte, procède aux relevés de cette écriture, dans le but affirmé de « répond[re] à des écritures assassines qui gouvernent »[*Ibid.*, sur Hypothesis].

179. Voir la note d'intention « Avec quoi nous venons », et sur Hypothesis.

Camille Louis a rejoint le groupe en tant qu'artiste dramaturge et co-initiatrice du collectif KOM.POST. Son travail se situe à la rencontre de l'art et de la politique à travers des « propositions dramaturgiques qui [...] visent à modifier les conditions de perception de ce que l'on nomme "action" (drama)»[180]. Ses terrains d'action croisent ceux du PEROU avec un engagement artistique et journalistique sur la question des migrants en Europe, par exemple avec l'édition *la Jungle et la ville* sur la plateforme de blogs de Médiapart.

180. Voir sa biographie sur la note sommaire du groupe *Institutions fictionnelles* et sur Hypothesis.

Le groupe était initié par Sylvia Fredriksson[181], chercheuse et designeuse dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, engagée elle aussi dans une recherche-action au sein du mouvement des communs en France, recherche qui se traduit notamment par un travail minutieux d'entretiens et de documentation sur ses propres espaces de publication : notamment le site Note(s), son compte Soundcloud ou encore son site personnel. Pour initier la *publishing sphere* qu'on lui confiait quelques mois avant l'événement, Sylvia s'est appuyée sur une mission en cours aux côtés de l'artiste Claire Dehove, l'amenant à proposer une réflexion sur les institutions fictionnelles. Le projet de Claire Dehove, intitulé « Ambassade des communs » est porté en 2014 par *WOS / Agence des Hypothèses*[182] dans le cadre du programme *Les Nouveaux Commanditaires*, un programme de mécénat associant une communauté *commanditaire* et un artiste pour mener des actions collectives régies par un « Protocole donn[ant] la parole à tous les acteurs sociaux concernés »[183]. Dans ce contexte, l'*Ambassade des communs*, pensée comme une institution fictive, est venue s'installer physiquement dans un hall de la maison des arts de l'Université Bordeaux Montaigne. Le projet cherchait à revitaliser un lieu en créant les conditions de sa convivialité et de son partage, et en mobilisant les désirs et autres modalités d'appropriation de sa communauté.

181. Mes travaux croisent ceux de Sylvia Fredriksson à plusieurs reprises, avant et pendant le doctorat. En 2012, nous élaborons ensemble le dispositif ENMI12, elle à titre de designeuse en collaboration avec l'association *Knowtex* et enseignante au BTS Multimédia du Lycée Jacques Prévert, et moi à titre d'ingénieur à l'IRI qui organise les *Entretiens du nouveau monde industriel* (ENMI). En 2017, nous proposons à la revue *Sens public* un dossier sur les communs « en train de s'écrire », publié en mars 2018, qui fait l'objet de la partie suivante. En 2019 enfin, dans le cadre de la *Publishing Sphere*, je l'invite à initier une thématique pour ce groupe de travail constitué.

182. WOS se définit comme « organisation collaborative et extra-disciplinaire basée sur le co-autorat ». (« L'Ambassade de La MétaNations » 2019, 46)

183. Voir la note d'intention des *Nouveaux Commanditaires*, et sur Hypothesis.

Toutes ces initiatives et ces projets se trouvent ancrées dans des terrains d'action où l'écriture revêt manifestement une forme performative, que ce soit pour l'*Ambassade des communs* appliquée à asseoir l'existence d'une institution par une série d'inscriptions et de documents, pour le PEROU

attaché à « enquêter », « décrire », « instituer », ou encore pour le *Général Instin* dont les diverses manifestations textuelles ont engendré, au fil des performances et des ateliers d'écriture, davantage qu'une simple figure littéraire. Mis ensemble, de tels horizons de pratiques et de pensées laissaient présager une rencontre extrêmement porteuse et productive, tant chacun semblait par ailleurs rompu à l'accueil et à la collaboration. Tous, enfin, partageaient une même sensibilité au collectif, que ce dernier soit appréhendé comme postulat, processus ou même finalité.

C'est ainsi que Sylvia Fredriksson, jouant le jeu de la note de groupe comme espace commun d'écriture, initie la réflexion dans une note d'intention :

> À l'origine de ce groupe, une intuition, portée par les organisateurs de Publishing Sphere, que nous (Camille, Général Instin, Éric, Érik, Nathalie[184], Patrick, Sébastien, Sylvia) pouvions nous réunir pour nous saisir des enjeux qui touchent aux "communs" et aux "configurations urbaines dans les marges".[185]

184. Nathalie Casemajor et Erik Bordeleau n'ont finalement pas pu participer à l'événement.

185. Voir sur la note *pink my pad* du groupe *Institutions fictionnelles*, et sur Hypothesis.

Cette première note se place sur un plan très théorique, en introduisant notamment comme axe de réflexion les *communs*, à propos desquels Sylvia Fredriksson invoque des travaux récents et pointus en études juridiques (Isabelle Stengers et Serge Gutwirth). En plaçant son discours sur un tel niveau d'abstraction, Sylvia Fredriksson cherche un dénominateur commun autour duquel fédérer le groupe. Sa note d'intention révèle à la fois sa rigueur conceptuelle et l'ambition politique qu'elle souhaite donner à ce projet.

> De cette analyse, se révèle à nous l'urgence de réinventer ce qui préexiste même à nos institutions, de réinvestir nos mémoires partagées, et de réinterroger la composition de nos savoirs, en mettant en tension les principes prééminents de nos sociétés modernes.
>
> Si, au cœur du projet des communs se loge l'enjeu de la création institutionnelle, en redéfinir la teneur s'impose comme un impératif.
>
> Les communs seront alors ici envisagés comme un espace politique en réécriture permanente, et leur redéfinition la condition même de possibilité de la création institutionnelle. Autour de quoi faire

> institution ? Il est proposé au groupe, en formulant un certain nombre d'hypothèses et à travers une conversation croisée, de réinvestir les communs comme un espace politique en train de se faire.[186]

186. Voir sur la note *pink my pad* du groupe *Institutions fictionnelles*, et sur Hypothesis.

Elle formule également un « ACTE qui nous réunit », ainsi que des propositions concrètes de dispositif. Elle fait des communs un principe directeur pour les actions du groupe et énonce finalement un « appel à la conversation » comme « mode opératoire » du groupe. Elle invite alors les participants à formuler une série d'hypothèses.

- *On débattrait du droit autorisant certaines idées à suivre leur libre parcours*
- *La valeur résiderait dans la communauté d'action licite ou illicite*
- *Nous aurions besoin d'une politique dotée de la force de coalitions diverses et mobiles. [par Sylvia Fredriksson]*
- *Des fictions ontologiques donneraient naissance à des institutions parasitaires et clandestines. [par Sebastien Thiéry]*
- *Créer une Diplomatie fantômnale. [par Patrick Chatelier]. en lien avec l'hypothèse Des fictions ontologiques donneraient naissance à des institutions parasitaires et clandestines [par Sébastien Thiéry] — et les communs latents Anna Tsing (voir prolongement ci-dessous)*
- *Renversement de la proposition de Sebastien Thiéry en : « Des institutions parasitaires et clandestines donneraient naissance à des fictions ontologiques » dans le cadre de la « Diplomatie fantômnale » proposée par Patrick Chatelier. L'idée serait d'entrevoir un (des) récit(s) commun(s) capable de con-/re-/stituer une autre vision de la nature et de la culture, de l'histoire et des relations. […] [par Eric Darsan]*

Hypothèses formulées par les participants (extraits)[187]

187. Voir sur la note sommaire du groupe Institutions fictionnelles.

Toute cette démarche puise dans son expérience pratique de contextes similaires de co-création et de coopération. Plutôt que d'imposer à ses pairs un dispositif ou un protocole, Sylvia Fredriksson ouvre une première conversation en soumettant au groupe un cadre théorique sur lequel élaborer collégialement une initiative artistique ou éditoriale. La démarche conversationnelle est ici consciente et délibérée.

Et pourtant, dans ce groupe précisément, rien ne s'est passé comme prévu. Concrètement, nous avons passé trois jours à discuter sans réussir à faire émerger un consensus d'action collective entre les participants – à l'inverse des dynamiques propres aux autres groupes. Voyant les différentes impasses dans lesquelles le groupe s'embourbait, nous avons tenté de diversifier les dispositifs d'échange et de conversation.

Toutes ces actions ont été documentées sur la plateforme *pink my pad* dans une série de notes, utilisées alternativement comme espace d'écriture individuel, prise de notes des conversations en présentiel, documentation des processus, espace de conversation via les annotations Hypothesis, ou encore comme espace de publication à l'instar de l'entretien que Sylvia mènera au dernier jour avec Sébastien Thiéry. Cette production de textes tous azimuts est remarquable, mais présente une contradiction. D'un côté, ce groupe aura *écrit* davantage que les autres groupes, mais sans réussir collectivement à sortir de la sphère déjà en place. En effet, là où d'autres groupes ont utilisé la plateforme comme support de travail pour projeter des espaces nouveaux et proposer des formes éditoriales et performatives détachées du dispositif initial, le groupe *Institutions fictionnelles* l'a investi complètement… mais seulement. C'est là sa contradiction : aucun projet concret n'a été collégialement adopté, malgré les « protocoles d'actions »[188] qui ont pu émerger pendant les trois jours de l'événement. Rien de collectif n'est véritablement sorti de notre groupe de travail.

188. Voir la note du 24 mai au second jour de l'événement.

De quoi cet échec est-il le symptôme ? Est-ce l'échec du méta-dispositif de la *Publishing Sphere*, celui des ateliers en groupe sur trois jours ? Est-ce la chronique d'une inconciliabilité de personnalités, de discours ou de rhétoriques ? Mais surtout, est-ce vraiment un échec ?

Entretenir les lisières : le collectif au défi des singularités

Dans un article proposé dans le cadre du dossier « Écrire les communs. Au-devant de l'irréversible » sur *Sens public*, Romain Lalande développe la notion de « lisière ». La lisière constitue, dit-il : « un espace de relation entre deux écosystèmes, et dont la caractéristique principale est d'abriter une diversité plus riche que la somme des

écosystèmes en présence » (Lalande 2019, sur Hypothesis). Il appelle alors les communautés des communs à entretenir des « lisières » afin de ne pas fonctionner en vase clos et de conserver une relation fertile au monde qui les entoure. Sa réflexion s'appuie à la fois sur sa connaissance de ces communautés, qu'il a pu observer au plus près, et sur l'intuition selon laquelle les communs « ne s'écri[vent] que pour eux-mêmes ». Cette assomption, qui n'a pas fait l'unanimité chez les intéressés[189], révèle un certain paradoxe, tant le mouvement des communs se caractérise, notamment dans ses écritures (Fredriksson et Sauret 2019a), par un principe de partage. La renaissance des communs dans le monde a été favorisée par les travaux d'Elinor Ostrom (1990; 1994), récompensé par le prix Nobel d'économie en 2009. Ostrom a su démontrer par un travail de terrain minutieux que la fameuse « tragédie des communs » théorisée par Garrett Hardin (1968) n'était pas fondée. Au contraire, les communs encore pratiqués dans le monde présentaient de meilleurs résultats en termes de gestion et de durabilité des ressources que les préceptes économiques dominants. Ce qu'on désigne souvent comme un *mouvement* poursuit depuis un extraordinaire développement tant sur le plan pratique que sur le plan théorique[190]. Historiquement, les *commons*, qui régissaient par exemple le partage des pâturages en Angleterre, ont subi les effets des *enclosures*, consistant à privatiser les ressources jusque-là intuitivement *mises en commun* au sein de communautés d'usagers. Romain Lalande remarque ainsi que la vigilance presque traumatique des communs vis-à-vis de tout phénomène d'*enclosure* risque d'amener ses praticiens et ses communautés à se refermer sur eux·elles-mêmes. Si cette remarque peut être discutée en soi, sa proposition théorique est intéressante et peut être généralisée au-delà des communs. Il associe son concept de « lisière » à celle de « créolisation » d'Édouard Glissant, désignant « la mise en relation consciente et inconsciente de deux cultures "valorisées égales ou inégales" », de laquelle résulte une nouvelle culture autonome.

> Créolisation et lisières portent un enseignement similaire : la relation rend fertile là où l'entre-soi stérilise. (Lalande 2019, sur Hypothesis)

Lalande appelle ainsi à prendre soin de ces lisières, en « assumant les interdépendances » entre groupes humains. Ces espaces périphériques, ces « marges instituantes », ne sont pas des espaces neutres, mais au contraire

189. Une première version du texte de Romain Lalande, rendue public en pré-publication sur Stylo, a suscité plusieurs réactions sur les réseaux sociaux ainsi que sur le texte lui-même par l'intermédiaire de l'outil *Hypothes.is*. J'analyse cette conversation et son dispositif en abordant le dossier *Écrire les communs*.

190. Le spectre est large, car il dépasse largement la théorie économique. On pourra citer notamment les travaux de Philippe Aigrain, Michel Bauwens, Christian Laval et Pierre Dardot, David Bollier, Benjamin Coriat, etc.

des espaces fertiles de diversité, c'est-à-dire où peuvent s'inventer de nouvelles pratiques ou formes de pensée.

En reprenant les propositions théoriques de Romain Lalande, je serais tenté de comprendre l'expérience en partie manquée du groupe *Institutions fictionnelles* comme la rencontre d'espaces conceptuels et d'espaces de pratique n'ayant pas suffisamment accueilli et entretenu leurs lisières respectives. C'est probablement le cas du PEROU dont la position intellectuelle se manifeste essentiellement sur le mode affirmatif. Le très bel entretien de Sébastien Thiéry par Sylvia Fredriksson[191] est porteur d'un discours puissant et inspirant. Lorsque, par des écritures dites « instituantes », il retourne la position du migrant ou de l'opprimé, lui redonne la parole, le met à jour, on comprend qu'il y a là un projet politique particulièrement convaincant. Cet entretien est structuré autour d'une longue énumération de verbes venant des champs sémantiques de l'enquête, de l'écrit, de l'instauration, etc. On pourrait synthétiser ces champs dans la double action *documenter et inscrire*. Pourtant cette longue liste de verbes à l'infinitif sonne aussi comme autant d'injonctions, des injonctions à soi-même sans doute – « voilà notre mission en tant qu'enquêteur-activiste sur le terrain », mais aussi des injonctions à l'autre, celui qui n'est ni migrant ni enquêteur. Ce discours installe finalement une position de supériorité excluante. Là où le PEROU prend soin et fait place à l'opprimé, il lui redonne une visibilité au monde. Mais la démarche se dote d'un tel attirail théorique que le discours accompagnateur finit par mettre en visibilité l'entité soignante elle-même. L'humilité manifeste, consciente et nécessaire de la pratique du PEROU sur le terrain se heurte à la position intellectuelle dominante que le PEROU entretient malgré lui. En l'absence de lisière intellectuelle, d'espace de dialogue et de bienveillance praticienne, le PEROU n'est pas en mesure de s'hybrider avec des initiatives alternatives. L'injonction à l'infinitif est radicale de ce point de vue. Lors de la dernière séance collective de la *Publishing Sphere*, le groupe *Institutions fictionnelles* a performé en ordre dispersé[192]. Pour sa part, Sébastien Thiéry s'est lancé dans une longue énumération improvisée de ces infinitifs ayant structuré l'entretien donné quelques heures plus tôt. En performant cette liste, Thiéry les associe, les appuie, joue de leur sémantique et de leur polysémie. Le résultat à nouveau est puissant, troublant tant l'ensemble tend à former un impératif aux accents très politiques. Mais il est aussi autoritaire. Le résultat

191. Voir la note *Republier le monde. Interview de Sébastien Thiéry*.

192.

Institutions fictionnelles / ***Fictional institutions***

Avec Sylvia Fredriksson, Général Instin, Eric Darsan, Patrick Chatelier, Camille Louis, Sébastien Thiéry, Nicolas Sauret

30min

- Synthèse, par **Sylvia Fredriksson** et **Nicolas Sauret**
- Micro-récits d'une diplomatie fantomale, par **Patrick Chatelier**
- Micro-conférence, extrait d'inventaire et diaporama, par **Sébastien Thiéry**

Extrait du programme de la présentation publique Publishing Sphere – 25 mai 2019 (voir en annexe le programme complet)

est là, Sébastien Thiery a performé seul son discours déjà rodé, sans qu'il ait pu l'hybrider d'aucune autre proposition – propositions pourtant abondantes et riches dans ce groupe.

Cette position intellectuelle dominante renvoie à une critique post-coloniale déjà bien connue. Pour mieux comprendre son terrain, à savoir ce moment contemporain artistique et littéraire, Lionel Ruffel tire dans le chapitre « Cyborgs et subalternes » le fil conceptuel des études post-coloniales et féministes. Il invoque notamment le texte largement discuté de Gayatri Spivak « Les subalternes peuvent-elles parler ?», dans lequel l'auteure amène une critique importante du post-structuralisme en faisant l'analyse d'un dialogue entre Foucault et Deleuze. Ruffel réitère la critique et l'interprétation de Spivak : ces intellectuels français, « malgré leurs plus louables efforts, ne sont finalement, selon Spivak, jamais sortis de la trinité Occident - Homme - Histoire ; jamais sortis des contradictions de la modernité et de la postmodernité »(Ruffel 2016, p230). Ruffel reconnait ainsi le « déplacement dans le champ critique » que réussit à faire Spivak, en montrant combien leur approche intellectuelle reproduit l'impérialisme du « mâle blanc dominant »[193].

193. Le terme est de Ruffel, voir par exemple : *« La reconstitution historique du postmoderne n'a pourtant, jusqu'à récemment, retenu que le "grand" débat entre mâles blancs dominants. »* (Ruffel 2016, p206)

> Alors qu'on pensait avec Foucault et Deleuze être parvenu au point où, enfin, les opprimé(e)s pourraient, non pas parler, puisqu'ils n'ont jamais cessé de le faire, mais être entendus ; un point où le rôle de l'intellectuel serait de se faire caisse de résonance de ce qui, jusqu'alors, était mis sous silence, Spivak tente de montrer combien cette approche demeure prise dans la représentation d'un sujet unique, les masses, le peuple, les femmes et combien il s'agit d'une position rusée qui reconduit l'impérialisme d'un sujet souverain. (Ruffel 2016, p232)

Cette citation fait évidemment penser à la démarche du PEROU qui cherche à « se faire caisse de résonance de ce qui, jusqu'alors, était mis sous silence », de « donner à entendre les voix inentendues » (Ruffel 2016, p232).

Ruffel utilise cette critique et l'associe à la politique cyborg d'Haraway (Haraway 1985) pour caractériser la contemporanéité qu'il étudie. En « pensant les conditions de la parole » dont « l'usage a été colonisé par une vision de l'histoire et du présent », Haraway et Spivak livrent « une méthode

et une politique » (Ruffel 2016, p224). C'est bien le propos de Ruffel avec le brouhaha, dont il montre ainsi que sa pratique relève d'une émancipation politique. Elle est éditoriale parce qu'elle réinvente en effet les formes de mise en public. Mais elle est aussi politique, car elle réinvente les formes d'écriture de l'histoire[194]. C'est en cela que le brouhaha peut inspirer une réflexion radicale sur les formes de production de la connaissance dans le milieu académique. C'est en cela, aussi, que le « faire collectif » esthétique du Général Instin mérite d'être pris en compte dans la position réflexive de l'institution académique sur elle-même.

194. *« L'histoire est désormais un enjeu politique ; l'idée même de parole et d'écriture est à réinventer. Avec l'Histoire, la parole et l'écriture ont été volées, pillées, colonisées, et ce doublement. D'une part, parce qu'elles ont été associées au phallogocentrisme occidental et, d'autre part, parce que ce même phallogocentrisme occidental a instruit une histoire qui définit les populations exclues comme privées d'écriture et de parole propres »* (Ruffel 2016, p228)

Le collectif conjugué : invoquer le *nous*

Fort de nos différentes expériences de co-création et de collaboration, en particulier sur des projets de très court terme de type hackathon, *barcamp* ou autres, il est nous est apparu assez vite avec Sylvia qu'au-delà d'une communication fluide favorable, le groupe manquait finalement d'un objet à réaliser. Il est probable que la conversation s'en serait mieux sortie si elle s'était ancrée dans un *faire*, une praxis dont le postulat est une matière, et dont le processus révèle le collectif. Cette révélation du collectif est particulièrement bien amenée par Patrick Chatelier dans sa performance solo, intitulée « Général à vendre »[195]. Patrick Chatelier y retrace l'histoire du GI et du collectif Instin, construisant son propos sur une série d'images et de son. En empruntant un texte plus ancien, il[196] déclare :

> GI fut résumé ainsi : prendre acte, faire geste ; prendre acte des gestes faits, faire geste des actes pris. Dans une perpétuelle revenance entre moi et nous, intime-extime, réel-fiction, marge-centre.[197]

Il invente un terme pour l'occasion, le mot *instiner*, qui semble vouloir désigner l'acte d'éditer, de faire geste d'écriture et d'édition. On comprend dans ce terme que les *instiniens* sont en fait des *instineurs*. Ils n'appartiennent pas à une communauté, ils la font. Son interprétation du GI est très claire. Le GI n'est pas un collectif, c'est une « interface » entre les individus qui s'en emparent et le collectif, il est un « mouvement de collectivité des individus » dont la finalité, selon ses termes, est de « faire collectif »[198].

195.

Une enregistrement de « Général à vendre » est disponible sur Remue.net

196.

Patrick Chatelier lors de sa performance « Général à vendre » (25/05/2019)

197. Retranscription d'un extrait de la performance *Général à vendre*.

198.

Tweet de Servanne Monjour pendant la performance de Patrick Chatelier.

Mais la finalité n'est pas tout. Encore faut-il qu'elle advienne. Car ce "*faire collectif*", infinitif de son état, doit encore se conjuguer afin que le collectif s'actualise. En la conjuguant au présent et à la première personne du pluriel, l'injonction devient « nous faisons collectif ». Et voilà que le collectif prend forme. Il prend tout d'abord la forme présente et indicative de « faisons » qui suggère (ou indique) que le collectif est *en train d'être fait*. C'est ce caractère performatif qui est déjà *présent* dans la pensée de Patrick Chatelier, mais qui soudain s'éclaire lorsqu'on le conjugue. L'écriture d'Instin est un processus, sa figure en mouvement est un signal continu. Par ailleurs, le collectif prend forme par le pronom « nous », le reliant physiquement à cette « collectivité d'individus », somme d'entités humaines souvent concrètes et parfois fictionnelles.

Dans un chapitre intitulé « Les Noues », Marielle Macé (2018) élabore elle aussi une pensée du collectif et du « nous » qu'elle associe poétiquement à la noue.

> Une noue est un fossé herbeux en pente douce, aménagé ou naturel (l'ancien bras mort d'une rivière par exemple), qui recueille les eaux, permet d'en maîtriser le ruissellement ou l'évaporation, de reconstituer les nappes souterraines et de ménager les terres. C'est un abri végétal qui limite la pollution, et s'est mis à protéger des inondations les villages qui y sont continûment exposés[...]. (Macé 2018, p10-11)

> Il y a toute une science des noues, même s'il n'y a pas de code cartographique pour les identifier ; (Macé 2018, p13)

La noue est cet espace inutilisé, non pas inutile, mais laissé là, « ménagé » pour son utilité justement, et selon un *savoir-faire* qu'on appellerait désormais « patrimoine immatériel ». Dans le soin qu'on y met, à la noue comme à son territoire, Macé entrevoit une certaine mémoire collective de la lutte.

> Les noues, les noës comme autant d'arches, arches d'eaux vives et de pratiques, où conserver non pas des choses mais des forces, où faire monter des inquiétudes, des pensées, des combats.
> Car les noues se souviennent de destructions et des exploitations, elles font accueil aux luttes, rouvrant ces lits de rivières anciennes « où les eaux tendent à revenir en cas de débordements ».
> Ce qui découle des noues en effet déborde. (2018, p15-16)

Dans ce texte, comme dans le suivant « Nos cabanes », Marielle Macé se fait témoin des luttes « écopolitiques » qui se jouent dans les ZAD[199]. De ces luttes, émergent des collectifs, des « nous » investissant temporairement des zones, pour se nouer et se dénouer[200]. L'écriture de Macé se fait sensible, à la mesure d'une pensée politique écologique, capable de réconcilier le collectif et l'individu aussi par un lien d'amour.

199. Zones à défendre.

200. *« On y entend que dans le mot « nous » quelque chose (mais quoi au juste ?) se noue, doit se nouer et pourra donc aussi bien se dénouer ; on se dit que « nous » est une affaire de liens, d'arrachements, de mêlements, d'interdépendances et d'attachements, et de démêlements et de dénouements – plutôt que d'appartenance ou d'identification. »* (2018, p19)

> On devine que penser et éprouver le « nous » amoureux n'est peut-être pas inutile à une pensée du commun, autrement dit que le « nous deux » d'amour (le « nous deux encore » de Michaux) pourrait, si on l'écoute, s'élargir en collectif, s'infinir en politique. (On se dit d'ailleurs aussi qu'avec les Noues « nous » pourrait se décliner au féminin, pour noues les femmes.) (2018, p19-20)

L'élargissement du collectif jusque dans l'idéal politique – l'infini, résulte en fait de l'élargissement d'un « je ». C'est dans la dilatation du « moi », dit-elle, qu'advient le « nous » comme « sujet collectif », et non comme une addition de sujets. Ainsi, s'il y a du politique dans le collectif, il intervient non pas dans l'identité (« en es-tu ? »), mais dans le projet, dans « ce que nous pourrons faire si nous nous nouons » (2018, p21). C'est en cela que l'usage du nous et du verbe conjugué me semble ici plus porteur que l'infinitif dont elle va pourtant faire l'éloge dans un cours passage (2018, p40). Elle voit notamment dans l'infinitif « un phrasé général de l'action », ou encore « la forme syntaxique du possible, de la possibilisation des gestes et des choses, à chaque instant déclose ». Elle appuie ici la rhétorique du PEROU avec lequel elle partage manifestement une certaine sensibilité, puisque le texte « Nos Cabanes » y fait plusieurs fois référence. Pourtant c'est bien à la première personne du pluriel que s'établit, dans l'agir, le « sujet collectif ».

Sans doute, les artistes, écrivain·e·s, éditeur·rice·s et passant·e·s du *Général Instin* se sont noué·e·s par leurs écritures du GI, et se sont chacun élargi·e en ce « sujet collectif », réalisant le « nous », plus précisément le « nous faisons collectif ». Sans doute aussi que les noues sont comme les lisières, zones fertiles où se mêlent et s'hybrident librement les idées :

> Cette co-construction, cette contamination, révèle des interdépendances, des imbrications constantes (entre espèces, entre des espèces et des techniques, entre des vivants et des objets, entre des vivants et des morts, entre des modes de vie, entre des soucis divergents, entre des valeurs disparates…) […]. (2018, p53)

Macé emprunte à Anna Tsing le terme de « diversité contaminée » pour rendre compte de ce qui renaît malgré tout d'une terre dévastée. Il est peut-être trop facile de relier cette diversité-là à celle des écritures successives, appropriées, contaminées, qui forment ensemble le GI. Pourtant dans les ZAD, les noues, les lisières ou le Général Instin, c'est bien d'imaginaire qu'il s'agit avant tout. Toutes ces luttes et ces écritures relèvent d'une même écologie de la diversité, soit d'une « multitude » qui suppose « d'imaginer davantage, de connaître davantage, de changer de registre d'abondances et d'élévations » (2018, p49).

L'abondance me semble en effet résonner assez bien avec les autres terrains d'étude, notamment le dispositif ENMI12 ou le Général Instin. L'abondance est celle du fragment, dont la granularité plus fine favorise sa circulation et sa multiplication. Et, pour faire écho à la « diversité contaminée », le fragment multiplié entraîne aussi, au fil de ses réécritures, sa diversification. Celle-ci se joue à deux niveaux. Le premier niveau est celui de l'énonciation éditoriale avec la recontextualisation du fragment dans des espaces d'écriture nouveaux. On parle là de « redocumentarisation »[201], entraînant effectivement une fabrication de sens. Le second niveau concerne les associations inédites qui en découlent, que ce soit par fragments juxtaposés ou que ce soit par l'ajout d'éléments d'interprétation. La diversification résulte bien de ces combinaisons, qu'elles soient banales, recyclées ou originales. Au croisement de ces lisières, l'enjeu, on l'aura compris, ne réside

201. *« Redocumentariser, c'est documentariser à nouveau un document ou une collection en permettant à un bénéficiaire de réarticuler les contenus sémiotiques selon son interprétation et ses usages à la fois selon la dimension interne (extraction de morceaux musicaux pour les ré- agencer avec d'autres, ou annotations en marge d'un livre suggérant des parcours de lecture différents…) ou externe (organisation d'une collection, d'une archive, d'un catalogue privé croisant les ressources de différents éditeurs selon une nouvelle logique d'association). »* (Zacklad 2007a)

plus tant dans l'originalité des idées, mais dans leur circulation, processus que j'appellerais d'appropriation par lequel advient le collectif, le « nous », ou encore « nous faisons collectif ».

Le renouveau de la fonction éditoriale

L'une des réalisations du groupe *Institutions fictionnelles* est un texte à deux voix, récit d'une délégation diplomatique entre humains et non-humains. Le texte premier est imaginé par Patrick Chatelier, dont l'écriture témoigne d'un effort pour intégrer les différents éléments théoriques apportés par chaque participant. C'était une des hypothèses proposées dès la première journée d'atelier :

> *Créer une Diplomatie fantômnale*. Patrick Chatelier. en lien avec l'hypothèse *Des fictions ontologiques donneraient naissance à des institutions parasitaires et clandestines* Sébastien Thiéry — et les *communs latents* Anna Tsing (voir prolongement[202] ci-dessous)

En réponse à la première impulsion donnée par Sylvia Fredriksson, *la diplomatie fantômnale* de Chatelier articule intelligemment la question de l'institution avec celle des communs, abordés ici sous l'angle des « communs latents » d'Anna Tsing[203]. Chatelier n'est pas familier de ces deux éléments théoriques que sont l'institution ou les communs, mais semble finalement en avoir l'intuition dans ses réalisations littéraires. C'est en effet sur le plan littéraire qu'il les invoque en imaginant une situation (l'institution fictionnelle d'une diplomatie fantômnale), un cadre d'écriture pour d'autres écritures (« des copublications régulières dans les univers fantômal et humain pour informer les populations de nos pourparlers »), et finalement des rôles à performer (des « traducteurs », « une équipe de recherche », « l'expédition diplomatique proprement dite »). Chatelier invente ici tout un dispositif d'écriture et de publication[204]. La seconde voix intervient comme un texte enchâssé dans le premier récit, mimant des fragments d'écritures diplomatiques. J'avais repris et travaillé pour cela une série de fausses citations issues des vraies conversations du groupe, la prise de note initiale servant de matériau pour réécrire une série d'aphorismes et de maximes qui teintent le premier récit d'injonctions reformulées de manière dramatique. Chatelier tisse dans cet imaginaire les éléments de conversation du groupe, il hybride sa pratique littéraire avec les concepts des uns, et les institutions

202. Patrick Chatelier détaille son intention dans une note Prolongements :

> *« La proposition pour notre groupe est de former une légation humaine qui prendra contact avec une légation de fantômes. L'ensemble formant un corpus diplomatique. […] La première tâche de ces légations sera d'élaborer un langage commun entre eux et nous, de trouver par exemple un équivalent numérique de la transe du chaman (nous devrons donc définir, plus qu'un langage commun, une sphère commune de langage). »* (sur Hypothesis)

203. Fredriksson développe la pensée d'Anna Tsing dans un *Glossaire Commun(s)* :

> *« Anna Tsing cherche à "élargir le concept de communs" pour "inclure humains et non-humains en tant que contributeurs à un écosystème". »* (sur Hypothesis)

204.

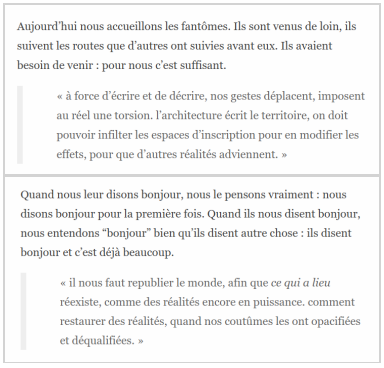
Aujourd'hui nous accueillons les fantômes. Ils sont venus de loin, ils suivent les routes que d'autres ont suivies avant eux. Ils avaient besoin de venir : pour nous c'est suffisant.

« à force d'écrire et de décrire, nos gestes déplacent, imposent au réel une torsion. l'architecture écrit le territoire, on doit pouvoir infilter les espaces d'inscription pour en modifier les effets, pour que d'autres réalités adviennent. »

Quand nous leur disons bonjour, nous le pensons vraiment : nous disons bonjour pour la première fois. Quand ils nous disent bonjour, nous entendons "bonjour" bien qu'ils disent autre chose : ils disent bonjour et c'est déjà beaucoup.

« il nous faut republier le monde, afin que ce *qui a lieu* réexiste, comme des réalités encore en puissance. comment restaurer des réalités, quand nos coutûmes les ont opacifiées et déqualifiées. »

Micro-récits d'une diplomatie fantômnale par Patrick Chatelier (extraits)

fictionnelles des autres. Enrichi des écritures diplomatiques enchâssées, cet imaginaire peut aussi s'appréhender comme une forme de savoir, construite sur les principes du fragment. Aux côtés de la dynamique littéraire, s'élabore une dynamique de connaissances, tant dans l'écriture que dans la lecture, fonctionnant sur l'association d'idées et l'évocation ou l'inspiration de nouvelles idées.

Dans le cadre de la *Publishing Sphere* de Montréal, Chatelier s'est ainsi installé à la lisière de son espace d'écriture, ouvert à la « contamination ». Cette démarche est en fait caractéristique de la position qu'il a endossé dans le projet Général Instin. Rédacteur en chef du site Remue.net, il se définit sur sa page auteur comme « arpenteur et archiviste du Général Instin »[205]. Cette formule évoque la pratique anthologique que Doueihi avait identifiée pour caractériser la culture numérique[206]. Chatelier en effet collecte, édite et met en ligne sur Remue.net les textes du Général Instin. De cette toile centrale étoilent des productions diverses publiées sur d'autres espaces de création ou d'écriture. La pratique de Chatelier révèle en fait ce qu'on pourrait considérer comme une nouvelle fonction éditoriale propre à cette écriture en mouvement. Le premier aspect pratique de cette fonction consiste concrètement à agréger, éditer et publier des textes et des créations. Mais cela va plus loin, car il tisse entre ces contenus des liens, il structure et organise un espace, exemplifiant la définition théorique de l'éditorialisation[207]. Ce processus déploie aussi une dimension écologique lorsque l'espace devient milieu, lorsque l'écriture se fait le terrain d'autres écritures. Chatelier entretient en quelque sorte des lisières propices à l'ouverture, il ménage des *noues* dans lesquelles un *nous* peut advenir. Le « faire collectif » énoncé par Chatelier résume bien cette fonction éditoriale dépassant la simple pratique d'édition et de publication pour investir une attention au collectif. Ce rôle et cette fonction ne sont-ils pas transposables aux chercheurs et aux éditeurs scientifiques ?

205. Voir sur http://remue.net/patrick-chatelier.

206. *« Que la collecte initiale ait été effectuée par un seul chercheur ou individu ou par un groupe de lecteurs disparates, le modèle anthologique permet de transformer les éléments collectés en publication ouverte et dynamique de savoirs potentiellement nouveaux. »* (Doueihi 2011, p70)

207. *« L'éditorialisation désigne l'ensemble des dynamiques qui produisent et structurent l'espace numérique. Ces dynamiques sont les interactions des actions individuelles et collectives avec un environnement numérique particulier. »* (Vitali-Rosati 2016, sur Hypothesis)

Lorsque s'y associent les auteurs et contributeurs du GI, « faire collectif » se conjugue à la première personne de l'indicatif : « nous nous approprions le Général » comme figure et objet littéraire. C'est un des aspects de la fonction éditoriale assurée par Chatelier que de rendre le Général public – *publié* – et appropriable. Le collectif advient réellement lors de ce processus d'appropriation. Or, la nature de l'appropriation diffère ici légèrement de ce que je décrivais à propos des appropriations successives des fragments de

ressources dans le cas ENMI12. Les milieux d'écriture en effet ne sont pas de la même nature, le premier consistant en une figure littéraire au long cours, le second consistant en une documentation conversationnelle d'un colloque scientifique. Mais la dynamique relève d'un même geste d'écriture rendu possible par la fonction éditoriale. Dans un cas, cette fonction est assurée par Patrick Chatelier qui collecte, édite et agençe les textes et les productions artistiques sur les différents espaces de publication, en premier lieu *Remue.net*, comme autant de *points d'entrée* pour s'emparer du Général. Dans l'autre cas, la fonction éditoriale revient au « dispositif ENMI12 » par lequel se multiplient les « écritures dispositives » comme autant de gestes d'appropriation.

Quel bilan tirer alors de l'échec, tout relatif finalement, du groupe *Institutions fictionnelles*, et plus largement du dispositif *Publishing Sphere* ? Il apparaît manifestement nécessaire de renouveler la fonction éditoriale en y réintroduisant d'une part le mouvement et l'appropriation, et d'autre part une certaine contemporanéité que caractérise cette dynamique collective portée par le soin et la bienveillance. Mais alors, de quelle autorité peut bien bénéficier une telle fonction éditoriale ? Et en retour, quelle légitimité construit-elle ? Si l'éditeur doit maintenant apprendre à *faire collectif*, à promouvoir la diversité et la cohabitation des idées, ou encore à favoriser la « contamination » de la pensée, quel·s *modèle·s de gouvernance* adopter pour asseoir et construire une légitimité ? J'aborde ces problématiques essentielles dans le prochain cas d'étude au cours duquel j'ai pu expérimenter ce rôle d'éditeur bienveillant pour élaborer un dossier scientifique dans le cadre de la revue *Sens public*. Ce dossier consacré à l'*écriture des communs* constitue la dernière expérimentation éditoriale de ce chapitre et a été réalisé sous l'égide de la théorie des communs. En effet, la pratique du *commoning* et son modèle de gouvernance me permettent de réinvestir la question de la publication académique tout en réalisant la synthèse des conclusions de l'enquête *Revue 2.0* et des principes précédents de la conversation et du collectif.

Chapitre III

Ouvrir la gourvernance de la publication savante : « Écrire les communs » dans la revue *Sens public*

Les cas d'études étudiés dans cette partie ont ouvert des pistes d'exploration de la conversation et du collectif à travers différents modèles éditoriaux et au sein de communautés de pratiques parfois éloignées du milieu académique : notamment des écrivains et des artistes. Le cas de l'ouvrage « version 0 » s'appuyait sur l'édition collective d'une monographie, basée sur la mise en conversation de fragments et destinée à l'impression. L'événement *Publishing Sphere* cherchait à ouvrir le temps de la rencontre de nouveaux espaces publics par l'expérimentation de nouvelles formes d'écriture et de publication. Nous avons vu au travers d'un groupe de travail en particulier comment peut advenir un collectif lorsque celui-ci se conjugue au pluriel de ses subjectivités. Le troisième cas d'étude nous ramène à mon sujet premier, la revue scientifique, au sein de laquelle j'ai pu mener une expérimentation éditoriale inédite portant sur un protocole susceptible de *faire collectif*. La problématique posée ici rouvre le chantier de réflexion laissé ouvert à la fin de la seconde partie. Sur le mode d'une enquête conversée auprès des éditeurs et éditrices de revues, j'avais pu saisir de quoi est faite une revue scientifique en SHS, quels sont ses processus de décision au-delà des protocoles officiels et, finalement, quelles formes de légitimité elle autorise. En reconnaissant l'omniprésence de la conversation dans ces processus de légitimation, je concluais sur l'opportunité d'imaginer des protocoles éditoriaux laissant toute leur place à la conversation et au collectif. C'est ce que nous avons tenté de faire, avec Sylvia Fredriksson et la revue *Sens public*, en initiant un dossier de revue, dont le modèle éditorial – une collection d'articles – ne s'est réinventé qu'à la marge, mais dont le processus de fabrication laisse entrevoir pour les revues de SHS un nouvel horizon. Or repenser le processus de fabrication interroge bien entendu le processus de légitimation – largement sécularisé comme en témoigne sa transposition inopportune dans le monde numérique – notamment lorsqu'une telle renaissance suppose la mise en lumière de la fabrique. La remédiation de la revue savante dans l'environnement numérique n'est donc pas seulement l'occasion de remodeler le format, le protocole ou l'écriture.

C'est aussi la possibilité de repenser le concept même de la scientificité. La question est éminemment épistémologique comme nous le verrons, car elle remet en cause le rapport entre scientificité et objectivité. Elle aussi certainement institutionnelle, puisque la scientificité ne peut qu'évoluer de concert avec les supports et les formes de communication scientifiques et leur institutionnalisation.

En parallèle à mon travail d'investigation dans le cadre du projet *Revue 2.0*, je souhaitais mettre en œuvre et tester des pistes pour résoudre certains problèmes relevés lors de mon enquête, notamment en termes de légitimation, d'évaluation, d'écriture. Ainsi, au début du mois de février 2018, je proposais à Sylvia Fredriksson de travailler sur un dossier sur les communs pour la revue *Sens public*. Nos premières discussions ont rapidement instauré quelques principes et idées directrices pour le projet, dont les implications se révèlent tout à fait porteuses pour le présent travail de recherche. Cette aventure éditoriale est devenue un terrain de recherche en soi s'emparant à bras le corps de la conversation comme forme éditoriale. En premier lieu, nous avons affirmé ensemble l'intention d'« ouvrir des conversations » entre praticiens des communs (les *commoners*) sur des problématiques déjà débattues dans leur milieu. Le second principe consistait à adopter la pratique des communs pour élaborer ce dossier, considérant qu'on ne pouvait écrire sur les communs sans faire de cette connaissance elle-même un commun. Appliquer une licence *Creative Commons* à un texte ou à une collection de textes est certes un début, mais cela ne suffit pas à établir un commun. Il s'agissait donc tout d'abord d'ouvrir la gouvernance du dossier à ses contributeurs et d'instaurer une véritable collégialité entre les auteurs et les éditeurs. Je développerai ce point ultérieurement. Enfin, un troisième principe s'est dégagé une fois le processus collectif engagé. Devant les écritures en cours, il nous a semblé essentiel de mobiliser les participants sur une lecture collective des textes en gestation. Nous avons adapté le protocole éditorial de manière publier les articles du dossier *en édition continue*. Il s'agissait d'ouvrir aux lecteurs la fabrique des textes en rendant accessibles les espaces d'écriture au fur et à mesure de leur production. Publiés alors « au fil de l'eau » en conservant un accès à leurs versions successives, les textes sont venus régulièrement enrichir le dossier depuis son lancement en ligne le 1er mars 2019. Nous verrons comment cette *édition continue* installe la transparence des processus de légitimation, là où l'édition scientifique tend à les masquer.

L'intention conversationnelle, la gouvernance partagée et l'expérimentation éditoriale ont fait de ce dossier un objet de recherche particulièrement pertinent pour la présente thèse. Je présente dans un premier temps le déroulé de l'expérimentation, le protocole mis en œuvre et les problématiques qui ont pu être discutées au sein du collectif ainsi formé. Je problématiserai ensuite les particularités de l'expérimentation sur le thème de la recherche-action, en montrant notamment la récursivité de l'objet sur lui-même d'une part et sur ma recherche d'autre part. Sur ces bases de réflexion, je tenterai de tirer les enseignements de l'écriture d'un dossier de revue scientifique par une communauté non-académique. Au-delà de la connaissance produite, quelle est la légitimité d'une telle démarche ? Aurait-elle fonctionné en mobilisant une autre communauté de savoirs ? L'institution scientifique peut-elle s'ouvrir à des savoirs dits profanes ? Et dans ce cas, comment concilier ces derniers avec le principe d'objectivité sur lequel s'appuie la légitimité du savoir scientifique ?

Ouvrir le protocole

Treize mois se seront passés entre les premiers échanges en février 2018 et la publication d'une première vague de textes en mars 2019. Le dossier est toujours ouvert à la publication de nouveaux textes ou de nouvelles versions de textes déjà soumis, en accord avec la direction de la revue. Jusqu'à sa publication en mars 2019, on peut décrire le projet en quatre phases, dont les frontières se recouvrent parfois selon le rythme d'écriture des auteurs. Une première phase de réflexion réalisée en binôme avec Sylvia Fredriksson nous amène à définir les contours du dossier. En avril 2019, nous soumettons le projet à la communauté des communs et entamons ainsi une seconde phase d'échange collectif qui va durer tout l'été. Les deux phases suivantes concernent l'écriture et l'édition des articles, allant de pair avec une lecture collective et/ou éditoriale, à différents stades de rédaction des textes. Chacune de ces phases a suscité des débats venant confronter et reconfigurer directement notre problématique.

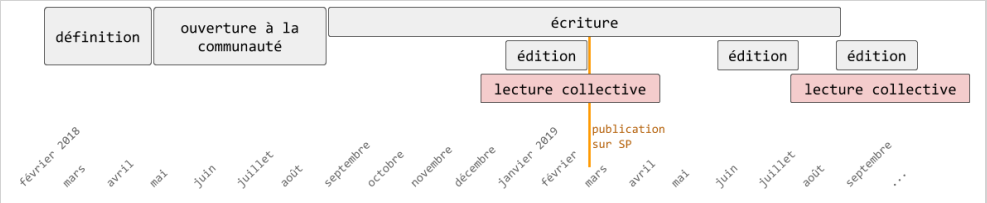

Déroulé et phases du projet de dossier « Écrire les communs. Au-devant de l'irréversible ».

La première phase, correspondant par analogie à la constitution de l'appel à texte, a consisté avec Sylvia Fredriksson à mûrir l'idée initiale : proposer pour la revue *Sens public* un dossier sur les communs. Nos premières discussions font émerger une thématique plus précise[208] et nos réflexions sont reportées sur un pad d'écriture qui deviendra le support de référence pour toute la fabrication du dossier. Ce document en ligne gardera trace de toutes les actions engagées, des *brainstorms* initiaux à la rédaction des textes-cadres comme la note d'intention ou, en toute fin de projet, le sommaire et l'argumentaire du dossier. Le document est ouvert par défaut, en conséquence de quoi toute personne accédant au document par son URL peut l'éditer ou l'annoter. Il s'agit donc d'une première entorse au protocole traditionnel, qui s'efforce de masquer cet aspect de la fabrique éditoriale. Là où l'appel apparaît généralement comme le point de départ d'un dossier, nous avons souhaité l'ouvrir dans le temps et à la collégialité. L'éditorialisation de nos éléments de réflexion et d'organisation dans un espace d'écriture libre a laissé *transparaître* le processus lui-même. C'est ainsi que fin avril 2018, nous diffusons sur la liste de diffusion Echanges[209] un appel à participation pour une première réunion téléphonique avec comme objectifs :

> 1. affiner la thématique
> 2. identifier des contributeurs
> 3. définir un mode de collaboration original pour un dossier qui se voudra être aussi un commun.[210]

Dans ce message nous partageons aussi l'URL du document-cadre qui comprend une première note d'intention[211] qui servira de support à de futures discussions. À ce stade, tout reste encore à définir. L'appel est une invitation à s'emparer collectivement d'un projet éditorial, et entame le début de la seconde phase du projet, marquée par une série de rencontres téléphoniques où seront discutés plusieurs aspects du dossier.

208. Voir ci-dessous la partie *Écrire sur l'écrit*.

209. La liste de diffusion Echanges@biencommuns.org est la « Liste du réseau francophone autour des biens communs ». Elle compte environ 600 abonnés.

210. Voir en annexe le courriel Appel en commun, 17 avril 2018.

211. Voir en annexe la version du 26 avril 2018 du pad, ou republiée dans le sommaire du dossier sur *Sens public* (Fredriksson et Sauret 2019b, voir « Note d'intention initiale (juin 2018) »).

Les premières rencontres servent à présenter le projet et à prendre le pouls des participants.

Les participants peuvent :

- *participer au groupe de pilotage de ce numéro de la revue*
- *proposer des contributeurs éventuels*
- *et/ou proposer des contributions*
- *participer au comité de lecture et d'évaluation*
- *…*

Objectifs de cette réunion, et des suivantes :

- *travailler, affiner le champ du dossier*
- *agrandir la liste des contributeurs à solliciter (on se donne une limite ?)*
- *signaler/identifier des modes/formes d'écriture déjà expérimenté.e.s au sein de la communauté (et voir comment cela s'inscrit dans les catégories de la revue: essai, chronique, entretien, création)*
- *cibler ces formes en fonction des contributeurs qui seront sollicités*
- *définir un fonctionnement pour la relecture et l'évaluation : évaluation ouverte, cycle de réécriture.s, etc.*

Inclusion des participants dans les courriels d'invitation

Nous décidons d'une réunion hebdomadaire pour donner une dynamique au projet, ouvrons un espace de contribution (à travers des pads partagés), nous constituons rapidement un comité de pilotage, un comité de lecture, identifions des contributions potentielles – soit des auteur·e·s, soit des sujets précis à aborder, et travaillons finalement à un appel ouvert à contribution sur la base de la note d'intention initiale. Pendant cette phase, les participants vont et viennent, ils sont parfois sollicités directement par courriel, tout repose sur le volontariat. Comme dans tout projet participatif, on pourra rapidement identifier différents degrés d'engagement. Au total, une vingtaine de personnes se manifestent et participent de près ou de loin au projet et/ou à son écriture, formant un cercle qui s'agrandira progressivement avec de nouveaux contributeurs et contributrices, tandis qu'une dizaine de contributions potentielles sont identifiées [212].

212. À ce jour, six propositions ont abouti à une publication ; voir le sommaire sur Sens public.

Les échanges menés lors de cette seconde phase, qui correspond approximativement à l'été 2018, sont surtout l'occasion de questionner directement le dossier dans son positionnement et ses objectifs. Plusieurs participant·e·s sont en effet des praticien·ne·s des communs, engagé·e·s sur le terrain, et la première préoccupation qu'il·elle·s expriment est de savoir à qui s'adressera ce dossier, et dans quelle mesure il sera utile à la communauté des communs. Cette inquiétude, légitime par ailleurs, nous donne un indice sur les motivations poursuivies par les *commoners* quant à leurs écrits. Le concept de « réciprocité » se trouve être en pleine gestation à ce moment-là dans la communauté des communs. Pour répondre à des situations de captation des communs, la communauté réfléchit à l'époque à des mécanismes de réciprocité, permettant à des acteurs extérieurs de bénéficier d'un commun et d'offrir en échange au commun ou à la société en général une forme de rétribution. Plusieurs initiatives s'emploient ainsi à concevoir une licence à réciprocité efficace[213], dont le geste juridique consiste autant à protéger les communs des enclosures qu'à proposer des solutions juridiques pour connecter un commun à un marché ou à une zone d'activités et d'échanges plus large que sa seule communauté. Nicolas Loubet suggérera très tôt de penser une réciprocité entre la revue *Sens public* et les contributeurs au dossier. L'idée n'ira pas plus loin, mais la question initiale, encore non tout à fait résolue, reste pertinente : à qui s'adresse ce dossier, et peut-il profiter à la communauté des communs ? De cette inquiétude transparait en filigrane une certaine méfiance à l'égard de l'écrit scientifique, jugé déconnecté du terrain, et dont les praticiens ne peuvent s'approprier le discours théorique.

213. Je renvoie au post du blog S.I.Lex de Lionel Maurel décrivant, selon les initiatives, les différentes philosophies sous-jacentes aux notions de « réciprocité organique », « réciprocité en acte », « réciprocité institutionnelle » ou « réciprocité interne-externe » (Maurel 2018).

À ce propos, Lionel Maurel livre dans un courriel une réaction précieuse à la note d'intention initiale[214]. Il pointe en premier lieu le pouvoir que confère la maîtrise de l'écrit, y compris dans les communautés pourtant soucieuses d'horizontalité :

214. La note a été republiée telle quelle dans le sommaire du dossier (Fredriksson et Sauret 2019b, voir « Note d'intention initiale (juin 2018) »), et est également accessible en annexe [Version du 26 avril 2018].

> J'ai souvent pensé que c'était un lieu où des pouvoirs s'exercent et je suis bien placé pour en parler, car j'ai une certaine faculté à écrire et que cela m'a toujours donné une place à part dans les collectifs par lesquels je suis passé (au point de parfois me sentir mal à l'aise, car c'est aussi une manière d'accaparer un certain pouvoir par la capabilité).

> Il y aurait d'ailleurs grand intérêt à relier cette question de l'écriture dans les Communs avec les "Communs de capabilités" de Geneviève Fontaine, car en général, l'accès aux fonctions les plus élevées de gouvernance dans un collectif est lié à la maîtrise des capabilités d'écriture et cela peut constituer un vrai frein à la contribution.

Maurel met en garde par ailleurs sur le risque d'« enclosure académique des Communs », et nous invite à ne pas perdre de vue la spécificité de la production de connaissances par les *commoners*, en tension avec la connaissance scientifique.

> Je pense aussi à une autre question importante : depuis quelques années, il y a une véritable prolifération des écrits académiques sur les Communs. Je fréquente d'ailleurs de plus en plus ces chercheurs sur les Communs, sans être vraiment l'un des leurs. Parfois, cela me donne un sentiment de malaise, car jusqu'à présent, les gens qui écrivaient sur les Communs étaient aussi profondément des commoners : des personnes comme Hervé le Crosnier ou Valérie Peugeot. C'est en train de changer et je me demande si cela ne va pas déboucher sur une sorte "d'enclosure académique des Communs" si l'on y prend pas garde.
>
> C'est un vrai point d'attention à garder : il y a une "tension épistémologique" intrinsèque dans le monde des Communs, car les commoners produisent leur propre connaissance d'eux-mêmes et le statut de cette connaissance auto-produite est difficile à articuler avec la connaissance produite "de l'extérieur" par les chercheurs. C'est la raison pour laquelle je pense qu'on ne peut pas produire de la connaissance sur les Communs comme sur n'importe quel objet. [215]

Cet aspect me semble essentiel pour défendre l'hypothèse que je poursuis, cherchant justement à répondre à une telle inquiétude. Il était bien question pour Sylvia et moi-même de faire produire un dossier sur les communs par les acteurs des communs, et de témoigner ainsi que d'autres écritures sont à même de produire des connaissances. Un des enjeux sous-jacents à l'accueil de formes d'écriture alternatives au sein d'une publication institutionnelle [216] aura été de tester la capacité de « l'institution » à s'ouvrir

215. Voir en annexe le courriel Revue Sens Public - Dossier sur les communs (Parution dec. 2018).

216. Bien entendu, il convient de nuancer cette tentative tant la revue *Sens public* s'est toujours positionnée hors de l'institution, et est restée tout au long de sa période la plus institutionnelle (2012-2020) un véritable terrain d'expérimentation.

à d'autres savoirs, qu'ils soient des savoirs citoyens, des savoirs de praticiens, voire du patrimoine immatériel, tel que l'Unesco semble classer les savoirs et pratiques ancestrales.

Autoriser et s'autoriser : la réciprocité dans la fonction éditoriale

Une autre question va revenir dans les discussions, notamment de la part des contributeurs et des contributrices sur le point de s'engager dans l'écriture. Plusieurs s'interrogent sur le format du texte qu'il·elle·s doivent produire. Quelle longueur, quel ton ou positionnement, quel niveau de rigueur est attendu ? Pour ces contributeurs et contributrices déjà habitué·e·s à écrire et à publier sur différents espaces de publication pour leur communauté, ces inquiétudes relèvent de la légitimité à écrire dans une revue identifiée comme scientifique. Convaincre des praticiens de publier dans une revue scientifique, aussi libre soit-elle par rapport à l'institution, ne sera pas allée de soi. Quand bien même leur travail se trouvait conforté par la collégialité des pairs, le passage à la revue constituait pour eux·elles un espace non-familier pour lequel il a fallu rassurer. Il y a sans doute là une limite, que l'on retrouve dans l'autocensure de la part des jeunes chercheurs, sur laquelle les revues doivent évoluer. Un des objectifs de l'expérimentation éditoriale consistait à ouvrir l'espace d'écriture et de publication à des individus non académiques. Il aura fallu pour cela assurer les contributeurs et les contributrices de leur légitimité, maintenir leur liberté d'écriture, parfois malgré eux. En tant que porteurs du projet, au regard des doutes émis lors des rencontres téléphoniques, nous avons hésité à cadrer les contributions par une formalisation dans laquelle les contributeurs pourraient s'inscrire, ou bien au contraire laisser le champ libre, quitte à proposer un accompagnement éditorial pour finaliser le texte. La seconde solution a ainsi été choisie.

Cette inquiétude du format et de la légitimité est particulièrement prégnante pour le texte signé par Nicolas Belett Vigneron, Émilie Picton, Sébastien Beyou et Xavier Coadic. Les auteur·e·s ont plusieurs fois manifesté un certain malaise à prendre la parole dans l'espace d'une revue. Cela transparait dans l'avant-propos du texte publié, évoquant « un positionnement conceptuel incertain » (Vigneron et al. 2019), s'excusant

d'une interdisciplinarité pourtant très à propos[217] – qu'il·elle·s qualifieront d'« antidisciplinarité », ou encore insistant comme pour mieux les assumer sur « nos vécus et subjectivités » comme point de départ, censés justifier des « caractéristiques [...] vagues et non soutenues par des bases de données triées » ou l'absence de « définition stable et de consensus accepté ». Ces précautions oratoires en début de texte pour se démarquer d'une rigueur scientifique est certes une marque de modestie, mais elle me rend très mal à l'aise en tant qu'éditeur[218]. Qu'est-ce qu'une revue si son espace d'écriture et de publication n'a de *public (adj.)* que sa lecture ? Pourquoi la société civile n'aurait-elle pas voix au chapitre pour transmettre et diffuser elle aussi ses savoirs ? Y aurait-il une hiérarchie dans les savoirs ? *A posteriori*, en reprenant ma casquette de chercheur-observateur de l'expérimentation, l'inquiétude quant au format et à la légitimité d'écrire, témoigne d'une part de la distance problématique qui s'est installée entre le monde universitaire et le monde « profane », et pointe d'autre part une première fissure dans la démarche entreprise dans ce dossier. Car malgré les bonnes volontés des participants engagés, les riches discussions sur les modalités de publications, le positionnement vis-à-vis de la communauté des communs ou sur les inquiétudes face à une *académisation* des communs, le fait est que les contributeurs n'ont pas su, ou n'ont pas pu, s'emparer pleinement du dossier. La gouvernance du dossier est bien restée ouverte et transparente, comme en témoigne la série de courriels collectifs ou individuels envoyés aux différents participant·e·s, mais elle est largement retombée dans les mains de ses initiateurs. Outre la gouvernance, c'est également le moteur collectif qui n'a pas réellement fonctionné sur le plan de la dynamique. Sylvia et moi-même en sommes restés les porteurs.

Cet échec initial peut nous amener à tirer quelques conclusions. D'une part il n'est pas si étonnant qu'une telle aventure éditoriale reste le fait d'une poignée d'individus moteurs. Cela semble d'ailleurs être une constante dans les projets soutenus par le bénévolat, dont le succès se mesure davantage par le nombre de micro-contributions que par leur ampleur. L'horizontalité de l'action et de la décision, lorsque celles-ci ne sont pas strictement soumises au collectif par une charte ou un règlement, reviendra le plus souvent à quelques individus moteurs. Ce qui n'enlève rien par ailleurs au caractère collectif d'un processus si celui-ci poursuit sincèrement l'effort

217. *Nous choisissons de ne pas travailler sur « une seule science », car par notre réalité sociale, nous sommes une mosaïque de disciplines différentes qui ne se reconnaissent même pas toujours entre elles quand nous regardons le même problème, notre langage étant souvent si différent, et les scopes, réglés si différemment.* (Vigneron et al. 2019, sur Hypothesis)

218. J'ai d'ailleurs réagi à cet avant-propos dans une annotation invitant les auteur·e·s à « assumer cette position de praticiens, d'auto-observation, d'auto-analyse, puisque tout le dossier est construit ainsi » ; voir sur Hypothesis.

d'horizontalité. D'autre part, et c'est sans doute la véritable leçon de notre expérimentation, la fonction de l'éditeur demeure essentielle, en particulier dans des situations de co-écritures.

C'est ce qui a caractérisé la suite du processus éditorial dans les deux dernières phases du projet : l'écriture et l'édition des textes. Devant le succès mitigé des dernières réunions téléphoniques (peu ou pas de participants), notre action s'est redéployée vers des échanges individuels ou en petits groupes. Ces communications, par courriel ou par vidéoconférence, consistaient à discuter très concrètement avec les différents contributeurs et contributrices de leur texte en gestation. On retrouve ici la fonction classique de l'éditeur, fonction que notre protocole éditorial a su distribuer auprès des contributeurs et contributrices les plus engagé·e·s, souvent eux·elles-mêmes auteur·e·s. Pour ceux-là, nous avions proposé un protocole éditorial aussi libre possible, aussi bien en termes de supports d'écriture qu'en termes d'*ouverture* du texte. Certains ont pu partager des versions plus abouties de leur texte, lorsque d'autres rédigeaient sur des pads d'écriture collaborative, selon les pratiques ou les dispositions personnelles à rendre public un travail en cours. Le pad général partagé fin juin à tous les participants contactés a centralisé tout au long du processus l'ensemble des informations et des actions menées dans le cadre du projet. Nous y tenions à jour la liste des textes en cours de rédaction, les versions successives et les liens pour y accéder.

Cet accompagnement ciblé des auteur·e·s a pleinement porté ses fruits et plusieurs textes en rédaction pendant l'automne ont pu faire l'objet, au début de l'hiver, d'une première lecture. C'est dans cette troisième phase qu'est véritablement *advenu le collectif*.

Avec une première liste de textes prêts à la lecture, notre rôle a consisté à mobiliser des groupes de lecture autour des textes, en ciblant les personnes susceptibles d'interagir avec eux. Plusieurs discussions téléphoniques ont eu lieu, avec les porteur·e·s du projet et/ou entre auteur·e·s devenu·e·s lecteur·rice. D'autres textes ont suscité des conversations, sur les réseaux sociaux et dans les marges des textes en utilisant la plateforme Hypothesis. À ce propos, l'outil *Stylo*, développé par la CRC sur les écritures numériques, est arrivé à point nommé. En effet, ce dossier sur les communs aura été la première utilisation extensive des fonctionnalités de *preview* et

d'annotation de la plateforme Stylo tout juste rendue publique dans une version bêta [219]. De ce point de vue, ce dossier a constitué une preuve de concept plausible pour homologuer l'un des objectifs visés par l'outil en contexte d'édition scientifique, à savoir l'évaluation ouverte et la conversation comme modalités de validation et de légitimation des articles de revue. Un ingrédient de ce succès a été l'articulation entre un protocole éditorial et l'outil d'édition numérique. *Stylo* s'est révélé particulièrement pertinent dans la mesure où ses concepteurs n'ont pas prédéfini d'usage ou de protocole particulier, mais ont pensé des fonctionnalités pouvant s'adapter à différentes pratiques éditoriales. *Stylo* est à la fois un outil de rédaction (écriture du texte), et un outil d'édition (production du document), couvrant ainsi les différentes étapes éditoriales d'un article jusqu'à sa publication. La généricité de l'outil est un atout essentiel pour explorer librement de nouvelles modalités d'écriture, d'édition et de lecture.

219. La plateforme *Stylo* a été mise en production et présentée lors du colloque ECRIDIL, en avril 2018. Chaque version des documents *Stylo* est accessible dans un format HTML outillé de l'annotateur *Hypothes.is*, et partageable par une simple URL.

La conversation vertueuse au service du *devenir texte*

Le dossier s'est progressivement enrichi de nouveaux textes et de versions successives [220]. Mais un article en particulier a fait l'objet d'une conversation vertueuse, bénéficiant des différents échanges qu'il a suscités. Le cycle de vie de l'article de Romain Lalande met en évidence la portée d'un protocole éditorial ouvert au collectif. Jamais complètement formalisé, ce protocole était adapté selon les textes ou la pratique de leur·s auteur·e·s. Dans un courriel aux auteur·e·s du texte « Communs, outils numériques et diversité du « mouvement » : Enquête sur la liste de diffusion *Échanges* » (Eynaud et Sultan 2019), nous avions proposé le protocole suivant, représentatif du fonctionnement adopté pour la plupart des articles du dossier :

220. Un texte a été publié l'été 2019, deux autres à l'automne 2019, et plusieurs sont en gestation.

> *1. 1ere version du manuscrit*
> *2. passage sur l'outil Stylo > édition rapide pour preview et annotation [...]*
> *3. lecture et annotation par les contributeurs du dossier. On pourrait aussi annoncer le document de travail sur le sommaire publié du dossier, si vous êtes partant pour rendre publique un work-in-progress*
> *4. 2eme version (ou plus selon la teneur des discussions)*

5. quand vous êtes prêts, la revue Sens public prend en charge une révision linguistique + édition

6. après votre validation, publication sur le site de la revue

Protocole éditorial soumis aux auteur·e·s.[221]

221. Voir le courriel du 30 janvier 2019 en annexe le courriel Gmail - 28a-[Sens public] Appel à conversation.html.

Le texte de Romain Lalande a quant à lui connu deux versions majeures. La première, rédigée à l'automne 2018 et intitulée « Les récits des Communs se nourrissent d'ailleurs. De l'importance de cultiver nos lisières », fait l'objet d'une première série d'annotations, de la part d'une contributrice au dossier. Cette lecture critique fait suite à l'appel à une lecture collective en décembre 2018 des deux premiers articles en cours d'écriture.

Cet appel, cité ci-dessous, témoigne de notre souci en tant que porteurs du dossier d'acter son changement de *régime*, tout en préservant l'ouverture de la gouvernance si le besoin s'en faisait sentir. À ce stade en effet, le comité de pilotage se réduisait aux seuls initiateurs. Ainsi, à défaut (et à regret) d'une gouvernance réellement collégiale, nous avons cherché à maintenir la collégialité (et le collectif) par la conversation.

Le dossier sur les communs en train de s'écrire avance bien. Plusieurs contributions entrent en ***phase de relecture****.*

Dans ce cadre, nous vous sollicitons pour ***ouvrir une conversation autour de deux contributions****. Cette conversation pourra se dérouler en deux temps: 1) un temps de lecture et d'annotation collective, 2) un temps de rencontre en visioconf pour aborder les différentes problématiques des textes. Il s'agira de mettre en résonance vos propres pratiques, analyses et recherches, ainsi que votre contribution au dossier pour certains d'entre vous.*

Ces conversations participent de la gouvernance partagée du dossier, et nous sommes preneurs de vos suggestions pour ré-intégrer les échanges à venir (synchrones comme asynchrones) dans le dossier lui-même. L'enjeu est de rendre compte de la dynamique du dossier, et de la manière dont les contributions se font échos.

Extrait de l'appel à conversation[222]

222. Voir en annexe le courriel du 7 décembre 2018 Gmail - 28a-[Sens public] Appel à conversation.html.

Le texte de Romain Lalande est soumis pendant l'hiver 2019 à une seconde annotation critique de la part des deux porteurs, en prévision d'une *sortie officielle* du dossier le 1er mars 2019. N'étant pas en mesure de retravailler son texte avant la publication du dossier, le texte sera publié dans une version *en édition continue*. Cela constitue une particularité du dossier constitutive de notre expérimentation éditoriale. Dès le mois de septembre précédent, nous avions validé avec la direction de la revue la possibilité de publier un dossier au fil de l'eau composé de textes finalisés publiés sur le site de la revue, ainsi que de textes sous forme de *preprint* pourrait-on dire, c'est-à-dire encore en rédaction. Ces textes ne sont pas publiés sur le site, mais présents au sommaire et rendus accessibles dans une version HTML de prévisualisation sur la plateforme *Stylo*. La publication *en édition continue* est une première pour la revue et marque une différence nette avec la publication traditionnelle. En particulier, l'externalisation d'un contenu vers une autre plateforme sous un format spécifique démontre une ouverture de l'espace de la revue. Cette dernière s'est ainsi étendue et a ruisselé hors de l'espace restreint du *site* où on l'attend. Cette ouverture éclate l'objet *revue* et la finitude de son interface, et matérialise la revue comme un réseau de documents et d'individus. Bien entendu, les *lieux* de l'archipel ainsi formé dialoguent entre eux, inaugurant une nouvelle conversation. D'un point de vue théorique, cette évolution éditoriale n'est pas anodine, car elle inscrit le dossier et ses articles dans la théorie de l'éditorialisation définie par Marcello Vitali-Rosati, et met en évidence ses natures processuelle et performative (2018, 68 et p.70).

Cet aspect est particulièrement bien orchestré par la maison d'édition *Abrüpt* dont les ouvrages existent de manière concomitante dans différents formats et sur différentes plateformes. *Abrüpt* et ses *antilivres* ont notamment largement investi la plateforme Gitlab sur laquelle est déposé et maintenu l'ensemble de ses sites. À vrai dire, Gitlab et le protocole *git* ne sont pas ici simplement exploités comme espace de maintenance et de déploiement de code, il s'agit d'une véritable éditorialisation des ouvrages, correspondant à une démarche éditoriale avancée consistant à faire exister chacun des *livres* – ou *antilivres* – dans son milieu d'écriture et d'édition. L'espace de fabrique est donc ici aussi *publié* et constitue le lieu même de vie de l'ouvrage.

Publié le 1er 2019, le sommaire du dossier s'accompagne à nouveau d'un « appel à conversation » que nous relayons par courriel aux participants du projet, ainsi que sur la liste *Échanges*[223]. Le texte de Romain Lalande génère plusieurs réactions sur les réseaux sociaux, puis dans ses marges sur la plateforme Stylo[224]. S'ensuivent des échanges entre *commoners* et l'auteur, qui aboutiront à une réécriture conséquente de l'article, finalement publié dans sa version finale courant de l'été 2019. Cette conversation est marquée par un « profond désaccord »[225] de certains *commoners* avec les arguments de Romain Lalande. Dans cet article déjà discuté précédemment, ce dernier exprime son malaise face au discours avançant que « les Communs ont un enseignement plus transversal que les autres à apporter aux autres mouvements »[226]. Il invite ainsi les Communs à ouvrir encore davantage leurs connaissances. Entre décembre 2019 et mars 2020, les annotations apportées au texte révèlent la diversité des modes de contribution possibles sur un texte ouvert à la lecture constructive. Les commentaires vont discuter d'une notion, apporter une critique, suggérer des nuances, enrichir les idées de références, questionner l'auteur et ouvrir une problématique, relier la controverse à d'autres, plus anciennes, contre-argumenter, parfois longuement[227]. L'auteur est notamment bousculé par Lionel Maurel, une figure éminente du mouvement des communs en France, dont les arguments sont, il est vrai, peu négociables.

Maurel déconstruit un certain nombre d'approximations, en montrant que la réalité, soit théorique[228], soit des pratiques[229], n'est pas aussi tranchée que celle énoncée par Lalande. Les arguments de Maurel sont fermes, mais constructifs, ouvrant la voie à l'inflexion des propos de Lalande. La transparence de la conversation offerte par la publication en continu et le dispositif d'annotation invite à une rhétorique d'échanges vertueuse.

À ce moment-là, Lalande ne s'engage pas dans la conversation en cours, mais il entreprend une réécriture conséquente de l'article[230], dont la revue publiera une seconde version intitulée « Des outils à la trace : vers des communs créolisés qui habitent le monde ? », finalisée en juillet 2019. L'article sortira du processus plus nuancé et mieux argumenté. Ce qui s'est passé pour ce texte pourrait ressembler à ce qu'on appelle dans l'édition classique une révision majeure, requise généralement par l'éditeur et/ou un évaluateur lors du processus de validation. Pourtant le processus

223. Voir le message dans les archives de la liste. *Écrire les communs se veut avant tout un appel à poursuivre les conversations qui ont accompagné l'élaboration collective de ce dossier.*

224.

Tweet de Calimaq (alias Lionel Maurel) 2 mars 2019

225.

Tweet de Calimaq (alias Lionel Maurel) 2 mars 2019

226. Voir sur Hypothesis.

227. Voir sur Hypothesis.

228. Par exemple : *« C'est le principe même des Communs d'être capable de différencier les "bons" des "mauvais" usages. Ostrom explique que les Communs constituent une réponse institutionnelle au problème des "passagers clandestins" (free riders) et que la capacité d'un Commun à durer dans le temps dépend de la faculté du groupe à qualifier les usages abusifs, à fixer des règles pour les prévenir, à exercer une surveillance, appliquer des sanctions graduées et in fine exclure les contrevenants du*

implémenté pour ce dossier va plus loin et renverse le paradigme de validation. Celle-ci passe en effet d'une évaluation « aveugle » en coulisse, à une lecture transparente et donc collective. La mobilisation de chacun des acteurs engage une dynamique d'intelligence collective vertueuse sur le plan de la connaissance, mais aussi sur le plan du collectif.

D'un côté, l'autorité du texte se voit distribuée dans les mains d'un collectif de lecteurs. Bien que les niveaux de lecture et d'apport critique ne soient pas homogènes, la diversité des regards quadrille le texte sous des angles multiples auxquels un seul regard, aussi savant soit-il, ne saurait prétendre. Alors que, traditionnellement, la rigueur est associée de fait à l'épistémologie scientifique en tant qu'elle est performée lors du processus éditorial comme attribut de la légitimation d'un texte, elle émane ici de la multiplicité et de la diversité. De ce point de vue, le cas du texte de Lalande atteste l'hypothèse d'une édition scientifique s'accommodant d'un modèle conversationnel, basé sur l'édition continue et la lecture collective des versions successives.

Par ailleurs, sur le plan du collectif, le processus éditorial du dossier favorise la cohésion de collectif, renforcée dans le débat d'idées ou dans la création de passerelles individuelles nouvelles. Il rejoint en cela la pratique du *commoning* dans laquelle sont engagé·e·s les différents contributeurs et contributrices. Un tel croisement des subjectivités induit le dialogue et la conversation, avec pour effet de virtualiser le collectif. Enfin, comme je vais le développer plus tard, le déplacement épistémologique – multiplicité et diversité comme virtualisation de la légitimité – laisse également entrevoir une réintroduction du politique dans la production de connaissance.

Pour explorer ce déplacement épistémologique et politique, je dois à présent revenir sur la thématique du dossier et la communauté de savoir concernée.

Écrire sur l'écrit

La problématique qui s'est dégagée de nos premiers échanges avec Sylvia Fredriksson consistait à interroger les praticiens des communs sur leurs pratiques d'écriture. Les observateurs et les praticiens du mouvement notent en effet à ce moment-là un certain tournant politique et

juridique, passant par une intensification du passage à l'écrit et à la publication, qui donna le titre de notre note d'intention : « Les communs en train de s'écrire comme force politique ». Nous y faisions le constat suivant :

> Les communautés des communs sont engagées depuis quelques années dans un processus d'écriture et de documentation qui témoigne d'une certaine forme de politisation des communs. Que ce soit les écrits scientifiques, les wikis communautaires, ou encore l'émergence de médias dédiés aux communs, les communs traversent ce moment particulier où la pensée et les principes des communs, après s'être incarnés dans un premier temps dans le *commoning* (la pratique des communs), cherchent aujourd'hui à s'incarner dans l'écriture et sa publication. (Fredriksson et Sauret 2019b, extrait de la note d'intention, sur Hypothesis)

En appelant ces communautés à (d)écrire comment elles-mêmes s'écrivent, c'est-à-dire à montrer comment elles documentent et transmettent leurs méthodes, leurs débats et leurs procédures, le dossier, en tant que production scripturale, revêt une première dimension récursive. Outre l'auto-documentation, l'écriture des communs investit aussi le champ juridique avec l'établissement de chartes et de règles de fonctionnement, comme les « dispositifs d'encadrement de la collaboration entre les citoyens et leur municipalité ». Ces écritures sont souvent collectives, marquées par une recherche de consensus, par exemple lorsqu'elles actent l'issue de négociations sur la gestion commune d'une ressource. Plus récemment, on peut aussi penser à l'écriture collective d'un cahier de propositions à destination des équipes électorales et des électeurs pour les élections municipales de 2020 en France[231]. Deux ans après la note d'intention du dossier, cette dernière démarche témoigne bien de l'engagement politique naissant au sein des communautés des communs. La politisation des communs ne se traduit pas pour autant par une force politique active, mais par l'élaboration d'un discours de plus en plus public (au sens « élargi » au-delà de la communauté active elle-même). Cet investissement de l'espace public passe naturellement par des actes de publication. Ce dossier de revue sur « les communs en train de s'écrire » requérait de la part des *commoners* sollicités un effort réflexif supplémentaire consistant, en plus de s'écrire pour rendre public leurs pratiques, à se questionner sur ces mêmes pratiques d'écriture. Le dispositif auto-réflexif du dossier, de par sa

231. Voir le « Cahier de propositions en contexte municipal » sur le site politiquesdescommuns.cc.

thématique et son protocole éditorial, a fonctionné en quelque sorte comme une mise en abîme du processus d'écriture des communs engagé par ses communautés. Il était essentiel de ce point de vue d'adapter en conséquence le protocole du dossier, de manière à ne pas le déraciner de son terrain, et de l'incorporer – ou l'*inscrire* – au mieux dans ses pratiques d'écriture collective. C'est dans ce sens que nous avons voulu faire de ce dossier un commun, appliquant à nous-mêmes et à notre démarche la pratique du *commoning*.

Il est important de noter la position particulière que j'ai été amené à adopter pour ce cas d'étude, en revêtant une double casquette. La première était celle d'éditeur de revue, impliqué autant sur le plan éditorial que scientifique dans la direction d'un dossier de revue. Dans ce rôle assumé en collaboration avec Sylvia Fredriksson, notre objectif scientifique consistait à proposer un éclairage sur les pratiques d'écriture au sein des communautés des communs. Ma seconde casquette était celle du chercheur engagé dans une réflexion sur les formes alternatives d'écriture – alternatives aux écritures académiques, sur le modèle éditorial conversationnel, et à travers ces formes sur l'hypothèse d'un « faire collectif ». En tant que chercheur, j'ai pu me faire designer et observateur de l'expérimentation éditoriale menée en tant qu'éditeur.

La théorie des communs telle que mise à jour par Elinor Ostrom articule schématiquement trois éléments constitutifs d'un commun : une ressource, une communauté et une gouvernance. Le commun se réalise ainsi lorsqu'une communauté définit collectivement une gouvernance pour gérer et partager une ressource. De ce principe très schématique, on comprend que la *pratique des communs* consiste alors à la fois en l'usage et la préservation d'une ressource et en l'exercice des modalités de gouvernance décidées collectivement. Les *commoners*, les praticiens des communs, étendent cependant le rayon d'action de cette pratique. Dans l'ouvrage *Patterns of commoning* (2016), Bollier et Helfrish établissent un paysage d'actions et de pensées des communs au-delà des ressources et communautés localement identifiées. Selon eux, « les communs ne sont pas des choses, des ressources ou des biens ; ils sont un tissu organique de structures et de processus vivants »[232] (2016, 2). Pensés comme « un cadre

232. *"Yet commons are not things, resources or goods; they are an organic fabric of social structures and processes."* (2016, 2)

social de relations »[233], les communs relèvent d'un *agir* et d'un *habiter*, dont ils nomment la pratique un *commoning*[234]. Il n'est plus question alors de modalités économiques de gestion de ressources, mais « de penser, d'apprendre et d'agir en *commoners* ». C'est dans cet esprit de *commoning* que nous avons voulu avec Sylvia Fredriksson fabriquer le dossier de la revue *Sens public*, en remettant le collectif au cœur de la production et de la gouvernance. Est-il possible d'appliquer les principes du commun à un objet éditorial ? En tant que pratiques, l'écriture ainsi que la lecture et l'édition peuvent-elles se *communiser* ?

233. *"[…] understanding the social phenomena of commons, which are at their core 'relational social frameworks'."* (2016, 3)

234. *"The drama of commoning is an active, living process – a verb rather than a noun. We consider it to be an aspect of the human condition, an ongoing social process that never repeats in exactly the same way."* (2016, 3)

La légitimité : une affaire collective

Outre la première récursivité déjà discutée consistant à *écrire (et éditer) les communs en train de s'écrire* – de manière à engager les contributeurs dans une démarche de réflexivité sur leurs pratiques – une seconde récursivité apparaît tout aussi stimulante du point de vue de l'hypothèse défendue ici. Constatant en effet les limites de l'évaluation scientifique institutionnellement reconnue dans le cadre de l'édition scientifique, nous avons suggéré que des formes conversationnelles de production de connaissances permettraient de dépasser ces limites et de déplacer le véritable enjeu de la grande conversation scientifique d'une production éditoriale à l'avènement d'un collectif. Or, si l'évaluation scientifique repose sur la collégialité des pairs, incarnée dans des protocoles de lecture, de vérifications et de validation, cette collégialité est en réalité tout à fait partielle, voire inexistante. La collégialité suppose que « les décisions émanent d'un organe collectif dont les membres ont des pouvoirs égaux »[235]. Que peut-on dire pourtant d'une collégialité anonyme ? Peut-on qualifier de *collectif* le groupe évaluateurs-éditeurs-auteurs, avec ses relations si singulièrement *disposées* au nom de l'objectivité ? Quel est le sens de l'objectivité, lorsqu'il s'agit justement de converser sur des problématiques éminemment subjectives ?

235. D'après la définition du TLFI.

Ma recherche-action a donc consisté ici à résolument transformer le protocole éditorial sous-jacent au dossier, en adoptant en premier lieu les pratiques de gouvernance et de collégialité des individus impliqués dans le projet. Nous avons cherché à ouvrir la gouvernance de notre objet éditorial, dont le sujet consistait justement à rendre compte des pratiques éditoriales dans un contexte de gouvernance ouverte.

> Un dossier sur les communs en train de s'écrire ne peut qu'adopter les pratiques éditoriales collaboratives qu'il souhaite justement analyser. Le dossier devra donc s'imaginer, avec l'aide de la revue, comme un espace ouvert, tant pour sa gouvernance que pour les discussions à venir. (Fredriksson et Sauret 2019b, extrait de la note d'intention, sur Hypothesis)

En plus d'être cohérente avec le sujet du dossier, cette approche l'est aussi vis-à-vis de l'hypothèse conversationnelle pour l'édition scientifique. Sans encore prétendre à un format nouveau, nous visions la mise en place d'un protocole éditorial original susceptible d'une plus grande collégialité. Celle-ci s'incarne par l'ouverture des discussions (élargir le cercle), leur transparence (qui parle à qui), leur bienveillance (l'intérêt collectif avant les intérêts particuliers), mais aussi la collectivité (c'est-à-dire considérer le collectif avant la connaissance). Ces principes permettent de rejoindre la pratique du *commoning*, et se présentent comme des réponses directes aux limites déjà évoquées ci-dessus sur les protocoles éditoriaux censés garantir la scientificité des contenus publiés. Une partie de l'expérimentation éditoriale peut donc être considérée comme la tentative de transposer des pratiques existantes dans d'autres communautés de savoir vers la communauté universitaire, ou tout du moins chez les éditeurs scientifiques.

Au-delà de l'hypothèse conversationnelle explorée dans ce cas d'étude demeure la question du collectif, ou du *faire collectif*. L'expérience aura-t-elle fait « advenir le collectif »[236] ? L'expérience aurait-elle fonctionné si les éditeurs s'étaient emparé·e·s d'une autre thématique – par exemple « Les documents politiques analysés par ordinateur »[237], peut-être moins porteuse de collectif ? Enfin se pose la question de la scientificité d'une telle production. Le dispositif éditorial aura-t-il fait émerger une *meilleure* connaissance ?

236. Voir la partie précédente *Faire advenir le collectif : L'événement Publishing Sphere*.

237. Voir le dernier numéro de la revue *Document numérique* (sur Cairn.info).

Mais sans doute la question ne se pose pas ainsi. Si l'on change les modes de production du savoir, il n'est plus nécessairement pertinent de demeurer dans le même paradigme de scientificité. Comme pour le *commoning*, la finalité n'est pas tant la ressource et sa gestion durable, qu'une relation sociale vertueuse sur les plans humain, collectif et environnemental. Dans ce changement de priorité, il n'est pas question bien entendu d'opposer la rationalité scientifique à une éthique sociale. Il serait plus juste de dire qu'en

réaffirmant la prévalence d'un *nous* sur l'objectivité, il s'agit plutôt de réintégrer du politique dans une communauté de savoir qui cherchait justement, par souci d'objectivité, à s'en défaire.

Comme on l'a vu dans la partie précédente, réaffirmer le collectif n'est pas une évidence au regard du régime de vérité appliqué dans les sciences humaines. Comme l'ont montré les entretiens menés auprès des éditeurs de revue dans le cadre du projet *Revue 2.0*, les dispositifs censés assurer la scientificité des connaissances entretiennent une collégialité très limitée. Si de telles modalités de légitimation ne sont pas favorables à l'émergence du collectif, elles empêchent certains savoirs d'exister au sein de l'institution scientifique, dans une forme de cloisonnement qui n'est pas sans rappeler les débats sur l'interdisciplinarité.

Des communautés d'écriture élaborent en effet des savoirs complexes, à même de faire émerger et d'organiser une intelligence collective. La communauté du logiciel libre en est probablement un bon exemple, comme l'ont mis en évidence plusieurs travaux (Weber 2005; Singh 2008). À plus petite échelle, la communauté de la MYNE (Manufacture des idées et nouvelles expérimentations) à Villeurbanne entreprend un travail minutieux de documentation de toutes ses activités, avec une approche assumée de *commoning* (Chow-Petit, Chow-Petit, et Pignot 2018). On retrouve d'ailleurs ces pratiques de documentation dans toute la communauté des tiers lieux (Vigneron et al. 2019), dont la vision hérite largement des principes de l'*open source*. Wikipédia constitue également un cas emblématique d'une intelligence collective qui procède, selon Dominique Cardon, de « l'attention collective que met chacun à révéler son intelligence en veillant à ce que tous fassent le même effort » (2015, sur Hypothesis).

Que faire alors de ces connaissances qui s'écrivent, s'archivent, s'échangent hors des cadres de l'institution académique ? Y a-t-il une place dans la conversation scientifique pour ces savoirs ancrés dans les pratiques et les territoires ? Le monde universitaire ne gagnerait-il pas à s'ouvrir à ces connaissances, mais aussi et surtout à leurs pratiques de production ?

Faire science autrement

La réconciliation entre sciences et société n'est pas un thème nouveau. Ce thème est notamment traité par la philosophe des sciences Isabelle Stengers qui avance le projet d'une « écologie politique ». Ce que je souhaite montrer maintenant, c'est que le dossier sur *les communs en train de s'écrire* et la dynamique collective de co-écriture qui le caractérise vient peut-être réaliser cet agenda écologique des connaissances auquel appelle Stengers à la suite de plusieurs penseurs.

L'« écologie politique » vient notamment s'ancrer dans les travaux de Guattari (et de son concept d'écosophie), de Donna Harraway (pour son apport sur ce qu'elle a appelé « les savoirs situés »), ou encore de Bruno Latour (en particulier de son ouvrage « Politiques de la Nature » qui dialogue, justement, avec les idées de Stengers). Elle implique une « mise en politique des sciences »[238] qui consiste en l'ouverture et l'interconnexion des savoirs, en particulier le savoir scientifique, qui depuis la modernité, a acquis une position hégémonique au service du paradigme capitaliste, et légitimée par la double injonction au progrès et à la rationalité.

Rendre ce savoir « politiquement actif » suppose de remettre en conversation les « faits » dont s'occuperaient les scientifiques, et les « valeurs » dont s'occuperait la société civile. Comme le rappelle Stengers, Bruno Latour propose un autre partage éloquent, distinguant « matter of fact » et « matter of concern », ce dernier pouvant se traduire comme *nos* « inquiétudes »[239] qui *nous* obligent à ce que « nous pensions, hésitions, imaginions, prenions position » (Stengers 2013, 9). Cette réintroduction du politique impose au chercheur de prendre en compte le collectif, ce *nous* déjà présent et concerné par son objet d'étude.

> I will propose that scientific thought collectives, facing the prospect of their destruction, should actively accept that their concern for 'facts' must include the way these facts come to matter for other collectives.[240] (Stengers 2018, 84)

Il s'agit ici d'un appel à une déhiérarchisation des savoirs qui n'est pas sans rappeler les projets féministes et post-coloniaux, et dans leur sillage la pensée post-humaine. Isabelle Stengers défend ainsi la vision d'une

238. *« L'écologie politique implique une « mise en politique des sciences », mais cela [...] ne veut pas dire une réduction des sciences au politique ou une « politisation » qui contaminerait leur « neutralité ». Il s'agirait plutôt de développer, à propos de chaque situation problématique, les questions politiques primordiales : qui peut parler de quoi ? être le porte-parole de quoi ? et à quelles conditions ? »* (Stengers 2013, 132)

239. Terme manifestement latourien avec lequel Camille Louis incitait le groupe des *Institutions fictionnelles* à exprimer de quels terrains, territoires, pratiques chacun venait.

240. Que je traduis ainsi : *« Je proposerai que les collectifs de pensée scientifique, confrontée à la perspective de leur destruction, acceptent activement que leur préoccupation pour les "faits" inclue la façon dont ces faits sont pris en compte par d'autres collectifs. »*

« science située » qui fait écho aux *Politiques de la nature* de Bruno Latour[241] et au concept de « savoir situé » de Donna Haraway[242]. L'enjeu est de renouer la connaissance scientifique avec les pratiques et les affaires de la cité.

> Je ferai ici le choix de définir les sciences par la singularité d'un travail collectif, où la valeur d'une proposition individuelle est celle d'une 'contribution' à une dynamique d'ensemble. (2013, 58)

Il est intéressant de voir que Stengers reconnait dans le projet scientifique la dynamique collective de production de savoir. Mais elle conteste la validité de ses principes, et en particulier de ses modes d'évaluation. Dans le chapitre *L'emprise de l'évaluation*, elle synthétise à grands traits les dérives de l'évaluation de la « science rapide », biaisée à la fois par un contexte de compétition et d'accélération et par les conditions hors-sol requises pour valider l'expérimentation. Or ce modèle d'évaluation, nous dit-elle, est adopté comme un idéal de scientificité, y compris pour les sciences *molles*. Elle en appelle à une *slow science*, renouant avec une pluralité des savoirs et une pluralité des modes d'évaluation.

> [J]e voudrais plaider pour un ralentissement des sciences qui ne soit pas un retour à un passé quelque peu idéalisé, où les chercheurs honnêtes et méritants étaient justement reconnus par leurs pairs. Ce ralentissement devrait impliquer une prise en compte active de la pluralité des sciences, à laquelle devrait répondre une définition plurale, négociée et pragmatique (elle-même évaluée à partir de ses effets) des modes d'évaluation et de valorisation des différents types de recherche. (Stengers 2013, 55)

> [L]es critères [d'évaluation de la recherche], tout formels qu'ils soient, aveugles au contenu, n'en sont pas moins contradictoires avec ce qui donne sens [à l']activité [des chercheurs], et qu'ils sont non négociables. (Stengers 2013, 52)

Peut-on réinterpréter notre dossier des communs à l'aune de la vision de Stengers d'une science ralentie et partie prenante d'une écologie politique ? La collégialité mise en place entre praticiens *situés* ne valide-t-elle pas une autre manière de « faire science » ? Par ailleurs, l'ouverture de la revue *Sens public* non pas tant à des savoirs *alternatifs*, mais à des modes alternatifs

241. *« Se réapproprier [la pratique expérimentale] comme telle, contre sa capture par un modèle général de connaissance objective, a pour corrélat la nécessité de prolonger et de renouveler ces questions dans chaque nouveau milieu, pour chaque nouvelle situation problématique, ce qui correspond à la procédure proposée par Bruno Latour dans ses* Politiques de la nature. *Pour les scientifiques, cela signifie d'abord l'obligation d'avoir à présenter ce qu'ils pensent sur un mode 'civilisé'[...]. Ils auraient, en d'autres termes, à présenter leur savoir comme partie prenante de chaque situation problématique où il pourrait faire une différence, mais sans prétendre au moindre privilège quant à la manière dont le problème est formulé et dont ses solutions seront envisagées. »* (2013, 132)

242. *« L'épreuve qui m'intéresse, celle de ce que Donna Haraway appelait dès 1988 un 'savoir situé', désigne ce qui précisément, et de manière concrète, a pour vocation de contester ce rapport privilégié des sciences aux questions d'intérêt collectif. [...] Être capable de se situer, de situer ce qu'on sait, [...] implique d'être redevable à l'existence des autres, de celles et ceux qui posent d'autres questions, font importer autrement une situation, qui peuplent un paysage sur un mode qui en interdit l'appropriation au nom de quelque idéal abstrait que ce soit. »* (2013, 48-49)

d'écriture et de production de connaissances, ne témoigne-t-elle pas d'un possible renouvellement des formes, qui plus est dans le sens d'un *faire collectif* ? C'est peut-être finalement ce qu'on pourra retenir du processus éditorial de notre dossier, à savoir une proposition pour ouvrir au sein des revues scientifiques des espaces alternatifs et collectifs, accordant aux textes une nouvelle temporalité inscrite dans la durée. Par leur éditorialisation et leur mise en conversation, l'article, la monographie ou n'importe quelle autre production savante peuvent en effet s'extraire au couperet de la publication et adopter la posture paisible et réfléchie de la *slow science*.

Il est tentant alors d'intégrer dans ce collectif les connaissances elles-mêmes, en reprenant la notion de « collectif hybride » issue de la théorie de l'acteur-réseau et avec laquelle Michel Callon et Bruno Latour désignent les associations entre humains et non-humains. Ce pont théorique peut sembler audacieux, mais il coïncide avec plusieurs travaux que synthétise Lionel Maurel dans un essai (en cours d'écriture) intitulé « Accueillir les non-humains dans les communs » (Maurel 2019). L'auteur y articule des propositions théoriques convergeant toutes, malgré la diversité des champs ou disciplines, vers une écologie refusant la « rupture ontique » entre acteurs humains et non-humains.

Il n'est pas surprenant que la pensée écologique récente innerve celle des communs. Isabelle Stengers livre d'ailleurs avec Serge Gutwirth un essai conséquent sur « le droit à l'épreuve des communs » (Gutwirth et Stengers 2016). Plus récemment dans son ouvrage « Réactiver le sens commun » (2020), elle concrétise son idée d'écologie politique dans ce qu'elle appelle des « dispositifs génératifs » susceptibles de nous faire renouer collectivement avec le « sens commun ». Sur le modèle de la palabre en Afrique[243], ou encore des rites quaker, ces dispositifs, que l'on pourrait qualifier de conversationnels, doivent permettre la rencontre des antagonismes, rencontre pour laquelle il ne s'agit plus d'avoir raison, mais d'*entendre* l'autre. Cette *civilité* permet en fait à des collectifs de savoirs d'exister. Elle est sans doute à rapprocher du concept de *bienveillance* que défendait Louise Merzeau dans sa vision des dispositifs d'éditorialisation[244]. Pour Stengers, l'enjeu dans la conversation réside dans l'ouverture de nouveaux imaginaires à même d'appréhender le monde dans sa complexité ; ce que fait peut-être à sa manière le *Général Instin*…

243. Sur Wikipédia : *« La palabre est une coutume de rencontre, et de création ou de maintien de lien social. Elle apparaît comme une véritable institution sociale à laquelle participe tout ou partie de la communauté d'un village. »*

244. Voir au chapitre *La revue format* la partie « Bienveillance ».

Chapitre III

Conclusion

Ce chapitre livre le récit d'un parcours à la fois théorique et pratique, dont chaque étape apporte un éclairage nouveau sur ces deux concepts, la conversation et le collectif, ainsi que sur l'éditorialisation qui les performe et les articule. D'un cas d'étude à l'autre, j'ai essayé de montrer leur profonde imbrication au sein d'une écriture plurielle, processuelle et en mouvement. De la diversité des terrains se dégage une constante, habitant d'ailleurs les écrits de penseur·se·s et d'observateur·rice·s du monde contemporain. Ces dernier·ère·s convergent tou·te·s vers une écologie, à savoir la conscience et le soin d'un milieu. La déhiérarchisation à l'œuvre dans ces pensées interpelle bien sûr l'anthropocentrisme qui a caractérisé une époque moderne aujourd'hui à bout de souffle. Mais elle concerne aussi les savoirs et les institutions qui les autorisent. À travers la conversation, je tente d'envisager une approche de la pluralité intégrative des savoirs, en reconnaissant la nécessité de leur diversité que les processus de légitimation institutionnalisés ont malheureusement tendance à écarter pour des critères d'objectivité et de scientificité.

Adoptés par les revues en lettres et sciences humaines sous la pression institutionnelle pour favoriser le modèle de légitimation des sciences dures, ces critères ont été formalisés dans les protocoles éditoriaux pour mimer une certaine scientificité et objectivité. Or, la crise de l'édition savante révélait déjà le non-sens de ces postulats pour des domaines fortement ancrés dans la subjectivité. Aujourd'hui, la profonde mutation des supports d'écriture et de publication jette en fait une lumière crue sur cette contradiction, tant les conversations, et avec elles les subjectivités, ne souffrent plus d'être contenues dans ces protocoles. Ainsi les revues, en tant qu'instances éditoriales, peuvent entamer un mouvement d'émancipation, tant il est nécessaire (et possible) de libérer l'écriture à nouveau, au travers d'une série de principes que j'ai pu mettre en évidence dans ce chapitre à travers différents cas pratiques.

Il s'agit tout d'abord de remettre en mouvement les ressources et les connaissances en en fluidifiant la circulation. Les éditeurs doivent créer les conditions d'appropriation des ressources documentaires, d'une part en

favorisant leur fragmentation, et d'autre part en proposant des dispositifs d'écriture permettant de les recontextualiser. Un tel mouvement aura pour objectif de mettre les fragments et les individus en conversation. J'ai montré par ailleurs l'importance de considérer l'écriture comme un processus continu et collectif, *s'inscrivant* dans un milieu tout en *l'inscrivant*, c'est-à-dire en le façonnant. Ces « écritures dispositives » suggèrent à nouveau la conversation, dont le mouvement doit être celui de la pensée collective. On comprend que cette dernière ne fera sens qu'en se saisissant des questions collectives. Cette écriture en mouvement relève ainsi d'une écologie politique au sens où d'un côté elle fait corps avec son milieu, et de l'autre elle réaffirme la primordialité du soin, celui son milieu et de tous ses acteurs. Enfin, un dernier principe suppose l'émancipation des revues vis-à-vis des protocoles éditoriaux institutionnalisés. L'éclatement des règles ne peut se faire qu'en cohérence avec les principes précédents de l'écriture et de la conversation. Il se joue sur de multiples plans. Il s'agit tout d'abord d'une double *ouverture* du protocole. L'ouverture au sens de la *transparence* d'une part, en dévoilant à la communauté de la revue les conversations qui jalonnent le processus éditorial. L'ouverture au sens d'un *élargissement* de la collégialité d'autre part, en considérant que les fonctions éditoriales de sélection et de validation doivent être redistribuées au collectif. Cette ouverture de la collégialité est aussi celle d'une plus grande intégration des savoirs alternatifs et non institutionnels, par exemple les savoirs portés par les communautés concernées par la problématique dont une revue – un collectif – s'empare. La fonction éditoriale de la revue et de son équipe peut alors se décentrer sur la mise en œuvre du dispositif et de ses protocoles, à savoir créer les conditions de possibilité de l'appropriation et de la conversation. Mais l'ouverture ne s'arrête pas là. Car une fois ces conditions réunies par l'éditeur, celui-ci peut encore confier la gouvernance éditoriale elle-même au collectif. Ainsi, la conception même du protocole doit pouvoir anticiper le partage de sa gouvernance, c'est-à-dire permettre au collectif de la revue de constamment discuter et valider les modalités d'écriture et de conversation, soit leurs dispositifs. C'est le principe de l'*écriture dispositive* que de pouvoir façonner son milieu d'écriture, et d'habiter un espace en le structurant.

Une telle entreprise relève effectivement d'une pratique éditoriale qui est aussi une écologie politique. L'approche du *commoning* telle que nous l'avons appliquée pour le dossier « Écrire les communs » constitue en cela

un modèle, que d'autres initiatives éditoriales sauront perfectionner. En effet, la récursivité de l'écriture sur le collectif confirme la finalité première de l'entreprise éditoriale, à savoir non pas la production d'un artefact documentaire, mais l'affirmation du collectif. Réintégrer du politique dans les sciences humaines suppose ainsi de prendre soin du collectif. Comme le dit Stengers, il s'agit pour les scientifiques de ne plus considérer seulement le monde comme une somme d'objets d'étude, mais de considérer les problématiques que le monde et ses collectifs au sens large nous intiment de dénouer.

Chapitre III

Bibliographie

Agamben, Giorgio. 2014. *Qu'est-Ce Qu'un Dispositif?* Éditions Payot & Rivages.

Aigrain, Philippe. 2005. « Alternance et articulation ». *Ars Industrialis*. http://www.arsindustrialis.org/node/1944.

Audet, René, Nicolas Sauret, Servanne Monjour, Margot Mellet, Jean-Louis Soubret, Julie Blanc, Renée Bourrassa, et al., éd. 2018. *Version 0. Notes Sur Le Livre Numérique*. Montréal: CRC en écritures numériques / Codicille éditeur.

Bardini, Thierry. 2016. « Entre archéologie et écologie. Une perspective sur la théorie médiatique. » *Multitudes*, n° 62 (avril): 159-68.

Besson, Rémy. 2014. « Prolégomènes pour une définition de l'intermédialité ». *Cinémadoc*. http://culturevisuelle.org/cinemadoc/2014/04/29/prolegomenes/.

Bollier, David, et Silke Helfrish. 2016. *Patterns of Commoning*. The Commons Strategy Group.

Bomsel, Olivier. 2013. *Protocoles éditoriaux - Qu'est-ce que publier ?* Armand Colin.

Caligaris, Nicole. 2015. « L'auteur Comme Copiste ». In *Anthologie Général Instin*, 51. Othello. Paris: Le Nouvel Attila | Remue.net.

Cardon, Dominique. 2015. « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipédia ». In *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, édité par Lionel Barbe, Louise Merzeau, et Valérie Schafer, 15-39. Sciences humaines et sociales. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Chatelier, Patrick. 2019. « Général à vendre ». Revue littéraire. *Remue.net*.

Choplin, Hugues. 2020. *Le collectif et ses énigmes*. Philosophie. Hermann.

Chow-Petit, Benjamin, Connie Chow-Petit, et Lisa Pignot. 2018. « La MYNE : pour une capacité d'agir citoyenne ». *L'Observatoire* N 52 (2): 53-55.

Collectif. 2020. « Knowledge is a commons - Pour des savoirs en commun ». *Sens public*, juin.

Doueihi, Milad. 2011. *La Grande Conversion Numérique ; Suivi de Rêveries d'un Promeneur Numérique*. Traduit par Paul Chemla. Points. Série Essais, ISSN 1264-5524. Paris, France: Éd. du Seuil.

Drucker, Johanna. 2013. « Performative Materiality and Theoretical Approaches to Interface ». *Digital Humanities Quarterly* 007 (1).

Dyens, Ollivier. 2015. « Lecture du troisième hémisphère ». In *Virus, parasites et ordinateurs*, 35-82. Parcours Numériques. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Eynaud, Léa, et Frédéric Sultan. 2019. « Communs, outils numériques et diversité du mouvement . Enquête sur la liste de diffusion Échanges du Réseau francophone des biens communs ». *Sens public*, septembre.

Fauchié, Antoine. 2019. « Vers un système modulaire de publication : éditer avec le numérique ». Mémoire, Enssib.

Flückiger, François, et Tim Smith. s. d. « Le Web Sous Licence | CERN ». https://home.cern/fr/science/computing/birth-web/licensing-web.

Fredriksson, Sylvia, et Nicolas Sauret. 2019a. « Écrire Les Communs. Au-Devant de l'irréversible ». *Sens public*, mars.

———. 2019b. « Écrire les communs. Au-devant de l'irréversible ». *Sens public*, mars.

Georges, Fanny. 2009. « Représentation de soi et identité numérique ». *Reseaux* n 154 (2): 165-93.

Goody, Jack. 1979. *La Raison Graphique. La Domestication de La Pensée Sauvage*. Le Sens Commun. Les Editions de Minuit.

Gutwirth, Serge, et Isabelle Stengers. 2016. « Le Droit à l'épreuve de La Résurgence Des Commons ». *Revue Juridique de l'Environnement*, n° 2016/2: 306-43.

Haraway, Donna. 1985. « Manifesto for Cyborgs: Science, Technology, and Socialist Feminism in the 1980s ». *Socialist Review*, n° 80: 65-108.

Hardin, Garrett. 1968. « The Tragedy of the Commons ». *science* 162 (3859): 1243-8.

Huhtamo, Erkki, et Jussi Parikka. 2011. *Media Archaeology: Approaches, Applications, and Implications*. Univ of California Press.

Jacob, Christian. 2007. *Lieux de Savoir - Tome 1*. Albin Michel.

Jahjah, Marc. 2018. « Les "communautés de vérité" de la culture numérique ». *Marc Jahjah*.

———. 2019. « L'annotation comme "conversation" (1/2) : des humanistes aux acteurs du web ». Carnet de recherche. *Marc Jahjah*.

Jenkins, Henry. 2006. *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*. New York: New York University Press.

Lalande, Romain. 2019. « Des outils à la trace : vers des communs créolisés qui habitent le monde ? » *Sens Public*, juillet.

« L'Ambassade de La MétaNations ». 2019. WOS / Agence des hypothèses.

Lankes, R. David. 2016. *The New Librarianship Field Guide*. The MIT Press.

Lapointe, Jean-Michel, et Marie D. Martel. 2019. « Glossaire ». In *Exigeons de meilleures bibliothèques*. Les Ateliers de [sens public].

Larrue, Jean-Marc. 2015. « Du média à la médiation : les trente ans de la pensée intermédiale et la résistance théâtrale ». In *Théâtre et intermédialité*, édité par Jean-Marc Larrue, 27-56. Presses universitaires du Septentrion. https://doi.org/10.4000/books.septentrion.8158.

Lévy, Pierre. 1998. « La Place de La Médiologie Dans Le Trivium ». *Les cahiers de médiologie*, n° 2: 43-58.

Macé, Marielle. 2018. « Les Noues ». *Posie* N 164 (2): 64-67.

Maurel. 2019. « Accueillir les Non-Humains dans les Communs (Introduction) ». - *S.I.Lex* -.

Maurel, Lionel. 2018. « Coopyright : enfin une licence à réciprocité pour faire le lien entre Communs et ESS ? » - *S.I.Lex* -.

McLuhan, Marshall. 1976. « Formal Causality in Chesterton ». *The Chesterton Review* 2 (2): 253-59.

Merzeau, Louise. 2006. « Médiologie : Une Arme à Double Tranchant ». *merzeau.net*. https://web.archive.org/web/20060216143300/www.merzeau.net/txt/mediation/guerre.html.

———. 2007. « Une nouvelle feuille de route ». *Médium*, n° 13: 3-15. https://doi.org/10.3917/mediu.013.0003.

———. 2010. « L'intelligence de l'usager ». In *L'usager numérique : séminaire INRIA*, ADBS, 9-37. Sciences et techniques de l'information. Paris.

———. 2012. « La médiation identitaire ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 1 (juillet). https://doi.org/10.4000/rfsic.193.

———. 2013a. « L'intelligence Des Traces ». *Intellectica - La revue de l'Association pour la Recherche sur les sciences de la Cognition (ARCo)* 1 (59): p.115-135.

———. 2013b. « Éditorialisation collaborative d'un événement ». *Communication et organisation*, n° 43 (juin): 105-22. https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4158.

———. 2014. « Entre Événement et Document : Vers l'environnement-Support ». *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 9 (janvier): 230-33.

———. 2017. « De la bibliothèque à l'Internet : la matrice réticulaire ». In *Robert Damien, du lecteur à l'électeur. Bibliothèque, démocratie et autorité*. BnF Éditions / Presses de l'Enssib.

Meunier, Jean-Guy. 2014. « Humanités numériques ou computationnelles : Enjeux herméneutiques ». *Sens Public*, décembre.

« Milieu ». 2009. *Ars Industrialis*. http://arsindustrialis.org/milieu.

Monjour, Servanne. 2018. *Mythologies Postphotographiques. L'invention Littéraire de l'image Numérique*. Parcours Numériques 10. Montréal: Presses Universitaires de Montréal.

———. 2020. « Les impensés de la littérature contemporaine. Une lecture de Moderne/contemporain de Pascal Mougin ». *Sens public*, mai.

Monjour, Servanne, et Nicolas Sauret. 2017. « Éditorialisation et littérature : le cas du Général Instin ». In *Des humanités numériques littéraires ?* Cerisy.

Ostrom, Elinor. 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Political Economy of Institutions and Decisions. Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511807763.

Ostrom, Elinor, Roy Gardner, James Walker, et Jimmy Walker. 1994. *Rules, Games, and Common-Pool Resources*. University of Michigan Press.

Parikka, Jussi. 2013. *What Is Media Archaeology?* John Wiley & Sons.

Patrin-Leclère, Valérie. 2011. « La communication revisitée par la conversation ». *Communication langages* N 169 (3): 15-22.

Rongier, Sébastien. 2017. « Le Général Instin, les vies multiples du littéraire ». *Fabula Colloques*, février.

Ruffel, Lionel. 2016. *Brouhaha. Les mondes du contemporain*. EPUB. Lagrasse: Verdier.

Sauret, Nicolas, et Ariane Mayer. 2016. « L'autorité Dans Anarchy. Les Constructions de l'autorité Dans Un Dispositif de Production Littéraire Collaborative : Le Cas de l'expérience Transmédia Anarchy.Fr ». In *Colloque Médiations Informatisées de l'autorité - GRIPIC, ISCC, ComSol*. Paris.

« "Séminaire Écritures numériques et éditorialisation" - Cycle 2014-2015 - Pratiques de recherche et de production de la connaissance ». 2014. *Séminaire Écritures numériques et éditorialisation*. http://seminaire.sens-public.org/spip.php?rubrique11.

Singh, Vandana. 2008. « Knowledge Creation, Sharing and Reuse in Online Technical Support for Open Source Software ». Ph.D., Ann Arbor, United States.

Souchier, Emmanuël. 1998. « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». *Les cahiers de mediologie* N 6 (2): 137-45.

Stengers, Isabelle. 2013. *Une Autre Science Est Possible! Manifeste Pour Un Ralentissement Des Sciences*. Les Empêcheurs de Tourner En Rond. La Découverte.

———. 2018. *Another Science Is Possible. A Manifesto for Slow Science*. Traduit par Stephen Muecke. Polity Press.

———. 2020. *Réactiver Le Sens Commun. Lecture de Whitehead En Temps de Débâcle*. Les Empêcheurs de Tourner En Rond. La Découverte.

« The Publishing Sphere of Contemporary Literatures ». 2017. *Haus der Kulturen der Welt (HKW)*. https://www.hkw.de/en/programm/projekte/2017/internationaler_literaturpreis_2017/publishing_sphere_1/publishing_

Vial, Stéphane, et Marie-Julie Catoir-Brisson. 2017. « Nouvelles mises en expérience du texte : design, littératie, édition ». In *Design & innovation dans la chaîne du livre. Écrire, éditer, lire à l'ère numérique*, 260. Hors collection. Presses Universitaires de France.

Vigneron, Nicolas Belett, Émilie Picton, Sébastien Beyou, et Xavier Coadic. 2019. « De l'hypothèse de la documentation comme technique de résistance et du wiki comme objet de ces résistances ». *Sens public*, mars.

Vitali-Rosati, Marcello. 2015. « Digital Architectures: The Web, Editorialization, and Metaontology ». BlogPost. *Culture numérique*.

———. 2016. « Qu'est-ce que l'éditorialisation? » *Sens public*, mars.

———. 2018. *On Editorialization: Structuring Space and Authority in the Digital Age*. Institute of Network Cultures. Theory on Demand 26.

Weber, Steven. 2005. *The Success of Open Source*. Cambridge; London: The Belknap Press of Harvard University Press.

Wormser, Gérard. 2018. *Facebook. L'école Des Fans*. Les atelier de Sens public.

Zacklad, Manuel. 2007a. « Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées ». In *A Document (Re)turn: Contributions from a Research Field in Transition*, Frankfurt am Main: Peter Lang, 64:279-97. Roswitha Skare, Niels Windfeld Lund, Andreas Vårheim.

———. 2007b. « Espace documentaire participatif et gouvernance ». In *Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress) PARIS - August 29th - September 2nd, 2007.*, ?

———. 2008. « Participative Documentary Spaces and Governance ». *International Journal of Sustainable Development* 11 (2/3/4): 247. https://doi.org/10.1504/IJSD.2008.026504.

———. 2012. « Organisation et architecture des connaissances dans un contexte de transmédia documentaire : les enjeux de la pervasivité ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 39 (décembre): 41-63. https://doi.org/10.4000/edc.4017.

———. 2019. « Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation ». *Communication langages* N 199 (1): 37-64.

Conclusion

Faut-il en finir avec les revues ?

Cette thèse s'est ouverte sur une polémique, une rébellion pourrait-on dire, menée par des chercheurs et des chercheuses – parfois par les institutions elles-mêmes – contre les modalités contemporaines de la publication scientifique. Pour nombre d'entre eux, dont on a pu citer quelques prises de parole radicales, le constat est clair : leur conception de la communication scientifique n'est pas respectée et les revues n'assument plus correctement leur fonction. La médiation des connaissances devrait donc s'émanciper des éditeurs et, pour reprendre la formule de Lionel Maurel, « l'édition peut bien aller mourir » (2017, sur Hypothesis).

Pour en avoir le cœur net, j'ai tout d'abord cherché à comprendre les ressorts de cette polémique et les raisons profondes de ce rejet. Le chemin parcouru n'aura été ni fluide ni linéaire. La thèse a ainsi emprunté plusieurs routes, parfois simultanées, dont l'enjeu ou l'aboutissement aura chaque fois été, je m'en rends compte, de déconstruire certaines des assertions et des positions initiales.

Dans un premier temps, je me suis confronté au constat généralement partagé d'une crise pourtant toujours « supposée » (Pérès 2014). J'ai identifié ainsi un double déphasage, éditorial et institutionnel, qui s'est ramifié par la suite en un déphasage épistémologique. Le déphasage éditorial semblait sauter aux yeux : la conservation presque à l'identique des deux artefacts que sont l'article et la revue, hérités du papier et de l'imprimé, contraste terriblement avec la réinvention dans des formes proprement numériques de l'ensemble des activités humaines scripturales, documentaires ou communicationnelles depuis une vingtaine d'années.

J'ai établi ensuite le déphasage institutionnel, en partie responsable du premier déphasage et du manque d'innovation dans les formes éditoriales. Ce second déphasage est d'abord lié à la marchandisation croissante de l'édition scientifique corrompant de fait l'activité de recherche et de publication. Face à la concentration des éditeurs et à leurs pratiques commerciales et juridiques désastreuses pour les institutions de savoir, la réponse de ces dernières reste encore timide, hormis quelques exceptions

locales. Ce constat est largement documenté, mais il peut être envisagé selon une autre perspective plus fondamentale dont j'ai tenté de rendre compte et qui nous livre une première clé pour réconcilier l'édition avec son temps.

J'ai montré ainsi que l'institution académique, pourtant garante de la culture écrite, avait en quelque sorte démissionné de ses responsabilités vis-à-vis de la chaîne de production de l'écrit. Elle laisse en effet aux GAFAM le *soin* presque exclusif des outils et des pratiques scripturales dans l'environnement numérique, y compris au sein de l'université. Autrement dit, les universités et les chercheurs ne peuvent déjà plus prétendre prescrire les techniques intellectuelles de demain. Plus préoccupant encore, ils en ont perdu l'expertise. Or on l'a vu dans les chapitres 1 et 2, ce constat s'applique tout autant aux éditeurs scientifiques.

Dans un tel contexte, certes peu engageant, peut-on et doit-on encore sauver les revues ? C'est le pari que j'ai voulu faire dans cette thèse en avançant que les revues de LSH ont certainement encore un rôle à jouer dans l'écologie du savoir à venir. Mais le parti que je défends suppose une réinvention complète de la revue, nous engageant à une remise à plat de la fabrique des savoirs en LSH. L'enjeu sous-jacent de ces deux chantiers, éditorial et institutionnel, se révèle donc épistémologique.

Quels sont les contours du régime d'autorité et de vérité du milieu numérique ? Ou encore, quels *devraient* en être les contours pour assumer notre responsabilité en tant qu'éditeur, chercheur ou institution ? Autrement dit, de quel régime voulons-nous ? Et quel rôle les revues peuvent-elles jouer dans ce monde à inventer ?

Pour répondre à ces questions, j'ai travaillé dans plusieurs directions en redéfinissant progressivement ce qu'est la revue et en élargissant sa conceptualisation au-delà du modèle et de l'objet éditorial connu.

Adopter de nouvelles perspectives (ch1)

Dans le premier chapitre, j'ai pu montrer que la seule perspective du format et de son passage de l'imprimé au numérique ne permettait pas d'embrasser toute la complexité du sujet. Il m'a donc fallu écarter temporairement le format et sa modélisation pour adopter une approche communicationnelle et considérer finalement la revue scientifique en tant

que *media*. Je me suis alors ancré dans les études médiatiques, et en particulier dans la pensée intermédiale dite de Montréal intégrant notamment les interrelations médiatiques me permettant de mieux saisir de quoi est fait le *media* revue.

De ce point de vue, le détour historique par la genèse des premiers périodiques savants a été utile pour identifier l'origine épistolaire de la forme article et du modèle périodique. La revue est donc née de la formalisation puis de l'institutionnalisation d'une pratique d'écriture et de communication adoptée par la communauté savante. Il a aussi permis de saisir l'impact épistémologique de la revue comme instrument de travail, comme instance de légitimation, et comme phénomène de structuration disciplinaire. Finalement, ce détour aura confirmé la revue comme un lieu d'innovation éditoriale, institutionnelle et épistémologique.

Par ailleurs, les théories médiatiques m'ont poussé à considérer la conversion numérique de la revue comme une *remédiation* et ainsi à situer ma réflexion dans l'écosystème et le milieu numérique dont j'ai alors tenté d'identifier les conjonctures médiatrices. J'ai esquissé ces dernières en discutant la nature du texte numérique, ou en explorant les notions de fragments, de cristal de connaissances ou de performativité, toutes caractéristiques du milieu numérique et des processus qui le définissent.

Enfin, ce déplacement théorique vers le *media* s'est finalement mieux accordé avec l'hypothèse de la conversation et avec mon approche méthodologique. Car la performativité du *media* m'a incité à entreprendre l'étude des pratiques, ce qu'a fait notamment Louise Merzeau dans son analyse de l'expérimentation menée en 2012 sur un dispositif d'éditorialisation d'événement scientifique. En confrontant son héritage médiologique à la culture numérique, Louise Merzeau posait les pistes théoriques pour un nouveau régime documentaire et mémoriel. J'ai alors repris ces pistes à mon compte en les appliquant à la communication scientifique, ce qui m'a permis d'étayer l'hypothèse de la conversation. Sur le plan pratique, l'impasse d'une première modélisation de la conversation m'a incité à délaisser le format comme seule approche de la revue. Sur le plan conceptuel, j'ai affiné ma conception du modèle conversationnel pour

l'envisager comme un processus d'éditorialisation et d'appropriation des ressources. Cette étape s'est révélée déterminante pour la réalisation et l'analyse des expérimentations suivantes.

Mais je crois que la première approche expérimentale a suscité une attention nouvelle vis-à-vis de mon sujet, jusque-là abordé avec peut-être trop de confiance. Car cette attention à la pratique n'exigeait rien d'autre qu'une attention aux praticien·ne·s de l'édition scientifique.

L'édition avec les éditeurs (ch2)

Ce regard attentif aux pratiques constitue la seconde ouverture méthodologique et opère un glissement de mon objet d'étude depuis l'artefact éditorial, son format et son dispositif, pour replacer au centre de ma démarche les individus qui les produisent. J'en rends compte dans le second chapitre, détaillant l'enquête de terrain menée auprès de six revues de LSH dans le cadre du projet *Revue 2.0*. Or en me positionnant à l'écoute des éditrices et éditeurs de revue et en engageant avec elles·eux une conversation, j'ai recueilli une parole tout à fait précieuse et inédite, marquant un tournant dans mes recherches. La confiance qui a caractérisé ces échanges a certainement favorisé l'expression d'un enthousiasme sincère – mais aussi inquiet, venant écorner l'image de conservatisme souvent attribuée aux éditeurs. La singularité des témoignages a certainement influencé ma prise de conscience d'une diversité vertueuse de pratiques. Enfin, ces entretiens m'ont permis de renouer avec une dimension humaine, installant la suite de la thèse dans le sillon du modèle collectif.

C'est ainsi que j'ai fait évoluer ma conceptualisation de la revue pour la considérer comme un espace : espace de la fabrique d'une part et espace de la collégialité d'autre part. Les conversations qui s'y tiennent dessinent plus nettement – ou plus fidèlement – que les protocoles éditoriaux la véritable structure de l'autorité, c'est-à-dire sa structure spatiale. À ce sujet, les entretiens ont été édifiants concernant le paradoxe de l'édition savante en LSH tel qu'il est subit – et défendu ! – par les praticiens. Mon analyse est la suivante : le travail éditorial se réalise dans une confrontation continuelle entre la subjectivité des textes et des idées d'une part et l'objectivité des protocoles éditoriaux d'autre part. J'ai découvert que cette tension ne se

résout que dans sa *négociation*, c'est-à-dire dans la collégialité pragmatique des conversations, qui révèlent *in fine* la dimension collective en puissance du processus et de la décision éditorial·e.

Ce collectif est le dernier prisme à travers lequel j'ai abordé la remédiation de la revue.

Expérimenter et hybrider les revues (ch3)

À la suite de cette enquête de terrain menée sur un échantillon très ciblé, ma recherche s'est encore particularisée en menant une série d'expérimentations éditoriales. Ces dernières m'ont parfois conduit à m'extraire temporairement du champ strict de l'édition scientifique, opérant un pas de côté salutaire pour renouveler l'horizon de la revue. Dans le troisième chapitre j'ai présenté les différents dispositifs et protocoles auxquels j'ai contribué en tant que concepteur ou éditeur, en cherchant à mettre en évidence les formes conversationnelles et les manifestations du collectif. Se révélant plus opérant que la notion de format, je me suis attaqué cette fois-ci à la notion – et à sa pratique – de protocole éditorial, déconstruisant au passage le modèle de scientificité responsable du déphasage institutionnel.

En étudiant par ailleurs des pratiques alternatives d'écriture et de publication, par exemple dans le champ littéraire, j'ai pu élaborer un cadre analytique me permettant de remettre en perspective les expérimentations que je menais moi-même. J'ai pu alors identifier et spécifier la dynamique conversationnelle récurrente dans les écritures numériques, ainsi qu'une pensée du collectif bien différente de la collégialité pratiquée dans l'édition scientifique. Cette pensée m'a été précieuse pour esquisser une alternative et envisager une remédiation de la revue scientifique l'inscrivant pleinement dans la culture et les savoirs contemporains. Cette alternative n'est rien de moins qu'une déconstruction de l'épistémologie actuelle basée sur l'économie et la pratique de l'imprimé. Prenant en compte la subjectivité et la pluralité des discours dans le champ des lettres et sciences humaines, c'est une proposition pour une scientificité émancipée basée sur une écriture ouverte et collective.

Au terme de ce travail de recherche qui associe des approches à la fois théoriques et pratiques – pratiques de l'enquête ou de la création, je voudrais insister sur trois notions pour rassembler l'ensemble de l'appareil conceptuel mobilisé et tenter ainsi de synthétiser un modèle pour la revue scientifique.

Concepts

Conversation

Le concept de conversation traverse l'ensemble de la thèse. Abordée selon différentes perspectives d'un chapitre à l'autre, la conversation est venue agencer ensemble des notions récurrentes, du fragment à l'éditorialisation, du mouvement à la performativité, ou encore de l'écriture au collectif. Avec la pensée de Lankes, le concept de conversation s'épanouit et s'accorde avec celui de la connaissance, conçue comme un « processus infini de transformation qui, à chaque fois, invite à l'action » (Lapointe et Martel 2019). Ce processus d'écriture et de réécriture est source à la fois d'interprétations et d'associations nouvelles, suggérant un régime herméneutique de production de connaissances.

Par ailleurs, considérant que sa nature fragmentaire, anthologique et performative épouse parfaitement les caractéristiques du milieu numérique, la conversation peut effectivement se concevoir comme une forme possible de production et de communication de connaissances.

En posant l'hypothèse d'un modèle conversationnel de communication scientifique, je n'imaginais pas que la conversation puisse se révéler aussi présente et décisive dans le processus éditorial des périodiques scientifiques. C'est justement en conversant avec les praticien·ne·s de l'édition que ceux·celles-ci se sont autorisé·e·s à dévoiler la constante négociation à l'œuvre, écornant au passage l'idéalité du modèle éditorial et du protocole censés garantir la scientificité des publications.

Convaincu par cette omniprésence de la conversation, j'ai pu alors explorer ses manifestations dans divers processus d'écriture, parfois en l'expérimentant directement dans des dispositifs originaux, parfois en l'extrapolant de discours et de pratiques alternatives d'écriture et de publication. J'ai qualifié ces écritures en mouvement d'*écritures dispositives* dont j'ai montré d'une part la capacité à structurer le milieu d'écriture, et d'autre part la performativité vertueuse sur l'avènement d'un collectif.

À l'issue de ce travail, je définirai donc la conversation comme une forme particulière d'éditorialisation de fragments et de ressources, une écriture en mouvement, dispositive et collective, dont la performativité opère tant sur les idées qu'elle entrechoque que sur le milieu qui l'accueille, ou encore sur le collectif dont elle est la dynamique.

Car dans le modèle que je propose, la conversation n'est qu'un moyen, en premier lieu celui de la circulation des écritures et des idées, tout comme finalement l'article, dont la forme communicationnelle héritait directement de l'échange épistolaire. Mais à la circulation des connaissances, la conversation introduit leur appropriation, entendue à la fois comme une dynamique de réécriture – en tant qu'appropriation des fragments, mais aussi du milieu – et comme l'affirmation d'une *appartenance*. C'est par cette dernière que peut advenir la conscience collective, un *faire collectif* qui déplace radicalement l'enjeu épistémologique de la communication scientifique. De la circulation à l'appropriation, la fonction éditoriale renouvelle finalement sa vocation devenant garante de la vitalité d'un *nous* collectif.

Fonction éditoriale

Si la figure de l'éditeur s'étiole au point de s'éteindre, les éditeurs et les éditrices ne sont pas en voie de disparition, bien au contraire. Considérons plutôt que « nous sommes tous éditeurs ». Il ne s'agit pas là de soutenir symboliquement une figure effectivement obsolète – bien que nullement sinistrée, mais plutôt de réaliser ce que le milieu numérique a fait de nous – des éditeurs – et de notre culture. Écrire dans le numérique est toujours déjà un geste éditorial. Ainsi, ce qu'on appelle désormais *la culture numérique* a en quelque sorte projeté notre « culture écrite » vers *une culture écrite et éditée*, où chacune de nos actions se traduit par une écriture et par son éditorialisation.

Pour mieux comprendre les effets et les enjeux de ce tournant, mieux vaut effectivement ne pas trop s'attarder sur l'évincement de la figure elle-même, et se concentrer plutôt sur le glissement de la fonction et sur ce qu'elle devient en se renouvelant.

Dans le modèle conversationnel précédemment synthétisé, je conçois la conversation comme un processus d'écriture favorisant des appropriations successives du sens et du milieu par lesquelles advient un collectif. Adopter ce modèle conversationnel comme forme éditoriale revient alors à considérer la revue comme collectif, et à en maintenir la dynamique collective. Il ne s'agit pas seulement de *faire collectif*, mais de transformer – conjuguer – cette injonction en performance collective : *nous faisons collectif*.

La fonction éditoriale consisterait alors à créer les conditions de possibilité de cette conversation, c'est-à-dire finalement des appropriations collectives par lesquelles justement ce *nous* se réalise.

Pour revenir à l'édition scientifique, l'application d'un tel modèle à la revue se joue sur le protocole éditorial, à même de *disposer* les acteurs, *quels qu'ils soient* – protocoles techniques, éditeurs et éditrices, contributeurs, formats, dispositifs, outils, etc., dans le sens d'une production collective d'écritures conversationnelles. Comme l'ont révélé les entretiens avec les praticiens de l'édition périodique, une certaine conversation est déjà bien présente au cœur des processus éditoriaux. Elle reste pourtant cloisonnée, aveugle, illégitime même parfois vis-à-vis du protocole éditorial censé garantir l'objectivité de la décision et la scientificité des contenus.

Au contraire, la conversation que j'envisage dépend précisément de l'ouverture et de la transparence du protocole éditorial. Une telle ouverture et une telle transparence ébranlent en profondeur les fondements épistémologiques de la scientificité, car elles supposent de revoir les principes mêmes de l'évaluation. En devenant collective et en l'émancipant d'une objectivité qui se révèle impraticable, la reconversion de cette dernière impose de redéfinir la notion même de scientificité. D'ores et déjà, cette approche de l'évaluation ouverte se fraie progressivement un chemin dans la communauté scientifique. Je la considère comme une preuve de concept d'un modèle conversationnel qui pourrait s'élargir bien au-delà de l'évaluation pour faire de la conversation le moteur même de la dynamique éditoriale. De ce point de vue, la fonction éditoriale consisterait alors à organiser et à assurer une véritable redistribution au collectif de l'autorité et de la légitimation.

Mais l'exemple du dossier « Écrire les communs » ou encore les pratiques de la gouvernance des communs m'incitent à penser que l'édition périodique scientifique pourrait encore accentuer ce tournant épistémologique. Car l'ouverture du protocole éditorial peut s'appliquer récursivement à lui-même. Il s'agit d'en partager la gouvernance en le soumettant lui aussi à la conversation. Ainsi, en définissant collectivement les règles, les outils et les modalités du protocole, c'est-à-dire de la conversation, c'est tout le processus de légitimation qui se *virtualise* en même temps que le collectif. En suivant cette piste, la virtualisation du collectif coïnciderait avec la virtualisation de la revue. J'emploie ici la notion de « virtualisation » au sens philosophique du terme, envisageant ainsi la revue comme un espace, un *media* mais aussi une forme toujours en devenir, toujours en puissance.

En conclusion, outre l'ouverture d'un espace conversationnel, la fonction éditoriale s'étend encore à garantir l'ouverture de la gouvernance, en instaurant les conditions de possibilité d'une co-construction continue d'un protocole et d'un dispositif éditorial. C'est d'ailleurs sans doute ainsi et seulement ainsi qu'une véritable confiance peut s'installer à la fois dans le dispositif et dans la conversation elle-même. Cette confiance est primordiale, elle donne la mesure de la légitimité des échanges et du collectif.

Cette co-construction bienveillante ouvre un horizon auctorial et éditorial nouveau, en affranchissant la revue des dualismes auteur/éditeur ou auteur/lecteur pour au contraire faire advenir le collectif et le conjuguer à la pluralité du *nous*.

J'appelle alors éditeur ou éditrice, celui ou celle qui s'engage dans cette démarche éditoriale.

Savoir·s

Le modèle que j'imagine s'écarte radicalement de l'objet revue tel que l'histoire de l'imprimé nous l'a légué. Pour autant, mon propos n'est pas de rejeter l'ancien modèle, mais plutôt d'engager les revues et ses praticiens dans un imaginaire vers de nouvelles formes d'appropriation et de production : collectives, fragmentaires, conversationnelles. La thèse envisage une évolution de la pratique éditoriale dans le sens d'une ouverture

des protocoles et dans le sens d'une conversation dont les formes et les temporalités coïncideront mieux avec la culture numérique. Car l'obsolescence du format n'implique pas nécessairement l'obsolescence de la revue ou de ses éditeurs. Bien au contraire.

À ce sujet, le résultat marquant de mon enquête auprès des praticiens fait état de la pluralité des modèles éditoriaux et des modalités de la légitimation scientifique, au détriment du modèle idéal de scientificité telle qu'il est pourtant prescrit par l'injonction institutionnelle. Cette diversité éditoriale et cette pluralité épistémologique ne doivent pas être comprises comme un effondrement scientifique des LSH ou encore comme une crise de vérité. Ces subjectivités sont en fait la nature et la force de ces champs disciplinaires. Elles doivent être à tout prix entretenues. Elles suggèrent des espaces inédits, encore à investir, et la possibilité d'une innovation éditoriale aussi ouverte que celle que l'on peut observer hors du champ scientifique.

À nouveau, chaque éditeur et éditrice poursuit une vision propre et singulière, souvent porteuse d'innovation intellectuelle ou éditoriale, susceptible de réconcilier l'édition scientifique avec les pratiques contemporaines d'écriture. Reste pour ces praticiens à acquérir une littératie nouvelle, celle d'écrire, de lire et d'éditer le milieu numérique pour mieux l'*occuper*.

Car face à la « prolétarisation »[245] réitérée au début de cette conclusion, il est effectivement urgent pour les institutions et pour l'ensemble de la communauté scientifique de *s'enlettrer*, d'acquérir une maîtrise minimale du milieu numérique, tant dans ses techniques que dans ses enjeux sociétaux et philosophiques, pour regagner la maîtrise de ses moyens de production. La littératie numérique constitue l'une des clés pour que les institutions de savoir à nouveau *prennent soin* des modalités de production et de circulation du savoir.

245. Je me réfère à nouveau à la définition qu'en donne Fauré (2009), ou encore *Ars Industrialis* (2008) : *« La prolétarisation est, d'une manière générale, ce qui consiste à priver un sujet (producteur, consommateur, concepteur) de ses savoirs (savoir-faire, savoir-vivre, savoir concevoir et théoriser). »* Voir sur Hypothesis.

Par ailleurs, un tel chantier institutionnel se joue sur une évolution nécessaire des modalités juridiques et économiques de la publication scientifique, dont j'ai présenté les dérives liées à la marchandisation croissante depuis la moitié du 20ème siècle, exacerbée par la numérisation des contenus. Lorsque Bernard Stiegler rejoue le mythe du *pharmakon* à

propos du milieu numérique, ce n'est pas tant pour en dénoncer la toxicité ou pour en louer les vertus, mais pour nous désigner responsables de son orientation.

Ainsi, s'il émerge une nouvelle figure de l'éditeur, elle se définira peut-être par l'engagement et par le soin qu'il investira vis-à-vis de sa communauté de savoir et de son milieu. De la même manière que l'éditeur se devait de connaître son champ disciplinaire, il devra désormais savoir aussi pratiquer son milieu. Car cette pratique – ce *savoir-lire, écrire et éditer* – est la condition pour que se déploie au cœur des revues une créativité autant éditoriale qu'institutionnelle. L'innovation éditoriale qu'a été le périodique savant a bien redistribué les cartes de l'institution et de l'autorité scientifique au 17ème siècle. De la même manière, la remédiation des revues scientifiques vers des pratiques en phase avec la culture numérique s'accompagnera d'un renouvellement des institutions de savoir.

Ce tournant épistémologique est finalement une proposition pour *faire science autrement*, selon les termes d'Isabelle Stengers. L'attention et le soin au milieu renvoient à son idée d'écologie politique que l'éditeur ou l'éditrice pourrait faire sien·ne. La conversation, l'ouverture du protocole et l'ouverture de sa gouvernance profilent ensemble la remédiation d'une revue *inscrite* dans les *inquiétudes* de son collectif, au-delà de la communauté scientifique et au-delà de son objectivation du monde. On le comprend, pour faire face à la crise de légitimité que traverse l'institution scientifique, celle-ci doit envisager de nouveaux critères de scientificité, de manière à déhiérarchiser les savoirs et à s'ouvrir à des communautés de savoirs alternatifs. Or le modèle conversationnel que j'ai défendu admet une approche intégrative de la pluralité des savoirs, en reconnaissant la nécessité de leur diversité.

C'est ainsi qu'il faut comprendre les *brouhahas* de la culture numérique, qui portent en eux les moyens d'une pensée écologique et contre-hégémonique. Réconcilier la revue scientifique avec la culture contemporaine ne signifie aucune soumission à un ordre numérique. Elle signifie que la production de savoir sera collective. Voilà l'horizon du régime de vérité à inventer. Voilà désormais la mission que les revues peuvent résolument embrasser.

J’apporterai enfin une ultime remarque sur le cheminement de ma pensée pendant ces cinq années de thèse. De mon point de départ focalisé sur le passage des revues au numérique, d’aucuns auraient pu soupçonner un certain solutionnisme positiviste. Je crois heureusement que la pensée critique des chercheur·e·s qui m’accompagnent depuis plus de vingt ans m’en a toujours défendu. Je dirais plutôt, puisque me voilà arrivé au bout de ma peine, que c’est en fait un certain optimisme écologique qui me guette désormais.

Bibliographie

Ars industrialis. 2008. « Prolétarisation ». *Ars Industrialis*. http://arsindustrialis.org/prol%C3%A9tarisation.

calimaq. 2017. « Lawrence Lessig, les dérives du web et la mort des éditeurs ». - *S.I.Lex* -.

Fauré, Christian. 2009. « La prolétarisation dans les sociétés informatiques ». *Hypomnemata : supports de mémoire*.

Lapointe, Jean-Michel, et Marie D. Martel. 2019. « Glossaire ». In *Exigeons de meilleures bibliothèques*. Les Ateliers de [sens public].

Pérès, Jean. 2014. « L'édition en sciences humaines et sociales (1) : crise ou pas crise ? » *Acrimed | Action Critique Médias*, octobre.

Bibliographie générale

Adema, Janneke. s. d. « Performative Publications ». Institutionnel. *Disruptive Media*.

Adema, Janneke, et Gary Hall. 2013. « The Political Nature of the Book: On Artists' Books and Radical Open Access ». *New Formations* 78 (78): 138-56. https://doi.org/doi:10.3898/NewF.78.07.2013.

Agamben, Giorgio. 2014. *Qu'est-Ce Qu'un Dispositif?* Éditions Payot & Rivages.

Aigrain, Philippe. 2005. « Alternance et articulation ». *Ars Industrialis*. http://www.arsindustrialis.org/node/1944.

Allouche, Elie. 2014. « Connecter humanités numériques et éducation ». Billet. *Numérique et éducation*.

Anderson, Chris. 2004. « The Long Tail. Why the Future of Business Is Selling Less of More. »

Ars industrialis. 2008. « Prolétarisation ». *Ars Industrialis*. http://arsindustrialis.org/prol%C3%A9tarisation.

Audet, René, Nicolas Sauret, Servanne Monjour, Margot Mellet, Jean-Louis Soubret, Julie Blanc, Renée Bourrassa, et al., éd. 2018. *Version 0. Notes Sur Le Livre Numérique*. Montréal: CRC en écritures numériques / Codicille éditeur.

Auroux, Sylvain. 1994. *La Révolution Technologique de La Grammatisation. Introduction à l'histoire Des Sciences Du Langage,* Mardaga.

Bachimont, Bruno. 1996. « Intelligence Artificielle et Écriture Dynamique: De La Raison Graphique à La Raison Computationnelle ». *Au nom du sens*, 290-319.

———. 2007a. « Nouvelles Tendances Applicatives : De l'indexation à l'éditorialisation ». In *L'indexation Multimédia: Description et Recherche Automatiques. Paris, Lavoisier, Hermès Sciences*, édité par Patrick Gros, Lavoisier, Hermès sciences. Paris.

———. 2007b. « Nouvelles Tendances Applicatives : De l'indexation à l'éditorialisation ». In *L'indexation Multimédia : Description et Recherche Automatiques*, Hermès Science.

Barbe, Lionel, Louise Merzeau, et Valérie Schafer, éd. 2015. *Wikipédia, objet scientifique non identifié*. Sciences humaines et sociales. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Bardini, Thierry. 2016. « Entre archéologie et écologie. Une perspective sur la théorie médiatique. » *Multitudes*, n° 62 (avril): 159-68.

Baricco, Alessandro. 2014. *Les barbares: essai sur la mutation*. Traduit par Françoise Brun et Vincent Raynaud. Hors série Littérature. Gallimard.

Barlow, John Perry. 1996. « A Declaration of the Independence of Cyberspace ». *Electronic Frontier Foundation*. https://www.eff.org/fr/cyberspace-independence.

Barthes, Roland. s. d. *Mythologies*. Nachdr. Collection Points Essais 10. Paris: Éd. du Seuil.

Beaudry, Guylaine. 2010. « La communication scientifique directe : un nouveau champ éditorial, Direct scientific communication : a new publishing field ». *Hermès, La Revue*, n° 57: 51-57.

———. 2011. *La communication scientifique et le numérique*. Collection Traitement de l'information. Paris: Hermès science publications : Lavoisier.

Beaudry, Guylaine, et Gérard Boismenu. 2011. *Le nouveau monde numérique ; le cas des revues universitaires*. Champ Libre. Presses Universitaires de Montréal.

Belin, Emmanuel. 1999. « De la bienveillance dispositive ». *Hermès, La Revue*, n° 25 (décembre): 243-59.

Bernardot, Marc. 2018. « Plongée dans les métaphores et représentations liquides de la société numérique ». *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, n°s 32-1/2 (décembre): 29-60. https://doi.org/10.4000/netcom.2886.

Berra, Aurélien. 2012. « Faire Des Humanités Numériques ». In *Read/Write Book 2. Une Introduction Aux Humanités Numériques*, édité par Pierre Mounier, 25-43. Read/Write Book. OpenEdition Press.

———. 2015. « Pour Une Histoire Des Humanités Numériques ». *Critique*, Des Chiffres et Des Lettres : Les Humanités Numériques, 819-820 (août): 613-26.

Bertrand, Paul. 2011. « Digital Humanities et critique historique documentaire : Digital ou Critical turn ? »

———. 2019a. « La fin nécessaire et heureuse des Humanités numériques #DHIHA8 ». *MDVZ 3*.

———. 2019b. « Pandora et la boîte fatale des Humanités numériques ». *MDVZ 3*.

Besson, Rémy. 2014. « Prolégomènes pour une définition de l'intermédialité ». *Cinémadoc*. http://culturevisuelle.org/cinemadoc/2014/04/29/prolegomenes/.

Blanchard, Antoine. 2010. « Ce Que Le Blog Apporte à La Recherche ». In *Read/Write Book : Le Livre Inscriptible*, édité par Dacos Marin, 157-66. Read/Write Book. Marseille: OpenEdition Press.

Bollier, David, et Silke Helfrish. 2016. *Patterns of Commoning*. The Commons Strategy Group.

Bolter, Jay David, et Richard Grusin. 2000. *Remediation: Understanding New Media*. MIT Press.

Bomsel, Olivier. 2013. *Protocoles éditoriaux - Qu'est-ce que publier ?* Armand Colin.

Bonenfant, Maude, et Charles Perraton. 2015. *Identité et multiplicité en ligne*. Cahiers du gerse. Presses de l'Université du Québec.

Bonino, Antoine. 2017. « L'autorité sans l'auteur : l'économie documentaire du web selon Google ». *Communication langages* N 192 (2): 47-65.

Bourassa, Renée, Lucile Haute, et Gilles Rouffineau. 2018. « Devenirs numériques de l'édition ». *Sciences du Design* n 8 (2): 27-33.

Bourdieu, Pierre. 1976. « Le champ scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 2 (2): 88-104. https://doi.org/10.3406/arss.1976.3454.

Boyd, Danah, Scott Golder, et Gilad Lotan. 2010. « Tweet, Tweet, Retweet: Conversational Aspects of Retweeting on Twitter ». In *System Sciences (HICSS), 2010 43rd Hawaii International Conference On*, 1-10. IEEE.

Broudoux, Evelyne. 2018. « Evelyne Broudoux: "Un document est une relation sociale instituée" ».

Broudoux, Evelyne, Philippe Bootz, Jean Clément, Sylvie Grésillaud, Hervé Le Crosnier, Véronika Lux-Pogodalla, Jean-Hugues Réty, Estrella Rojas, et Geneviève Vidal. 2007. « Auctorialité : production, réception et publication de documents numériques ». In *La redocumentarisation du monde*, Cepadues, p183-204.

Broudoux, Évelyne. 2003. « Outils, Pratiques Autoritatives Du Texte, Constitution Du Champ de La Littérature Numérique ». Thesis, Paris 8.

Brown, Susan. 2011. « Don't Mind the Gap: Evolving Digital Modes of Scholarly Production across the Digital-Humanities Divide ». In *Retooling the Humanities: The Culture of Research in Canadian Universities*, édité par Daniel Coleman et Smaro Kamboureli, 203-31. Edmonton: University of Alberta Press. https://doi.org/10.7939/R3W08WH5V.

Caligaris, Nicole. 2015. « L'auteur Comme Copiste ». In *Anthologie Général Instin*, 51. Othello. Paris: Le Nouvel Attila | Remue.net.

calimaq. 2017. « Lawrence Lessig, les dérives du web et la mort des éditeurs ». - *S.I.Lex* -.

Cardon, Dominique. 2010. *La Démocratie Internet : Promesses et Limites*. La République Des Idées. Seuil.

———. 2015a. *A Quoi Rêvent Les Algorithmes. Nos Vies à l'heure Des Big Data*. Le Seuil.

———. 2015b. « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipédia ». In *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, édité par Lionel Barbe, Louise Merzeau, et Valérie Schafer, 15-39. Sciences humaines et sociales. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Cardon, Dominique, et Antonio Casilli. 2015. *Qu'est-ce que le digital labor?* Ina.

Carr, Nicholas. 2008. « Is Google Making Us Stupid? » *Yearbook of the National Society for the Study of Education* 107 (2): 89-94.

Carr, Nicholas G. 2011. *Internet Rend-Il Bête ?* Robert Laffont.

Catastrophe. 2016. « Puisque tout est fini, alors tout est permis ». *Libération.fr*. https://www.liberation.fr/debats/2016/09/22/puisque-tout-est-fini-alors-tout-est-permis_1506625.

Catroux, Michèle. 2002. « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Apliut*, n° Vol. XXI N 3 (mars): 8-20. https://doi.org/10.4000/apliut.4276.

Chartier, Roger. 2009. « La mort du livre ? » *Communication langages* N 159 (1): 57-65.

———. 2014. « Crise de l'édition en sciences sociales et publication numérique ». EHESS: Direction de l'Image et de l'Audiovisuel de l'EHESS.

———. 2016. « L'imprimé et Ses Pouvoirs (XVe-XVIIIe Siècles) ». In *L'imprimé et Ses Pouvoirs Dans Les Langues Romanes*, édité par Ricardo Saez, 21-37. Interférences. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Chartron, Ghislaine. 2006. « Une économie renouvelée de la publication scientifique », septembre.

———. 2010. « Scénarios prospectifs pour l'édition scientifique ». *Hermès, La Revue*, n° 57: 123-29. https://doi.org/10.4267/2042/38649.

Chatelier, Patrick. 2019. « Général à vendre ». Revue littéraire. *Remue.net*.

Choplin, Hugues. 2020. *Le collectif et ses énigmes*. Philosophie. Hermann.

Chow-Petit, Benjamin, Connie Chow-Petit, et Lisa Pignot. 2018. « La MYNE : pour une capacité d'agir citoyenne ». *L'Observatoire* N 52 (2): 53-55.

Christin, Anne-Marie. 2012. *Histoire de l'écriture : De l'idéogramme Au Multimédia*. Flammarion.

Citton, Yves. 2014. *Pour Une Écologie de l'attention*. Le Seuil.

———. 2015. « Humanités numériques. Une médiapolitique des savoirs encore à inventer ». *Multitudes* n 59 (2): 169-80. https://doi.org/10.3917/mult.059.0169.

Collectif. 2020. « Knowledge is a commons - Pour des savoirs en commun ». *Sens public*, juin.

Cotte, Dominique. 2004. « Écrits de réseaux, écrits en strates ». *Hermes, La Revue* n 39 (2): 109-15.

Crompton, Constance, Richard J Lane, et Raymond George Siemens. 2016. *Doing Digital Humanities: Practice, Training, Research*.

Crozat, Stéphane. 2015. « Écrire Autrement [As We May...] ». http://aswemay.fr/co/010020.html.

Dacos, Marin, et Pierre Mounier. 2010a. *L' édition électronique*. Repères Culture, communication 549. Paris: Découverte.

———. 2010b. *L'édition électronique*. Paris, France: la Découverte.

Davallon, Jean, Marie Després-Lonnet, Yves Jeanneret, Le MarecJoëlle, et Emmanuël Souchier. s. d. *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Études et recherche. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information.

de Biasi, Pierre-Marc. 1997. « Le papier, fragile support de l'essentiel ». *Les cahiers de médiologie* 4 (2): 7-17. https://doi.org/10.3917/cdm.004.0007.

Defays, Jean-Marc. 2003. *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*. 1re éd.. Méthodes en sciences humaines. Bruxelles: De Boeck.

Desmurget, Michel. 2019. *La Fabrique du crétin digital : Les dangers des écrans pour nos enfants*. Sciences humaines. Seuil.

Doueihi, Milad. 2008a. *La Grande Conversion Numérique*. Le seuil. La Librairie Du XXIe Siècle.

———. 2008b. *La Grande conversion numérique*. Traduit par Paul Chemla. Paris, France: Éd. du Seuil.

———. 2011a. *La Grande Conversion Numérique ; Suivi de Rêveries d'un Promeneur Numérique*. Traduit par Paul Chemla. Points. Série Essais, ISSN 1264-5524. Paris, France: Éd. du Seuil.

———. 2011b. *Pour un humanisme numérique*. Paris, France: Éditions du Seuil.

Drucker, Johanna. 2013. « Performative Materiality and Theoretical Approaches to Interface ». *Digital Humanities Quarterly* 007 (1).

———. 2014. *Graphesis: Visual Forms of Knowledge Production*. Harvard University Press.

Ducourtieux, Christine. 1998. « L'usage de l'Internet En Lettres et En Sciences Humaines à l'École Normale Supérieure ». Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Dumont, Richard. 2015. « Les universitaires étranglés par les éditeurs commerciaux ». Site institutionnel. *Udem Nouvelles*.

Dyens, Ollivier. 2015. « Lecture du troisième hémisphère ». In *Virus, parasites et ordinateurs*, 35-82. Parcours Numériques. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Ertzscheid, Olivier. 2014. « Entre Utopie et Dystopie : Une Histoire Du Web ». In *Lire+Écrire*, publie.net.

———. 2016. « Pourquoi je ne publie(rai) plus (jamais) dans des revues scientifiques ». *affordance.info*.

« Etude sur l'économie des revues de sciences humaines et sociales (SHS) ». 2020. Ministère de la culture.

Eynaud, Léa, et Frédéric Sultan. 2019. « Communs, outils numériques et diversité du mouvement . Enquête sur la liste de diffusion Échanges du Réseau francophone des biens communs ». *Sens public*, septembre.

Fauchié, Antoine. 2019. « Vers un système modulaire de publication : éditer avec le numérique ». Mémoire, Enssib.

Fauchié, Antoine, et Thomas Parisot. 2018. « Repenser les chaînes de publication par l'intégration des pratiques du développement logiciel ». *Sciences du Design* n 8 (2): 45-56.

Fauré, Christian. 2009. « La prolétarisation dans les sociétés informatiques ». *Hypomnemata : supports de mémoire*.

Fitzpatrick, Kathleen, et Katherine Rowe. 2010. « Keywords for Open Peer Review ». *Logos* 21 (3-4): 133-41.

Flückiger, François, et Tim Smith. s. d. « Le Web Sous Licence | CERN ». https://home.cern/fr/science/computing/birth-web/licensing-web.

Fredriksson, Sylvia, et Nicolas Sauret. 2019a. « Écrire Les Communs. Au-Devant de l'irréversible ». *Sens public*, mars.

———. 2019b. « Écrire les communs. Au-devant de l'irréversible ». *Sens public*, mars.

Fyfe, Aileen, Kelly Coate, Stephen Curry, Stuart Lawson, Noah Moxham, et Camilla Mørk Røstvik. 2017. « Untangling Academic Publishing: A History of the Relationship between Commercial Interests, Academic Prestige and the Circulation of Research ». Zenodo. https://doi.org/10.5281/zenodo.546100.

Gabler, Hans Walter. 2010. « Theorizing the Digital Scholarly Edition ». *Literature Compass* 7 (2): 43-56.

———. 2011. « Thoughts on Scholarly Editing [Paul Eggert, Securing the Past. Conservation in Art, 2009.] ». *JLTonline Reviews* 0 (0).

Galloway, Alexander R. s. d. *The Interface Effect*. Polity.

Garfield, Eugene. 1955. « Citation Indexes for Science ». *Science* 122 (3159): 108-11.

———. 2007. « The Evolution of the Science Citation Index ». *International Microbiology*, n° 10: 65-69. https://doi.org/10.2436/20.1501.01.10.

Georges, Fanny. 2009. « Représentation de soi et identité numérique ». *Reseaux* n 154 (2): 165-93.

Giffard, Alain. 2011. « Critique de la lecture numérique ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5 (janvier): 71-73.

Giffard, Alain, Bernard Stiegler, Alain Giffard, et Christian Fauré. 2009. « Des Lectures Industrielles ». In *Pour En Finir Avec La Mécroissance*. Flammarion.

Gold, Matthew K. 2012. *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Gold, Matthew K., et Lauren F. Klein. 2019. *Debates in the Digital Humanities 2019*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Goody, Jack. 1979. *La Raison Graphique. La Domestication de La Pensée Sauvage*. Le Sens Commun. Les Editions de Minuit.

Granjon, Fabien, et Christophe Magis. 2016. « Critique et humanités numériques ». *Variations. Revue internationale de théorie critique*, n° 19 (avril). https://doi.org/10.4000/variations.748.

Gras, Stéphan-Eloïse. 2016. « Les Déplacements Numériques Des Sciences Humaines : Un Moment Épistémologique ? » In *Le Tournant Numérique Des Sciences Humaines et Sociales*. Médias. Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Guédon, Jean-Claude. 2001. *In Oldenburg's Long Shadow: Librarians, Research Scientists, Publishers, and the Control of Scientific Publishing*. Washington, D.C: Association of Research Libraries.

———. 2014. « Le Libre Accès et La Grande Conversation Scientifique ». In *Pratiques de l'édition Numérique*, édité par E. SinatraMichael et Marcello Vitali-Rosati, 111-26. Parcours Numériques. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Guédon, Jean-Claude, et Alain Loute. 2017. « L'histoire de la forme revue au prisme de l'histoire de la grande conversation scientifique . Entretien avec Jean-Claude Guédon réalisé par Alain Loute, préparé avec l'aide de Caroline Glorie, Thomas Franck et Andrea Cavazzini. » *Cahiers du GRM. publiés par le Groupe de Recherches Matérialistes Association*, n° 12 (décembre). https://doi.org/10.4000/grm.912.

Guichard, Eric. 2002. « L'internet: Mesures Des Appropriations d'une Technique Intellectuelle ». Thèse de doctorat.

———, éd. 2012. *Ecritures : Sur Les Traces de Jack Goody*. Presses de l'ENSIB. Papiers.

Gutwirth, Serge, et Isabelle Stengers. 2016. « Le Droit à l'épreuve de La Résurgence Des Commons ». *Revue Juridique de l'Environnement*, n° 2016/2: 306-43.

Haraway, Donna. 1985. « Manifesto for Cyborgs: Science, Technology, and Socialist Feminism in the 1980s ». *Socialist Review*, n° 80: 65-108.

Hardin, Garrett. 1968. « The Tragedy of the Commons ». *science* 162 (3859): 1243-8.

Huhtamo, Erkki, et Jussi Parikka. 2011. *Media Archaeology: Approaches, Applications, and Implications*. Univ of California Press.

Jacob, Christian. 2007. *Lieux de Savoir - Tome 1*. Albin Michel.

———. 2011. *Lieux de Savoir - Tome 2*. Albin Michel.

———. 2014. *Qu'est-Ce Qu'un Lieu de Savoir ?* Open Editions Press. Encyclopédie Numérique. Marseille.

Jacobi, Daniel. 1999. *La communication scientifique: discours, figures, modèles*. Communication, médias et sociétés. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

Jahjah, Marc. 2018. « Les "communautés de vérité" de la culture numérique ». *Marc Jahjah*.

———. 2019. « L'annotation comme "conversation" (1/2) : des humanistes aux acteurs du web ». Carnet de recherche. *Marc Jahjah*.

Jeanneret, Yves, et Emmanuël Souchier. 2005. « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». *Communication & Langages* 145 (1): 3-15. https://doi.org/10.3406/colan.2005.3351.

Jenkins, Henry. 2006. *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*. New York: New York University Press.

Kauffmann, Alexis. 2010. « Le Libre Accès Ou Le Retour de La Grande Conversation Par Jean-Claude Guédon ». *Framablog*. https://framablog.org/2010/08/22/libre-acces-science-grande-conversation-guedon/.

Kembellec, Gérald. 2013. « La médiation technologique autour des pratiques rédactionnelles et bibliographiques en milieu universitaire français ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* Vol. 50 (1): 62-69.

———. 2017. « Réflexions Sur Le Fragment Dans Les Pratiques Scientifiques En Ligne : Entre Matérialité Documentaire et Péricope ». In *CIDE 20*. Villeurbanne, France.

Kittler, Friedrich. 2015. *Mode Protégé*. Les presses du réel. Labex.

———. s. d. « Le Logiciel n'existe Pas ». In *Mode Protégé*, Les presses du réel, 29-45. Labex.

Lalande, Romain. 2019. « Des outils à la trace : vers des communs créolisés qui habitent le monde ? » *Sens Public*, juillet.

« L'Ambassade de La MétaNations ». 2019. WOS / Agence des hypothèses.

Lankes, R. David. 2016. *The New Librarianship Field Guide*. The MIT Press.

Lapointe, Jean-Michel, et Marie D. Martel. 2019. « Glossaire ». In *Exigeons de meilleures bibliothèques*. Les Ateliers de [sens public].

Lariviere, Vincent, George A. Lozano, et Yves Gingras. 2013. « Are Elite Journals Declining? » *arXiv:1304.6460 [cs]*, avril. http://arxiv.org/abs/1304.6460.

Larivière, Vincent, Stefanie Haustein, et Philippe Mongeon. 2015. « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era ». *PLOS ONE* 10 (6): e0127502. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502.

Larrue, Jean-Marc. 2015. « Du média à la médiation : les trente ans de la pensée intermédiale et la résistance théâtrale ». In *Théâtre et intermédialité*, édité par Jean-Marc Larrue, 27-56. Presses universitaires du Septentrion. https://doi.org/10.4000/books.septentrion.8158.

Larrue, Jean-Marc, Marcello Vitali-Rosati, John Detre, et Beth Kearney. 2019. *Media Do Not Exist: Performativity and Mediating Conjunctures*. Theory on Demand 31. Amsterdam: Institute of Network Cultures.

Lebrun, Monique. 2015. « Former des enseignants de français pour les nouvelles humanités numériques : enjeux épistémologiques et empiriques ». *Tréma*, n° 43 (mai): 68-77. https://doi.org/10.4000/trema.3319.

Leroi-Gourhan, André. 1964. *Le Geste et La Parole*. Albin-Michel. Vol. 2.

Lévy, Pierre. 1998. « La Place de La Médiologie Dans Le Trivium ». *Les cahiers de médiologie*, n° 2: 43-58.

Long, Christopher. 2013. « Performative Publication ». *Christopher P. Long*.

Macé, Marielle. 2018. « Les Noues ». *Posie* N 164 (2): 64-67.

Makarius, Michel. 2020. « Dans La Constellation Des Ruines Avec Walter Benjamin ». In *La Ruine et Le Geste Architectural*, édité par Pierre Hyppolite, 211-19. Littérature Française. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Mariniello, Silvestra. 2003. « Commencements ». *Intermédialités*, n° 1: 47-62. https://doi.org/10.7202/1005444ar.

Maurel. 2019. « Accueillir les Non-Humains dans les Communs (Introduction) ». - *S.I.Lex* -.

Maurel, Lionel. 2018. « Coopyright : enfin une licence à réciprocité pour faire le lien entre Communs et ESS ? » - *S.I.Lex* -.

McLuhan, Marshall. 1976. « Formal Causality in Chesterton ». *The Chesterton Review* 2 (2): 253-59.

Merzeau, Louise. 1998. « Ceci ne tuera pas cela ». *Les cahiers de médiologie*, n° 6: 27-39.

———. 2006. « Médiologie : Une Arme à Double Tranchant ». *merzeau.net*. https://web.archive.org/web/20060216143300/www.merzeau.net/txt/mediation/guerre.html.

———. 2007. « Une nouvelle feuille de route ». *Médium*, n° 13: 3-15. https://doi.org/10.3917/mediu.013.0003.

———. 2010. « L'intelligence de l'usager ». In *L'usager numérique : séminaire INRIA*, ADBS, 9-37. Sciences et techniques de l'information. Paris.

———. 2012. « La médiation identitaire ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 1 (juillet). https://doi.org/10.4000/rfsic.193.

———. 2013a. « L'intelligence Des Traces ». *Intellectica - La revue de l'Association pour la Recherche sur les sciences de la Cognition (ARCo)* 1 (59): p.115-135.

———. 2013b. « Éditorialisation collaborative d'un événement ». *Communication et organisation*, n° 43 (juin): 105-22. https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4158.

———. 2014a. « Entre Événement et Document : Vers l'environnement-Support ». *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 9 (janvier): 230-33.

———. 2014b. « Entre Événement et Document : Vers l'environnement-Support ». *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 9 (janvier): 230-33.

———. 2016. « Le profil : une rhétorique dispositive ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, n°s 2015-3 (juin). https://doi.org/10.4000/itineraires.3056.

———. 2017. « De la bibliothèque à l'Internet : la matrice réticulaire ». In *Robert Damien, du lecteur à l'électeur. Bibliothèque, démocratie et autorité*. BnF Éditions / Presses de l'Enssib.

Meunier, Jean-Guy. 2014. « Humanités numériques ou computationnelles : Enjeux herméneutiques ». *Sens Public*, décembre.

———. 2017. « Humanités Numériques et Modélisation Scientifique ». *Questions de communication*, n° 31 (juillet).

———. 2019. « Le paradoxe des humanités numériques ». *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 98 (février): 19-31. https://doi.org/10.4000/quaderni.1407.

« Milieu ». 2009. *Ars Industrialis*. http://arsindustrialis.org/milieu.

Monjour, Servanne. 2017. « L'écrivain de Profil(s)… Facebook. Réflexion Autour d'une Photographie de Profil de Victoria Welby ». In *L'écrivain vu Par La Photographie*. Presses Universitaires de Rennes.

———. 2018. *Mythologies Postphotographiques. L'invention Littéraire de l'image Numérique*. Parcours Numériques 10. Montréal: Presses Universitaires de Montréal.

———. 2020. « Les impensés de la littérature contemporaine. Une lecture de Moderne/contemporain de Pascal Mougin ». *Sens public*, mai.

Monjour, Servanne, et Nicolas Sauret. 2017. « Éditorialisation et littérature : le cas du Général Instin ». In *Des humanités numériques littéraires ?* Cerisy.

Morandi, Franc, et Valérie Carayol. 2016. *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales*. Première édition. Médias. Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Morozov, Evgeny. 2013a. *To Save Everything, Click Here: The Folly of Technological Solutionism*. Public Affairs.

———. 2013b. *To Save Everything, Click Here: The Folly of Technological Solutionism*. First Trade Paper Edition. PublicAffairs.

Mounier, Pierre, et Marin Dacos. 2011. « Édition électronique ». *Communications* n 88 (1): 47-55.

Mourat, Robin de. 2018. « Le design fantomatique des communautés savantes : enjeux phénoménologiques, sociaux et politiques de trois formats de données en usage dans l'édition scientifique contemporaine ». *Sciences du Design* n 8 (2): 34-44.

Moureau, François, et Robert Darnton. 2006. *La Plume et Le Plomb: Espaces de l'imprimé et Du Manuscrit Au Siècle Des Lumières*. Presses Paris Sorbonne.

Ong, Walter J. s. d. « Orality and Literacy: The Technologizing of the Word ». *London and New York: Routledge* 45.

Ostrom, Elinor. 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Political Economy of Institutions and Decisions. Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511807763.

Ostrom, Elinor, Roy Gardner, James Walker, et Jimmy Walker. 1994. *Rules, Games, and Common-Pool Resources*. University of Michigan Press.

Oswald, Séverine. 2015. « Formes et enjeux de la sociabilité dans les équipes de recherche en sciences humaines et sociales ». Thèse de doctorat, Ecole normale supérieure de lyon - ENS LYON.

Paquin, Louis-Claude, et Cynthia Noury. 2018. « Définir la recherche-création ou cartographier ses pratiques? » *Acfas Magazine*, février.

Parikka, Jussi. 2013. *What Is Media Archaeology?* John Wiley & Sons.

Patrin-Leclère, Valérie. 2011. « La communication revisitée par la conversation ». *Communication langages* N 169 (3): 15-22.

Peiffer, Jeanne, et Jean-Pierre Vittu. 2008. « Les journaux savants, formes de la communication et agents de la construction des savoirs (17e-18e siècles) ». *Dix-huitième siècle*, n° 40 (septembre): 281-300.

Petit, Victor, et Serge Bouchardon. 2017. « L'écriture numérique ou l'écriture selon les machines. Enjeux philosophiques et pédagogiques ». *Communication & langages*, n° 191 (décembre): 129-48. https://doi.org/10.4074/S0336150017011097.

Pédauque, Roger T. 2003. *Document : Forme, Signe et Médium, Les Re-Formulations Du Numérique*.

———. 2011. *Le Document à La Lumière Du Numérique : Forme, Texte, Médium : Comprendre Le Rôle Du Document Numérique Dans l'émergence d'une Nouvelle Modernité*.

Pédauque, Roger T., et Michel Melot. 2006. *Le document à la lumière du numérique*. Édité par Jean-Michel Salaün. Caen, France: C&F éditions.

Pérès, Jean. 2014. « L'édition en sciences humaines et sociales (1) : crise ou pas crise ? » *Acrimed | Action Critique Médias*, octobre.

Pierssens, Michel. 2007. « Revues savantes : quel avenir ? » *Le Debat* n 145 (3): 127-40.

Rifkin, Jeremy, et Marc Saint-Upéry. 2000. *L'âge de l'accès: La Révolution de La Nouvelle Économie*. Vol. 6. La Découverte Paris.

Rockwell, Geoffrey, et Stefan Sinclair. 2016. *Hermeneutica. Computer-Assisted Interpretation in the Humanities*. MIT Press Book.

Rockwell, Geoffrey, et Stéfan Sinclair. 2018. « Too Much Information and the KWIC ». *Fudan Journal of the Humanities and Social Sciences* 11 (4): 443-52.

Rongier, Sébastien. 2017. « Le Général Instin, les vies multiples du littéraire ». *Fabula Colloques*, février.

Routhier, Élisabeth. 2017. « Perspective intermédiale sur le motif de la disparition : enjeux d'une poétique de la remédiation chez Perec, Modiano et Nolan ». Thèse de doctorat, Montréal: Université de Montréal.

Rouvroy, Antoinette, et Thomas Berns. 2013. « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation ». *Réseaux* n 177 (1): 163-96.

Rouvroy, Antoinette, et Bernard Stiegler. 2015. « Le régime de vérité numérique. De la gouvernementalité algorithmique à un nouvel État de droit ». *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, n° 4 (avril): 113-40. https://doi.org/10.4000/socio.1251.

Ruffel, Lionel. 2016. *Brouhaha. Les mondes du contemporain*. EPUB. Lagrasse: Verdier.

Ruiz, Émilien. 2019. « #DHIHA8 Nous sommes à la croisée des chemins ! » Billet. *Devenir historien-ne*.

Salaün, Jean-Michel. 2012. *Vu, Lu, Su. Les Architectes de l'information Face à l'oligopole Du Web*. Cahiers Libres. La Découverte.

Sauret, Nicolas. 2018. « Design de la conversation scientifique : naissance d'un format éditorial ». *Sciences du Design* n 8 (2): 57-66.

Sauret, Nicolas, et Ariane Mayer. 2016. « L'autorité Dans Anarchy. Les Constructions de l'autorité Dans Un Dispositif de Production Littéraire Collaborative : Le Cas de l'expérience Transmédia Anarchy.Fr ». In *Colloque Médiations Informatisées de l'autorité - GRIPIC, ISCC, ComSol*. Paris.

Schmitt, Jason. 2014. « Academic Journals: The Most Profitable Obsolete Technology in History ». *HuffPost*, décembre.

Schnapp, Jeffrey. 2013. « Knowledge Design Incubating New Knowledge Forms / Genres / Spaces in the Laboratory of the Digital Humanities ». Lecture. Hannover.

Schöpfel, Joachim. 2009. « Introduction : Enjeux actuels de la communication scientifique ». *Les Cahiers du numerique* Vol. 5 (2): 9-14.

Schreibman, Susan, Raymond Georges Siemens, et John Unsworth, éd. 2004. *A Companion to Digital Humanities*. Malden, MA, Etats-Unis d'Amérique: Blackwell Publishing.

Schreibman, Susan, Ray Siemens, et John Unsworth. 2016. *A New Companion to Digital Humanities*. John Wiley & Sons.

Seward, Zachary. 2013. « The First-Ever Hashtag, @-Reply and Retweet, as Twitter Users Invented Them ». *Quartz*. https://qz.com/135149/the-first-ever-hashtag-reply-and-retweet-as-twitter-users-invented-them/.

« "Séminaire Écritures numériques et éditorialisation" - Cycle 2014-2015 - Pratiques de recherche et de production de la connaissance ». 2014. *Séminaire Écritures numériques et éditorialisation*. http://seminaire.sens-public.org/spip.php?rubrique11.

Simondon, Gilbert. 1994. *Gilbert Simondon: une pensée de l'individuation et de la technique*. Bibliothèque du Collège International de Philosophie. Albin Michel.

Singh, Vandana. 2008. « Knowledge Creation, Sharing and Reuse in Online Technical Support for Open Source Software ». Ph.D., Ann Arbor, United States.

Souchier, Emmanuël. 1996. « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique ». *Communication & Langages* 107 (1): 105-19. https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662.

———. 1998. « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». *Les cahiers de mediologie* N 6 (2): 137-45.

Steiner, Pierre. 2010. « Philosophie, technologie et cognition. Etats des lieux et perspectives ». https://doi.org/https://isidore.science/document/10.3406/intel.2010.1176.

Stengers, Isabelle. 2013. *Une Autre Science Est Possible! Manifeste Pour Un Ralentissement Des Sciences*. Les Empêcheurs de Tourner En Rond. La Découverte.

———. 2018. *Another Science Is Possible. A Manifesto for Slow Science*. Traduit par Stephen Muecke. Polity Press.

———. 2020. *Réactiver Le Sens Commun. Lecture de Whitehead En Temps de Débâcle*. Les Empêcheurs de Tourner En Rond. La Découverte.

Stengers, Isabelle, Pierre Verstraeten, et Nicole Mathieu. 2000. « Discipline et interdiscipline : la philosophe de l'écologie des pratiques interrogée - Entretien avec Isabelle Stengers ». *Natures Sciences Sociétés* 8 (3): 51-58. https://doi.org/10.1016/S1240-1307(00)80061-8.

Stern, Niels, Jean-Claude Guédon, et Thomas Wiben Jensen. 2015. « Crystals of Knowledge Production. An Intercontinental Conversation about Open Science and the Humanities ». *Nordic Perspectives on Open Science* 1 (0): 1-24. https://doi.org/10.7557/11.3619.

Stiegler, Bernard. 1994. *La technique et le temps*. Paris, France: Galilée/Cité des sciences et de l'industrie.

———. 2016. *Dans La Disruption. Comment Ne Pas Devenir Fou?* Paris: Les Liens qui libèrent.

Tellier, Emmanuel. 2017. « Lawrence Lessig (1/2) : "Dans Le Net, Où l'argent Est Roi, l'attitude Désintéressée d'Aaron Swartz Tranchait" ». *Télérama*, mai.

« The Introduction ». 1665. *Philosophical Transactions (1665-1678)* 1: 1-2. https://doi.org/10.2307/101400.

« The Publishing Sphere of Contemporary Literatures ». 2017. *Haus der Kulturen der Welt (HKW)*. https://www.hkw.de/en/programm/projekte/2017/internationaler_literaturpreis_2017/publishing_sphere_1/publis

Turner, Fred. 2012. *Aux Sources de l'utopie Numérique: De La Contre-Culture à La Cyberculture. Stewart Brand, Un Homme d'influence*. Caen: C&F éditions.

Veillette-Péclet, Camille. 2019a. « Annulation de Scopus ». Site institutionnel. *Université de Montréal - Les bibliothèques*.

———. 2019b. « Annulations d'abonnements de périodiques Springer ». Site institutionnel. *Université de Montréal - Les bibliothèques*.

———. 2019c. « Annulations d'abonnements de périodiques Taylor and Francis ». Site institutionnel. *Université de Montréal - Les bibliothèques*.

Vial, Stéphane, et Marie-Julie Catoir-Brisson. 2017. « Nouvelles mises en expérience du texte : design, littératie, édition ». In *Design & innovation dans la chaîne du livre. Écrire, éditer, lire à l'ère numérique*, 260. Hors collection. Presses Universitaires de France.

Vigneron, Nicolas Belett, Émilie Picton, Sébastien Beyou, et Xavier Coadic. 2019. « De l'hypothèse de la documentation comme technique de résistance et du wiki comme objet de ces résistances ». *Sens public*, mars.

Vitali Rosati, Marcello. 2016. « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? » *Sens Public*, mars.

Vitali-Rosati, Marcello. 2014. « Les revues littéraires en ligne : entre éditorialisation et réseaux d'intelligences ». *Études françaises* 50 (3): p.83-104. https://doi.org/10.7202/1027191ar.

———. 2015a. « Éditorialisation : état de la recherche ». BlogPost. *Culture numérique*.

———. 2015b. « Éditeurs, arrêtez de prendre en otage la connaissance ! (1e catilinaire) ». *The Conversation*, octobre.

———. 2015c. « Digital Architectures: The Web, Editorialization, and Metaontology ». BlogPost. *Culture numérique*.

———. 2016a. « Qu'est-ce que l'éditorialisation? » *Sens public*, mars.

———. 2016b. « Édition GAFAM et Édition Savante : Une Bataille En Cours ? » *The Conversation*. http://theconversation.com/edition-gafam-et-edition-savante-une-bataille-en-cours-68754.

———. 2018a. *On Editorialization: Structuring Space and Authority in the Digital Age*. Institute of Network Cultures. Theory on Demand 26.

———. 2018b. « Qu'est-ce que l'écriture numérique ? » *Sens public*, novembre.

———. s. d. « Qu'est-ce que l'écriture numérique ? » *Corela*.

Vitali-Rosati, Marcello, et Benoît Epron. 2017. *L'édition à l'époque Du Numérique*. Editions La découverte. Repères.

Vitali-Rosati, Marcello, et E. SinatraMichael. 2014. *Pratiques de l'édition Numérique*. Parcours Numériques. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Vittu, Jean-Pierre. 1998. « Le Journal Des Savants et La République Des Lettres, 1665-1714 ». Thèse de doctorat, Paris 1.

———. 2001. « Qu'est-ce qu'un article au Journal des Savants de 1665 à 1714 ? » *in Revue Française d'Histoire du Livre*, n°s 112-113: p.129-148.

———. 2002a. « La formation d'une institution scientifique : le Journal des Savants de 1665 à 1714 [Premier article : d'une entreprise privée à une semi-institution] ». *Journal des savants* 1 (1): 179-203. https://doi.org/10.3406/jds.2002.1653.

———. 2002b. « La formation d'une institution scientifique : le Journal des Savants de 1665 à 1714 [Second article. L'instrument central de la République des Lettres] ». *Journal des savants* 2 (1): 349-77. https://doi.org/10.3406/jds.2002.1659.

Volpe, Tony, et Joachim Schopfel. 2013. « Dissemination of Knowledge and Copyright: An Historical Case Study ». *Journal of Information, Communication and Ethics in Society* 11 (3): 144-55. https://doi.org/10.1108/JICES-06-2013-0018.

Weber, Steven. 2005. *The Success of Open Source*. Cambridge; London: The Belknap Press of Harvard University Press.

Willinsky, John. 2009. *The Access Principle: The Case for Open Access to Research and Scholarship*. The MIT Press.

Wormser, Gérard. 2004. « Sens-Public : Editorial N1 ». Revue En Ligne. *Sens Public (archive)*. https://web.archive.org/web/20040811094758/http://www.sens-public.org:80/article.php3?id_article=68.

———. 2018. *Facebook. L'école Des Fans*. Les atelier de Sens public.

Zacklad, Manuel. 2005. « Processus de Documentarisation Dans Les Documents Pour l'Action (DopA) : Statut Des Annotations et Technologies de La Coopération Associées (Nouvelle Version Corrigée) », mai.

———. 2007a. « Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées ». In *A Document (Re)turn: Contributions from a Research Field in Transition*, Frankfurt am Main: Peter Lang, 64:279-97. Roswitha Skare, Niels Windfeld Lund, Andreas Vårheim.

———. 2007b. « Espace documentaire participatif et gouvernance ». In *Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress) PARIS - August 29th - September 2nd, 2007.*, ?

———. 2008. « Participative Documentary Spaces and Governance ». *International Journal of Sustainable Development* 11 (2/3/4): 247. https://doi.org/10.1504/IJSD.2008.026504.

———. 2012. « Organisation et architecture des connaissances dans un contexte de transmédia documentaire : les enjeux de la pervasivité ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 39 (décembre): 41-63. https://doi.org/10.4000/edc.4017.

———. 2019. « Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation ». *Communication langages* N 199 (1): 37-64.

Annexes

Les annexes suivantes sont généralement des documents bruts à télécharger. Lorsque cela a été possible, je les propose en HTML.

Cette liste ne correspond qu'aux éléments cités dans la thèse. Une liste complète des archives est disponible sur demande.

ENMI :

- Présentation du dispositif ENMI12 (PDF)

Booksprint Ecridil de l'ouvrage « version 0 » :

- Courriel du 24 avril 2018 (HTML)

Publishing Sphere :

- Programme de la présentation publique du 25 mai 2019 (PDF)

Dossier « Écrire les communs » :

- Courriel – Appel en commun, 17 avril 2018 - info pratique (HTML)
- Le document (ggdoc) ouvert à tous pour la gestion du dossier (version du 26 avril 2018) (PDF)
- Courriel – Revue Sens Public - Dossier sur les communs (Parution dec. 2018) (HTML)
- Courriel – Gmail - 28a-[Sens public] Appel à conversation (HTML)
- La comparaison (_git diff_) des deux versions du texte de Romain Lalande (HTML)

Revue 2.0 :

- Chaîne éditoriale de traitement des revues à *Érudit* (PDF)
- Transcript de l'entretien de Stéphane Pouyllau - 26 octobre 2018 (HTML)
- Tableur des réponses au questionnaire d'observation du protocole editorial des revues (ODS)

Liste DH :

- Archive des conversations sur la liste DH (juillet 2019)

Cette thèse a été réalisée avec une chaîne éditoriale libre et modulaire. Les textes, les métadonnées et les références bibliographiques sont édités respectivement dans les formats *markdown*, *yaml* et *bibtex*, à partir desquels sont produits des fichiers HTML statiques. Le script de production est écrit en *bash*, et mobilise principalement les logiciels et langages suivants : *Pandoc* – génération des contenus en html, et *Paged.js* – pagination et génération du PDF. Les contenus sont versionnés sur un repo *Git*, hébergé par l'instance *Gitlab* de *Framagit*. La mise en page du corps de texte est inspirée du style *Tufte*, utilisant les polices de caractère *Georgia* et *Open Sans*.

Source : framagit.org/laconis/these